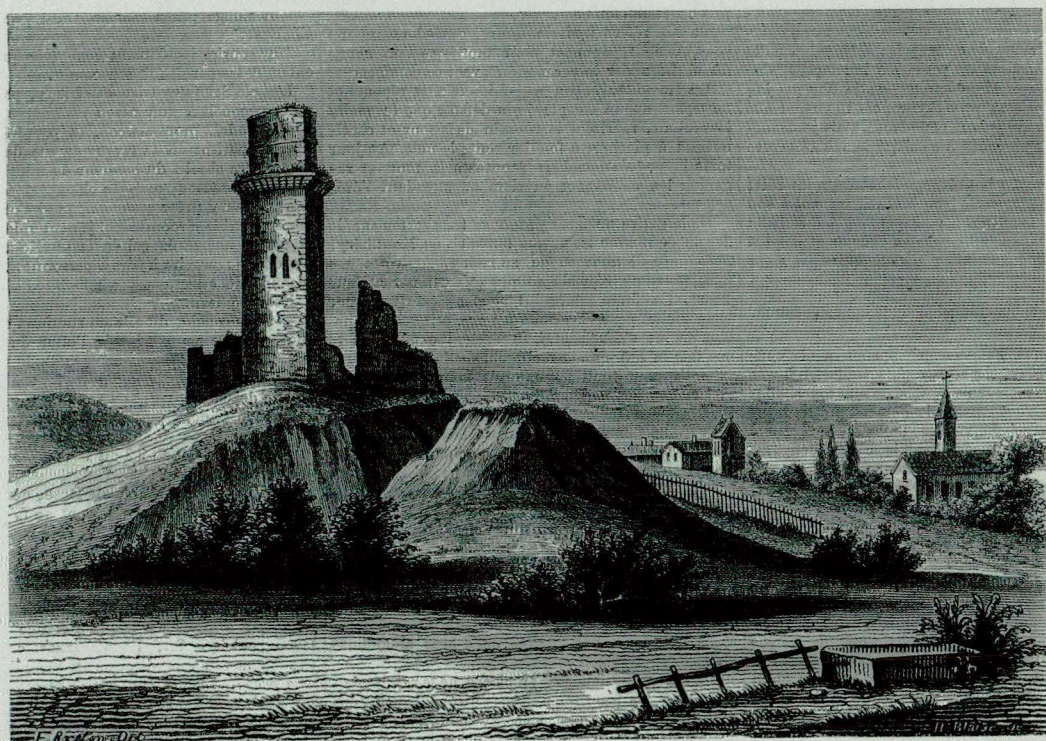


# ESSONNE ET HUREPOIX

*BULLETIN*  
*de la Société historique et archéologique*  
*de l'Essonne et du Hurepoix*  
*N° 85 (2015)*



CHAMARANDE

# ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2015 – BULLETIN N° 85

## TABLE DES MATIÈRES

---

VIE DE LA SOCIÉTÉ : Conseil d'administration, nouveaux membres, sortie d'été et Assemblée générale au château de Briis-sous-Forges, Colloque de Montlhéry : <i>L'Essonne au XV<sup>e</sup> siècle.</i> Liste des membres au 31/12/2015 .....	3
FIRON (Anne-Marie) et GINESTE (Bernard) : <i>Le baillage d'Etampes se prépare à la troisième guerre de religion.</i> .....	21
WAREMBOURG (Jean-Marc) : <i>Censive des Dames de Longchamp (1268-1752)</i> ....	37
WITTMER (Pierre) : <i>Le XV<sup>e</sup> siècle de l'abbaye d'Yerres (1380-1498).</i> .....	59
ROUFFLET (François) : <i>Une année terrible à Soisy-sous-Etiolles (septembre 1870 – septembre 1871)</i> .....	75
GATINEAU (Frédéric) : <i>Montlhéry dans la littérature</i> .....	101
GATINEAU (Frédéric) : <i>Travaux et aménagements dans les églises de l'Essonne au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. [3<sup>ème</sup> partie : les paroisses relevant de l'ancien diocèse de Paris (le doyenné du Vieux Corbeil)]</i> .....	131
BÉNARD (Alain) : <i>Le polissoir de La Garenne à Brières-les-Scellés.</i> .....	153
OLIVE (Monique) : <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2015</i> .....	157
NOTES ARCHÉOLOGIQUES .....	181
PATRIMOINE ARCHITECTURAL .....	187
BIBLIOGRAPHIE .....	195
CHRONIQUE .....	209
NÉCROLOGIE .....	229

### Illustration de couverture :

*La tour de Montlhéry*

(gravure de Breton, pour illustrer la nouvelle d'Auguste Villiers « la tour de Montlhéry », parue dans la revue l'*Omnibus*, n° 37 du 8 mai 1856.)

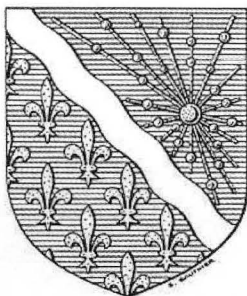
BULLETIN

N° 85 (2015)

DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE  
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(Fondée en 1894)

*Publié avec le concours  
de la Direction régionale des affaires culturelles de l'Île de France  
(Ministère de la culture et de la communication)  
et du Conseil général de l'Essonne*



CHAMARANDE

Le blason qui orne la page précédente est celui de l'Essonne.

Il a été approuvé par l'Assemblée départementale, le 16 décembre 1968, et entériné par la Commission nationale d'héraldique urbaine, le 25 février 1969.

En voici la description : « D'azur à la bande onnée d'argent (l'Essonne) accompagnée en chef d'un noyau atomique éclatant en dix-huit rais du même (le CEA de Saclay) et, en pointe, d'un semis de fleurs de lys d'or (l'Île de France) ».

Mise en page : Info Color ([www.info-color.fr](http://www.info-color.fr))

© 2016 *Société historique et archéologique  
de l'Essonne et du Hurepoix (SHAEH)*

site : <http://sha-essonne-et-hurepoix>

Archives départementales, rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande

ISSN 1778-9257

# Vie de la Société

---

## Conseil d'administration (2016)

---

*Anciens présidents* : Henri-Gabriel-Jules LAROCHE (1894) †, Jean-Barthélémy HAUREAU 1894-1896) †, François COPPÉE, de l'Académie française (1897-1908) †, docteur Paul BOUCHER (par intérim 1896-1897 et 1908-1909) †, Alphonse de COURCEL (1909-1919) †, Robert de COURCEL (1943-1966) †, Jean de COURCEL (1967-1983) †, Abbé Jean MERMINOD (1983-2005), Alain DEVANLAY (2005-2013)

### **Bureau**

#### *Président*

M. l'Abbé Frédéric GATINEAU

#### *Vice-présidents*

M. Jacques GÉLIS

M. Serge BIANCHI

#### *Secrétaire général*

M. Jean-Claude DELEPINE

#### *Secrétaire général adjoint*

M. Alain SENÉE

#### *Trésorière*

Mme Arlette DELEPINE

#### *Responsable des publications*

M. Alain DEVANLAY

#### *Membre*

Mme Paulette CAVAILLER

M. Jacques MACÉ

### **Membres du Conseil**

Mme Anne d'ANDURAIN

M. Alain BÉNARD

M. BERNARD GINESTE

M. Jean-Jacques IMMEL

M. Denys KLEIN

Mme Nicole LEMAÎTRE

Mme Yvette TABORIN

### **Membre de droit**

Archives départementales de l'Essonne  
(représentées par Dominique BASSIÈRE)

**Nouveaux membres inscrits en 2015**

- ASS. CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'ESSONNE – 10<sup>bis</sup> rue Olivier  
Beauregard, 91380 CHILLY-MAZARIN
- ASS. L'HISTOIRE... AU FIL DE LA FERTÉ-ALAIS – c/o Monique  
Blachère, 4 rue du Jeu de Paume, 91590 LA FERTE-ALAIS
- ASS. VIDELLES PASSÉ PRÉSENT – c/o H. Champettier, 4 chemin de  
la Tournelle, 91890 VIDELLES
- ASS. ARCHIVES VIVANTES – rue de la Terrasse, 91570 BIÈVRES
- BELAMY Nadine – 58 allée des Érables, 91210 DRAVEIL
- BRACQ Michele – 1 boulevard Angot, 91590 LA FERTÉ-ALAIS
- BRUNEL Ghislain – 14 place de la République, 91210 DRAVEIL
- CHAMPETIER Hubert – 4 chemin de la Tournelle, 91890 VIDELLES
- DELALLÉE Yvette – 22 avenue de la Comtesse, 91190 VILLIERS-LE-  
BÂCLE
- DELACOURT Frédéric – 13 rue Manet, 91480 QUINCY-SOUS-SENART
- DELANNOY Michel – 21 chemin de Tessonnières, 83300 DRAGUIGNAN
- DILL Michel – 3 Résidence Les Champs Fleuris, 91220 BRETIGNY-  
SUR-ESSONNE
- ÉTIENNE Thierry – 1 chemin de la Messe, 91140 VILLEJUST
- GELBARD Maurice – 9 chemin du Clos d'Artois, 91490 ONCY-SUR-  
ÉCOLE
- GUITTET Henri – 18 rue des Sablons, 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON
- LASSERRE Karine – 10 rue de Gérofosse, 91150 ÉTAMPES
- LESCURE Jean – 8 place de la Souche, 91310 MONTLHERY
- MOTTE Bernard – 9 route de Boissy, 91650 SAINT-YON
- PASCAL Bernard – 25 rue des Cailleboudes, 91620 LA VILLE-DU-BOIS
- VERGHAEGHE Virginie – 35 rue Raymond Rozier, 91100 CORBEIL-  
ESSONNES

## **Assemblée générale de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix**

La Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix a tenu son assemblée générale le 6 juin 2015 à Briis-sous-Forges où nous étions reçus par l'association « Les Amis du Vieux Briis ».

Le président, Frédéric GATINEAU, déclare l'assemblée générale ouverte à 10 h.

Il se félicite de voir une assistante aussi nombreuse et fait part des regrets d'une dizaine de membres qui ont prévenu qu'ils ne pourraient pas être présents.

### ***Rapport d'activités***

#### ***Nos sorties***

Les participants à l'assemblée générale du 24 mai 2014 à Ballancourt sur Essonne ont eu la chance d'assister à l'évocation par son fils, Charles de Bourbon-Busset, de Jacques de Bourbon-Busset, (1912-2001), diplomate et écrivain (membre de l'Académie française). Ils ont pu également visiter le château du Saussay (sous la conduite de son propriétaire, Charles de Bourbon-Busset) ainsi que la chapelle Saint-Blaise (dernier vestige de la commanderie templière du Saussay (visite animée par « Ballancourt au fil du temps ») et de la Roche à glissade (visite commentée par Alain Bénard). Cette journée a été suivie par plus de soixante personnes après le déjeuner pris dans un restaurant voisin à Itteville.

La Promenade d'automne a eu lieu le 4 octobre 2014 à Dourdan où nous avons été reçus par « Les Amis du Château et du Musée de Dourdan », association membre de la SHAEH.

Après un accueil au château, nous avons visité l'église Saint-Germain des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> sous la conduite de notre président Frédéric Gatineau puis passant sur la place du marché avec sa halle reconstruite au XIX<sup>e</sup> nous avons visité l'Hôtel-Dieu, en particulier la chapelle et son remarquable retable XVIII<sup>e</sup>. Mme Isabelle Mitton, nous a fait partager sa connaissance de cette institution, aujourd'hui maison de retraite. Suite au déjeuner convivial à l'hostellerie Blanche de Castille, Mme Marianne Chardine nous a mené au château du Parterre, de nos jours mairie de Dourdan, visite suivie d'une conférence de M. Jean Hartweg sur Francisque Sarcey, critique littéraire (1827-1899) natif de la ville. Cette journée aux centres d'intérêts variés s'est achevée par la visite du château-musée sous la conduite de Mme Mitton, conservatrice, qui nous a fait apprécier la richesse de ses collections, reflet du passé chargé d'histoire de la ville.

### ***Nos publications***

Le numéro 83 de notre bulletin, pour l'année 2013, a été distribué en octobre 2014. Ce numéro totalise 240 pages pour un coût de 4 885 euros, hors mise sous pli et affranchissement, soit un coût à la page de 21 €

À ce propos, il faut encore rappeler que ce coût a baissé régulièrement (30 euros en 2005 et 24 € en 2013) et que la maîtrise des frais de publication est indispensable pour faire face à la diminution du montant des subventions accordées par le Conseil général et la DRAC ÎdF, depuis 3 ans (pour 2014, 1 600 euros du CG 91 et 1500 € de la DRAC ; pour 2015, nous n'avons pas encore reçu les habituels courriers accusant réception de nos demandes de subventions).

Après la parution en 2013 de *L'Essonne, berceau de l'aviation*, notre programme de coédition avec L'Université du Temps Libre de l'Essonne comprend encore deux projets en cours d'avancement : *Vin, vignes et vigneron en Essonne* et *De quelques châteaux disparus en Essonne* sur lesquels travaillent deux groupes de recherche composés d'étudiants de l'Université du Temps Libre de l'Essonne avec qui nous avons déjà coédité les tomes XIX et XXII de nos *Mémoires et Documents*.

Le financement de ce programme est assuré pour l'ouvrage sur les vignes et le vin en Essonne, la suite dépend de l'avenir des subventions.

### ***Nos membres***

À la fin de 2014, notre Société comptait 298 membres (Fin 2013, la Société comptait 293 membres) et nous avons enregistré 15 nouveaux membres, 5 décès et 5 démissions ou radiations pour cotisations impayées. En 2013, nous avions enregistré 8 nouveaux et 4 en 2012). À ce jour, en 2015, nous avons déjà enregistré une seule nouvelle adhésion

Soumis au vote, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

## **Rapport financier**

Le bilan 2014, qui est distribué aux participants, se présente comme suit

### **RECETTES**

au 01/01/14	17 200,71
Intérêts Livret A 2010	169,61
Intérêts créditeurs	10,24
Cotisations	5 603,00
Subventions	3 240,00
Ventes	1 232,00
Sorties	3 663,00
	31 118,56

### **DÉPENSES**

Cotisations	95,00
Assurances	104,97
Frais bancaires	186,20
Frais de bureau	412,31
Frais du Site	114,40
Publications	6 102,35
Sorties	3 786,50
	10 801,73

### **RÉSULTAT**

20 316,83

Nos réserves s'élèvent donc à 20 314 €, contre 17 200 à fin 2013, car l'importante subvention de Serge Dassault, en 2013, a fait que la publication d'un tome de *Mémoires et Documents* en 2013 s'est faite sans qu'il nous en coûte.

Soumis au vote le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

### **Élections au Conseil d'administration**

Sur proposition du président Frédéric Gatineau, Madame Arlette DELEPINE et Monsieur Bernard GINESTE sont élus au conseil d'administration de la SHAEH.

### **Questions diverses**

Le **numéro 84** de notre bulletin sera distribué à l'automne 2015. En plus des rubriques habituelles, il comportera plusieurs articles originaux :

– HARTWEG (Jean) : *Francisque SARCEY et l'enseignement*

– CROSNIER (Thomas) et MASSON (Aude) : *Édouard Béliard (Paris, 1832 – Etampes, 1912). Aux origines de l'impressionnisme.*

– THIÉBAUD (François) et MARTIN (Philippe) : *Les seigneurs de Bandeville et Saint-Cyr-sous-Dourdan sous l'Ancien Régime.*

– MACÉ (Jacques) : *L'Essonne napoléonienne.*

– SWAN (Alan) : *L'église de Briis-sous-Forges.*

– GATINEAU (Frédéric) : *Travaux et aménagements dans les églises de l'Essonne au cours du XVIII<sup>e</sup> s. ; 2<sup>ème</sup> partie.*

et un article de synthèse sur l'Art rupestre attribué au paléolithique supérieur en Essonne et Hurepoix, que nous avons demandé à Alain BENARD président du GERSAR.

Le **Site internet** de la SHAEH a changé d'adresse ; celle-ci est maintenant [www.sha-essonne-hurepoix.fr](http://www.sha-essonne-hurepoix.fr).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h30.

Puis, il présente la suite du programme de la journée qui, après l'apéritif et le déjeuner, verra les participants partir à la découverte du vieux Briis qui sera précédée d'une évocation d'Anne Boleyn et de la visite du carré militaire du cimetière (dont les 324 tombes sont, essentiellement, celles de combattants de la Première Guerre Mondiale décédés à l'hôpital, voisin, de Bligny. L'établissement, créé au début du XX<sup>e</sup> siècle et spécialisé dans le soin des maladies pulmonaires, a été transformé en hôpital militaire pendant la guerre. Il a accueilli près de 5 000 soldats victimes de l'ypérite, le fameux gaz moutarde. Une très grande majorité y est décédée, faute de soins concluants. Ce sont les dépouilles qui n'ont pas été réclamées par leurs familles qui forment aujourd'hui l'essentiel du carré militaire, créé en 1921. Le cimetière a été désigné Haut-Lieu du souvenir pour le département de l'Essonne).

### Promenade d'automne

Le 7 novembre 2015, à l'occasion du 550<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Montlhéry, les sociétés historiques de Montlhéry, de Longpont, de l'Essonne et du Hurepoix, et le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne ont organisé, avec l'aide des municipalités de Montlhéry, de Longpont et la participation des Archives départementales un colloque sur le XV<sup>e</sup> siècle en Essonne.

Ce colloque a réuni plus d'une centaine de participants, tous passionnés d'histoire régionale. Le XV<sup>e</sup> siècle en Essonne a été évoqué

---

avec brio, par des historiens locaux et des chercheurs universitaires venus spécialement pour cette occasion et qui nous ont fait revivre cette époque si importante pour l'histoire de France. Des communications sur des sujets aussi divers que l'histoire militaire, la politique, l'architecture, civile ou militaire, la vie des villages, les arts ; sculpture, littérature, sans oublier la musique avec l'interprétation de chansons populaires composées à la suite de cette bataille. Toutes les conférences de ce colloque seront réunies dans un volume des actes du colloque de Montlhéry sur le XV<sup>e</sup> siècle en Essonne.

## Liste des membres au 31/12/2015

- Abbaye. – Abbaye Saint-Louis du Temple – Limon – 91430 Vauhallan
- Association. – Association Des Amis Du Château – Place du Général de Gaulle – 91410 DOURDAN
- Association. – A la découverte du plateau de Palaiseau – c/o Guy PERRAGUIN, 45 chemin de la Hunière – 91120 PALAISEAU
- Association. – AACCEA – c/o Daniel Giganon, 40 avenue du Parc – 78220 Viroflay
- Association. – Amis du Vieux BRIIS c/o JP DEMANEZ – 11 impasse de Verdureau – 91640 BRIIS-SOUS-FORGES
- Association. – Amis Monuments et Sites de Seine-et-Marne – Mairie de Coulommiers – 77120 COULOMMIERS
- Association. – Archives Vivantes – rue de la Terrasse – 91570 BIEVRES
- Association. – Art et histoire du pays de Châtres – 7 rue Victor Hugo – 91290 ARPAJON
- Association. – Ass. Environt/Patrimoine de Wissous – 5 rue du Bas-des-Glaises – 91320 WISSOUS
- Association. – Ass. Valpuseaux Histoire (AVE) – c/o Xavier & Bernadette Christ, 7 rue de la Lieue – 91720 VALPUISEAUX
- Association. – ASS.HIST&PATRIM.St Germain.Corbeil – chez Louis Barthel, 51 avenue Paul Claudel – 91250 SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
- Association. – ASSOCIATION HISTORIQUE DE MARCOUSSIS – 5 rue Alfred Dubois – 91460 MARCOUSSIS
- Association. – Association historique de Verrières-le-Buisson – 21 avenue Carteron – 91370 VERRIERE-LE-BUISSON
- Association. – ASSOCIATION SPORTS et LOISIRS – Mairie – 91470 LES MOLIERES
- Association. – Authon Patrimoine – 2 rue de Malassis – 91410 AUTHON-la-Plaine
- Association. – Balancourt au fil du temps – c/o Mme Turon, 17 b rue de la Station – 91610 BALLANCOURT-sur-ESSONNE
- Association. – BOURAY ET SON HISTOIRE – 55 rue Haute – 91850 BOURAY SUR JUINE

- Association. – Centre généalogique de l'Essonne – 10 bis rue Ollivier  
Beauregard – 91380 CHILLY-MAZARIN
- Association. – CHLOE – c/o Pierre Cathala, 10 rue de Montlhéry –  
91400 ORSAY
- Association. – Corpus étampois – 12 rue des Glycines – 91150 ETAMPES
- Association. – Dannemois se raconte – c/o Ghislaine Paty, 29 rue de la  
Messe – 91490 DANNEMOIS
- Association. – ETAMPES-HISTOIRE – Espace des associations, Avenue  
du Docteur Bourgeois – 91150 ETAMPES
- Association. – Fédération des sociétés historiques – 60 rue des Francs-  
Bourgeois – 75000 PARIS
- Association. – Groupe historique Toussus-le-Noble – 5, rue de Rougerie –  
78117 Toussus-le-Noble
- Association. – Histoire et Patrimoine – 5, rue des Capucines – 91630  
MAROLLES en HUREPOIX
- Association. – Les amis du Patrimoine – 7 rue du Docteur Antoine  
Battesti – 77760 LA CHAPELLE-LA-REINE
- Association. – L'Histoire...au fil de La Ferté-Alais – c/o Monique  
Blachère, 4 rue du Jeu de Paume – 91590 LA FERTE-ALAIS
- Association. – Linas Patrimoine et Traditions – La Source, 54 rue de la  
division Leclerc – 91310 LINAS
- Association. – L'Orme du Bout ass. Hist de Grigny – Hôtel de Ville, BP 13  
– 91351 GRIGNY cedex
- Association. – Maison de banlieue et l'architecture – 41, rue G Anthonioz-  
de Gaulle – 91200 ATHIS-MONS
- Association. – Mémoire Castelgometzienne – c/o Bernard Lian, 42 rue  
Saint-Nicolas – 91940 GOMETZ LE CHATEL
- Association. – Mémoires Vives de Villabé – c/o Roger FORLIVESI,  
5 Chemin de la Croix des 4 chemins – 91100 VILLABE
- Association. – Mennecy et son Histoire – BP 50021, 65, bld Charles de  
Gaulle – 91541 MENNECY
- Association. – MPV/CINEAM C/o Claude BRETEAU – 10 rue de la  
Commanderie – 91100 CORBEIL-ESSONNES
- Association. – Renaissance & Culture de Longjumeau – c/o André Gastecelle  
2 Rés. La Salucéenne, 2 rue Henri Barbusse – 91160 SAULX-LES-  
CHARTREUX
- Association. – Société archéologique d'Eure-et-Loire – Rue Jehan  
Pocquet – 28000 CHARTRES
- Association. – Société d'histoire et d'archéologie – BP 42 – 77482 PROVINS  
CEDEX
- Association. – Société d'histoire locale Draveil/Vigneux – 16 av. du Prési-  
dent Robert LAKOTA – 91270 VIGNEUX
- Association. – Société Dunoise – 2,rue du Cloître Saint-Roch – 28200  
CHATEAUDUN

- Association. – Société hist et archéo de Pontoise du Val d'Oise et du Vexin – 43, rue de la Roche – 95300 PONTOISE
- Association. – Société historique de Longpont – Hôtel de Ville, Place des Combattants – 91310 LONGPONT sur ORGE
- Association. – Société historique de Montlhery – 14 rue de la Plaine – 91310 MONTHLERY
- Association. – Société historique de Palaiseau – c/o Marie-Thérèse BAUMGARTNER, 12 rue Georges Sand – 91120 PALAISEAU
- Association. – Société historique et archéologique – Mairie – 91660 MEREVILLE
- Association. – St-Cyr/Eglise et patrimoine – Mairie – 91410 SAINT-CYR-sous-DOURDAN
- Association. – Sté d'hist et d'art de la Brie et Pays de Meaux – 20, rue du Châge – 77100 MEAUX
- Association. – Sté hist & archéo St Arnould/Yvelines – BP 14 – 78730 St Arnould en Yvelines
- Association. – UTL Essonne – 2 rue du Facteur Cheval – 91025 EVRY
- Association. – Videlles Passé. Présent – c/o H. Champettier, 4 chemin de la Tournelle – 91890 VIDELLES
- Bibliothèque. – Bibliothèque /Médiathèque S de Beauvoir – BP 24 – 91201 ATHIS MONS CEDEX
- Bibliothèque. – Bibliothèque de la Sorbonne – Service des Périodiques, 13, rue de la Sorbonne – 75257 PARIS CEDEX 05
- Bibliothèque. – Bibliothèque François Mauriac – Cour du Donjon – 91706 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
- Bibliothèque. – Bibliothèque Historique de la Ville – 24 rue Pavée – 75004 PARIS
- Bibliothèque. – Bibliothèque MAZARINE – Service des Acquisitions, 23 quai Conti – 75720 PARIS CEDEX 06
- Bibliothèque. – Bibliothèque Médiathèque – 84 rue Féray – 91100 CORBEIL-ESSONNES
- Bibliothèque. – Bibliothèque municipale – Place du Chariot – 91410 DOURDAN
- Bibliothèque. – Bibliothèque publique d'information – Service des Périodiques, 19 rue Beaubourg – 75194 PARIS CEDEX 04
- Bibliothèque. – Bibliothèque Raymond Queneau – Place Aristide Briand – 91470 LIMOURS
- Bibliothèque. – Bibliothèque Université Evry-Val d'Essonne – Dept Sciences humaines & sociales, 2 rue André Lalande – 91025 EVRY cedex
- Institution. – ARCHIVES DEPARTEMENTALES – Domaine départemental – 91730 CHAMARANDE
- Institution. – ARCHIVES DEPARTEMENTALES – CG 77 DAD-SDCP-SIAPP Mme Martinot, 248 av Charles Prieur BP 48 – 77196 DAMMARIE-LES-LYS CEDEX

- Institution. – Archives Départementales – Hôtel du Département – 94054 CRETEIL CEDEX
- Institution. – Archives Départementales – Le pas du lac, 2, avenue de Lunca – 78180 Montigny-le-Bretonneux
- Institution. – Archives Municipales – BP 13 – 91351 GRIGNY Cedex
- Institution. – Archives Municipales – Hôtel de ville – 91100 CORBEIL-ESSONNES
- Institution. – Archives Municipales – BP 43 – 91178 VIRY-CHATILLON Cedex
- Institution. – DRAC Île de France – Service régional de l'archéologie, 47 rue Le Peletier – 75009 PARIS
- Institution. – DRAC Île de France – Sce Information & Documentation, 47 rue Le Peletier – 75009 PARIS
- Institution. – INHA – Sce des périodiques, 2, rue Vivienne – 75002 PARIS
- Institution. – Mairie, Mission histoire locale & Patrimoine – att. Elisabeth de Roland, 19 route de Corbeil – 91350 GRIGNY
- Institution. – Musée d'archéologie nationale – Château – 78105 St Germain en Laye cedex
- Institution. – Musée de L'Île de France – Château – 92330 SCEAUX
- Institution. – Musée de Préhistoire de l'Île de France – Mme Anne-Sophie LECLERC, 48 avenue Etienne Dailly – 77140 NEMOURS
- Institution. – Service archéologiques des Yvelines – Le Pas du Lac, 2, avenue de Lunca – 78180 Montigny-le-Bretonneux
- Institution. – Service départemental d'archéologie – Abbaye de Maubuisson – 95310 SAINT-OUEN l'AUMÔNE
- Institution. – Syndicat d'initiative – Cour de la Mairie – 91430 Vauhalla
- Librairie Aux Amateurs de Livres – 62 avenue de Suffren – 75015 PARIS
- Mairie – Monsieur Le Maire – 91540 ECHARCON
- Mairie – Monsieur Le Maire – 91510 LARDY
- Mairie – Monsieur Le Maire – 91720 MAISSE
- Mairie – Monsieur Le Maire – 91540 ORMOY
- Mairie – Monsieur Le Maire – 91530 SAINT CHERON
- Mairie – Monsieur Le Maire – 91150 LA FORÊT-SAINTE-CROIX
- Mairie – Monsieur Le Maire – 91150 BROUY
- AUBRET Jacques – 3 rue des Ecoles – 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX
- AUTIER Raymonde – 17 rue de Chartres – 91660 MEREVILLE
- BAEZA Antonio – 19 rue des Montatons – 91240 SAINT-MICHEL s/ ORGE
- BALUFIN Christiane – 5, rue Alphonse Daudet – 91680 BRUYERES-le-CHÂTEL
- BANIDE Michel – 35 avenue François Mole – 92150 ANTONY
- BANNERY Jean-Louis – 24 avenue de Bures-cottage – 91440 BURES-SUR-YVETTE

- 
- BATON l'Abbé Jean Maison ND du Mont Carmel – 55, avenue de la République – 91230 MONTGERON
- BATTEREAU Ghislaine – 16 rue des Vignes – 77124 VILLENROY
- BAUDUIN Gilles – Res. Bellevue esc.D, 16 bd Ernest-Girault – 91290 ARPAJON
- BAZANGER Jacques – 109 Grande rue – 91510 JANVILLE-SUR-JUINE
- BAZIN Françoise – 35 place Hackenberger – 91940 GOMETZ-LE-CHATEL
- BELLAMY Nadine – 58 allée des Erables – 91210 DRAVEIL
- BENARD Alain – 59 square Guynemer – 91070 BONDOUFLE
- BERGER Sabine – 28 résidence de la Vallée – 91120 PALAISEAU
- BERHAULT Stephane Aedificio – 7 rue des Lauriers – 91540 MENNECY
- BERHUY Monique – 27 rue de l'Eglise – 91680 BRUYERES-LE-CHATEL
- BERNOLLIN Michèle – 2 chemin des Groues d'Aubin – 91760 ITTEVILLE
- BERTINA Jean-François – 2 rue des Vallées – 91800 BRUNOY
- BESACE Yvon – 213 avenue de Choisy – 75013 PARIS
- BETRY Vincent – 69 rue Widmer – 91100 CORBEIL-ESSONNES
- BIANCHI Serge – 26 allée des deux Cèdres – 91210 DRAVEIL
- BIANCHI Florence – 115 rue Bobillot – 75013 Paris
- BLACHERE Monique – 4 rue du Jeu de Paume – 91590 LA FERTE-ALAIS
- BONAMY Jean-Louis. – 37 rue des Sapins – 91540 MENNECY
- BONNAL Louis – 8 allée des Sapins – 91310 LONGPONT-sur-ORGE
- BONNEVILLE Jean-Pierre – 11 allée La Bruyère, La Croix Saint Jacques – 91410 DOURDAN
- BOSC Claude – 63 avenue des Champins – 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY
- BOUDIGNON Jean – 5 rue Théophile Gautier – 91580 ETRECHY
- BOURGERON Jean-Pierre – 13 rue des Palis – 45110 CHÂTEAUNEUF sur -LOIRE
- BRACQ Michèle – 1 bld Angot – 91590 La Ferté-Alais
- BRIGAT Arlette – 42 square Anatole France – 91250 SAINT GERMAIN LES CORBEIL
- BROSSUT Christian – 38 boulevard Alsace-Lorraine – 91170 VIRY-CHATILLON
- BRUCHON Micheline – 8 rue du Centre – 91630 MAROLLES EN HUREPOIX
- BRULAIS Nicole – 201 rue Bonaparte – 91000 EVRY
- BRUNEL Ghislain – 14 place de la République – 91210 DRAVEIL
- BUISSON Jeannie & Etienne – 17 rue Nungesser et Coli – 91170 VIRY-CHATILLON

- CADOT Marguerite-Marie – Le Clos Saint Jean, 8 rue des Chevaliers de Saint Jean – 91100 CORBEIL-ESSONNES
- CANTRYN Dominique – 4 allée des Coquelicots – 78120 RAMBOUILLET
- CARACOSTEA-BALAN Daniel – 4 square Rapp – 75007 PARIS
- CARRIAT Alain – 173 Voie de Compiègne, Résidence Erable 2 – 91170 VIRY CHATILLON
- CASSIN Françoise – 7 Les Quinconces – 91190 GIF SUR YVETTE
- CATILLON Jacques Le Cercle des Aînés – 14 cours Général de Gaulle – 91360 EPINAY SUR ORGE
- CAUCHOIX Jean-Jacques – Ferme des Noues – 91810 VERT LE GRAND
- CAUSSANEL Edmée Maison de retraite – 10 boulevard de Gaulle – 91660 MEREVILLE
- CAVAILLER Paulette – 10 bld Aristide Briand – 91450 SOISY s/ SEINE
- CHALON Christian – 67 avenue de la République – 91230 MONTGERON
- CHAMPETIER Hubert – 4 chemin de la Tournelle – 91890 VIDELLES
- CHANCELIER Michel – 32 rue de la Garenne – 91230 MONTGERON
- CHARDINE Marianne – 16 rue Héroux – 91410 DOURDAN
- CHARRIERE André – 43 avenue des Fauvettes – 91600 SAVIGNY s/ ORGE
- COLONNA-CECCALDI Michel – 70 chemin des Vaux Mourants – 91370 VERRIERES LE BUISSON
- COUTY Jean – 15 Le Clos des Silènes – 85460 LA FAUTE SUR MER
- CROSNIER Guy – 14 Grande rue – 91150 LA FORÊT SAINTE CROIX
- DAGRON l' Abbé Bernard – 35 rue Pierre et Marie Curie – 95830 CORMEILLES-EN-VEXIN
- d'ANDURAIN Anne – 1 place de l'Eglise – 91510 LARDY
- DASSAULT Serge – 9 rond point des Champs Elysées Marcel Dassault – 75008 Paris4
- DAVOINE René – Les Quatre Saisons, 4,rue des Petits Champs – 91700 FLEURY-MEROGIS
- de CHARNACE Nelly – 1 place Liedekerke-Beaufort – 91250 TIGERY
- de LEUDEVILLE Philippe – 21 rue Spontini – 75116 PARIS
- de LISI Michel – 29 rue de Chateaufort – 91400 Orsay
- de VILMORIN Sosthène – 2 rue d'Estienne d'Orves – 91370 VERRIERES-LE-BUISSON
- DEGOMMIER François – 52 av Camus – 44000 NANTES
- DELACOURT Frédéric – 13 rue Manet – 91480 QUINCY-sous-SENART
- DELAHAYE Gilbert – 15 rue Pasteur – 77830 ECHOUBOULAINS
- DELALLEE Yveline – 22 avenue de la Comtesse – 91190 VILLIERS-LE-BÂCLE
- DELANNOY Michel – 24 ch. des Teissonnières – 83300 DRAGUIGNAN
- DELAUNAY Jean-Marc – 54 rue Cantagrel – 75013 PARIS
- DELEPINE Jean-Claude – 14 rue de Belfort – 91130 RIS-ORANGIS
- DELEPINE Arlette – 10 rue de Belfort – 91130 RIS-ORANGIS

DELEPINE Michele – 8 rue de Belfort – 91130 RIS ORANGIS  
des GARETS Philippe – 5 Chemin de la Poste – 91630 MAROLLES-  
EN-HUREPOIX  
DEVANLAY Alain – 24 Grande rue – 91150 LA FORET-SAINTE-  
CROIX  
DILL Michel – 3 résid. Les Champs Fleuris – 91220 BRETIGNY sur ORGE  
DOBLER Jean-Pierre – 10 Grand rue – 91870 BOISSY LE SEC  
DOUCHIN Jocelyne – Ecole la Fontaine, Rue J.-E. Guettard – 91150  
ETAMPES  
DRONIOU Daniel Mémoire de Lozère – 3 rue Sully Prudhomme –  
91120 PALAISEAU  
DUCHENE Sylvain – 25 rue de la République – 91150 ETAMPES  
DUCLOS Maître – 7 rue Dauvilliers – 91290 ARPAJON  
DUMEIGE Claudine – 19 rue de Mandres – 91800 BRUNOY  
DUPLAN Émile – 3 rue Jean de la Fontaine – 91450 SOISY-SUR-SEINE  
DUPUIS Claude – 45 rue Buffon – 75005 PARIS  
DURAND Jean-Pierre – 6, rue du Cloître Notre Dame – 91150 ETAMPES  
DUVERNAY Thérésia Conseil général de l'Essonne – Sce du Patrimoine  
Culturel, bld de France – 91012 EVRY cedex  
ETIENNE Thierry – 1 chemin de la Messe – 91140 VILLEJUST  
FILIPPINI Jean-Pierre – 19, rue Decamps – 75016 PARIS  
FORT Annick – 108 rue du Marais – 91210 DRAVEIL  
FORTIN François – 79 avenue Pierre Mendès-France – 45800 SAINT-  
JEAN de BRAYE  
FRANCOIS Gérard – 1 bis rue du général Koenig – 94480 ABLON-  
SUR-SEINE  
FRANCOIS Guy – La Boiscellerie, 14 bis avenue Carnot – 91590 CERNY  
FRITZ Jean-Michel – 25 rue du Docteur Vignes – 91100 CORBEIL-  
ESSONNES  
GARCIN Edouard – 11 allée du Mazelin – 91590 BAULNE  
GARNIER Pierre – 14 rue de la Plaine – 91310 MONTLHERY  
GATINEAU Père Frédéric – 12 rue de Paris – 91310 LONGPONT-s/-  
ORGE  
GAUCHET Jacques – 19 rue des Ombrages – 91800 BRUNOY  
GAUTIER Jean – 30 rue du Réveillon – 91800 BRUNOY  
GELBARD Maurice – 9 chemin du clos d'Artois – 91490 ONCY sur  
ECOLE  
GELIS Jacki – 5 grande rue – 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY  
GENET Pascal – 21 rue de l'Egalité – 91590 CERNY  
GENOT Gérard – 391 route de Saubusse – 40290 HABAS  
GERARD Pierre – 39 rue des Marchais – 91160 BOUTIGNY-s/-  
ESSONNE  
GERMAIN Christiane – 44 rue Cluseret – 92150 SURESNES  
GIEBEL Jean-Jacques – 7 rue Auguste Guyard – 91860 EPINAY-SOUS-  
SENART

- GIRON François – 24 boulevard Saint-Jacques – 75014 PARIS  
GIVAJA Jeanette – 7 chemin de la Butte Pierreuse – 91470 LES  
MOLIERES  
GOUGEON Fernand – 17 avenue des Rosiers – 91800 BRUNOY  
GREICHGAUER Alain – 7 chemin des Vignes – 91150 LA FORET-  
SAINTE-CROIX  
GRESILLON Sylvianne – 60 rue de Damiette – 91190 GIF-SUR-YVETTE  
GROSTABUSSIAT Jean-Jacques – 1 rue de l'Eclosé – 91720  
COURDIMANCHE-SUR-ESSONNES  
GUICHARDET Jeannine – 7, rue du Clos de la Sorbonne – 91510 LARDY  
GUILLEMARD Roger – 57 rue Royale – 94470 BOISSY-SAINT-LEGER  
GUITTET Henri – 18 rue des Sablons – 91790 BOISSY SOUS SAINT-  
YON  
HAILLARD Didier – 2 avenue Bolviller – 91800 BRUNOY  
HARDY Gérard – 7 place des Gobelins – 91580 VILLENEUVE-SUR-  
AUVERS  
HEBERT-ROUX Françoise – 9 allées des Mérites – 91150 ETAMPES  
HERBERT Pascal – 49 rue du Port aux Dames – 91210 DRAVEIL  
HOFFMANN Daniel – 8 square Joachim du Bellay – 91250 SAINT-  
GERMAIN-lès-CORBEIL  
IMMEL Jean-Jacques – 527 rue des Sources – 91530 SERMAISE  
IZARD Françoise – 50 avenue des Ormes – 91210 DRAVEIL  
JACQUET Annie – 70 rue du Couvent – 91470 LIMOURS  
JAN Claudine – 5 rue Dieu – 91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE  
JARDIN Marc – 5 impasse des Champs-Talloup – 91450 SOISY-SUR-  
SEINE  
JOUIS Claude Résidence PERRISSIN (studio n° 70) – 24-26, rue de la  
Liberté – 91700 Ste GENEVIEVE des BOIS  
JOUSSET François – 143 rue de la République – 91150 ETAMPES  
KLEIN Denys – 79 rue de Paris – 91400 ORSAY  
LACUEILLE Jean-Claude – 20 rue du Pont-Cagé – 91790 BOISSY-  
SOUS- SAINT-YON  
LAGARDE Jacqueline – L'Ecoute s'il pleut, 11 route de Guillerville –  
91910 SAINT-SULPICE DE FAVIERES  
LAHAYE Patrick – 2 sente du Prieuré – 91150 ETAMPES  
LARIVIERE Didier – 7 route de Versailles – 91800 COUCOURONNES  
LASCAUX Jeanne-Marie – 37 avenue d'Alfortville – 94600 CHOISY-  
LE-ROI  
LASERSON François – 6 Ferme du Roussay – 91580 ETRECHY  
LASSERRE Karine – 10 rue de Gérofosse – 91150 ETAMPES  
LE BOULCH Jeanine – 26 avenue des Cosmonautes – 91120 PALAISEAU  
LE ROUX/CROSNIER Laureline – 15 place du Plessis Saucourt –  
91250 TIGERY  
LEBOFF Michel – 12 allée des Jasmins – 91350 GRIGNY  
LECLERC Guy – 15 rue de la Ferme – 91710 VERT-LE-PETIT

- LECOANET Didier – 37 chemin des Jardins – 91250 SAINTRY-SUR-SEINE
- LEMAITRE Nicole – 7 rue Beccaria – 75012 PARIS
- LEROY Monique – 5 rue Rigaud – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
- LESAGE Eric – 25 rue Groperrin – 93700 DRANCY
- LESCURE Jean – 8 place de la Souche – 91310 MONTLHERY
- LETESSIER Geneviève – 68 rue de Paris – 91310 LONGPONT SUR ORGE
- LIENASSON Jean-Pierre – 3 place de l'Eglise – 91410 SANT-ESCOBILLE
- LONGUET Jacques – 5 rue des Grands Champs – 91000 EVRY
- MACE Jacques – Orée de Sénart, Bât Ingres – 91210 DRAVEIL
- MADELENAT Antoine RL & Associés architectes – 153 rue du Château – 75014 Paris
- MALASSE Claude – 2 rue Pierre et Marie Curie – 91400 ORSAY
- MARCHIVE Christian – 14 rue Morin – 91330 YERRES
- MARCILLE Jean-Pierre. – 50 boulevard Saint Jacques – 75014 PARIS
- MARCILLE Nicole – 26 ter rue Charles de Gaulle, c – 91070 BONDOUFLE
- MARIOLLE Michel – 10 ter route de Chauffour – 91580 ETRECHY
- MARTIN Michel – 7 chemin de la Charbonnière – 91660 MEREVILLE
- MARTIN Hervé – 1 rue de l'Yvette – 91120 PALAISEAU
- MEDRALA-CERVO Karine Conseil départemental – D/CULT patrimoine culturel, Boulevard de France – 91102 EVRY cedex
- MENARD Georges – 1 rue du Pontcagé – 91790 BOISSY SOUS SAINT YON
- MERMINOD l'Abbé Jean – 23 rue Henri Barbusse – 91170 VIRY CHATILLON
- METIVIER Bernard – 2 rue du Pont Doré – 91150 ETAMPES
- MEUNIER F. – 10 allée de la Mare à Jacquin – 91210 DRAVEIL
- MOREAU Gérard – 37 parc d'Ardenay – 91120 PALAISEAU
- MORIN-BLATRIZ Eliane – 11 rue du château d'eau – 91630 MAROLLES EN HUREPOIX
- MOTTE Bernard – 9 route de Boissy – 91650 SAINT-YON
- MOULON Marcel – 43 rue des trois Chênes – 91800 BRUNOY
- NANTY Bernard & Annick – 11 rue Jean Jaurès – 91310 LEUVILLE SUR ORGE
- NAVE Odile – 6 rue Claude Monet – 91000 EVRY
- NION Nicolle – 60 rue Jean Jaurès – 91700 VILLIERS SUR ORGE
- NIQUET Gérard – 70 rue du Quésu – 91150 BRIERES LES SCELLES
- NOEL Francine – 2 allée des Peupliers – 91300 MASSY
- OLIVE Monique Ethnologie préhistorique/UMR 7041 – Maison Archéologie et Ethnologie, 21 allée de l'Université – 93023 Nanterre
- OULMONT Philippe – 3 avenue Francis Bergeron – 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
- PAMPIN Jean-Pierre – 4 bis Porte de Bouray – 91760 ITTEVILLE

- PASCAL Bernard – 25 rue des Cailleboudes – 91620 LA VILLE DU BOIS  
PATER Alain – Domaine de Morionville, Haras de Florival – 91680  
BRUYERES LE CHATEL  
PAYEN Françoise. – 5 Villa du Pré – 91860 EPINAY SOUS SENART  
PERDEREAU Simone – 6 hameau de la Pirogue – 91650 BREUILLET  
PERROT Pierre – 27 rue Danielle Casanova – 91220 BRETIGNY SUR  
ORGE  
PETIT Denis – 17 rue Saint Merry – 91310 LINAS  
PEYRAFITTE Jacques – 15 rue des Grands Champs – 91700 VILLIERS  
SUR ORGE  
PEYRAT André – 113 route de Lisses – 91100 CORBEIL-ESSONNES  
PEZOT Jacques – 46 bis rue de Gometz – 91470 LES MOLIERES  
PICHARD Jacqueline – 26 rue de Chartres, Bât B – 91400 ORSAY  
PIERRE Jean – 13 rue des Bouvreuils – 91540 MENNECY  
PILLIAS Michel – 21 rue des Archers – 91310 MONTLHERY  
POCHON Josiane – 47 avenue Verdier, Bt D – 92120 MONTROUGE  
POIRIER Christian – 5 avenue Marie Champmeslé – 78600 MAISONS  
LAFFITTE  
POITVIN Françoise – 54 rue de la Fontaine – 91540 MENNECY  
POULTON Denise Résidence Les Cèdres – 3 rue des Fours à chaux –  
91100 CORBEIL-ESSONNES  
PROTIN Charlette – 13 villa Curial – 75019 PARIS  
PROUX Nathalie – 11 rue Casimir Gouny – 91620 LA VILLE du BOIS  
RAFROIDI David – 36 rue Yves Borges – 95300 ENNERY  
RAMEAU Julien – 37, route d' Artondu, Lendreville – 91150 ORMOY-  
la-RIVIERE  
RENAULT Jean-Paul – 15 rue d'Alembert – 91700 SAINTE  
GENEVIEVE DES BOIS  
RIMBOUD Michel – 11 domaine des Aigles – 60270 GOUVIEUX  
ROBBINS Peter-C – 5 rue du Clos Saint Martin – 91150 ETAMPES  
ROBIN Bernard. – 31 clos des Merisiers – 91360 VILLEMOISSON  
SUR ORGE  
ROUILLON Jean-Louis – 9 route de Dourdan – 91650 BREUILLET  
ROUX Claude – 1 Place du Martroy – 91580 AUVERS-SAINTE-GEORGES  
SALVON Philippe – 28 rue de la Commanderie – 91100 CORBEIL-  
ESSONNES  
SCHIRATTI Monique. – 13 rue des Sources – 77310 PRINCY  
SELLIER Laurent – 4 rue Montessuy – 91620 JUVISY sur ORGE  
SENEE Alain – 18 rue Jean Moulin – 91330 YERRES  
SIMON Dominique – 12 rue Pierre Brossolette – 91360 EPINAY-SUR-  
ORGE  
SOUMAGNE Michel – 15 rue Adolphe Adam – 91160 LONGJUMEAU  
STAES Jacques Les chemins d'Arcadie – 21 bld du recteur Jean Sarrail –  
64000 Pau

SWAN Alan – 15 rue Simon de Monfor – 91640 BRIIS-SOUS-FORGES  
TABORIN Yvette – 9 rue Casimir Périer – 75007 PARIS  
TESSIER Gisèle – 16 rue de la Gratelle – 91290 ARPAJON  
THIBIERGE Marie.-Madeleine – c/o Jérôme Thibierge, 30 avenue de  
Gascogne – 91220 BRETIGNY \_SUR-ORGE  
THIEBAUD François – 17 rue de l'Eglise – 91410 SAINT-CYR-SOUS-  
DOURDAN  
THIERRY Hélène – 31 rue de la Pêcherie – 91170 VIRY-CHATILLON  
TIJOU Olivier – 18 rue Paul Doumer – 91150 ETAMPES  
TOMASINI Françoise – 1 rue du Bas Cot – 91590 La Ferté-Alais  
TURCAT Alain – 9 rue de la Liberté – 10190 PÂLIS  
TURCO Marc – 4 rue de la Gloriette, Hameau de Malassis – 91470  
FORGES lès BAINS  
VAISSEYRE Françoise – 22 rue Champlouis – 91100 CORBEIL-  
ESSONNES  
VALOIS Laurent – 5 rue du 6 septembre 1914 – 89100 SENS  
VAUTRIN Michel – 15 rue de La Ferté-Alais – 77930 St-GERMAIN-  
SUR-ECOLE  
VERGHAEGHE Virginie – 35 rue Raymond Rozier – 91100 CORBEIL-  
ESSONNES  
VIDEAU Michel – 1, rue Dom Fleureau – 91150 ETAMPES  
VIVAUX Michel – 2 rue de la Croix-Boissée – 91510 LARDY  
WITTMER Pierre – 41 rue de Verneuil – 75007 PARIS

# **Le bailliage d'Étampes se prépare à la troisième guerre de religion**

(la chevauchée du bailli d'Étampes, Nicolas Petau,  
en septembre 1568)

Anne-Marie FIRON et Bernard GINESTE<sup>1</sup>

*jean-luc.firon@orange.fr*

*corpusetampoix@yahoo.fr*

Le présent document est de la plus grande valeur pour l'histoire du Sud-Essonne, puisqu'il nous montre le bailli d'Étampes parcourant une grande partie de sa circonscription au commencement de la troisième guerre de religion, pour vérifier qui, parmi les huguenots du pays d'Étampes, a pris les armes contre le roi, et pour prendre toutes les mesures appropriées contre ce genre de rebelles.

Parti d'Étampes, Nicolas Petau visite successivement Le Plessis-Saint-Benoist, Authon-la-Plaine, Hérouville, Authon à nouveau, Sainville, le Petit Sainville, Maisons-en-Beauce, Denonville, Châtenay, Pussay, Estouches, Rouvres-Saint-Jean, la Briche, Villeconin, puis Vaucelas. Partout il enquête et sévit autant que faire se peut.

Le procès-verbal de cette chevauchée donne un tableau pittoresque d'une grande partie du bailliage d'Étampes (qui s'avancait un peu dans l'actuel département d'Eure-et-Loir). Ce document n'était pas à ce jour totalement inconnu, puisqu'il a été signalé dès 1899 par Charles Forteau, qui en a aussi donné un bref extrait concernant le village de Pussay, à une époque où il était encore conservé « aux archives du greffe du tribunal d'Étampes »<sup>2</sup>. On le trouve ensuite mentionné dans un échange de courriers, pendant l'été 1970, entre Henry Delafosse, directeur des archives des Yvelines, anciennement de Seine-et-Oise,

---

1. Le texte a été déchiffré et saisi par Anne-Marie Firon, puis révisé sur l'original, introduit et annoté par Bernard Gineste.

2. *Annales du Gâtinais* 17 (1899), pp. 264-265.

et Paulette Cavailler, alors directrice des jeunes archives départementales de l'Essonne<sup>3</sup>. Dès ce moment on se proposait de le publier dans le présent bulletin, mais ce projet ne paraît pas avoir eu de suite jusqu'à aujourd'hui.

Enfin Michel Martin en a fait un usage sommaire mais intelligent en 2011<sup>4</sup>.

On en donne donc ici la première édition intégrale, y compris les quelques gloses<sup>5</sup> que notre manuscrit présente en marge et qui lui ont été ajoutées très peu de temps après sa première rédaction. Nous respectons autant que possible son orthographe originale<sup>6</sup>. Nous nous efforçons de réduire les notes au minimum. Nous espérons éditer dans ce bulletin d'autres documents inédits de la même époque, qui permettront à terme d'avoir une vue d'ensemble plus claire de cette période très mouvementée et encore mal renseignée de l'histoire locale.

## Mission du bailli

*L'an mil cinq cens soixante huict le jeudy vingt troysiesme jour de septembre, nous, Nicolas Petau, docteur ès droictz, conseiller du roy nostre sire<sup>7</sup>, bailli et gouverneur d'Estampes pour le dict seigneur, commissaire en ceste partie, acompagnez de Michel Brosset, escuyer, seigneur d'Anjanville<sup>8</sup>, prevost des mareschaux au dict Estampes<sup>9</sup>, maistre Jacques de Villette son lieutenant, maistre Michel Moynet nostre greffier, maistre Simphorian Baron greffier du dict prevost des mareschaux, Abraham Privé, André Touchet et aultres archers, sommes partiz de la ville d'Estampes et avons, le*

3. Des photocopies de ces courriers de 1970 ont été jointes au procès-verbal de 1568, sous la cote B/1638.

4. *Le Pays d'Étampes. Tome 2, Étampes, Étampes-Histoire*, 2011, pp. 48-49 et surtout pp. 269-270, où on trouve quelques éléments de synthèse qui n'ont pas à être répétés ici.

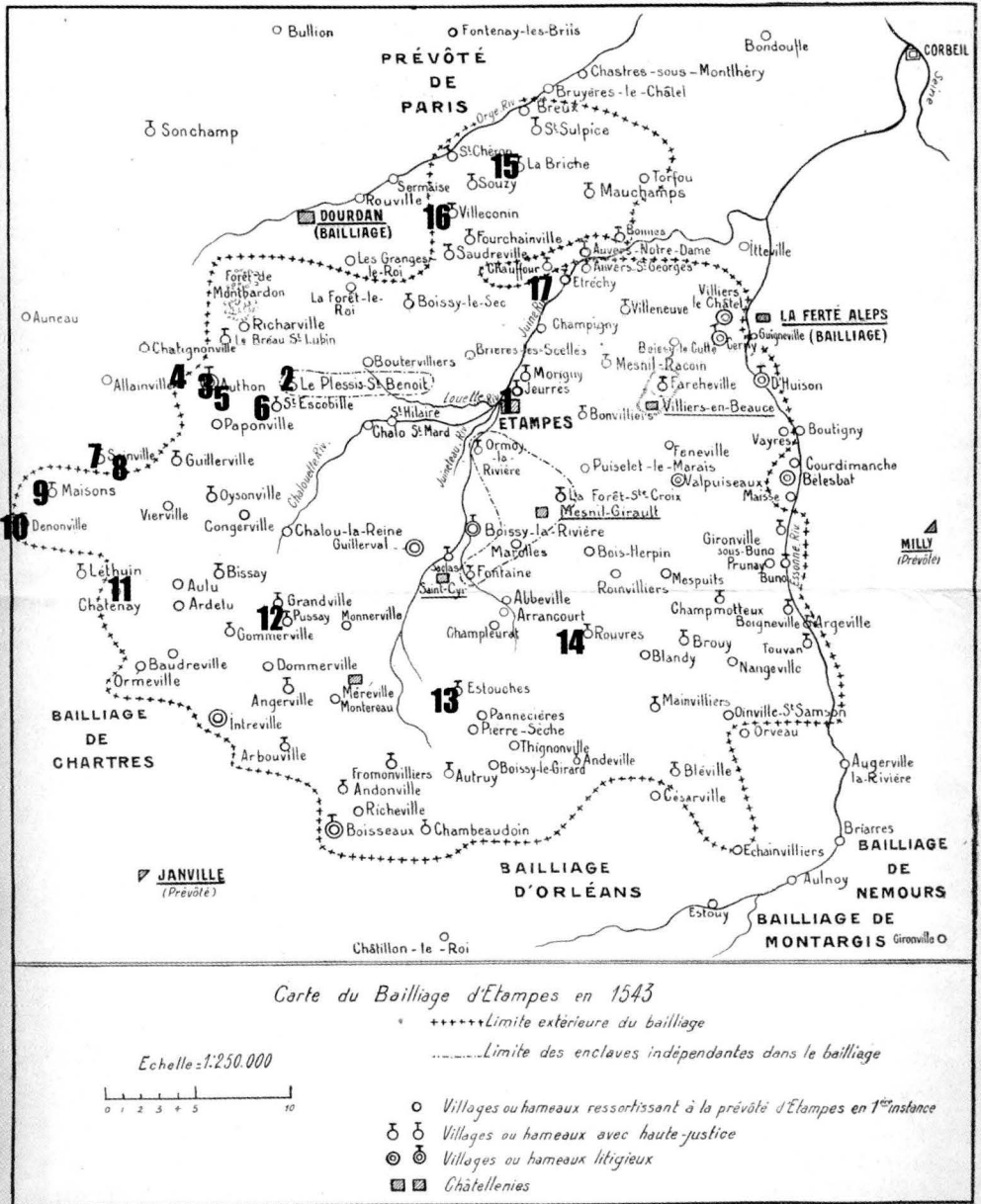
5. Ces notes marginales mettent à jour ce qui restait en suspens lors de la première rédaction ; elles ne paraissent dater que des jours qui suivent.

6. Ainsi, nous gardons les finales en *-ez* et *-iz* pour « -és » et « -is », ainsi que *ne* pour « ni », etc. Nous portons seulement selon l'usage actuel, pour la commodité de la lecture, la casse et la ponctuation actuelles, les cédilles, les distinctions en *i* et *j*, entre *u* et *v*, les accents discriminants sur les syllabes finales (*â*, *-é*, *-ée*, *-ées*, *-és*), et les apostrophes (*n'y* et *l'a* pour *ny* et *la*, etc.) ; mais nous n'avons pas cru devoir conserver dans le texte les pures et simples fautes d'orthographe dues à la rapidité du copiste, que nous signalons seulement en bas de page.

7. Il s'agit de Charles IX.

8. Et non *Aujenville* comme lit par erreur Forteau. Il s'agit d'Engenville, aujourd'hui commune du Loiret.

9. Premier à exercer cette charge, dont Fleureau donne l'acte de création en date du 30 novembre 1563, FLEUREAU (Dom Basile), *Antiquitez de la ville et du duché d'Estampes*, Paris, Coignard, 1683, pp. 71-72.



Sur cette carte reconstituée du bailliage d'Étampes vers 1543, empruntée à Paul Dupieux (1931), nous avons numéroté les étapes successives de la chevauchée de Nicolas Petau en septembre 1568.

*dict jour et aultres ensuivans, vacqué et procedd à faire nostre chevauchée<sup>10</sup> par les villages, bourgs et bourgades de nostre bailliage et aultres ressortz et enclaves<sup>11</sup> d'icelluy, pour nous enquerir, suivant le commandement et commission à nous envoyé par monsieur d'Antragues<sup>12</sup>, gouverneur et lieutenant general pour le roy ès villes et bailliages<sup>13</sup> d'Orléans, Chartres, Estampes et aultres lieux, en dacte du quatorzeiesme des presens moys et an, de ceulx qui portent les armes et se sont eslevez en armes descouvertes contre la majesté du dict seigneur roy ; et aussy pour commettre sur les lieux les seigneurs, juges et aultres personnes capables trouvez sur iceulx pour faire la description et monstre des personnes catholicques cappables de porter armes pour le service du roy pour y tenir prestz de partir au premier mandement de mon dict sieur d'Antragues.*

## Le Plessis-Saint-Benoist

*Premierement, au village du Plessis Saint Benoist, après que avons esté certiffiez que le seigneur cardinal Chastillon<sup>15</sup>, l'un des principaulx chefz de la religion pretendue refformée<sup>16</sup>, est l'un de ceulx qui se sont eslevez contre la majesté du dict seigneur roy, avons saisi et empesché, en la grange des champartz<sup>17</sup> du dict Plessis appartenant au dict seigneur comme abbé de Saint Benoist sur Loire, les grains estans en la dicte grange, estimez par Pierre Sainzard et Nicollas Delafosse de sept à huict muydz de bled, mesure d'Estampes, deux muydz de mestail<sup>18</sup>, huict muydz d'avoyne et huict septiers de meslace<sup>19</sup>, le tout mesure d'Estampes.*

*Et, après inquisition par nous faicte au dict village, avons este informez que le dict sieur Cardinal n'i a aultre biens ne<sup>20</sup> revenu, sinon les boys et les censives et justice.*

Glose : Le bailly d'Orleans a tout baillé à ferme ce<sup>14</sup> qui deppend de l'abbaye Saint Benoist.

10. Le texte porte : *chevauché*.

11. Il s'agit surtout de la châtellenie autonome du Plessis-Saint-Benoist, qui était enclavée dans le baillage d'Étampes, mais relevait de celui d'Orléans.

12. *Monsieur d'Antragues* (et plus loin : *d'Antraigues*) : François de Balzac d'Entraigues (v. 1541-1613), conseiller du roi en ses conseils.

13. Le texte porte « bailliage » au singulier.

14. Le texte porte « se ».

15. Odet de Coligny (1517-1571), dit le cardinal de Châtillon, abbé commendataire de Saint Benoît-sur-Loire.

16. Dénomination alors officielle de ce que nous appelons le protestantisme.

17. Le *champart* est un impôt seigneurial en nature proportionnel à la récolte (de 1/10<sup>e</sup> à 1/16<sup>e</sup>), prélevé sur la récolte après la dime.

18. *Mestail* (plus loin au pluriel, *mestaulx*), ou « méteil », mélange de grains de froment et de seigle, cultivés et récoltés ensemble.

19. *Meslace*. Mélasse ? Nous n'avons pas d'explication pour ce terme, qui ne peut en ce lieu et à cette date désigner, ni le résidu de la canne à sucre, ni celui de la betterave.

20. Ne : « ni ».

*Ausquelz grains et censives, pour ce que n'avons trouvez aucuns laboureurs ne aultres personnes solvables, avons commis pour commissaire Anthoine Dallonville, escuyer, à ce present, qui en a accepté la charge, tant pour les dictz bledz que censives du Plessis et Aulton, et promis en rendre compte. Et luy avons enjoinct de les tenir en bonne et seure garde, et faict deffences à tous en general de l'empescher. Et en signe de la dicte avons mis les panonceaulx et armes du roy contre la porte de la dicte grange.*

*Et, pour le regard des personnes cappables à porter armes, nous a le dict Dallonville dict que, depuis deux moys<sup>21</sup>, la pluspar des dictz habitans sont deceddez, et les aultres sont mallades, et ceulx qui pouvoient estre cappables à porter armes sont allez à la guerre, tellement que à present ne s'en pourront trouver<sup>22</sup> aucun cappables à porter armes, pour ce que ce<sup>23</sup> sont gens vieulx. Au moyen de quoy n'avons su faire aucune description et monstre. Et quand au dict seigneur Dallonville, nous a dict que de sa part il se deliberoit servir le roy et mettroit peyne de se mettre en meilleur equipage qu'il pourroit.*

*Au dict village, avons este informez que ung nomme Robert Huisson laboureur, demourant au dict lieu est de la dicte religion pretendue refformée et porte les armes contre la majesté du roy. Au moyen de quoy nous sommes transportés à sa maison, où n'avons trouvé aucuns meubles. Et nous ont ses voisins déclaré que, auparavant son partement<sup>24</sup>, qui est deux moys ou environ, il vendit tous ses dictz meubles, et ne savent à qui. Au moyen de quoy n'avons peu faire aucune saisie desdictz biens.*

## **Authon-la-Plaine**

*Au village d'Authon, après l'information faicte sur le lieu, par laquelle nous est apparu que maistre Pierre Pasquier, lieutenant du bailliy du dict Authon est l'un de ceulx qui portent les dictes armes, et est party y a ung moys, nous sommes transportez en l'hostel du dict Pasquier, où avons trouvé Marie Prinoys, sa femme, qui n'est de la religion. Laquelle, après le serment presté, nous a dict qu'elle<sup>25</sup> croit mieulx que aultrement<sup>26</sup> que le dict Pasquier son mari soit au camp de monsieur le prince de Condé<sup>27</sup>, et que, auparavant*

---

21. Le mot « moys » a été omis par le copiste.

22. Le texte porte : *trouvé*.

23. Le texte porte : *se*.

24. *Partement* : « départ ».

25. Le texte porte : *quel*.

26. *Mieulx que autrement* : la locution « mieux qu'autrement » est en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle et semble signifier ce que nous exprimons par « sans doute », c'est-à-dire : « probablement ».

27. Il s'agit sans doute de Louis I<sup>er</sup> de Bourbon-Condé, qui vient d'être assassiné lors de la bataille de Jarnac (13 mars 1569), plutôt que de son fils Henri I<sup>er</sup> qui n'a alors que 17 ans.

*que de partir, vendit tous ses meubles et feist battre tout son bled en gerbe tout si tost qu'il fut en la grange à l'issue de l'aoust. Et a oy<sup>28</sup> dire qu'il a este thué. Et l'a son dict mary toute destainte<sup>29</sup>, et ce qu'ilz avoient est de son costé, et avoit le dict Pasquier, de<sup>30</sup> son chef, peu de biens. Auquel hostel n'avons trouvé aulcuns meubles, sinon des gerbes que la dicte femme faisoit rebattre. Et avons este certiffiez que les dictes gerbes ne peuvent rendre plus de troys septiers de grains qui est du bien de la dicte femme, qui est pour nourryr<sup>31</sup> troys petitz enfans qu'i luy a laissez. Au moyen de quoy n'avons peu faire aucune saisie.*

### **Hérouville (hameau d'Authon-la-Plaine)**

*Avons aussy este informez au dict lieu que le sieur d'Ezouville<sup>32</sup>, nommé Desmazis, est l'un de ceulx qui s'est eslevé en armes contre la majesté du roy. Au moyen de quoy nous sommes transportez au dict lieu d'Ezouville. Avons seulement trouve une femme qui s'est nommée Françoysse Godard, veuve de feu François Lefebvre, qui a dit estre chambriere du dict seigneur, qui nous a dit ne l'avoir veu depuis l'aoust. Et en la grange d'icelluy lieu avons arresté et saisi deux espaces<sup>33</sup> de bled en gerbes, tant froment, mestaulx que seigles, et partie en avoine. Lesquelz grains ont este estimez par Jehan Adam, Robert Bethier, Jehan Fugiere, et aultres personnes par nous menez pour cest effet, à seize muydz de bled, mesure d'Etampes, demy muy de seigle, et sept muydz d'avoyné à la dicte mesure. És chambres du dict hostel, avons trouvé et saisi deux lictz garniz de coiste<sup>34</sup>, coissins<sup>35</sup> sans couvertures, ung chaslict<sup>36</sup>, cinq chaises, environ dix boisseaulx de navette<sup>37</sup>, et en la cour ung charty<sup>38</sup>. Et n'avons trouvé aultres meubles, ni sur le lieu trouvé aucune personne pour y establir commissaire.*

28. Oy (le texte porte ; oyt) : « oui », « entendu ».

29. *Destainte* : « déteinte », c'est-à-dire : « fanée, ruinée ».

30. Le copiste a sauté le mot *de*, que nous restituons, d'après les locutions alors usuelles « du chef de son père » ou « son (propre) chef », par opposition à : « du chef de sa femme ».

31. Le texte porte : *nourry*.

32. Hérouville.

33. *Espaces* : « emplacements », donc, ici, « tas, stocks ».

34. *Coiste* : couette.

35. *Coissins* (le texte porte : *coisins*) : « coussins ».

36. *Chaslict* : « châlît », c'est-à-dire « sommier ».

37. Soit environ 127 litres de choux-navets (la pomme de terre ne se diffuse qu'après 1640).

38. *Charty* (ou *chartis*, ou *chartil* selon Littré) : « corps d'une charrette ».

## **Authon-la-Plaine (bis)**

*Sommes rethirés au dict village d'Aulton où pareillement n'avons peu trouver aulcun commissaire et avons signifié à Jehan Chantaloue laboureur y demourant, en parlant à sa femme, que le y establissons, et a luy faict donner assignation au samedy ensuivant par devant nous en la ville d'Étampes pour accepter la charge.*

*Et, pour le regard des hommes capables à porter armes, n'avons trouvé aulcun officier sur le dict lieu, ou homme capable pour en bailler la charge d'en faire la description, ainsy qu'il nous a este dict qu'il n'y en avoit poinct, et que ceulx qui estoient cappables sont allez à la guerre. Au moyen de quoy n'avons faict aulcune monstre.*

## **Vallée Johannes (écart de Saint-Escobille)**

*Au lieu seigneurial de la Vallée Joannes appartenant<sup>40</sup> à Guillaume de Boullehart, escuyer, seigneur du dict lieu qui est de la dicte nouvelle religion, l'avons trouvé en sa maison. Avons [communicqué et donné] à entendre le voulloir et intention du Roy portez par ses lettres et mandement pour le regard de ceulx de la dicte Religion qui ne portent les armes. Qui a déclaré qu'il est prest d'obeir au dict mandement et qu'il est très humble et obeissant serviteur de sa majesté.*

Glose : Depuis il a esté saisi à cause qu'il s'est<sup>39</sup> absenté.

## **Sainville**

*De là, sommes allez en la ville de Saint Ville. Après information faicte en icelle ville le dict jour vingt troysiesme et le lendemain vingt quatreiesme des dict moys et an. Par laquelle information nous est apparu le seigneur du Chesne le viel, demourant au dict lieu du Chesne au bailliage de Chartres ; Charles du Terier, seigneur de Maisons ; François Tronchot, laboureur demourant au dict Saint Ville ; Pierre Le Bret, demourant au dict Maisons ; Simon Carré aussy y demourant ; Estienne Lebas, de Denonville ; Gillebert Gueretton, de Manterville, bailliage d'Étampes ; et Sebastien Audren, du village d'Aulnay, estre partiz du dict pais, et estre allez au dict camp et armée du dict seigneur prince ; et que, mercredy dernier en huict jours, ilz estoient aux trouppez du dict seigneur prince à Saint Martin de la*

39. Le texte porte : « c'est ».

40. Le texte porte : appartenant.

Place près Saumur, soubz la conduite du seigneur de la Noue, et que ils y furent combattuz par le seigneur de Martigues, partye desquelz dessus nommez furent tuez, les aultres blessez, et aulcuns se saulverent et passerent l'eau.

Au moyen de quoy nous sommes transportez en la maison du dict Tronchot. Et en la salle, où avons trouvé seulement une femme servante, qui nous a dict que la femme du dict Tronchot est au dict Chesne le Viel. Et en la chambre du dict Tronchot avons trouvé, saisy et inventorié : ung chaslit et un lict dessus, une huiche<sup>41</sup>, ung coffre ; en la cuisine : des armoires de boys ; en l'autre chambre basse : ung chaslit, ung buffet et une selle<sup>42</sup> de boys ; la pluspart desquelz biens la dicte chambriere, qui est femme de Crespin Bauldoin, nous a dict appartenir au dict Bauldoin et à elle, et non au dict Tronchot ; et que la dicte femme de Tronchot a faict mené [sic] ses vandanges au dict lieu du Chesne. Et quand à leurs meublez, n'en avoient poinct au dict lieu, pour ce que ilz ne se y tenoient poinct, ains<sup>43</sup> à Orléans, où ilz les avoient faict tous transporter.

Sur l'advertissement que avons eu que la femme de Jacques Macé est fermiere du dict Tronchot, l'avons mandée. Laquelle, par nous enquisse, a dict qu'elle faict de ferme au dict Tronchot sept ou huict muydz de blé<sup>44</sup> froment, mesure de Saint Ville. N'est certain duquel, parce qu'elle ne fest que à contraincte, et que Jocelyn Heurtault, Nicollas Tronchot, duquel le dict François est tuteur, y ont portion. Avons entre ses mains saisi et arresté les dicts grains, et à elle faict deffences de riens paier d'iceulx, jusques à ce que autrement en soit ordonné. Et ausquelz grains l'establissons commissaire.

En la maison de Guillaume Berthelot, demourant au dict Saint Ville, qui est de la dicte religion pretendue refformée, et lequel, comme il nous est apparu par information avoir deux enfans en l'armée du dict seigneur prince de Condé, n'avons rien trouvé, sinon en la grange de la dicte maison avons este advertiz et informez que ont esté serrez les grains des champartz du dict Saint Ville appartenant au dict seigneur cardinal de Chastillon. Lesquelz grains avons faict estimer par Gervais Sanson, laboureur demourant au dict Saint Ville, et Pasquier Passedard, aussy y demourant. Lesquelz nous ont rapporté en pouvoir avoir trente muydz de bled, mesure de Saint Ville, et quinze muydz d'avoyne à la dicte mesure. Avons saisy et arrestez, et à iceulx établi commissaire le dict Gervais Seuron<sup>45</sup>, lequel avons aussy établi commissaire aux censives du dict Saint Ville, que l'on dict estre de vingt

41. *Huiche*, « huche »

42. *Selle de bois* : tabouret.

43. *Ains* : mais.

44. *Blé* (et plus loin, *bled*) est alors un terme générique englobant toutes les céréales et même parfois certaines légumineuses.

45. Le texte semble ici porter bizarrement : *Seuron*.

livres de menuz cens payable au jour des mors<sup>46</sup> prochain et avons fait deffences de n'en vuider ses mains jusques à ce qu'il en ait esté ordonné.

Plus, en la maison de Pierre Delaporte, environ six septiers de blé, et six septiers de mestail, et troys septiers d'avoine ; et en la grange de maistre Jehan Egrot, environ cinq septiers de mestail ; le tout appartenant au dict Tronchot, que avons aussy saisy<sup>47</sup> comme dessus, et à iceulx estably commissaire le dict Delaporte.

Glose : Le bailly d'Orleans a fait venir se blé à Orleans<sup>48</sup>.

En la mestairye de maistre Jehan du Plessis, esleu<sup>49</sup> d'Orleans, assis au dict Saint Ville, en laquelle se tient la vefve Guillaume Gouvet, lequel Plessis avons esté advertiz porter les armes pour le dict prince, avons, en vertu que dessus, saisy et arresté quatre muydz de bled et ung muy de mestail, mesure de Saint Ville, qu'elle nous a dict qu'elle debvra de moysson<sup>50</sup> au dict Plessis au jour Saint André<sup>51</sup>. Et ausquelz grains l'avons estably commissaire.

Et pour le regard de la recherche et description des personnes cappables à porter armes, avons comis au dict Saint Ville Damien Chevallerye, praticien<sup>52</sup> y demourant. Auquel, à ceste fin, avons baillé commission au cas pertinent, attendu que au dict lieu n'avons trouvé aucuns juges, et aussy que l'on nous a dict que le dict Chevallerye estoit homme suffisant<sup>53</sup> pour mettre à execution la dicte commission.

## Le Petit Sainville (hameau de Sainville)

Et, de là, sommes allez au Petit Saint Ville ; en la mestairye du dict Terier<sup>54</sup>, seigneur de Maisons, en laquelle est demourant Abel Pinguenet. Entre les mains duquel avons saisy et arresté, en vertu que dessus, huit muydz de blé et quatre muydz d'avoine, mesure de Chartres, qu'i fait de ferme par an au dict seigneur de Maisons à cause de la dicte mestairye. L'avons fait deffences d'en vuyder ses mains<sup>55</sup>. Et à luy enjoinct en fere bonne garde comme commissaire. Et ce, nonobstant qu'il nous ait dict que de la dicte quantité de grain dont le terme de paiement eschera au jour saint

46. Au jour des morts : le 2 novembre, lendemain de la Toussaint.

47. Le texte porte : saissy.

48. Sainville relevait du bailliage d'Orléans.

49. *Esleu* ou « élu », magistrat désigné par le roi pour définir l'assiette de la taille au sein d'une « élection ».

50. Le texte porte : moyson.

51. La *saint André* tombe le 30 novembre.

52. *Praticien* : homme de loi.

53. *Suffisant* : qualifié.

54. Le texte porte par négligence : *Duterier*.

55. *En vuyder ses mains* : s'en défaire par vente ou autrement.

*André prochain, il ayt païé à la damoyselle femme du dict Teryer unze vingt livres tournoys par acquis du quinzeiesme septembre dernier, signé Terier, qu'il nous a monstré.*

## Maisons-en-Beauce

*Au dict village de Maisons, en l'hostel du dict Terier, où n'avons trouvé que des serviteurs et servantes, sans aulcuns meublez, sauf : en la salle, une table ; en la cuisine, une table, ung vieil buffect, une vieille chaize, une vieille armoyre, une paire de chenetz, sans aultres meubles ; en la grange deux tas de bled et ung tas d'avoyne. Et en icelle avons trouvé, battans les dictz grains, Laurens Guillet, Roullin Bordier et Charles Bardillet. Lesquelz, et aultres par nous appelez, ont estimé, assçavoir le dit bled, à dix muydz, et l'avoyne à quatre muydz.*

*Ausquelz grains et meubles, et aussy à la quantité de quatre arpens de vigne du cloz du dict hostel, qui a esté estimé à vingt poinssons, avons établi commissaire Philippes Thiou, demourant au dict Maisons, ad ce<sup>56</sup> present, qui en a accepté la charge. Et sur ce que messire Pierre Michau, prêtre curé du dict Maisons, nous a faict apparoir avoir cy devant faict saisir les grains pour seuretté de son gros<sup>57</sup>, qui est deux muydz de bled et deux muydz d'avoine par an, en avons ordonné expedition<sup>58</sup> separée du present proces verbal.*

*Au logis de Simon Carré, la femme duquel nous a dict qu'il est au camp du prince y a ung moys, n'y avons trouvé aulcuns grains, ni vins, ains<sup>59</sup> seulement deux chaslictz, deux lictz, une couverture rouge, une table, deux treteaux, ung banc, ung buffect, ung grand coffre, des armoires à mettre habillemens, deux escabelles, une grande chaise. Lesquelz meubles avons saiziz et baillez en garde à Thomas Besard, demourant au dict Maisons, à ce present. Nous a dict la dicte femme que mardy dernier dix hommes de cheval habillez de vert, appelez les Faveretz de Chartres, vollèrent la dicte maison des meilleurs meubles qui y estoient, et quelques jours au preceddant, furent vollez les meublez du dict sieur de Maisons, et mercredy dernier furent pris deux chevaulx aux champs appartenant à Jehan Carré du dict Maisons, et que furent des gens de la compagnie du cappitaine Mesnil qui aussy preisdrent Georges Cheron et luy osterent dix escuz.*

*Pour le regard de la description des hommes catholiques, avons commis Joachin Carré, et à luy baillé commission au cas pertinent, pour ce que*

56. *Ad ce* : « à ce », orthographe archaïque typique du style juridique.

57. *Pour seuretté de son gros* : pour garantie de la part fixe du revenu auquel il a droit en temps que curé (le *gros* s'opposant en cela au *casuel*).

58. *Expédition* : copie légale d'un acte, mais non revêtue de la forme exécutoire.

59. *Ains* : mais.

*n'avons trouvé aucuns officiers sur les lieux, et enjoinct de nous envoyer son proces verbal dedans huictaine.*

*En la maison du dict Lebret au dict Maisons y avons trouvé sa femme, sans que en icelle y ait aucuns meublez, sinon quelques meschans menage de logis qui ne merite estre inventorié ; aussy qu'elle nous a dict que tous ces meublez ont este pilléz par les gens d'armes et prins par execution, pour plusieurs debtes que doit le dict Lebret*

## **Denonville**

*Au village de Denonville, en la maison du dict Estienne Lebas, avons trouvé Françoyse sa femme et troys enffans. Qui nous a dict que, huict jours a, ou environ, le dict Lebas est party, et ne set ou il est allé. Et en icelle maison ont trouvé : une table, deux treteaux, deux scelles, ung buffect, ung coffre, une couchette sans chaslict, une paire d'armoires, une chaize et deux chenez, baillez en garde en la dicte femme.*

*Au chastel du dict Denonville, où avons trouvé le seigneur du dict lieu, nommé maistre Pierre de Brizay, abbé de Saint Pere en Vallée les Chartres, luy avons communiqué et donné à entendre la lettre et mandement du roy pour le regard de ceulx de la dicte religion pretendue refformée qui se trouvent en leurs maisons afin de suivre le voulloir et intention du roy. Ce qu'il a dict voulloir.*

## **Châtenay**

*Au village de Chastenay, en la maison de Estienne Duboys, seigneur en partie du dict lieu, pour ce qu'il est de la dicte pretendue religion, voullions saisir les moysons et reddevances qui luy sont deubz par René David son fermier. Ce que avons differé, au moyen que avons esté sur le lieu informez que le dict Duboys est en Sonlogne à Favieres près Chasteauneuf, debtenu au lict, mallade. Et pour faire la description des hommes cappables à porter armes, avons baillé la commission à Cancian Larsonneur, notaire du dict lieu de Chastenay et Lestuing. Et à luy enjoinct de nous envoyer son proces verbal dedans huictaine.*

## **Pussay**

*Au village de Pussay, en la mestairye du seigneur du Chesne Viel, avons saisi et arrêté, entre les mains de Jehan Gillebert son fermier : huict muydz de bled froment et mestail, et quatre muydz d'avoyne ; ung porc gras, et une*

*douzaine de chappons qu'i luy faict de ferme par an. Et a iceulx l'avons estably commissaire. Lequel a dict que, sur ce, il a païé, à la damoysele femme du dict seigneur du Chesne, neuf septiers et myne d'avoynne, mesure du dict Pussay. Luy avons baillé acte d'establissement, et, pour ce faire, mis en sa grange les panonceaulx du roy.*

*Et, pour faire monstre et description des personnes cappables à porter armes, ayant trouvé Jehan Languedoue, escuier, l'un des gentilzhommes du dict lieu, avons baillé la dicte commission. Qui nous a dict qu'il en fera son debvoir, et que, pour son regard, qu'il est au service du roy.*

## Estouches

*Et, pour ce que avons esté advertiz que le seigneur d'Estouches est l'un de ceulx qui porte les armes pour le dict seigneur prince, avons pour plus amplement en informer, et saisir ses biens si besoing est, commis le dict seigneur d'Anjanville. Auquel avons enjoinct nous en rapporter son proces verbal. Ce qu'il a depuis fait. Et le semblable avons commandé à Jacques de Villette son lieutenant, pour le regard de Gueretton de Manterville. À quoy il a aussy vacqué.*

*Le lendemain, vingt cinquiesme des dictz moys et an, avons saisi et arresté, entre les mains de Hierosme Rossard, la somme de huict vingt livres tournoys qu'il nous a dict debvoir au dict seigneur cardinal Chastillon, de reste de plus grande somme pour vente d'une coupe de boys tailliz<sup>60</sup>, et outre la somme de neuf vingt livres tournoys qu'i luy debvra au jour de Noël prochain, pour vente des ditz boys, et outre ce qu'i luy debvra par les aultres années, à eschoir pour pareil cas. Et a luy faict deffences d'en vuider ses mains jusques ad ce que aultrement en soit ordonné.*

Glose : A païé la dicte somme à ung recepveur qui avoit charge de lever sur l'abbaye Sainct Benoist six mille livres pour le roy.

## Rouvres-Saint-Jean

*Le vingt huictiesme des dictz moys et an au village de Rouvres, dont est*

Glose : Depuys l'on a informé et se<sup>61</sup> trouve qu'i n'a bougé de sa maison, et partant luy a este baillé main levée<sup>62</sup>.

60. Bois-taillis : bois ou forêt d'arbres de petit diamètre que l'on coupe périodiquement, et qui croissent à partir des anciennes souches.

61. Le texte porte : *ce*.

62. *Main levée* : acte juridique par lequel l'auteur d'une saisie déclare y renoncer.

seigneur Jehan de ~~Fève~~ Seve, qui pareillement est de la dicte pretendue religion, et qui portoit les armes, ses derniers troubles, avons au pressouer du dict lieu trouvé, prins et saisy unze poinssons de vin a luy appartenant, et oultre saisy et arresté entre les mains de Robert Hallier, son fermier, la somme de vingt livres tournoys, qu'il a affermé qu'il luy devoit au jour saint André prochain pour les boys et censives du dict Rouvres, sans comprendre les grains de Boischambault. Auquel Hallier avons aussy baillé en garde le dict vin. Lequel Hallier a dict et soustenu que le dict seigneur ne porte les armes, ains<sup>63</sup> est en sa maison vivant paisiblement. Luy avons déclaré que en informant l'on y aura esgard.

### La Briche (hameau de Souzy-La-Briche)

Ce dict jour, au village de La Briche, où est demourant damoyselle Loyse de Languedoue, veuve de feu Pierre Le Prince, en son vivant escuier, seigneur du dict lieu, et pour ce qu'il nous est aparü par information que Jacob Le Prince, son filz, à present seigneur du dict lieu, est au camp et armée du dict seigneur prince de Condé, avons saisy et arresté, jusques ad ce que aultrement en soit ordonné, plusieurs ustancilles de meubles trouvez au dict hostel, qui sont descriptz par le memoire et inventaire de ce, faicte separée<sup>64</sup> du present proces verbal. Entre aultres choses, en une grange environ quatorze muydz de bled à battre ; en ung aultre, environ dix sept muydz aussy à battre ; en une aultre grange environ sept muydz d'avoine à la mesure au bled d'Étampes ; six poinssons de vin clair et nouveau en la cave ; et huict poinssons de vin blanc aussy nouveau et deux bessierres<sup>65</sup> de vin viel. Apres laquelle description et saisie s'est opposée la damoyselle de La Briche disant que iceulx biens meubles luy appartiennent par la coustume du bailliage d'Étampes et suivant les clauses portées par le contract de son mariage. Ausquelz meubles avons estably la dicte damoyselle, et Georges de Cresmes, escuier commissaires qui en ont accepté la charge.

63. *Ains* : mais.

64. Le féminin vient de ce que le copiste considère le mot *inventaire* comme un féminin, dont on trouve encore bien des exemples au XVIII<sup>e</sup> siècle.

65. Le texte porte *bessiere*. Une *baissière* est ce qui reste du vin dans une pièce en perce lorsqu'on s'approche de la lie.

## Villeconin

*Au village de Villecongnin, y avons trouvé Pierre de Toutedeville<sup>66</sup> et Pasquier de Crespel, escuyers, qui sont de la dicte pretendue religion et sont mallades. Ont déclaré qu'ilz sont tres humbles et obeissans serviteurs du roy et ne porter les armes.*

*Et quand à Jacques Daverton, escuyer, demeurant au dict Villecongnin, avons este adverty et informez sur le lieu qu'i est en l'armée du dict seigneur prince de Condé. Au moyen de quoy, après la diligence faicte en sa maison, où n'avons trouvé aulcuns meubles, sinon deux poinssons de vin yssus du pressouer, que avons saisissez et arrestez, et aussy les fruitz de troys arpens de vigne appartenant au dict Daverton, qui ne sont encores vendangés. Et, au regime et gouvernement d'iceulx, avons estably commissaire damoyse Jehanne de Babin, qui nous a dict avoir fait façonner les dictes vignes, et de ce en avons esté informez sur le dict lieu.*

## Vaucelas (hameau d'Étréchy)

*Et au village de Vaucellas, où voullions faire saisir des grains et vins trouvez au dict lieu seigneurial et ès mestairyes du dict seigneur, nous a este déclaré et attesté que icelluy seigneur de Vaucelas ne porte les armes, combien qu'il soit de la pretendue religion, ains<sup>67</sup> est en son lieu seigneurial de Levesville, bailliage de Chartres, et que de ce nous sera plus amplement informé. Au moyen de quoy avons differé quand à present de passer outre. Et depuis avons esté informez par lettres du dict seigneur qu'il est en son lieu de Levesville près Chartres.*

Glose : Depuys il a este saisy come portant les armes contre le Roy.

*Et pour le regard de la description des hommes cappables à porter armes, et en faire veue et monstre, avons commis, assavoir : pour la paroisse de Souzis<sup>68</sup>, Loys de Reviers, escuyer, seigneur du dict lieu ; et au dict village de Villecongnin Gilles de la Planche, escuyer ; à chascun desquelz en avons baillé commission pertinente.*

66. Toutedeville, aujourd'hui commune du Val-de-Marne. Mais ne faut-il pas corriger « d'Estoutedeville » ?

67. Ains : mais.

68. Aujourd'hui commune de Souzy-la-Briche.

## Fin de la chevauchée

*Et pour ce que estions à l'execution d'autres lettres à nous depuis envoyées de par le roy : l'une pour l'arriere ban ; l'autre pour faire arrester au dict Estampes et alentour d'icelle la gendarmerye qui y passeroit, attendant la venue de Monsieur ; l'autre pour faire saisir et arrester les redevances deues aux abbés et prieurs de ce bailliage, avons commis et connectons, pour faire la description des hommes cappables de porter armes, tant en ceste ville que faulxbours d'icelle, le prevost d'Estampes et son lieutenant, advocat et procureur<sup>69</sup>, maire et eschevins de la dicte ville ; maistre Barthelemy Marcial, advocat, juge de Mereville pour la dicte ville de Mereville et autres lieux dont il est juge ; maistre Estienne Vassor pour Guillerval et autres lieux dont il est juge ; maistre Guillaume Vincent pour Mesnil Girault et autres lieux dont il est juge ; maistre Estienne Chardon, Gilles Buchon, Estienne Levassor advocat, et Pierre Lamy et autres pour les lieux et endroitz dont ils sont juges, et ausquelz particulièrement et chacun d'eulx leur a este baillé commission, afin de eulx transporter sur les dictz lieux et en faire description et proces verbal, et à nous rapporter dedans huictaine, pour le tout certiffier et estre delivré à monsieur d'Antraigues, gouverneur et lieutenant general pour le roy.*

*À Estampes, faict les an et jour comme dessus. Signés Petau, et Moynet greffier.<sup>70</sup>  
[Signé :] Petau [paraphe].*

Glose : Le present procès verbal avec les informations ont esté envoyés long temps i a à monsieur le procureur general du roy.

69. D'après le contexte, c'est-à-dire de cette liste par ordre hiérarchique, il s'agit de l'avocat du roi et du procureur du roi. Principaux personnages du bailliage après le bailli, le prévôt et leurs lieutenants.

70. Cette copie été authentifié *a posteriori* par une signature autographe du bailli lui-même.

# Censive des Dames de Longchamp (1268-1752)

Jean-Marc WAREMBOURG

*jmarc.warembourg@aliceadsl.fr*

Si elle est peu étendue en superficie, le grand intérêt de cette censive est de suivre un même terroir de l'Étaminois (ou plutôt une même base de terroir car celui-ci s'est agrandi au cours du temps) sur une durée de cinq siècles.

Les sources de cet article sont constituées par les trente-trois cotes d'archives, allant du rouleau de parchemin au gros volume relié, qui ont été consultées aux archives de l'Essonne, puis en grande partie transcrites par Bernard Gineste et Jean-Marc Warembourg ; plusieurs d'entre-elles ont été publiées sur le site Internet du Corpus Étaminois<sup>1</sup>.

Un état des papiers avait été dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, vers 1755. En dépit de certaines erreurs de transcription, il permet de compléter quelque peu nos informations concernant certaines années dont les registres ont disparu depuis.

Cette source historique très riche, surtout pour ce qui concerne le Moyen Âge étaminois, peut être exploitée à partir de plusieurs points de vue. Un article de Bernard Gineste<sup>3</sup> traite du bâti entre Saint-Basile et Brières-les-Scellés de 1268 à 1323. Un autre<sup>4</sup> recense 300 étaminois vivants vers 1270. Dans l'article qui suit, nous avons choisi de souligner l'évolution des surfaces cultivées, en particulier de la vigne dont l'importance fut considérable au Moyen Âge, mise en perspective avec les grands événements historiques qui ont secoué la région.

---

1. <http://www.corpusetaminois.com/index.html>.

2. AD91 E 3862.

3. <http://www.corpusetaminois.com/che-13-longchamp1270bati.html>.

4. <http://www.corpusetaminois.com/che-13-longchamp300censitaires1270.html>.

L'origine de cette censive communément appelée de *Foresta* ou des *Dames de Longchamp* est une vente-donation par Guiardus de *Foresta* (de la Forêt-le-Roi) aux Dames de Longchamp (du couvent du monastère de l'Humilité Notre-Dame de Longchamp ordre de Saint-François, près de Saint-Cloud) en 1267.

*D'une commune volonté et d'un commun accord, nous avons vendu, et de par cette vente nous avons cédé et cédon à jamais à religieuses femmes l'abbesse et le couvent du monastère de l'Humilité de la sainte Vierge Marie, sœurs mineures recluses près de Saint-Cloud au diocèse de Paris, et à leur monastère, tous le cens que nous détenions, que nous possédions et percevions à Étampes, au diocèse de Sens, tant sur des maisons que sur des vignes et des terres, ainsi que sur un pressoir avec la moitié du manoir où est situé le dit pressoir, et aussi le droit de pressurage attaché à ce pressoir, qui nous étaient échus, à nous Guiard et Pierre, par héritage maternel, et que nous tenions à fief du très illustre roi des Francs, pour une somme de cinq cents livres parisis qui ont déjà été données et réglées intégralement en argent comptant, et nous renonçons totalement sur ce point à toute réserve relative à la dite somme qui ne nous aurait pas été comptée et réglée.*<sup>5</sup>

L'acte originel n'apporte aucune indication sur la localisation ni sur l'étendue de la censive cédée mais les documents postérieurs mentionnent des maisons, des terres, des vignes et un pressoir avec les droits de pressurage attachés, situés au nord d'Étampes, débordant un peu sur Brières-les-Scellés, et sur Morigny (terroir de Bonvilliers) ainsi que quelques maisons dans le centre d'Étampes (quartier Saint-Basile).

Pour la vigne, les principaux terroirs ou *chantiers* mentionnés sont Anthioche, Espinant, Guinette, Heurtebise, la Comble, Valminais, Chalumeau, Barbion.

Les documents de la censive sont complétés par un extrait du terrier aux dates de 1577 et 1657, consultable sous la cote E 3913 aux archives de l'Essonne. Il s'agit d'un recueil de 26 cahiers, copies modernes (vers 1870) du terrier établi par Delambon et Guyot, notaires, en 1657.

Tous les comptes sont datés du jour de la Saint-Rémi qui se fête généralement le 15 janvier mais dans la région, comme dans le diocèse de Reims, le premier octobre.

Selon les années, les registres sont plus ou moins richement renseignés mais cet ensemble exceptionnel de documents permet de suivre l'évolution de la population, l'économie et l'agriculture de ce terroir de l'Étampois sur la période 1268-1757. Néanmoins, certains registres

5. AD91 E 3861, texte en latin, transcription et traduction GINESTE B, Corpus Étampois, avril 2009.

ayant été utilisés sur une longue période, les ratures et les surcharges rendent leur exploitation délicate, d'où sans doute quelques chiffres paraissant aberrants dont nous avons jugé préférable de ne pas tenir compte. D'autres sont manifestement incomplets.

### **Rouleau de 1268<sup>6</sup>**

Bien qu'étant le plus ancien nous n'avons pas retenu ce rouleau dans notre étude car il n'apporte que peu d'éléments exploitables : la nature du bien sur lequel porte le sens n'est que rarement indiquée et les surfaces ne sont jamais mentionnées.

### **Rouleau de 1271<sup>7</sup>**

Dans la majorité des cas, les superficies ne sont pas mentionnées. Il est néanmoins possible de calculer le cens moyen pour un arpent de terre et un arpent de vigne (respectivement 2,63 et 3,34 sols par arpent), ce qui permet d'obtenir une estimation des superficies manquantes.

Il ne s'agit bien sûr que d'une approximation.

Compte tenu de ces réserves, la superficie totale de la censive serait de 46 hectares dont 27 hectares de vigne en 86 parcelles, les plus petites ne faisant qu'une dizaine d'ares mais la moyenne se situe vers un demi-hectare. Cinq parcelles dont la superficie n'est pas mentionnée sont des plantations de jeune vigne appelées *plantes*.

À la fin du registre, on trouve une liste de 21 personnes qui sont tenues de pressurer leur raisin au pressoir seigneurial, moyennant le paiement du cens attaché à ce service.

En cette fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la part de la vigne est donc prépondérante, en superficie et plus encore en cens. On peut donc en déduire que le vignoble représentait la principale ressource de cette censive. Il serait hasardeux de généraliser cette situation à l'Étampois et plus encore à l'actuelle Essonne mais ce constat est significatif de l'importance de l'activité viticole dans notre région à cette époque. Par la suite, cette activité connaîtra des fortunes diverses, mais elle ne constituera jamais plus la principale ressource des agriculteurs.

---

6. AD91 E 3869.

7. AD91 E 3862.

Quatre-vingt censitaires sur 163 paient pour de la vigne et on peut penser qu'une douzaine d'entre eux, disposant de deux arpents ou plus, peuvent avoir la viticulture pour activité principale, sans présumer des surfaces qu'ils peuvent cultiver sur d'autres censives. Cependant, comme les professions ne sont pas mentionnées, nous ne savons pas s'il s'agit de vigneron ou de propriétaires non exploitants. Le plus important d'entre eux dispose de sept arpents soit 3,6 ha de vigne.

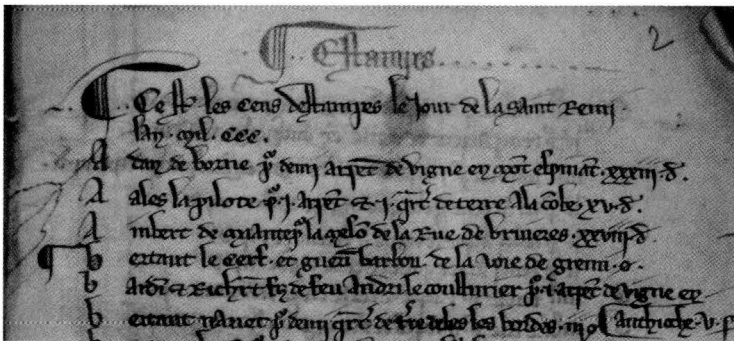
L'influence de la vigne est notable dans les patronymes, qui, à cette époque, ne sont pas fixés et correspondent souvent à des métiers ou des sobriquets : *Hélois la Vignière* (1268), *Thomas le Verjus*, *Bertaut Potovin*, *Jehan le Vingnier* (1271). Le patronyme *Boivin* est aussi très répandu dans la région.

### Rouleaux de 1274, 1277, 1283, 1292<sup>8</sup>

Sur ces rouleaux perdus, nous ne disposons que des quelques informations reproduites dans l'état du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le nombre de censitaires ainsi que le montant du cens révèle une parfaite continuité avec les années antérieure (1271) et postérieure (1300).

### Cahier de 1300<sup>9</sup>

Il existait pour cette année 1300 un rouleau de parchemin qui a été perdu et qui devait constituer la source de ce cahier où les items ont été classés par ordre alphabétique.



Cahier de 1300.

8. AD91 E 3862.

9. AD91 E 3869.

La superficie cultivée est d'environ 68 hectares, compte tenu d'une estimation partant du montant de la censive quand la surface n'est pas mentionnée. La superficie de vigne est d'environ 30 hectares mais la contribution de la vigne (près de 9 livres) est encore presque équivalente à celle des terres.

### **Rouleau de 1306<sup>10</sup>**

Ce rouleau semble incomplet. Il ne porte que sur 49 censitaires alors que nous trouvons 155 censitaires en 1300, et 150 en 1314 (document perdu). Il paraît légitime de ne pas prendre en compte ce document dans les analyses statistiques.

### **Rouleau de 1323<sup>11</sup>**

Ce rouleau est composé de trois pièces de parchemin cousues ensemble. Sur 160 censitaires, 20 sont en défaut de paiement. Pour de nombreuses parcelles, la surface n'est pas indiquée et des estimations ont été faites à partir du cens moyen qui ressort à 1,2 sol par arpent pour la terre et 2,4 sols par arpent pour la vigne.

La surface cultivée est en légère progression mais la part de la vigne diminue, de même que la surface moyenne des parcelles qui est passée à 30 ares environ.

### **Cahier de 1353<sup>12</sup>**

Il apparaît que cette liste a été utilisée et retouchée pendant plusieurs années consécutives, sans doute jusqu'en 1356. Par rapport aux années précédentes, les surfaces cultivées ont sensiblement diminué, et plus notamment encore la surface des vignes. Pour autant, le montant des censives n'a pas beaucoup évolué, non plus que le nombre de censitaires. On sait que les années précédentes (1347-1351) ont vu se répandre les épidémies de peste noire, qui ont décimé la population, mais avec de fortes disparités locales, ce qui peut expliquer, à la fois, la diminution des surfaces cultivées et une augmentation corollaire du coût de la main d'œuvre et des prix agricoles.

---

10. ADE E 3882.

11. AD91 E 3883 Transcription GINESTE B. Corpus Etampois.

12. ADE E 3885.

## Documents perdus de 1359, 1368, 1379

Sur cette période, le nombre de censitaires passe en gros, de 160 à 110. Le cens est en baisse également mais dans une moindre mesure.

## Rouleaux de 1382 et 1387<sup>13</sup>

Ces rouleaux, tous deux formés de trois pièces de parchemin cousues ensemble, sont assez similaires, du point de vue des montants des cens comme des noms des censitaires. Cependant, il y a une ambiguïté sur la date réelle du document dit de 1387, c'est pourquoi nous n'avons retenu dans les statistiques que celui de 1382. De plus, un grand nombre de superficies de parcelles ne sont pas mentionnées, ce qui rend les estimations des surfaces cultivées plus imprécises. On peut quand même affirmer que la tendance amorcée au milieu du siècle se poursuit : diminution des surfaces cultivées, la vigne ne couvrant plus qu'une quinzaine d'hectares. Les revenus de la terre, ramenés à l'unité de surface, sont maintenant supérieurs à ceux de la vigne.

## Rouleau et cahier de 1394<sup>14</sup>

Il existe pour cette année 1394 un cahier avec une liste de 119 censitaires et un rouleau qui n'en comporte que 55. Le rouleau peut avoir servi de brouillon au cahier mais on relève beaucoup de différences inexplicables entre les deux documents. Nous n'avons retenu pour cette étude que le cahier, beaucoup plus cohérent avec les documents des années antérieures et postérieures.

## Cahier de 1400<sup>15</sup>

La censive ne s'étend plus que sur 49 hectares dont 18 hectares de vigne ou de *plante* réparties sur 106 parcelles et qui rapportent 3 livres de cens. Le déclin de la vigne se poursuit : on n'arrache pas encore les vignes mais on les remplace peu. Seules deux parcelles de *plante*

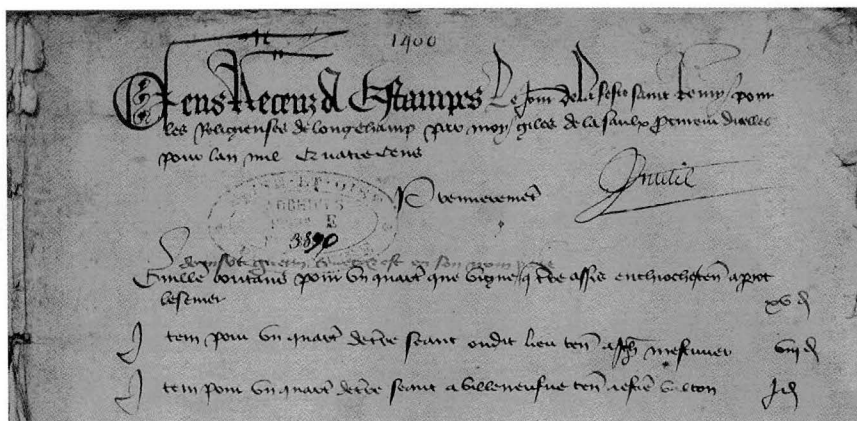
---

13. AD91 E 3887 et AD91 E 3888.

14. AD91 E 3889.

15. AD91 E 3890.

couvrant un peu plus d'un arpent sont recensées, encore s'agit-il d'une estimation car leurs surfaces ne sont pas mentionnées. Si l'on en juge par le montant du cens, la vigne et la terre sont d'un rapport comparable, proche de 2 sols par arpent. Sur 116 censitaires, 70 paient pour de la vigne mais un tout petit nombre d'entre eux semble en mesure de vivre de la vigne. Le terroir s'est considérablement morcelé, la surface moyenne des parcelles est tombée à 1400 m<sup>2</sup>. Aucune propriété viticole ne dépasse un hectare.



Cahier de 1400.

## Cahier de 1408

C'est le dernier cahier disponible avant le grand trou noir de la Guerre de Cent Ans. Il ne dénote que très peu d'évolution par rapport au cahier de 1400.

## Cahier dit de 1418<sup>16</sup>

Comme on peut le voir sur la reproduction ci-dessous, la date portée sur ce cahier peut prêter à confusion. L'archiviste, après avoir hésité, a considéré le cahier comme étant de 1418 mais un examen minutieux, et surtout le filigrane du papier, étudié par Bernard Gineste, prouvent que le document est bien de 1448. Il faut donc lire pour la date, en quatrième ligne du parchemin : *l'an IIII et XLVIII*.

16. AD91 E 3892.



Cahier dit de 1418.

Il est regrettable que nous ne disposions pas de document pour la période 1408-1448, particulièrement troublée par les derniers épisodes de la Guerre de Cent Ans, mais sans doute ceci explique-t-il cela. C'est pourquoi l'interprétation de ce cahier de 1448 pose problème. Si nous le prenons au pied de la lettre, il met en évidence une rupture catastrophique entre 1448 et 1449. Or, cette rupture catastrophique liée aux ravages de la guerre s'est bien produite, mais plusieurs dizaines d'années auparavant. L'interprétation que nous proposons est qu'en 1448, la région étant un peu apaisée, les notaires de la censive ont repris le dernier cahier dont ils disposaient, probablement celui de 1408, en ne le remettant que partiellement à jour. Il faudra attendre le cahier suivant de 1449 pour avoir une image plus représentative de la réalité. Sur 25 hectares de vigne qui existaient peu de temps auparavant, 18 ha soit 72 % de la superficie, sont explicitement mentionnés comme ayant été convertis en terre cultivable. Il s'agit donc bien d'un événement extrêmement brutal. Il ne reste sur la censive que sept hectares de vigne qui ne rapportent plus qu'une livre de revenu soit 6,5 % du cens total. L'activité viticole est devenue totalement marginale, la priorité est probablement donnée aux cultures de subsistance, avec une surface cultivée de plus de 130 hectares et un nombre de censitaires à peu près stable.

## Cahier de 1449<sup>17</sup>

Ce cahier permet de dresser un état des lieux de l'Étampois après la Guerre de Cent Ans. La vigne a quasiment disparu, il n'en subsiste que deux parcelles produisant un impôt insignifiant alors que onze autres parcelles qui subsistaient encore ont récemment été converties en terre, mais surtout, le nombre de censitaires est tombé à 34 et la surface cultivée à moins de 16 ha. Le montant total du cens n'est plus que de 5 cinq livres.

La plus grande partie des terroirs d'Anthioche, d'Espinant et de Heurtebise ne figurent plus sur la censive mais comme on les retrouvera plus tard en 1498, on peut supposer que ces terroirs sont alors en déshérence.

Cet état de désolation est confirmé par un octroi du roi Charles VII à la ville d'Étampes, le 12 juin 1456 :

*... Noz bien amez, les bourgeois, manans et habitans de la ville d'Estempes nous ont fait remonstrer que, à l'occasion des grans guerres et divisions qui dès longtemps ont esté en nos royaume, la dite ville a esté par bien longtemps come inhabitée et jusques à naguères qu'elle est un peu repeuplée...*

L'historien dourdannais Joseph Guyot confirme l'état désastreux des campagnes durant cette période :

*...c'est pitié de lire comme nous l'avons fait dans un grand nombre d'actes de vente, cession, baux passés à Dourdan ou dans les environs dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle cette mention, qui revient comme une triste et monotone plainte « ...champ ou vigne qui est demeuré en friche à cause des guerres qui ont été au pays...*

À la même époque, l'état du prieuré de Marcoussis n'est guère plus enviable. Un mémoire de 1499 en dresse le constat. Le commissaire parle de *ruyne et décadence pendant l'espace de soixante ou quatre-vingt ans* et déclare un maigre revenu d'une centaine de livres insuffisant pour la subsistance d'un moine. L'amiral [Louis de Gravelle] ne supportait pas de voir sa terre en état de ruine et notamment la pauvreté de l'église paroissiale et du prieuré laissé à l'abandon *inhabité tant pendant les guerres que aultrement et tellement qui ny avoit que cinq ou six personnes demeurant en ladite paroisse* dit l'administrateur dans son mémoire<sup>18</sup>.

Les cahiers suivants de 1456, 1457 et 1465 montrent que ce quasi dépeuplement de la région d'Étampes, avec abandon des terres et

17. AD91 E 3893.

18. DAGNOT J-P et JULIEN C., «Prieuré Saint-Wandrille de Marcoussis (2) » in *Chroniques du Vieux Marcoussis*, déc. 2009, (en ligne).

disparition totale de la vigne, perdue encore pendant presque 20 ans. En 1456, on ne compte plus que seize censitaires qui se répartissent une dizaine d'hectares. Le cahier de 1465 marque le creux de la vague avec une surface cultivée totale d'environ quatre hectares mais on note une amorce de remise en culture de la vigne avec cinq parcelles de *plante*.

### **Cahier de 1498<sup>19</sup>**

Par rapport aux années noires du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le redressement est spectaculaire. La censive couvre une superficie jamais atteinte de près de 180 hectares. Néanmoins, avec une vingtaine d'hectares, la vigne est loin d'être revenue à ses niveaux antérieurs. S'il fallait une preuve supplémentaire de la catastrophe qui frappa la région d'Étampes 50 ans auparavant, nous la trouverions dans le renouvellement presque total des patronymes : Étampes s'est repeuplée dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle grâce à l'immigration. Parmi la liste des 110 censitaires, quelques professions sont mentionnées : à part trois cultivateurs et un vigneron, les détenteurs de terres et de vignes sont principalement des commerçants et artisans d'Étampes, qui n'exploitent pas directement leur bien.

### **Carnet de 1509<sup>20</sup>**

Il s'agit d'un grand carnet de format 29 x 12 cm, d'une centaine de feuillets, relié et recouvert de parchemin. Le répertoire des censives proprement dit comporte 68 feuillets. Il fut écrit en 1509 mais fut utilisé au moins pendant les quatre années qui suivirent. La superficie de la censive s'est encore accrue, probablement par des acquisitions. Elle est maintenant de près de 220 hectares dont 21 hectares de vigne. À cette époque, Étampes retrouve la population et la prospérité qui y régnait avant la Guerre de Cent Ans et les épisodes de peste, ce que traduit le revenu de la censive, qui retrouve les niveaux de la période faste de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, si tant est qu'on puisse comparer la valeur de la monnaie sur une aussi longue période de temps. Les revenus de la vigne, ramenés à l'unité de surface, sont de nouveau nettement supérieurs à ceux de la terre, mais, avec une contribution de

---

19. AD91 E 3895 Transcription GINESTE B. Corpus Etampois.

20. AD91 E 3897.

12 %, la vigne est clairement devenue une activité d'appoint. Sur 25 censitaires dont les professions sont mentionnées, on trouve Marquet Delacroix, vigneron, et Cancian Girard, tonnelier. Deux autres vignerons sont cités parmi les riverains des censitaires.

### **Registre orné de 1511<sup>21</sup>**

Ce très beau document de 90 folios, relié cuir, fut rédigé et orné par Cancien Védie, notaire de la prévôté d'Étampes. Il peut sans doute être considéré comme un document de prestige qui illustre le retour à une certaine prospérité, mais ne révèle pas de changements significatifs par rapport au carnet de 1509.



*Registre orné de 1511.*

### **Cahier de 1563<sup>22</sup>**

Ce cahier semble bâclé, surtout quand on le compare au document précédent. Dans de nombreux cas, seul le nom du censitaire et le montant du sens sont renseignés, ce qui ne permet pas une estimation correcte de la nature des cultures et des surfaces cultivées. Par rapport

21. AD91 E 3898.

22. AD91 E 3900.

à la période précédente, le montant total du cens a un peu baissé et le nombre de censitaires s'est accru, faisant baisser le revenu par censitaire de 50 %, à un niveau jamais atteint précédemment. La superficie moyenne des parcelles de vigne est passée de 0,26 à 0,18ha, les revenus moyens de la terre comme de la vigne ont nettement diminué. Douze personnes se disent vigneron mais les professions ne sont pas systématiquement mentionnées. Les guerres de religion<sup>23</sup> ont fait de nouveaux ravages dans la population. Le nombre de veuves est frappant. Sur 170 censitaires, 30 sont désignés par des expressions comme *la veuve de feu x* ou les *héritiers de défunt y*.

### **Cahier de 1615<sup>24</sup>**

En ce début du XVII<sup>e</sup> siècle, la profession de vigneron est à la mode. Sur un total de 129 censitaires dont la profession est mentionnée, 38 se disent vigneron. Pourtant, la vigne ne représente plus que 6,4 hectares (un peu plus de 4 % du terroir et seulement 3,3 % du cens). Pourquoi les censitaires se disent-ils plus que jamais vigneron alors que la vigne est en déclin, en surface cultivée et encore plus en valeur et qu'une majorité d'entre eux (29 exactement) ne possèdent pas de vigne, tout au moins sur cette censive ? Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses : prestige de la profession, protection apportée par l'appartenance à la confrérie...

### **Cahier de 1630<sup>25</sup>**

État incomplet, selon les archivistes. Douze vigneron sont mentionnés, chiffre peu significatif car l'indication de la profession est souvent manquante.

### **Cahier de 1655<sup>26</sup>**

Ce cahier n'est pas d'un grand intérêt car très peu renseigné. Dans la majorité des cas, seuls le nom du censitaire et le montant du cens

---

23. Le prince de Condé, à la tête des huguenots et assisté de renforts allemands, s'empara de la ville d'Etampes le 13 novembre 1562.

24. AD91 E 3908.

25. AD91 E 3909.

26. AD91 E 3911.

sont reportés. Très peu de vignes sont mentionnées mais nous ne pouvons pas en tirer de conclusion. Deux pressoirs sont situés côte à côte, *près de la croix de Vernaise*<sup>27</sup> : celui du chapitre Sainte-Croix et celui de l'hôtel-Dieu. Le chapitre Sainte-Croix paie 6 sols 6 deniers pour son pressoir. Le montant total du cens et le nombre de censitaires ne font pas ressortir de rupture par rapport à l'année 1615.

### **Cahier de 1657**<sup>28</sup>

135 censitaires et seulement 9 vigneron, chiffre assez significatif cette fois, car la plupart des professions sont mentionnées.

### **Cahier de 1691**<sup>29</sup>

Ce registre a été utilisé pendant plusieurs années et comporte de nombreux ajouts et changements de propriétaires. Il n'est donc pas facile de distinguer ce qui appartient à l'année initiale de ce qui a été ajouté durant les années postérieures. Comme nous avons tenu compte de ces ajouts, il semble plus juste de considérer ce registre comme daté du début XVIII<sup>e</sup>. La nature des biens est rarement mentionnée, elle fait référence à des déclarations que nous n'avons pas. Par contre, les professions et lieux de résidence le sont. Il ne reste que sept vigneron dont quatre habitent Brières-les-Scellés. Cent soixante-huit censitaires paient 48 livres, montant jamais atteint précédemment. Il ressort clairement de l'étude de ce registre que la propriété se concentre dans les mains de propriétaires non exploitants (bourgeois, commerçants et artisans) et que l'emprise de la censive s'est considérablement accrue, et continue de s'accroître au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Terrier de 1754**<sup>30</sup>

Ce terrier est en deux volumes. Le nombre de censitaires continue de croître. Il atteint le chiffre de 216. Après une brève éclipse, la

---

27. Actuellement : croix de Vernailles, quartier sur les hauteurs, au nord-ouest de la ville d'Étampes.

28. AD91 E 3912.

29. AD91 E 3912.

30. AD 91 E 6911.

profession de vigneron fait un retour en force : 49 vigneron soit presque le quart d'une population pourtant en majorité urbaine, donc probablement non exploitante.

## **Exploitation des données de la censive (1271-1700)**

### ***Méthodologie***

Les registres ne sont pas remplis avec la rigueur qui nous est habituelle aujourd'hui. Souvent les superficies sont données comme approximatives (x arpents *ou environ*). Il est fréquent qu'elles ne soient pas mentionnées, ce qui est préjudiciable pour nos statistiques ! Parfois, il est possible de contourner le problème en se référant au registre d'une autre année où la superficie est renseignée ; dans d'autres cas, pour en obtenir une estimation, nous avons divisé le montant du cens attribué à la parcelle par le cens moyen de l'arpent, suivant qu'il s'agit de terre ou de vigne. Parfois encore, la nature du bien n'est pas précisée, ou le montant du cens n'est pas reporté, ce qui nous a conduits à ne pas prendre en compte l'item en question, et donc à minorer quelque peu les chiffres de nos statistiques. Cette absence de rigueur se traduit aussi par un certain retard à la prise en compte des changements de propriétaires ou des types de culture, et, plus gravement, des incohérences et des manques comme par exemple le registre de 1306 qui semble incomplet, ou celui de l'an 1327 où nombre de censitaires semble erroné. Nous avons jugé préférable de ne pas prendre en compte ces années dans les graphiques. Les années 1274, 1277, 1283, 1292, 1305, 1314, 1324, 1325, 1327, 1359, 1368, 1369, 1379, ne nous sont connues que par l'état dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle qui ne donne que le montant global du cens et le nombre de censitaires.

### ***Unités de compte***

Dans les censives, les montants sont exprimés en livres, sols, deniers, oboles tournois, parfois en sols et deniers parisis. Dans les statistiques et les tableaux qui suivent, les sommes monétaires ont été converties en livres tournois pour une meilleure lisibilité (rappels : 1 livre = 20 sols, 1 sol = 12 deniers, 1 obole = 1/2 denier). La valeur de conversion de 4 deniers parisis pour 5 deniers tournois est explicitement citée dans le registre de 1691. Ce n'est pas notre propos de discuter de la stabilité de la monnaie. Sur une aussi longue période, les périodes d'inflation et de déflation se sont succédées et globalement, la valeur de la livre en poids d'argent est passée de 90 g à 4,5 g

mais si l'on en croit certains auteurs<sup>31</sup>, sa valeur en terme de pouvoir d'achat serait beaucoup plus constante, elle n'aurait varié en cinq siècles que d'un rapport de 2 à 1.

### ***Unités de superficie***

Les superficies sont portées en arpents, quartiers et quartes (1 arpent = 4 quartiers, 1 quartier = 4 quartes).

L'arpent de Paris (3 419 m<sup>2</sup>) était couramment utilisé dans notre région mais on sait que la valeur de l'arpent variait d'une commune à l'autre. L'ouvrage *Table des rapports des anciennes mesures agraires*<sup>32</sup> donne, entre autres, la valeur de l'arpent pour la plupart des communes de l'ancienne Seine-et-Oise. Pour Étampes, l'arpent valait 100 perches carrées de 22 pieds par perche soit 5 107 m<sup>2</sup>, valeur que nous avons retenue pour les conversions en hectares.

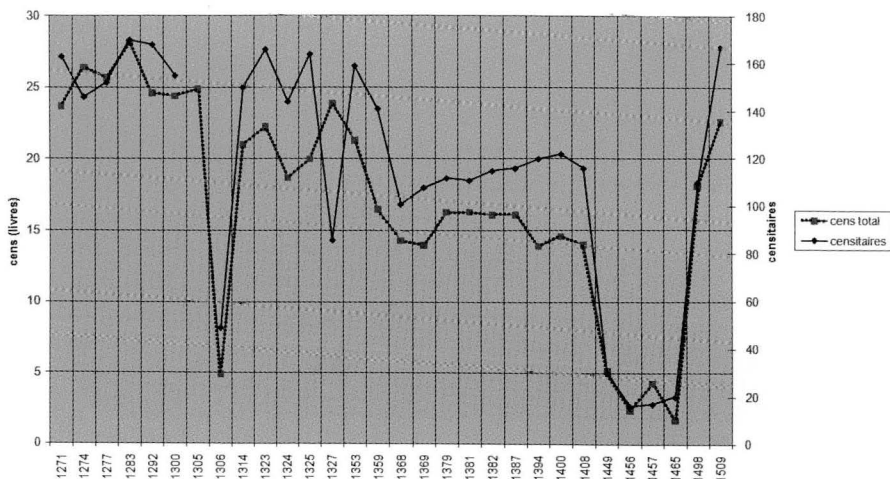
On l'aura compris, les chiffres et graphiques qui suivent sont utiles pour analyser les grandes tendances, mais les valeurs calculées ne sauraient être tenues pour précises.

---

31. LEVASSEUR É, *les prix, aperçu de l'histoire économique de la valeur et du revenu de la terre*, Paris 1893 p. 17.

32. GATTEY F, *Table des rapports des anciennes mesures agraires avec les nouvelles*, Michaud, Paris 1812.



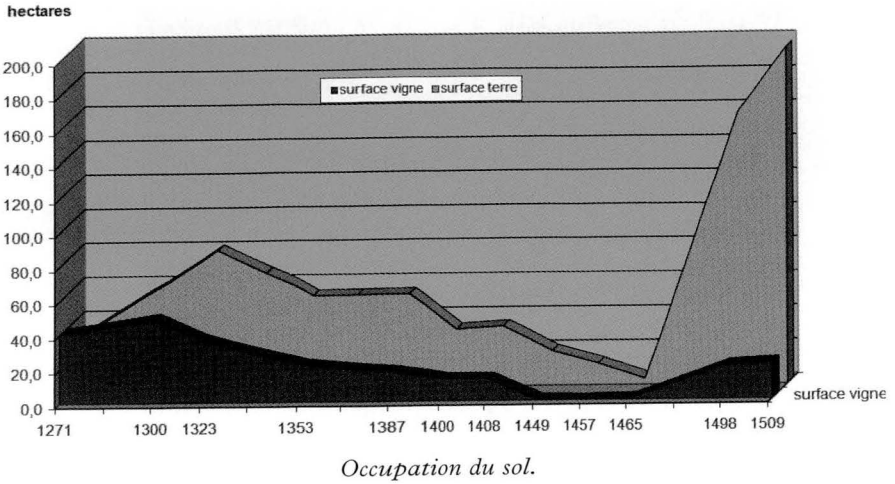


Cens et nombre de censitaires.

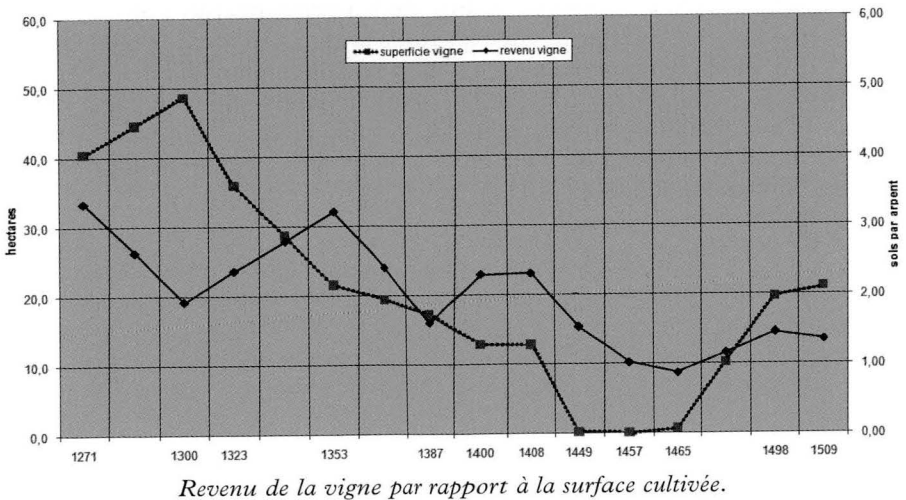
Le graphique ci-dessus met en évidence au cours de la première période (1270-1350), presque un siècle de stabilité avec cependant une lente érosion du montant du cens total. Nous savons que les débuts de la Guerre de Cent Ans affectent peu la région mais une première rupture apparaît au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, liée aux épidémies de peste noire<sup>33</sup> et aux pillages. L'épisode catastrophique de 1408-1480 est spectaculaire. Le retour à l'ordre s'effectue pour Étampes, vers 1480<sup>34</sup> mais la remise en valeur de la région prendra des décennies, pendant lesquelles, là encore, nous manquons de données chiffrées. En 1498, le redressement est déjà spectaculaire, et en 1509, les niveaux de population et de cens d'avant la Guerre de Cent Ans sont atteints à nouveau. À toute époque, nous observons une bonne corrélation entre le montant du cens et le nombre de censitaires. Le décrochage rapide au début du XVIII<sup>e</sup> siècle correspond aux dévaluations de la fin du règne de Louis XIV.

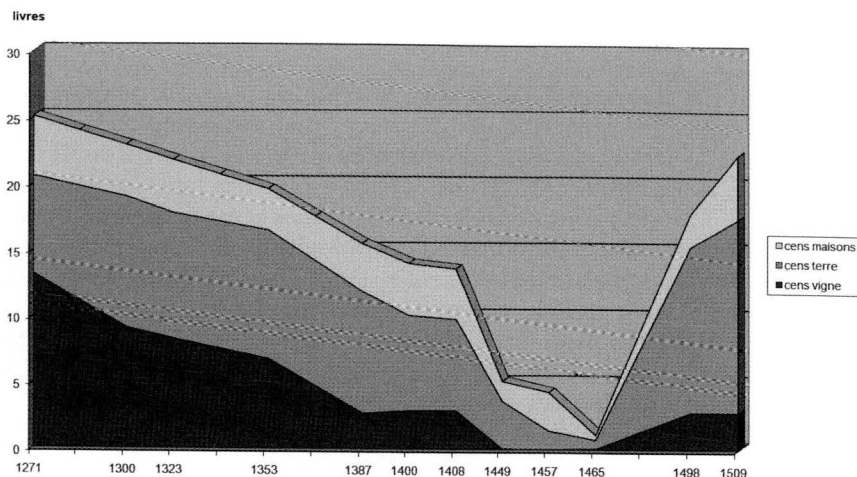
33. Le virus pénètre en Europe en 1347 et atteint l'Île de France en 1348.

34. GÉLIS J et MARTIN M, *Le pays d'Étampes, regards sur un passé*, t.2, 2011, p. 21.



Le graphique d'occupation du sol montre la prépondérance de la vigne dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle. La vigne occupe alors la plus grande partie des terres cultivées et sa contribution au cens est pratiquement le double de celle des autres cultures.





Répartition de cens.

On ne sait pas si le succès de la viticulture à cette époque était dû à la qualité des vins mais Émile Levasseur faisait remarquer judicieusement en 1893<sup>35</sup> : *au moyen âge, les transports étant difficiles, les vignobles se vendaient en raison plutôt de la proximité des débouchés que de la qualité du cru.*

Il est intéressant de rapprocher la courbe de la superficie cultivée de celle du revenu de la vigne, rapporté à l'unité de surface. On y voit que dans la période 1270-1350 qui, rappelons-le, est une période de stabilité et de prospérité, les deux courbes ont des pentes exactement opposées, ce qui traduit l'application d'une classique loi de l'offre et de la demande. Ensuite, les surfaces cultivées diminuent en même temps que les revenus, ce qu'explique bien une baisse de la population liée aux épidémies. Pendant la période la plus noire (1449-1465), la production viticole est quasi inexistante et pourtant le revenu reste bas, ce que nous pouvons interpréter comme une stabilité du prix du vin, malgré la baisse considérable de la production. Le peu de population qui subsiste a vraisemblablement d'autres préoccupations que de consommer du vin. À partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, nous retrouvons une situation plus normale mais l'âge d'or de la vigne est bien terminé : le revenu des vignes est à peine la moitié de ce qu'il était à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

35. LEVASSEUR É, *Les prix, aperçu de l'histoire économique de la valeur et du revenu de la terre*, Paris 1893, p. 24.

## La vigne de Gervaise Dutertre

À partir des données de la censive, il est aussi possible de tenter un exercice riche d'enseignements : retracer l'histoire d'une parcelle, de ses propriétaires successifs et des cultures qui s'y sont succédé. Il faut pour cela de remonter le temps, chaque registre mentionnant, en général, le nom du propriétaire précédent, mais pour la commodité de lecture, nous avons rétabli l'ordre chronologique. Il s'agit d'une terre se situant près des fossés de la ville d'Étampes et de la Porte Dorée, en contrebas de la ferme de Guinette, chantier appelé *Vissois*. Nous voyons au fil du temps et des événements cette parcelle cultivée alternativement en vigne et en terre, ou même abandonnée en friche. En 1382, Bernart de Boulay possède près des fossés une vigne, pour laquelle il paie 11 deniers de cens, et une *gastine* (friche), qui lui coûte 6 deniers. La vigne et la friche lui appartiennent encore en 1387 mais en 1394, Bernart de Boulay est décédé et messire Gervaise Dutertre lui succède. Il paie toujours 11 deniers pour sa vigne dont on apprend qu'elle couvre un demi-arpent (environ 25 ares) et il plante de la vigne sur la friche. En 1400, les pieds de la nouvelle vigne ont donc au moins six ans et doivent être en production mais il ne paie toujours que six deniers pour sa *plante*, en plus des onze deniers pour sa vigne. En 1448, les deux parcelles, qui appartiennent toujours à Gervaise Dutertre, sont converties en terre labourable et le cens est de 6 deniers pour chacune de *ses vignes à présent en terre*. En 1449, messire Dutertre est mort depuis peu et Jehan le Merot paie à sa place les 12 deniers. Il est probable que pendant les années qui suivirent, la parcelle fut, comme beaucoup d'autres, abandonnée car on n'en trouve plus trace dans les registres de 1457 et 1464. En 1464, il est pourtant question d'une terre *tenant aux héritiers de feu messire Gervaise Dutertre, prêtre*. En 1498, nous retrouvons le lien interrompu après messire Dutertre car le rédacteur du registre a la bonne idée de noter les noms des propriétaires précédents : Gervaise Dutertre, puis Geoffroy Regnault et enfin Estienne Pouville qui paie dorénavant 18 deniers pour une terre d'un arpent (les deux parcelles ont donc été regroupées). Entre 1498 et 1509, deux autres propriétaires s'y succèdent : Etienne Péronille et Mathurin Ranson, foulon de son métier.

## Conclusion

En dépit des nombreuses approximations dont sont entachées les valeurs que nous avons extraites à partir des données du censier, une bonne corrélation s'observe entre les résultats calculés et ce que nous

savons des grands évènements qui ont marqué la région. L'importance considérable de la vigne qui occupait au XIII<sup>e</sup> siècle 60 % du terroir et procurait presque la même proportion des revenus, demanderait à être confirmée par d'autres études. Ces niveaux ne seront jamais atteints, ni même approchés, par la suite, même si la profession de vigneron sembla jouir d'un certain prestige aux XVI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

Comme nous l'avons souligné en introduction, les registres de cette censive n'ont pas encore été pleinement exploités et peuvent encore révéler des conclusions inédites sur l'histoire de l'Étamais, particulièrement à l'époque médiévale. Entre autres, une étude onomastique des personnes et des lieux dits pourrait être engagée à partir des données de ce censier. Un rapprochement avec d'autres censiers étamais comme celui de la paroisse Notre-Dame d'Étampes publié dans BHASE n° 22<sup>36</sup> pourrait aussi être fructueux.

---

36. <http://www.corpusetampois.com/bhase022w.pdf>.

# Le xv<sup>e</sup> siècle de l'abbaye d'Yerres

Pierre WITTMER

*pierre.wittmer@orange.fr*

L'abbaye "Notre-Dame d'Yerres" a été fondée en 1032, à l'époque de la dynastie capétienne, sous le règne, de 1108 à 1137, de Louis VI le Gros, au confluent de l'Yerres (*aqua Hederæ* au XIII<sup>e</sup> s.), et du Réveillon, sur le territoire communal d'Yerres, l'enclos abbatial constituant un écart d'Yerres<sup>1-2</sup>. Le « Chemin d'Yerres à Brie »<sup>3</sup>, longeant la rive gauche du Réveillon, franchissait ce cours d'eau, dans l'emprise foncière de cet enclos. Le caractère historique de cette voie tient en particulier au fait qu'elle fut particulièrement fréquentée à l'occasion de la guerre civile, et des troubles liés à la Fronde, l'année de la "Guerre des Lorrains", à l'occasion de la « Campagne d'Île-de-France » entre le 3 mars et le 16 juin 1652, (le vicomte de Turenne y passant avec son armée le 15 juin 1652), ainsi qu'après la « Bataille de Paris » des 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1652, entre le 26 septembre et le 30 novembre 1652.

## Sous le règne, de 1380 à 1422, de Charles VI

En Brie française, à l'abbaye bénédictine « Notre-Dame d'Yerres », Marguerite des Quesnes (ou du Quesne, probablement de la famille

---

1. Les bâtiments qui en subsistent, réédifiés du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, sont en limite du territoire communal de Brunoy (91).

2. A propos du site choisi en un fond de vallée à proximité de cours d'eaux du Réveillon et de l'Yerres, légèrement en surplomb de ceux-ci, en vue d'éviter les crues et le milieu humide, ainsi que de l'édification de certains des premiers bâtiments, un rapprochement peut être fait avec la description faite par l'urbaniste, architecte et théoricien, Fernand Pouillon (1912-1986), dans son ouvrage : *Les Pierres sauvages* (Ed. du Seuil, Paris 1964) journal apocryphe du maître d'œuvre d'une abbaye cistercienne, en Provence, l'abbaye du Thoronet (83), fondée en 1062.

3. Un tronçon portait encore cette appellation en l'écart de Cerçay, à Villecresnes (94), au XX<sup>e</sup> siècle.

picarde Tyrel de Poix), dite "Marguerite des Chênes", XX<sup>e</sup> abbesse de 1394 à octobre 1406, a succédé à Pétronille de Machaut décédée le 30 mars 1394, apparentée à Pierre-Lancelot de Machaut, chambellan de Philippe IV le Bel, (Fontainebleau, 1268-29/11/1394) ; famille ayant eu des attaches à Châlette-sur-Loing, (Loiret).

Pétronille de Machaut, XIX<sup>e</sup> abbesse<sup>4</sup> dont la prélature a duré trente-trois ans et huit mois (1360-1394), a en particulier vu la juridiction de l'abbesse d'Yerres, s'étendre notamment au hameau de Villeroy (sur le territoire de Mennecy, Essonne, de nos jours), qui fut détaché de la paroisse Saint-Marcel de Villabé (Essonne), et où aurait été édifié un lieu de culte. L'abbesse qui détenait le droit de nommer le curé de Villabé, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, acquiert ainsi en complément, la nomination du curé, à cette nouvelle cure. Par ailleurs, P. de Machaut a été signalée à Paris le 22 février 1379, en son *Ostel d'Yerres-lèz-Nonnains*<sup>5</sup>, où se trouvent perçus les revenus de la communauté et en particulier la dîme du pain royal<sup>6</sup>.

Vers 1394, au moment où Marguerite des Quesnes devient abbesse, pas plus d'une trentaine de religieuses sont présentes à Yerres, ce qui ne manque pas d'être source de difficultés du fait du nombre de prières, cérémonies religieuses, et services pour des défunts, qui ont été acceptés au fil du temps, et qu'il y a lieu de célébrer régulièrement. Cette nouvelle abbesse s'est préoccupée de manière très professionnelle de l'administration du temporel de l'abbaye, malgré les difficultés inhérentes à la situation politique et économique, étant en particulier amenée à accueillir dans les locaux abbaciaux, des réfugiés dans le plus grand dénuement ou qui se sont présentés avec ce qu'ils avaient pu sauver de leur bétail, lorsque leurs exploitations agricoles avaient

4. Jean-Marie Alliot, curé de Bièvres (91) a établi définitivement, l'ordre de succession des abbesses qui était, auparavant, entaché d'erreurs, surtout pour le XV<sup>e</sup> s., ALLIOT (J.-M.), *Histoire de l'abbaye et des religieuses bénédictines Notre-Dame d'Yerres*, Picard, Paris, 1899.

5. La communauté d'Yerres a détenu à Paris, successivement deux maisons :  
 – la première située près du Châtelet, acquise en 1182, sous l'abbatit entre 1180 et 1210, de la III<sup>e</sup> abbesse connue sous le nom d'Eve; fut cédée en 1211, au roi de 1180 à 1223, Philippe-Auguste (1165-1223), sous l'abbatit de 1210 à 1226, d'Eustachie Dulers ;  
 – la seconde, l'*Ostel d'Yerres-lèz-Nonnains*, connue également en tant que « *Maison de la Pie* », située « rue des Nonnains d'Hyères », 75004 Paris, avait été acquise en 1280, sous l'abbatit de 1280 à 1299, d'Agnès de Brétigny, dont la mère a été inhumée en l'église de l'abbaye de moines cisterciens de Longpont-sur-Orge (Essonne). Sous l'abbatit perpétuel et de nomination royale entre 1637 et 1669, de Claire-Diane d'Angennes de Rambouillet (1610-1669) ("Madame d'Hierre", selon Tallemant des Réaux), Louis-Henry de Pardaillan de Gondrin (1620-1674), archevêque de Sens (89) vint à Yerres, en septembre 1661, en vue de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain « pour la commodité et augmentation de son Hostel archiépiscopal », situé rue du Figuier et joignant l'*Hostel d'Hyères assis rue des Nonnaindières*. L'*Ostel d'Yerres-lèz-Nonnains* », sera cédé, en 1672, à la communauté de chanoines réguliers de la Congrégation de la Sainte-Croix, dont le couvent se situait à l'angle de la rue des Billettes et de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, (75004 Paris).

6. Dîme perçue sur le pain donné aux prisonniers.

été pillées et incendiées. L'abbesse décide alors d'installer, à la hâte, une exploitation agricole, à proximité des bâtiments abbatiaux ; d'utiliser en tant que pâturage, les terrains humides des abords du Réveillon, et sur sa rive gauche à proximité du site du Prieuré Saint Nicolas<sup>7</sup> ; de mettre en culture les friches et terres susceptibles d'être labourées, en vue des cultures les plus fréquentes : froment, méteil, orge, seigle et avoine.

A propos de cette période troublée, il y a lieu de signaler la condamnation, à l'initiative de Jean Hemart, procureur de l'abbesse, de Marguerite de Vieuxpont, dame de Palaiseau (Essonne), à payer aux moniales, une rente annuelle de 50 sols parisis, assise sur les possessions de la dite dame à Combs-la-Ville (aujourd'hui Melun-Sénart, Seine-et-Marne). J.-M. Alliot a fait état de nombreux litiges liés aux biens fonciers détenus par la communauté, tant en Beauce qu'en Brie, signalant la condamnation en 1411, d'un sire Hervé de Neuville, époux de Marguerite Alory, dame du Val Cocatrix (du nom d'un fief situé sur le territoire communal de Saint-Germain-lès-Corbeil, Essonne), seigneur de Lieusaint (aujourd'hui Melun-Sénart, Seine-et-Marne), conseiller du roi, qui avait tenté de s'approprier dans le massif forestier de Sénart, des parcelles de bois, propriété de l'abbaye<sup>8</sup>. Parmi les intérêts abbatiaux à cette époque, est signalé sur le plateau beauceron, à Audeville (45300 Loiret), la détention au lieu-dit « Carbouville », de terres objet d'un bail rural, le 7/4/1396.

Ont également été cités : un bail rural afférent à des possessions à Drancy (Seine-Saint-Denis) et un contrat, signé au début de l'an 1402, relatif à la possession sur le plateau briard, de l'exploitation agricole dite "Ferme des Herces", maison forte située sur le territoire

7. Le « Prieuré Saint-Nicolas » avait été fondé au confluent du Réveillon et de l'Yerres, à une époque où il était fait usage d'embarcations à fond plat en vue du transport des grains par la rivière en provenance de Rozay-en Brie (77), jusqu'au confluent de l'Yerres et de la Seine, à Villeneuve-Saint-Georges (94), saint Nicolas étant notamment invoqué en tant que protecteur des navigateurs et des marins, (le transport des grains s'effectuant par l'Yerres de Chaumes-en-Brie à Villeneuve-Saint-Georges). Ce prieuré dont le site probable se situait sur le territoire de Brunoy (91), rue du Réveillon, aurait disparu au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle, (à noter cependant la mention d'une « Chapelle Saint-Nicolas », à l'occasion de la querelle de voisinage entre la communauté de religieuses et les époux Macé Chevalier, meuniers, en 1500).

8. Dans le massif forestier de Sénart, l'origine de la détention de bois par l'abbaye d'Yerres, liée à un échange intervenu en 1166, avec l'abbaye Saint-Victor de Paris », établissement de chanoines réguliers (augustins) fondé, au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> s. par Guillaume de Champeaux, a été documentée par COURCEL (Robert de), *LA FORÊT DE SENART Etude historique*, Lib. Ancienne H. Champion, Paris 1930, p. 13-14 et 388. Des autorisations de coupes de bois ont donné lieu à un litige au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, à l'époque où Agnès de Chartrette était abbesse, entre 1349 et 1360. Jean de la Barre, prévôt de Corbeil, a fait état d'une donation par Eustachie de Corbeil au XII<sup>e</sup> siècle : « *la Grange de Sénart est un hameau qui dépend de l'abbaye d'Yerres ; il est de la paroisse d'Etiolles et de la justice de Corbeil* » (LA BARRE (Jean de), « *Les Antiquités de la Ville, Comté et Chatellenie de Corbeil*, N. et J. de La Coste, Paris, 1647. Sur les territoires communaux de Tigery (91), et Melun-Sénart (77),

communal de Périgny-sur-Yerres (Val-de-Marne), participant des défenses avancées du château édifié entre 1200 et 1219, à Briec-Comte-Robert (Seine-et-Marne), où, le 4/3/1371, mourut Jeanne d'Evreux épouse-veuve du dernier roi de la dynastie des Capétiens directs, Charles IV le Bel. Située sur le territoire de Périgny-sur-Yerres (94 520 Val-de-Marne), et après avoir été endommagée avant 1402, la "Maison forte « des Herses »", fut détruite par fait de guerre des anglo-bourguignons, en 1421<sup>9</sup>, année du début du siège de Meaux du 6/10/1421 au 10/5/1422.

Tout cela témoigne du rayonnement et de la "zone d'attraction" de « Notre-Dame d'Yerres » au XV<sup>e</sup> siècle.

Peu avant son décès, Marguerite des Quesnes avait, même, légué à l'abbaye, des nappes d'autel, et une statue de la *Vierge*, sculpture en albâtre, matériau devenu spécialité de l'Angleterre au XIV<sup>e</sup> siècle, pour la fabrication de panneaux, de statues, et objets de dévotion<sup>10</sup>.

Dix abbesses, vont lui succéder au cours du siècle.

Au moment de son décès, fin 1406, et vu les circonstances, peut-être avec une certaine hâte, est désignée une religieuse ayant en charge l'infirmerie, Jeanne La Pastée, XXI<sup>e</sup> abbesse décédée dès le milieu de l'année 1407.

La prélatrice de 1407 à 1427 de la XXII<sup>e</sup> abbesse, Marguerite IV, aux origines familiales non documentées, se caractérise par les difficultés inhérentes à la poursuite du conflit ayant opposé la dynastie des Plantagenêts à celle des Valois, entre 1337 et 1450, marqué à ce moment, par le traité de Troyes (Aube), signé le 21 mai 1420, suivi de son enregistrement à Paris en décembre de la même année. Marguerite IV semble avoir été éloignée des préoccupations quotidiennes d'Yerres. A la suite du décès de l'évêque de Paris, Pierre II d'Orgemont (v. 1343-1409), le chapitre de Notre-Dame de Paris, se

Note 8 suite. « La Grange de Sénart » correspond à l'écart désigné en tant que « Centre psycho-pédagogique-Foyer de Soullins », dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Pierre Le Rat, conseiller du roi, payeur des offices de la prévôté de l'Hôtel, se voit attribuer par l'abbaye d'Yerres, un bail emphytéotique portant sur cette « Grange de Sénart » en 1610, à la suite de quoi il prit le nom de « Monsieur de Sénart ». C'est seulement au milieu du XVII<sup>e</sup> s., que les bois de l'abbaye d'Yerres, donnent lieu à une cartographie, les parcelles se situant au sud de la route de Montgeron à Lieusaint (RN5), et au sud de la voie reliant Quincy-Sous-Sénart (Essonne), et Tigery (D33), la « Croix de Villeroy » son carrefour, constituant l'angle nord-est, (O.N.F., parcelles 103, 104, 105, seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle).

9. NICOL (Pierre), *A l'ombre des Thibault. Histoire de Mandres et de ses habitants*, Les Amis de Mandres-les-Roses 94520, 1990.

10. PERIER-D'ETEREN (Catheline) et RECHT (Roland), *Un art pour l'exportation : les émaux, les albâtres et les retables*, dans « *Le grand atelier Chemins de l'art en Europe V<sup>e</sup> XVIII<sup>e</sup> siècle* », Europalia.europa/Fonds Mercator & Belser Verlag, 1000 Bruxelles 2007.

refuse à payer les droits de chevecerie<sup>11</sup>, à l'origine d'une procédure. Un autre litige est également mentionné au cours de cette période : un procès opposant les moniales à Guy Bouvart, curé du Puiset-le-Marais (Essonne) en 1414, au motif qu'il a joint à sa cure le titre et les fonctions de chapelain de Farcheville à Bouville (Essonne), où il réside habituellement.<sup>12</sup>

## Sous le règne, de 1422 à 1461, de Charles VII

Marguerite IV doit faire face à deux autres litiges : celui ayant trait en 1422, à l'application d'un bail afférent à des biens situés à Briecomte-Robert, loués à un certain Denis, domicilié à Lieusaint et un second lié aux conditions financières trop élevées vu les circonstances économiques, d'un contrat intervenu le 3/11/1423, au profit de Jean Piedur, bourgeois de Corbeil, ayant trait à une exploitation agricole aux bâtiments ruinés, située à Lieusaint.

Lui succède Marguerite V, de 1427 à 1430, désignée pour un abbatiat (le XXIII<sup>e</sup>) d'une durée qui sera de trois ans et huit mois, et qui, de la part de Marguerite IV qui l'a précédée<sup>13</sup>, s'est vu léguer des fonds, en vue de remettre en état le cloître, signe de l'état défectueux des bâtiments abbatiaux.

Puis, une XXIV<sup>e</sup> abbesse est élue en 1430, Marguerite de Montanglant (ou de Montenglant, ayant des liens avec la maison de Châtillon (Châtillon-sur-Marne), en Champagne, d'une famille dont certains membres ont entretenu des rapports avec Notre-Dame d'Yerres, mais qui mourut trois mois après avoir été désignée.

11. La chevecerie est la fonction du chevecier, celui qui est en charge de l'entretien du chevet d'une église (ici la cathédrale).

12. Il reste encore une autre trace de cette prélatrice. En effet selon une plaque placée en l'église de Soisy-sur-Seine (Essonne) : « Le prieur de l'hermitage de Sénart est tenu de célébrer chaque semaine deux messes en l'église de céans à l'autel de S. Michel, et la veille de S. Michel les vêpres et le jour la messe pour l'âme de Gilles Mallet, chevalier, maître d'hôtel du roi, seigneur de Villepècle et de Soisy, et dame Nicole de Chambly, sa femme. 1411 ». L'hermitage de Sénart (ou de Notre-Dame de consolation) est situé sur le territoire de Draveil dans le massif forestier du Petit Sénart ; Villepècle se situait sur le territoire de Lieusaint, par la suite cette seigneurie a été réduite à une seule exploitation agricole.

13. Dans la vallée de l'Yerres, en amont, à Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne), les bénédictins de l'« Abbaye Saint-Symphorien puis « Abbaye royale Saint-Pierre de Chaume » ont détenu les droits seigneuriaux de Boussy (Boussy-Saint-Antoine, Essonne), situation documentée en 1224 puis en 1383. A la suite de la cession de cette seigneurie à l'Ordre religieux hospitalier des chanoines réguliers de Saint-Antoine du Viennois (Saint-Antoine-l'Abbaye, Isère), en 1422, transaction confirmée en 1426, année ayant précédé la nomination de Marguerite V, abbesse à Yerres. Après avoir administré 640 établissements dont certains situés sur les routes des pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle, et à Jérusalem, au cours de la décennie 1341-1350 ; l'Ordre des Antonins, amené à pratiquer la chirurgie (amputation des membres secs), a connu son apogée, au XV<sup>e</sup> siècle, ayant compté 10 000 frères, et gérant 370 établissements à la fin de ce siècle.

Marguerite des Guaculs est élue XXV<sup>e</sup> abbesse, à la fin de l'année 1430, à un moment où la guerre faisant rage, engendre en Brie française notamment, la recrudescence de bandes de malfaiteurs, des famines et l'occupation de l'édifice féodal de Brie-Comte-Robert par les anglais, de 1430 à 1434. A titre d'exemple, à « Brunay », localité proche de « l'esbaye de Yerres »<sup>14</sup>, dans les jardins qui doivent être clos (ils sont qualifiés de "closeau"), et représentant de l'ordre de 3 ou 4 % du terroir, aménagés dans l'emprise des fortifications de la cité, se trouvent plantés des arbres fruitiers tels que noyers, pommiers, poiriers, cerisiers, tandis qu'y sont cultivés des légumes, tels que : pois, navet, et choux. Les bénédictines quittent l'abbaye, se réfugiant dans leurs familles respectives, ou à Paris occupé par les alliés anglo-bourguignons depuis 1420, et dont le siège a été entrepris aux premiers jours de septembre 1429, par Charles VII, accompagné de Jeanne d'Arc, siège d'ailleurs suivi d'une retraite, la ville ne sera libérée qu'à la suite d'un nouveau siège et Charles VII, fit son entrée dans la capitale le 12 novembre 1437 ; alors que l'abbesse, Marguerite des Gaculs, également réfugiée à Paris, est décédée au cours du premier semestre 1436<sup>15</sup>.

Huguette de Chacy qui lui succède comme XXVI<sup>e</sup> abbesse, de 1436 à mai 1450, entreprend avec l'aide de Denis Capel, procureur, une remise en ordre de la situation financière de l'abbaye, en établissant l'inventaire des actes et revenus abbaciaux. De nouveaux contrats sont signés, laissant apparaître l'état de déshérence dans lequel se trouvait

Note 13 suite. Dans le IV<sup>e</sup> arrt. de Paris, dans le quartier du Marais, en un site dénommé « La Saussaie » (entre la rue du Roi de Sicile et la rue François Miron), l'Ordre des Antonins avait été établi en 1361. Située sur le territoire de la paroisse Saint-Paul, cette nouvelle maison dénommée « Commanderie de France », avait construit son église en 1375. Elle fit l'objet de nouveaux travaux et fut dédiée en 1442. L'appellation de « Petit Saint-Antoine » fut donnée à la « Commanderie de France » 1689, en vue d'éviter la confusion avec Saint-Antoine des Champs, située dans le faubourg Saint-Antoine » (12<sup>e</sup> arr.). La seigneurie de Boussy fut conservée par les Antonins jusqu'en 1778. (HURE (Georges) et LAHAYE (Maurice) « Boussy-Saint-Antoine » dans *Promenade entre l'Yerres et la Forêt de Sénart*, Imp. Indica, 75013 Paris 1976, p. 129-143).

14. Pour reprendre les termes d'un contrat cité par TABBAGH (Vincent), « Une société rurale de la région parisienne à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : BRUNOY (1479-1491) » dans *Le Monmartel* N°12, bulletin de la « S.A.H.V.Y., Société d'Art et d'Histoire du Val de l'Yerres », 91800 Brunoy, Décembre 1995, (p. 9 à 42).

15. C'est à cette époque, que se trouve avoir été signalée la présence à Yerres, en 1431, à l'orée du massif forestier de Sénart, en un édifice fortifié, le « Manoir des Godeaux », d'Isabeau de Wittesbach-Ingolstadt, fille d'Etienne III de Wittelsbach, duc de Bavière-Ingolstadt en 1375, et de sa première épouse, Taddea Visconti ; épouse-veuve de Charles VI, (Paris 3/12/1368-21/10/1422), reine habituellement connue sous l'appellation d'Isabeau de Bavière. Cette présence pourrait être en liaison avec la cession la même année, à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), sur la rive gauche et à proximité de la « Rivière d'Yeres », du domaine de « Vaux la Reine », au chapitre de Notre-Dame de Paris. Une scène susceptible d'évoquer l'architecture intérieure du XV<sup>e</sup> siècle, du « Manoir des Godeaux », à l'occasion d'un séjour d'Isabeau de Bavière est due au "Maître de la Cité des Dames", Paris 1410-1411,

alors le patrimoine de cette communauté briarde, à la suite de la fuite ou de la disparition d'exploitants agricoles notamment.

Une exploitation agricole située à Lieusaint, fait l'objet d'un bail rural en 1442, au profit de Simon de Beaucroix, écuyer de Corbeil ; celle de la maison forte « des Herces » est louée à un paysan de Périgny-sur-Yerres, à Saint-Germain-lès-Corbeil (Essonne) ; celle correspondant au fief du Tremblay, est louée à Jaquin de Guinery en 1446 ; tandis que des difficultés surviennent avec les curés des paroisses appauvries, en vue de la perception des dîmes à recouvrir au profit de l'abbaye. Il s'en suit de nombreux litiges : avec Nicolas Evot, curé de Sevran (Seine-Saint-Denis), en 1446 ; avec Guillaume Le Roy, curé de Lieusaint, paroisse qui outre son état d'insolvabilité, se trouve dans un état de carence alimentaire, et qui est autorisée par l'abbesse à prélever du grain dans la grange dîmière ; avec les deux curés de Brie-Comte-Robert ; avec celui de la paroisse de Villabé et, enfin (et toujours !), avec celui de Puiset (le-Marais).

L'abbesse est, aussi, amenée à saisir la justice à l'occasion d'un différend avec l'abbaye de Saint-Denis, qui se soustrait à son obligation d'acquitter des redevances en nature, dues au titre d'une exploitation située à Villepinte (Seine-Saint-Denis), dont le fermier est Jean Souchet. D'autres difficultés ont surgi avec l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, à propos de dettes en liaison avec des biens situés à Villeneuve-Saint-Georges et à Valenton (Val-de-Marne). En outre, à la suite d'examen minutieux des archives abbatiales, par Denis Capel, il apparaît que des démarches ont été entreprises en vue de faire reconnaître des droits anciens sur deux autres abbayes bénédictines, celle de Notre-Dame du Val-de-Gif, à Gif-sur-Yvette (Essonne) et celle de Saint-Rémy-lès-Senlis » (Oise). Il s'en suit des difficultés pour la communauté, pendant sept décennies.

Pendant ce temps à Yerres, la situation relève de la précarité : point de chapelain, les religieuses et le personnel abbatial se rendent pour leurs exercices religieux, à la paroisse dédiée à saint Loup (aujourd'hui à saint Honest).

---

Note 15 suite. auteur de *Christine de Pisan offre son manuscrit à Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI* (Christine de Pisan, *Œuvres complètes*, détail du Fol.3r, Londres, British Library, Ms Harley 4431). Vers 1434, le château de Brie-Comte-Robert, occupé par les Anglais depuis 1430, est offert à Isabeau de Bavière, par Henri VI d'Angleterre petit-fils de Charles VI, par sa mère Catherine de Valois (Paris, 27/10/1401-Londres, 3/1/1437), sacré roi de France à Paris en 1431. Le site et l'emprise des bâtiments de « Godiot Ruiné » au nord de la « Justice dyeres » ont été relevés et mentionnés sur la « Carte de la Forest de SENART et de ses Environs » levée par Bourgault et Matis, arpenteurs ordinaires du roi, 1708, (plan en couleurs, A.N., NI Seine et Oise, n° 24 ; et COURCEL (R. de), *op. cit.*, 1930, pl. III, IV, V, et VI, n. & b.). Par la suite, il a été fait état sur la *Carte topographique des Environs de Versailles*, Feuille 9, *SCEAUX*, levée entre 1764 et 1773 ; d'où l'appellation *Bois des Godeaux*.

Ce n'est qu'à l'occasion de la Toussaint de l'année 1450, que Guillaume Chartier, évêque de Paris, place à la tête de la maison d'Yerres, Guillemette Le Camus, XXVII<sup>e</sup> abbesse, en provenance de la prestigieuse abbaye bénédictine de Chelles (Seine-et-Marne). Guillemette Le Camus est accompagnée de deux religieuses, Ysabeau de Brindesalle et Lucienne de Voulac, et d'un chapelain, lorsqu'elle gagne la vallée de l'Yerres où son abbatiat se déroule de 1450 au 15 avril 1459.

De manière quasi simultanée, intervient un changement dans la détention de la seigneurie d'Yerres.<sup>16</sup>

En ces périodes troublées de la fin de la guerre de Cent Ans, avec, notamment, le 20 juillet 1453, la bataille de Castillon (Gironde), le nouveau titulaire à effet du 2 mars 1452, Dreux I Budé, juriste de formation – qui, préalablement, a notamment fait l'acquisition, vers

16. De manière générale se référer à ce propos à : STAËS (G.) et CAVALLER (P.), *Les Seigneurs d'Yerres*, dans « *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix* », 84<sup>e</sup> année (1978), Corbeil-Essonnes, 1979, (pp.19 à 48).

Charles Bureau de La Rivière, premier chambellan de Charles V, a rendu hommage au roi Charles VI, pour la seigneurie d'Yerres le 23 juin 1389. Il reçoit au cours de cette même année et encore en 1390, l'hommage des détenteurs de fiefs relevant de la seigneurie d'Yerres, dont, dans l'ancien massif forestier de la forêt d'Ardenay, au nord-est du Mont Griffon, le fief de « La Grange-du-Milieu », dénomination correspondant à un défrichement à l'initiative d'une communauté ecclésiastique, suivi de l'édification d'un bâtiment probablement fortifié, à usage agricole. A ce moment, l'exploitation de « La Grange-du-Milieu », semble avoir été reliée, à partir des actuels jardins d'utilité du château, directement à Villeneuve-Saint-Georges, port sur la Seine, permettant d'assurer un transport par voie fluviale, en liaison avec quelque maison d'une communauté religieuse parisienne ou d'Île-de-France.

Ch. Bureau de La Rivière ayant épousé Marguerite, dame d'Auneau (Eure-et-Loir), et de Rochefort (en Yvelines), ils ont été les parents d'Isabelle, épouse du seigneur de Saint-Vrain (Essonne), de Charles, de Jeanne, de Jacques, et de Perrette, cette dernière première dame d'honneur d'Isabeau de Bavière. L'instruction et l'éducation de Jeanne Bureau de La Rivière a été confiée aux bénédictines d'Yerres. Charles Bureau de La Rivière et son épouse, ont fait don de la seigneurie d'Yerres, 12 juin 1396, à leur fille Jeanne, à l'époque, épouse de Jacques I<sup>er</sup> Dampierre, de la maison de Châtillon (-sur-Marne), seigneur de Dampierre (Aube), Sompuis (Marne), et Rollancourt (Pas-de-Calais), conseiller et chambellan du roi, qui rend hommage au roi Charles VI, pour la seigneurie d'Yerres le 6 mai 1401. Jacques I<sup>er</sup> Dampierre décède lors de la bataille d'Azincourt (Pas-de-Calais). Louis Dampierre de Châtillon, petit-fils de Charles Bureau de La Rivière, fils de Jeanne et de son époux, rend hommage au roi pour la seigneurie d'Yerres, le 9 mars 1444, puis cède la seigneurie le 2 mars 1452, à Dreux I Budé, secrétaire du roi, grand audancier de la chancellerie, garde des chartes du roi (Charles VII), en 1449, prévôt des marchands de Paris en 1452.

L'année 1452 est également celle, au cours de laquelle décède sa fille, Catherine qui avait épousé un commis bourgeois, originaire de Melun, (Seine-et-Marne), Etienne Chevalier, trésorier de France en 1652. Etienne Chevalier a commandé au peintre et miniaturiste Jean Fouquet (1420-1481), le dyptique de « Notre-Dame de Melun » (Melun, collégiale Notre-Dame, jusqu'en 1775), dont l'un des panneaux a pour thème: *Saint-Etienne et le donateur*, (Berlin, Gemäldegalerie) ; le second panneau a pour thème une *Vierge à l'Enfant entourée d'anges*, dont les traits pourraient être ceux de Catherine, son épouse (Anvers, Musée des Beaux-Arts). Après la mort de son épouse, Etienne Chevalier a également commandé au miniaturiste, un livre d'Heures, considéré comme son chef-d'œuvre, dit les « *Heures Chevalier* », dont seules les miniatures en pleines pages ont été conservées, à Chantilly (Musée Condé, quarante feuilles) à Paris (musée du Louvre, deux feuilles; Bibliothèque Nationale, une feuille ; Musée Marmottan, une feuille ; à Londres, deux feuilles et à New-York, une feuille).

A noter que François René de Gaignière (1642-1715), fit relever, dans la collégiale de Melun, le dessin de leur dalle funéraire.

1440, de biens immobiliers à Vert-le-Grand et à Leudeville (Essonne), de la communauté cistercienne de « Notre-Dame de la Joie-Villiers » à Montmirault, écart de Cerny (Essonne) –, rend hommage au roi le 14 décembre 1453. Il profite de la délicate situation financière de la communauté abbatiale d'Yerres, pour obtenir un bail emphytéotique portant sur le moulin à eau abbatial<sup>17</sup> et les prairies situées au confluent du Réveillon et de l'Yerres, y compris le site de l'ancien prieuré Saint-Nicolas, dès le 24 avril 1454. Ce bail de longue durée, qui est susceptible d'avoir porté également sur les terrains, précédemment mis en culture à l'initiative de Marguerite des Quesnes (abbesse de 1394 à 1406), a été source de litiges pendant un siècle.

A la suite des décisions prises précédemment par Huguette de Chacy, l'abbaye se relève peu à peu au cours de cette période. Sur le plan spirituel, une prieure est nommée, Agnès “la Clémence”, un religieux augustin est désigné en tant qu'aumônier. Sur le plan temporel, la prieure Agnès représente à Brie-Comte-Robert, les intérêts abbatiaux, à l'occasion du litige avec Guillaume Le Roy, curé de Lieusaint, le 28 février 1459, tandis qu'une religieuse, originaire d'Ozouer-le-Voulgis (Seine-et-Marne) Marguerite d'Orouer, semble avoir exercé dès ce moment un “abbatiate de fait” avant d'être désignée abbesse au décès de Guillemette Le Camus.

Marguerite d'Orouer, XXVIII<sup>e</sup> abbesse, est amenée entre avril 1459 et septembre 1460, à poursuivre les procédures précédemment engagées. Sa prélatrice s'achève par son départ pour l'abbaye Notre-Dame-du-Val-de-Gif, où à deux reprises, elle exercera l'abbatiate entre 1467 et 1476 puis 1480 et 1482.

## Sous le règne, de 1461 à 1483, de Louis XI

Coïncidant avec ce changement de souverain, Jeanne de Rauville ou Jeanne V de Réauville, est amenée à être en charge de Notre-Dame d'Yerres, comme XXIX<sup>e</sup> abbesse. Originaire, vraisemblablement, du « Plateau de France » ou « Parisis », Jeanne V de Réauville avait été précédemment désignée abbesse de l'Abbaye Notre-Dame-du-Val-de-Gif, de 1453 à 1467.

---

17. Le moulin à eau abbatial, dit également moulin « de Mézière ou Mazière », au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis « Moulin Chaudé » du nom d'un minotier de Seine-et-Oise, ayant un établissement à Versailles, situé sur l'Yerres, doit être distingué du moulin à eau seigneurial ou moulin banal d'Yerres, dit « de Ceravenne » situé sur la rivière, en aval (CURTAT (Philippe), *L'Yerres et ses moulins*, Maury imp., Saint-Germain-de-Luzençon, 1992). Au XII<sup>e</sup> siècle, un premier moulin à eau abbatial avait été aménagé sur le cours du Réveillon. C'est à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, que le moulin à eau situé sur l'Yerres, devient moulin de l'abbaye d'Yerres..

L'interversion d'abbaye entre celle de Gif-sur-Yvette et celle d'Yerres, entre Jeanne V de Réauville et Marguerite d'Orouer, actuellement inexpiquée, peut avoir plusieurs causes : des querelles entre les deux communautés ou des dysfonctionnements dans l'administration de l'une et l'autre maison (Marguerite d'Orouer semblant ne pas avoir été à la hauteur de la tâche à accomplir), voire des motivations financières (Jeanne V de Réauville ayant été amenée à céder des biens immobiliers propres situés à Paris, et à Saint-Fiacre (Seine-et-Marne), ainsi qu'une rente de blé à Trilport (Seine-et-Marne) en vue de faire exécuter des travaux à Yerres, ainsi que de redonner un lustre nouveau à cette abbaye).

La famille de cette XXIX<sup>e</sup> abbesse, a contribué également au renouveau de Notre-Dame d'Yerres. En effet, sa mère, Etiennette, devenue veuve s'est retirée à l'abbaye et la propre sœur de l'abbesse, Jeanne de Roissy (-en-France, Val-d'Oise) devenue veuve, elle aussi [elle était l'épouse de Simon de Bertranfosse<sup>18</sup>, dit de Plailly, domicilié dans la localité voisine de Mortefontaine (Oise)], se retire également à l'abbaye, et cède à celle-ci, la part lui revenant de la succession de leur mère, Etiennette ; enfin, la fille de cette dernière, Catherine de Mortefontaine, placée jeune religieuse sous la direction de sa tante, à l'abbaye, y devient religieuse.

Outre les restaurations des bâtiments, le renouveau abbatial se caractérise par une réorganisation de la vie communautaire et par la désignation, en tant que chapelain, d'Henri Charton, qui quitte la cure de Champigny (Val-de-Marne), pour Yerres, puis six ans plus tard, par celle de Pierre Morel, vicaire à Brunoy.

De nouvelles religieuses rejoignent l'abbaye, parmi lesquelles, Jeanne Lempereur, d'une famille originaire de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne), apparentée à Jacques Lempereur, enquêteur des Eaux et Forêts, puis trésorier des guerres<sup>19</sup>, époux d'une fille d'Adam I de Gaillonnel, détenteur d'un fief à Brunoy en 1364, et frère de Jean de Gaillonnel l'« aîné », détenteur de la seigneurie de Brunoy dont il a

18. Ils sont les parents d'Agnès de Plailly, cette dernière épouse de Richard de Lallier, écuyer et capitaine d'Ermenonville (Oise) auquel elle a apporté le fief de Mortefontaine, le fief de Plailly, et au sud de Plailly, à Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), le fief du Chainé. (Cf.: MAZEL (Geneviève), *Les Grandes heures du château de Mortefontaine*, dans le n° 59-60 du bulletin du GEMOB (Groupe d'Etude des Monuments et Œuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis), La Mie au Roy, 60000 Beauvais, 1993.

19. Concernant Jacques Lempereur, le « Fief de Lempereur » dans la mouvance de la seigneurie d'Ormoy en Brie, localité disparue située entre Tigery et Lieusaint, voir COURCEL (R. de), *op. cit.*, 1930, (pp. 97-99 notamment).

fait l'aveu au roi en 1364<sup>20</sup> ; un nouveau procureur est désigné (J.-M. Alliot le nomme Fouquet de Puille, écuyer et seigneur de Sernoy<sup>21</sup>), auquel succédera Pierre de Raymond ; enfin un frère est chargé de gouverner la domesticité abbatiale.

Concernant la « Grange de Sénart », à Tigery, un bail est signé au profit d'Antoine de Boncourt, à charge pour lui de « réparer l'ostel et grange de Sénart » en 1462, suivi, probablement du fait de l'inexécution de ses engagements, d'un nouveau bail de neuf ans, en 1465, année de la « bataille de Montlhéry », au profit d'un groupement familial autour d'Antoine de Boncourt, dont certains membres détiennent à Etiolles (Essonne), le fief de Hangest<sup>22</sup>, à l'origine de conflits inextricables, suivis d'une décision de justice rendue le 28 mars 1468, d'expulsion des locataires.

Concernant Lieusaint, en 1469, est signé un bail, d'une durée de 90 ans, au profit de Geffroy Barbette, interrompu et suivi d'un nouveau contrat au profit de Jean Le Goëtre, laboureur, en juillet 1481.

## Sous le règne, de 1483 à 1498, de Charles VIII

Mais si la prélatrice de Jeanne V de Réauville, d'une durée de vingt-sept ans, a débuté sous de bons auspices, la situation s'est par la suite peu à peu dégradée<sup>23</sup>, essentiellement du fait de la personnalité et du

20. A propos de Jean de Soisy et de sa succession, de Thomas de Braye, détenteur sur le territoire communal de Brunoy, du fief de « La Tournelle de Sénart », des frères de Gaillonnel, ainsi que de Gauthier de La Neufville, d'héritiers de ceux-ci, dont Adam II de Gaillonnel, fils d'Adam I<sup>er</sup>, chambellan du roi et seigneur de la Neufville en 1394 : voir MOTTHEAU (Ch.), *BRUNOY, esquisse historique*, II<sup>e</sup> partie, *Seigneurs et seigneuries*, Picard, Paris 1911, (pp.15 et suivantes), ainsi qu'à propos de l'évolution de la seigneurie de Brunoy et des fiefs en rapport, GAUTIER (Dr Jean) et GAUCHET (Jacques), *Histoire de Brunoy*, éd. J. Laffitte, Marseille 1980).

21. Peut-être Cernoy, (Oise) ?

22. Du nom d'une famille originaire de Picardie, ayant détenu la seigneurie d'Hangest (-en-Santerre, Somme), dès 1180, possessionnée en Normandie au XIII<sup>e</sup> s., amenée à détenir en Brie champenoise à Montmort-Lucy (Marne), la forteresse féodale de Montmort, en 1394.

23. Se reporter à ce propos aux longs développements de J.-M. Alliot, (*op.cit.*, p.150-164). Cette époque est celle où Olivier le Daim, principal conseiller de Louis XI, qui a acquis la seigneurie et la terre de Soisy-sur-Seine (Essonne), en 1480, s'est vu attribuer par le roi, en octobre 1482 : *la gareme, gruerie, bois et forêt de Sénard, laquelle s'étend depuis la rivière de Seine montant au long du ru de Nandie jusques à Tillery inclus, et dudit Tillery jusques au chemin ferré, et tout le dit chemin ferré jusques à la rivière de Yerres en descendant à Villeneuve-Saint-Georges et de là tout au long de la rivière de Seine avec toutes et chacunes leurs appartenances, ainsi qu'elles se comportent et entendent de toutes parts avec tout le droit de justice et juridiction haute, moyenne et basse, hommages de Crosne, Yerre, Brunoy, Val-la Reine, Montceaux, Malmouze, Escollis, Villepecque, Tillery, Ormoy, Grigny, le Val-Coquatrix, Vierry, Thorigny, Oraigny et Valleru et autres petits fiefs, arrière-fiefs, reliefs, quintis et requints, cens, rentes, revenus, avenaiges, près, rentes arables et non arables.* » Par un arrêt du Parlement de Paris, du 20 mai 1484, ces biens lui sont confisqués, suivi de sa pendaison au Gibet de Montfaucon. [voir : COURCEL (R. de), *op. cit.*, 1930, p. 145].

caractère de l'abbesse, à l'origine de rapports humains détestables et d'erreurs de gestion, jusqu'à ce qu'elle soit chassée d'Yerres, et amenée à se réfugier, à partir de 1487, à Villeneuve-sur-Auvers (Essonne), en l'écart du Mesnil-Racoin, où des terres étaient en possession de l'abbaye, et où elle est décédée vers 1494<sup>24</sup>.

Le choix de la nouvelle abbesse fut fait directement par le Souverain Pontife (alors Giovanni Battista Cybo, élu au pontificat sous le nom d'Innocent VIII, le 29 août 1484). Son choix se porta, en cette fin du XV<sup>e</sup> siècle, sur Jeanne Allegrin, d'une famille d'officiers propriétaires de leurs charges du Parlement de Paris, religieuse en la prestigieuse abbaye cistercienne de Saint-Antoine des Champs, qui ainsi devint XXX<sup>e</sup> abbesse de « Notre-Dame d'Yerres » de janvier 1488 au 4 mai 1513, ayant donc porté la crosse à Yerres pendant 26 ans.

Après avoir promis obéissance le 18 février 1488, à l'évêque de Paris (alors Louis de Beaumont de la Forêt<sup>25</sup>), Jeanne Allegrin obtient du pape Innocent III, une bulle l'autorisant à attaquer en "rescision pour lésion"<sup>26</sup> les contrats pour des durées longues, passés par les abbesses qui l'ont précédée. En suite de quoi, elle fait appel aux juristes de sa famille en vue de sa mise en œuvre, Simon Allegrin ayant été nommé procureur de l'abbaye, dès le 23 mars 1488, la situation juridique étant des plus complexes, à la suite d'une sorte de "dilution des droits initiaux concédés", au fil du temps.

A titre d'exemple, au cours d'une période de quinze ans, trois personnes Simon Coquillon, Colin Baudin, Jean Le Maire, attributaires des dîmes de Drancy, les avaient rétrocédées aux termes d'un contrat de longue durée, à Girard de la Rue, hôtelier au Bourget (Seine-Saint-Denis). Par la suite Girard de la Rue y renonce à terme, en contrepartie de concessions, mais la jouissance lui en est maintenue pour quatre années, de 1489 à 1492. Mais Robin Cormère et Guillaume le Maire se trouvent substitués à Girard de la Rue, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1489, avant une attribution à un groupement de laboureurs ! Or une part de ces dîmes correspondant à 9 muids et 11 setiers de blé, était réclamée en 1498, par un sieur Limoges, curé de Drancy.

Un autre cas a été celui de la « Grange de Sénart », à Tigery, où des membres de la famille de Hangest, à la suite de l'extorsion par

24. J.-M. Alliot, (*op.cit.*), a fait état de son inhumation en la paroisse de Villeneuve-sur-Auvers, (Saint-Thomas Becket), et non au hameau du Mesnil-Racoin, à ce moment plus important et où avait été édifié un lieu de culte.

25. Evêque de Paris de 1473 à 1492, Louis de Beaumont de La Forêt, est le fils de Louis II de Beaumont-Bressuire (1407-1477) sénéchal du Poitou et chambellan de Louis XI, ainsi que le neveu d'André de Beaumont, titulaire de l'office de « Grand Maître des Arbalétriers de France ».

26. Action juridique pour faire annuler ou modifier un contrat présentant, dès l'origine, un déséquilibre entre le prix consenti et la valeur du bien ou la durée du contrat.

l'entourage de Jeanne V de Réauville d'un bail de 99 ans, avaient fait exécuter des travaux importants sur les bâtiments de l'exploitation agricole, et entrepris la réalisation d'un nouveau manoir. Dans le cadre d'une négociation avec Gervais de Hangest, le procureur Simon Allegrin obtient la résiliation du contrat assortie de l'obligation de quitter les lieux, moyennant indemnisation.

Cette importante "mise à plat" des engagements antérieurs afférents à des biens abbatiaux, assortie de nouvelles dispositions, ainsi que de nouveaux contrats, s'est poursuivie au cours de cette prélatrice, engendrant en quelque sorte l'émergence d'un véritable "établissement financier modernisé" : ainsi, à Saint-Germain-lès-Corbeil, les terres correspondant au fief « du Tremblay », sont louées à Jean Hesdin, le 26 août 1489, puis près de cinq ans plus tard, à Pierre Tilloust le jeune le 4 juin 1494 ; à Audeville, les terres de « Carbouville » (qui avaient donné lieu, le 31 août 1470, à la conclusion d'un bail pour 97 ans, au profit de Jean Baillart) font l'objet d'un nouveau contrat au profit de Simon d'Allonville<sup>27</sup> ; également à Lieusaint, les terres sont louées, successivement, à Jean le Goître le 7 septembre 1491 puis à Simon Garnat, le 4 octobre 1491 et les dîmes qui avaient fait l'objet d'une attribution pour 120 ans, à un sire Barbette<sup>28</sup>, sont recouvrées et consenties à divers particuliers pour de courtes périodes ; enfin, à Yerres, le Manoir des Godeaux où a séjourné Isabeau de Bavière quelques décennies plus tôt, et qui étant devenu "bien abbatial" probablement après 1435, année du décès de celle-ci, n'est plus qu'une exploitation agricole, qui avait fait l'objet d'un bail emphytéotique à Louis Gendiet, vraisemblablement à l'initiative de Jeanne V de Réauville ; le contrat est rompu, un nouveau bail est consenti à Pierre Richer, alors même que les bâtiments, vu leur état, sont inutilisables pour les besoins de l'exploitation. Un prêt est consenti à l'abbaye, par Thomas Decueilly, apothicaire parisien, par acte du 6/7/1694. Ce prêt d'une durée de six ans, remboursable à terme, soit au cours de l'année 1500, était d'un montant de 600 livres, au taux de l'ordre de 10 %. Considéré comme trop onéreux par la communauté, ce prêt fut remboursé Simon Allegrin, dès le 25 juillet 1497 (A cette occasion Simon Allegrin est qualifié de seigneur de Fontenay-lès-Briis<sup>29</sup>).

27. Simon d'Allonville, originaire de la Beauce chartraine, est le second fils de Charles d'Allonville, seigneur d'Oysonville (Eure-et-Loir). Gouverneur de Monthéry et Meulan (Yvelines), chambellan de Louis XI, Simon d'Allonville sera Grand Maître des Eaux et Forêts.

28. Peut-être apparenté à Etienne II Barbette, prévôt des marchands de Paris de 1298 à 1304 et de 1314 à 1321 ; ou à Pierre Barbette marchand drapier, domicilié vers 1444-1474, à Paris, dans une maison de la rue Saint Antoine.

29. Dans le pays de Châtres, la détention de la seigneurie de Fontenay-lès-Briis » a été signalée comme la possession de Guillaume Lamy, notaire du roi, en 1482. (JACQUET (A.), DOURY (F.) KOMENDA (A.), « Canton de Limours » dans *Le Patrimoine des Communes de l'Essonne*, Flohic éd., Paris 2001, t. II, p. 528.

En cette dernière décennie du XV<sup>e</sup> siècle, il a été fait état par J.-M. Alliot, de la réorganisation de la communauté ainsi que de recrutements récents. En 1394, les moniales sont au nombre de onze, parmi les professes, outre Jeanne Allegrin, abbesse, Catherine Lepetit est prieure, Isabeau Lemepeur, d'une famille précédemment signalée, est chantre, Etiennette Lapaguine est trésorière, Perrette Escalle est portière ; tandis que parmi les novices sont signalées Guillemette la Riche, Jeanne de Bontsambail, Jacqueline Bescheremelle, Marguerite et Jeanne de Poilloüe, Alliot ayant mentionné en "note" que cette famille s'était perpétuée jusque vers 1899, (année de publication de ses recherches), avec la précision suivante *sous des noms divers : Poilloüe de Saint-Mars, Pouilloüe de Saint-Perier, Pouilloüe de Bierville, Pouilloüe de Saclas etc.*<sup>30</sup>

Le dernier fait notable qui doit être relevé, est lié à une querelle de voisinage entre les religieuses et les époux Macé Chevalier, meuniers du moulin abbatial, à la suite du bail emphytéotique consenti le 24 avril 1454, à Dreux I Budé, détenteur des droits seigneuriaux d'Yerres<sup>31</sup>. A la suite de son décès, son fils, Jean III Budé, lui a succédé et a rendu hommage au roi pour ses seigneuries d'Yerres, Villiers, Evry-les-Châteaux, Marly-la-Ville et le fief de Saint Thibault à Mandres en Brie, le 16 juillet 1476. C'est en 1500, l'année du décès de Jean III Budé que les rapports se sont envenimés entre les religieuses et les meuniers se sentant soutenus par Dreux II Budé, notaire et secrétaire du roi, conseiller, trésorier et garde des chartes. Dreux II Budé a fait appel à la population d'Yerres et selon J.B. Alliot *60 à 80 hommes armés de bâtons et de piques qui arrivent à l'abbaye, sous la conduite du châtelain (...), crient, blasphèment, injurient, et finalement se précipitent sur les domestiques et les ouvriers du monastère, les maltraitent, les frappent, en les poursuivant jusque dans les bâtiments claustraux, d'où les malheureuses moniales fuient en criant, pour aller chercher un refuge dans leur chapelle.*

30. Noms originaires des Landes mentionnés au XII<sup>e</sup> s, et ayant une résonance particulière dans le département de l'Essonne, à la suite de la détention d'un fief à Saclas en 1395, pour Pouilloüe de Saclas ( paroisse où a été signalée dans l'église Saint-Germain, une plaque commémorative datée de 1537, faisant état de Jehan de Poyloue escuyer...) ; Chalo-Saint-Mars, pour Poilloüe de Saint-Mars ; la seigneurie de Bierville à Boissy-la Rivière, pour Pouilloüe de Bierville ; Pouilloüe de Saint-Perier ; outre la branche des Poilloüe de (Buno-)Bonnevaux.

31. A la suite du décès, vers 1470, de Dreux I Budé, lui a succédé son fils, Jean III Budé, également conseiller garde des chartes et audancier de la chancellerie, qui a rendu hommage au roi Louis XI, le 16 juillet 1476, pour ses seigneuries d'Yerres, Villiers (-sur Marne, 94), Evry-les-Châteaux (Grégy-sur-Yerres, 77), Marly-la-Ville (95), et à Mandres en Brie (aujourd'hui Mandres-les-Roses (94)).

Tel a été le XV<sup>e</sup> siècle de l'abbaye d'Yerres, un seul siècle, déjà riche en événements divers qui témoignent de l'importance de cette communauté religieuse dans le sud-est de la région parisienne. Au cours de près de huit siècles, son rayonnement s'est étendu bien au-delà de la seule basse vallée de l'Yerres. Il est parfois difficile de le cerner dans une région ayant fait l'objet d'une forte urbanisation depuis plus d'un demi-siècle, assorti d'un découpage administratif entre différents départements, mais l'Essonne y a sa part.

# Une année terrible à Soisy-sous-Étiolles, septembre 1870-septembre 1871

François ROUFFET<sup>1</sup>

## Rappel historique

C'est la France qui déclara la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870, mais c'est en partie à la suite des manœuvres de Bismarck que ce conflit eut lieu. En effet, ce dernier craignant une alliance éventuelle entre la France, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, et désirant faire l'unité de l'Allemagne, conseilla fortement à Guillaume I<sup>er</sup> d'accepter une proposition de Madrid offrant le trône d'Espagne, vacant, à Léopold de Hohenzolern-Sigmaringen. C'était inacceptable pour la France et Bismarck le savait. Dès cette nouvelle connue, Paris s'enflamma. Le prince Léopold de Hohenzolern, en accord avec Guillaume I<sup>er</sup> son cousin, fit alors savoir qu'il renonçait au trône d'Espagne. Mais la maladresse de la diplomatie française et les intrigues de Bismarck après la dépêche d'Ems firent le reste. Le 15 juillet le corps législatif français votait les crédits militaires.

Cette guerre déborda le conflit franco-prussien. Non seulement les états de la confédération du Nord, mais aussi les états du sud de l'Allemagne y prirent part. La Bavière et le Wurtemberg hésitèrent un moment, mais sous la pression de Berlin décrétèrent la mobilisation, à l'instar de la Hesse et de Bade.

La première partie de cette guerre rapide et inattendue ira de défaites en défaites pour la France, et se terminera le 2 septembre par le désastre de Sedan, où Napoléon III sera fait prisonnier de guerre et partira à Wilhelmshöhe. Le 4 septembre 1870, suite à cette nouvelle, la France apprend par le télégraphe la proclamation de la République et

---

1. Le docteur François Rouffet (1944-2013), a été chef du service de chirurgie à l'hôpital de Juvisy. Retraité en 2006, il se consacra à l'histoire (il participa, avec P. Cavailler, E. Duplan et P. Vanucci, à l'exposition Gilles Mallet présentée par le Centre culturel de Soisy sur Seine, en 2011).

la mise en place à Paris d'un gouvernement de Défense nationale sous la présidence du général Trochu. Jules Favre est nommé vice-président et ministre des Affaires étrangères, Gambetta ministre de l'intérieur et le général Adolphe Le Flo ministre de la guerre. Entre le 4 septembre et le 19 septembre, début du siège de Paris, une délégation du gouvernement (triumvirat de vieillards pacifiques composé d'Adolphe Crémieux, ministre de la justice, Glaise-Bizoin et du vice-amiral Fournichon) quitte Paris pour Tours et Thiers part pour Londres<sup>2</sup>. Dès le 6 septembre, l'armée allemande se met en route vers Paris. Le 8 septembre, l'état-major allemand est à Reims, puis Guillaume I<sup>er</sup>, Bismarck et Moltke vont s'installer à Ferrières, dans le château d'Alphonse de Rothschild, ils ne rejoindront Versailles que le 5 octobre. Les troupes du prince royal de Prusse progressent vers le sud-ouest avec l'intention de franchir la Seine à Juvisy. Le 2<sup>e</sup> corps bavarois gagne Rozoy. Le 4<sup>e</sup> régiment de hussards prussiens doit reconnaître le cours de la Seine entre Corbeil et Choisy-le-Roi. Il constate que les ponts de Corbeil, Villeneuve-Saint-Georges et Choisy sont détruits. Il en est de même des ponts de Juvisy et Soisy-sous-Etiolles. La rive gauche de la Seine est gardée par des troupes d'infanterie française qui font feu sur les éclaireurs de cavalerie allemands. Les routes sont en partie coupées par des abattis. Un petit engagement a lieu au village de Draveil, dont les Allemands s'emparent. Ils ne peuvent franchir la Seine, mais les premiers soldats arrivent cependant à Corbeil le 16 septembre<sup>3</sup>. A. Dufour bibliothécaire de la ville de Corbeil à cette époque, note, dès cette date, une avant-garde de 1000 hommes environ<sup>4</sup>. Cette avant-garde sera rejointe, le 21, par le 1<sup>er</sup> corps bavarois. Le 22 septembre, le 11<sup>e</sup> corps prussien rejoint la 3<sup>e</sup> armée et le 1<sup>e</sup> corps bavarois à Longjumeau et Arpajon. L'encerclement de la partie sud de Paris est réalisé. Pendant toute cette avancée qui a, en partie, longé la rive droite de la Seine, nos villages de Soisy et Etiolles ont dû être traversés. Aucun accrochage sérieux n'est signalé. La guerre continue en dehors du siège de Paris. Léon Gambetta quitte Paris en ballon le 7 octobre pour arriver à Tours, le 11, date à laquelle

2. ROTH (François) *La guerre de 1870*, Fayard, Paris, 1990.

Le siège de Paris en 1870; récits de témoins, Bernard Giovanangeli éditeur, Paris, 2005.

AZEMA (Jean-Pierre) et Winock (Michel), *La III<sup>e</sup> république, naissance et mort*, Calman-Lévy, Paris, 1970.

3. BOULANGER (Georges, Général), *L'invasion allemande, Guerre franco-allemande de 1870-71*, T 2, Jules Rouff & Cie, éditeurs, Paris, 888, p. 1487, 1552, 1607, 1615.

4. WARDENBURG (baron von), *La délégation des ambulances volontaires à Corbeil pendant la guerre franco-allemande (1870-1871)*, Iéna, 1886, 94 p. (ADE) et *Mémoires et Documents* n° II (1<sup>e</sup> partie, 1900) de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix (aujourd'hui Société historique et archéologique de l'Essonne et Hurepoix).

les Bavaois ont déjà occupé Orléans. L'armée de la Loire levée par Gambetta va délivrer Orléans, le 10 novembre, et va tenter de monter vers Paris. La désorganisation du gouvernement Trochu et des « Jules » sera à l'origine de l'échec de cette tentative. L'armée de la Loire sera battue à Loigny et Patey, le 2 décembre, et Orléans sera réoccupée par les Allemands le 5 décembre<sup>1</sup>. Pendant toute cette période, la 2<sup>e</sup> armée allemande qui opère au nord et au sud de la Loire va acheminer ses blessés et malades par Corbeil en attente d'un rapatriement en Allemagne. Dès les premières victoires allemandes, un grand nombre de prisonniers français va également transiter par Corbeil dans un état de dénuement et de dénutrition important, aggravé encore par la vague de froid qui s'abat en Ile-de-France entre décembre et janvier. Des températures de moins 14° sont relevées. Les Allemands vont donc mettre sur pied à Corbeil un centre important d'ambulances (hôpitaux) qui seront divisées en deux parties : les hôpitaux militaires et les ambulances privées dirigées par l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ces dernières seront surtout réparties en dehors de Corbeil, à Petit-Bourg, Saintry, Etiolles, Soisy-sous-Etiolles et Coudray-Monceaux. Fin décembre, les convois de Versailles vont également passer par Corbeil, ce qui contribuera encore à augmenter la charge financière que la ville de Corbeil et les communes voisines devront payer à l'occupant<sup>3</sup>. Soisy a été occupé dès le 19 septembre.

## **L'arrivée et l'occupation de notre région par les « Prussiens »**

La progression de ce qui n'est pas encore l'armée allemande puisque Bismarck compte sur ce conflit pour faire l'unification de l'Allemagne, se fera dans notre région par la rive droite de la Seine de Villeuneuve à Corbeil passant par Juvisy, Draveil, Soisy-sous-Etiolles. Après la traversée de la Seine sur un pont de bateaux, le pont de Corbeil ayant été détruit, les Bavaois (que les Français nommeront toujours pendant cette guerre « Prussiens »), occupent les villes de Monthéry, Arpajon, Etrechy avant d'arriver à Etampes. Deux témoignages sont intéressants, retraçant l'ambiance qui accompagnait cette invasion. L'un émane des comptes rendus du conseil municipal de Corbeil datés du 15 septembre au 4 octobre 1870<sup>5</sup>, l'autre d'un récit manuscrit écrit probablement par Charles Béranger sur l'entrée des

---

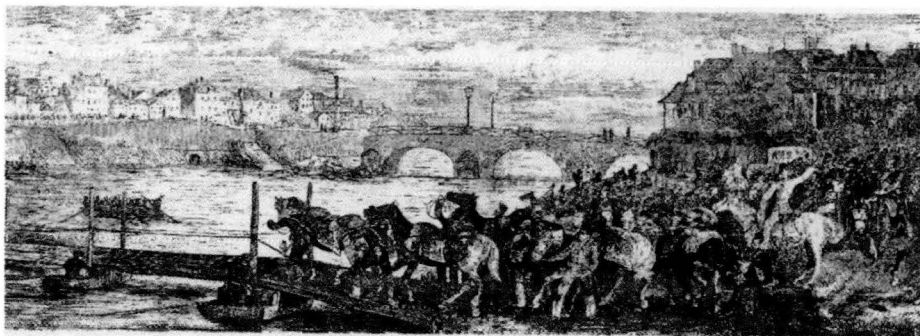
5. Compte-rendu du conseil municipal de la ville de Corbeil du 5 Octobre 1870 relatant les journées du 15 septembre au 5 octobre 1870. ADE.

Prussiens à Etampes en septembre 1870<sup>6</sup>. Dans ce récit réel, ou emprunte, ressortent deux faits intéressants ; d'abord le patriotisme français, du moins dans la campagne qui nous entoure, ne semble pas particulièrement débordant, et l'avancée prussienne est vécue comme une curiosité et attire même une certaine foule sur les routes (parfois même essayant de sympathiser avec l'ennemi). La peur n'y est pas non plus comme en témoigne l'anecdote du maire d'Etampes, M. Brunard, qui, sans conscience du danger, saisit au collet un chef prussien compte tenu de son outrecuidance.

Soisy-sous-Etiolles appartenait alors à la Seine-et-Oise, département créée en 1790, et ses habitants ne devaient pas être plus de cinq cents à l'époque. Un certain nombre de maisons, que nous dirions de campagne, appartenaient à des Parisiens qui, devant l'avance allemande, avaient regagné la capitale. Les habitants, sans doute occupés aux vendanges, avaient dû descendre des hauteurs pour voir défiler les Prussiens. Une barricade a cependant été dressée sur la route principale avec les pierres du mur du château pour lesquelles la propriétaire, Mme Subervielle, demandera une indemnité à la commune... Pas de francs-tireurs ! Les derniers signalés par le maire de Corbeil le 15 septembre, postés en tirailleurs le long des parapets du quai, ont reçu l'ordre du gouvernement de se replier sur Paris avec les employés des finances de la ville. Peu après leur départ, sept éclaireurs allemands sont aperçus sur la rive droite. Le lendemain 16 septembre, l'ennemi arrive à Saint-Germain-lès-Corbeil et le général Hartmann, commandant de l'avant-garde, fait parvenir un ordre écrit au maire de Corbeil lui ordonnant de faire passer toutes les embarcations sur la rive droite sous peine de faire bombarder la ville. Ordre qui sera exécuté sans discussion, toute résistance paraissant vaine. Dès le 17, les pontonniers de l'armée bavaroise étaient arrivés et, à neuf heures, un pont de bateau était jeté. Ordre était ensuite donné de reconstruire un pont fixe en bois dans les plus brefs délais. La Seine était à cette date basse et pouvait, par endroits, être franchie à pied. Le pont de Corbeil avait sauté le 13 septembre à 11 heures, le maire de la ville en ayant été averti par lettre émanant d'un capitaine du génie français.

---

6. BERANGER (Charles), *L'arrivée des Prussiens à Etampes*, manuscrit, [www.corpuse-tampois.com](http://www.corpuse-tampois.com).



Archives de l'Essonne

*Passage de la seine à Corbeil le 17 septembre par les Bavarois.*

Revenons sur cet accueil qui peut paraître surprenant. Avant cette guerre, la vision de l'Allemagne par les intellectuels français était plutôt positive. La Prusse était la patrie de la culture, de la pensée et de la science. La patrie de Goethe, de Kant, des poètes romantiques, des petites villes médiévales, du Rhin héroïque et enchanté. En dehors de quelques hommes politiques, comme par exemple Edgar Quinet, peu avaient évoqué le danger prussien, même devant la montée en puissance de son armée. Outre Rhin, la France restait pour beaucoup le pays de Voltaire, des encyclopédistes et de la Révolution. L'opinion publique, le plus souvent façonnée par ses dirigeants et par la presse, ne manifestait pas, en début du conflit, la haine qui va, en quelques semaines, dresser ces deux peuples l'un contre l'autre

La campagne parisienne n'avait pas encore eu à souffrir de l'occupation allemande et les batailles qui venaient de se dérouler dans de l'est du pays étaient bien lointaines. De plus, l'aura de Napoléon III s'était bien estompée, même dans les campagnes à la fin de l'empire. Sedan devait marquer la fin des hostilités et le siège de Paris, dans les esprits, ne devait durer que quelques jours. Les habitants de notre village voyant passer l'armée prussienne ne devaient pas penser qu'il s'agissait d'une armée d'occupation qui ne quitterait la région qu'un an plus tard. Peut-être est-ce la cause de ce qui a été vécu par certains comme un manque de patriotisme et qui explique l'absence de panique qu'a manifestée la population.

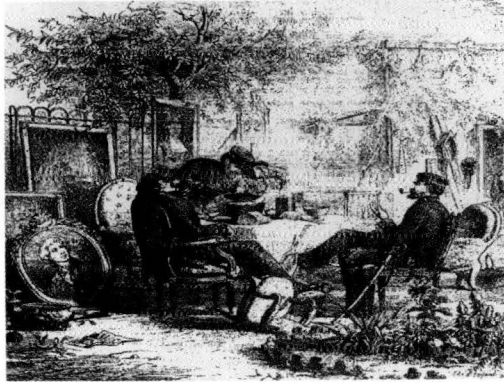
Le réveil sera probablement d'autant plus difficile, car il va falloir loger et nourrir soldats et officiers, prendre en charge blessés et malades <sup>4 5 7</sup>. Les premiers convois de prisonniers français arriveront à

7. Hugo (Victor), 1871, *l'année terrible*, ADE et Poésie, Gallimard, Paris, 1985.

Corbeil dès le 22 septembre et seront installés dans l'église Saint-Spire, puis dans l'église Saint-Léonard. Très rapidement va se poser la question de l'organisation sanitaire d'un afflux de malades et de blessés de l'armée prussienne qui sont évacués des environs de Paris sur Corbeil. Le service médical de l'armée organise les ambulances en ville. Le 27 septembre, le théâtre lyrique, la gendarmerie, la halle, le vieil hôpital, le couvent de la Quarantaine, recevront malades et blessés et seront entièrement occupés. Un baraquement de 200 lits sera édifié sur la terrasse du Grand-Hôpital, des lits, des matelas et couvertures seront pris dans les maisons inoccupées. Dès le 3 octobre, des ambulances vont être créées en dehors de la ville aux châteaux de Mousseaux, de Beauvoir et des Tourelles, à Etiolles et Soisy-sous-Etiolles. Les réquisitions sont incessantes, exagérées, quotidiennes et dépassent largement Corbeil. L'ennemi est nombreux, affamé et dénué d'approvisionnement régulier. Il faut nourrir gens et bêtes. Pour éviter toute violence, les municipalités de Corbeil et des environs doivent organiser les réquisitions tout en ménageant les ressources locales. Du fait de la présence du prince héritier et de son état-major au château de Saint-Germain-lès-Corbeil, c'est sur la mairie de Corbeil que sont dirigées toutes les réquisitions, même celles faites par des corps et des ambulances établies en dehors, notamment à Grigny, Lieusaint, Villeneuve-Saint-Georges, Montlhéry et même Versailles.

Le roi de Prusse va lever une imposition sur le département de Seine-et-Oise d'un million, dont 45 000 francs pour l'arrondissement de Corbeil. Cette somme sera répartie à la demande du maire et du général de Blumenthal, aide de camp du prince, avec les communes avoisinantes. Tout est fait pour éviter les pillages. Malgré la rigueur de l'encadrement prussien, les débordements ne sont pas rares, souvent au détriment des communes et fermes des environs. Le 27 octobre, un avis émanant du sous-préfet allemand de Corbeil, le baron Feilitzsch, demande aux cultivateurs de la région d'apporter aux magasins de Corbeil tout le blé et l'avoine disponible. Malgré cela, l'avoine et le foin pour les chevaux seront rapidement épuisés. La nourriture, du moins au début de l'occupation ne semble pas manquer. Une lettre du sous-préfet français de Corbeil au préfet du département et datée du 6 septembre soulignait le manque d'armes pour défendre la ville (la population en avait-elle vraiment envie ?) mais l'abondance des vivres. Le nombre des occupants allemands, des prisonniers, des blessés et malades et la durée de cette occupation seront tels que sans la collaboration plus ou moins forcée de la population et leur contribution, l'épuisement des vivres aurait été très rapide. Jusqu'à la mi-octobre, ce sont plus de 75 000 Prussiens, Saxons et Bavaois qui vont

transiter par Corbeil où loge une garnison permanente de 3 500 soldats. Après 6 mois d'occupation (le 4 mars 1871), la région de Corbeil en est à sa 8 914<sup>ème</sup> réquisition ; elle loge 50 000 soldats allemands blessés ou malades et en moyenne 45 000 prisonniers français, venant des bords de la Loire ou des alentours de Paris en attente de leur transfert vers l'Allemagne.



1871 année terrible, archives de l'Essonne.

## Occupation allemande

L'investissement des villes et des villages de Seine-et-Oise ne se fit pas sans douleur. Gustave Desjardin, dans un ouvrage paru en 1873, écrit : « villes et villages sont submergés par le flot qui grossit toujours. Les soldats pénètrent avec effraction dans les maisons fermées, s'installent par groupes, arrachent les habitants de leurs lits et forcent des vieillards à passer la nuit sur une chaise, heureux quand ils ne sont pas jetés à la rue... »<sup>8</sup>. Tenant compte de l'exagération possible de ce témoignage, le récit étant proche des affrontements, il est indéniable que des pillages ou autres exactions ont eu lieu, du moins au début de l'invasion, parfois même malgré la présence de soldats allemands logeant déjà dans notre village, comme en témoigne cette lettre de protestation (polie !) du maire de Soisy-sous-Etiolles, M. Allain, adressée au général commandant à Saint-Germain-lès-Corbeil :

8. DESJARDIN (Gustave), *Tableau de la guerre des Allemands dans le département de Seine-et-Oise, 1870-1871*, Cerf et fils imprimeurs, Versailles, 1873. 144 p.

*Soisy sous Etiolles le 21 septembre 1870*

*Monsieur le général,*

*J'ai la douleur de vous annoncer que cette nuit, un détachement du premier régiment d'infanterie, commandé par un officier, a occupé la ferme de Soisy et malgré des efforts de l'escadron de dragons logé dans la commune, a tout enlevé ainsi que le prouve le double de la quittance que je joins à cette lettre. La maison de la ferme a été mise à pillage, tout le pays a été dévalisé, au point qu'il nous est absolument impossible de procurer la nourriture aux soldats qui sont logés chez les habitants, plus d'un jour ou deux. Nous nous trouvons dans l'impossibilité la plus complète de faire face à la moindre réquisition. Tout ce qui n'a pas été enlevé cette nuit a été tué, jusqu'aux chiens et aux chats de la ferme. Les épiciers ne possèdent plus la moindre provision en riz, café, ni sucre ; il ne reste que deux vaches dans la commune que l'on connaisse, l'une chez M. le maire, l'autre chez un voisin.*

*Telle est la situation de notre malheureuse commune et j'espère que vous voudrez bien la prendre en considération.*

*Agréer, ....*

*Ci-joint le double de la quittance de la réquisition*

Il est intéressant de noter, d'une part, qu'aucune agression physique n'est relevée ce qui se confirmera tout au long de l'occupation du village et que, d'autre part, le conseil municipal adresse une quittance à l'état-major allemand.

Pendant la période de l'occupation allemande, notre village logera en moyenne 950 soldats (100 Prussiens, 720 Bavaoïis, 130 Hano-vriens) jusqu'au 10 juin 1871 et 200 chasseurs bavaoïis jusqu'en septembre 1871. Ce qui est beaucoup pour un village où, après le départ d'un certain nombre d'habitants vers Paris et la non-occupation des maisons de campagne de Parisiens, il ne reste environ que 200 personnes (compte rendu du conseil municipal du 20 octobre). Cela représente une charge considérable, d'autant que près de 3 000 soldats auront traversé Soisy durant pratiquement les trois premiers mois d'occupation. Les troupes logées au village ou simplement le traversant, vont se succéder de fin septembre au début janvier : pendant un mois, 100 dragons prussiens ; pendant une journée, un train d'équipage bavaoïis de 130 hommes et 130 chevaux ; pendant une journée, 400 lanciers prussiens ; pendant neuf jours, 800 hommes d'infanterie bavaoïis ; pendant trois semaines, 130 pontonniers bavaoïis ; pendant une journée, une ambulance de 90 hommes et 13 chevaux ; pendant neuf jours, 300 hommes d'infanterie (des chasseurs bavaoïis) ; pendant neuf jours, 90 chevaux légers

bavarois et 90 chevaux ; pendant une journée, 200 cavaliers bavarois et 200 chevaux ; pendant un jour, 248 hommes d'infanterie bavaroise ; pendant trois jours, 35 hommes de cavalerie et 209 d'infanterie ; enfin, de janvier au 17 mai, 89 cavaliers et 790 hommes d'infanterie. Puis, à partir du 29 mai, logent au village 240 hommes d'infanterie et enfin, du 10 juin au mois de septembre 1871, 200 chasseurs bavarois. Ces chiffres ne tiennent pas compte des lits d'ambulances mais prennent probablement en compte le personnel infirmier.

Il a fallu, en partie, nourrir et loger ces hommes, fournir du fourrage pour les chevaux, et pallier les nombreuses déprédations commises par les troupes. De multiples réquisitions en argent et de denrées ont donc été imposées à la commune, toujours dans des délais très courts et sous peine d'exécution militaire. La commune a eu recours à plusieurs emprunts pour y faire face. Malgré cela, elle s'est souvent trouvée en difficulté faute d'approvisionnement suffisant, surtout dans les premières semaines.

Les maisons bourgeoises laissées vacantes par leurs propriétaires ayant regagné la Capitale ont, bien sûr, été occupées en priorité par les ambulances et les soldats, mais de nombreux habitants du village ont dû, également, héberger des soldats allemands. A titre d'exemple, nous avons retrouvé une note de frais du maire, M. Allain, qui a hébergé, successivement, pendant quinze jours un officier du train, son secrétaire et son ordonnance ; un colonel, un capitaine, un lieutenant et quatre hommes pendant une journée ; vingt hommes de troupe pendant une journée ; un officier d'ambulance et un homme pendant quatre jours ; deux officiers et deux hommes pendant treize jours ; quatre hommes pendant dix jours... et même un prisonnier français dont on retrouvera dans les archives de la mairie une lettre destinée à sa famille.

Une lettre du 16 juillet 1876 d'un habitant de Soisy, M. Constant, témoigne également de l'occupation de sa maison par des soldats allemands. Appelé devant la commission d'enquête nommée pour examiner les comptes de la municipalité, M. Constant fait les révélations suivantes.

*Rentré à Soisy le 16 novembre 1870, on m'a dit à mon arrivée qu'une partie du conseil municipal accompagnée de l'adjoint Mourrette avait procédé à la vente des fournitures qui se trouvaient dans ma maison. On ne m'a jamais dit, jusqu'à cette époque de juillet 1876, à combien se montait cette vente.*

*Je n'ai jamais rien réclamé à l'ex maire, détenteur de la somme de 2 310 F, à cause des dommages qui auraient pu être faits auprès des maisons bourgeoises, seulement j'ai entendu dire par différentes personnes qu'il ne voulait*

*pas me donner cette somme qui, d'après lui, devait servir à payer la nourriture et le logement des soldats prussiens.*

*Je suis resté deux mois absent de Soisy et, à partir du 16 novembre 1870, je puis prouver que j'ai logé des soldats allemands tout autant que les autres habitants.*

L'occupation de notre village s'est prolongée au-delà du traité de Francfort du 10 mai 1871 qui devait marquer la fin de la guerre, puisqu'au moment des moissons, un détachement de chasseurs bavarois occupait encore notre commune alors que bien des villages étaient déjà libérés.

Les derniers soldats allemands quittèrent la commune en même temps que la libération totale du territoire nationale qui eut lieu le 13 septembre 1873.

Notre cimetière accueillera 77 militaires allemands dont 66 proviennent de l'hôpital n° V. Y reposent essentiellement des soldats et quelques officiers dont la commune garde la liste nominative, le grade, l'arme et la date du décès. D'après le baron Wardenbourg, sœur Amarina de Niederbronn, infirmière d'une ambulance de Soisy, décédée le 20 janvier 1871, y est également enterrée. La loi du 4 avril 1873 relative aux tombes des militaires morts en 1870-1871 précise : « A Soisy-sous-Etiolles, les sépultures de 77 militaires allemands, inhumés sur divers points du cimetière de la commune, ont été réunis dans un terrain de huit mètres concédé à perpétuité. ». Ce monument commémoratif se trouve dans l'angle sud-ouest du cimetière, entouré d'une chaîne symbolique et marqué par une pierre tombale verticale sur laquelle est inscrite : ZUR ERINNERUNG AN DIE IN DEN LAZARETTEN ZU SOISY VERSTORBEN DEUTSCHEN KRIEGER OCTOBER 1870 MARS 1871 FRIEDER HER ASCHE EHRE IHREM ANDENKEN ( A la mémoire de ceux qui sont morts dans les hôpitaux militaires de Soisy, soldats allemands – octobre 1870-mars 1871 – Paix à leur cendre, honneur à leur mémoire). La mairie de Soisy entretient ce mémorial et le fleurit chaque année à la Toussaint.

Sur l'arrondissement de Corbeil, on note les sépultures de 1 641 soldats (pour 7 470 dans l'ex S-et-O), dont 1505 Allemands et 164 Français.

## **Les Ambulances**

Le terme d'ambulance, à partir de 1787, est employé au sens d'hôpital ambulante. Ce n'est que vers 1891 que l'on parlera d'ambulance pour signifier « voiture d'ambulance ». Pendant la guerre de 1870-1871, les

ambulances désigneront le lieu, soit proche des combats (ambulances de proximité), soit situé plus à l'arrière correspondant à l'évacuation secondaire des blessés. Les premiers soins donnés dans une église, une grange, une école, une mairie, etc., le convoi des blessés ou malades s'acheminera plus ou moins rapidement vers des centres secondaires où est possible une prise en charge de meilleure qualité dans des structures mieux équipées

Revenons sur le concept d'ambulance et rendons à « Larrey »<sup>9</sup> ce qui a été attribué à « Dunant ». (13.14.15) Le baron Dominique Larrey, chirurgien a suivi toutes les campagnes de Bonaparte à Napoléon pour terminer chirurgien de la garde impériale. C'est au cours de toutes ces campagnes qu'il a mis au point le système de ramassage rapide des blessés et des premiers soins prodigués dès les premières heures. Dès 1794, il avait été félicité par les instances sanitaires du Comité de Salut Public pour son système d'ambulances volantes. Durant toute sa carrière, il a perfectionné ses ambulances volantes et organisé les ambulances de proximité avant chaque bataille. La rapidité du ramassage des blessés, même durant les combats, et les premiers gestes chirurgicaux (amputations, parages des plaies, trépanations, etc.) pratiqués par lui et ses chirurgiens dans ces ambulances de proximité ont considérablement diminué mortalité et morbidité. Dans toute l'Europe napoléonienne, Larrey a mis en place cette organisation tant avec les chirurgiens français que les chirurgiens étrangers. Les Prussiens en 1870 avaient retenu la leçon. En 1815, Dominique Larrey tente avec son ancien adversaire, le commodore anglais Sydney Smith, de mettre au point un organisme neutre, supranational pour les soins aux blessés. Tentative sans lendemain. En 1861, Henri Arnault, pharmacien français, rédige une note sur « le perfectionnement des ambulances volantes » destinée au baron Hippolyte Larrey, fils de Dominique, alors chirurgien inspecteur du service de santé des armées. Il lui propose un traité international d'inviolabilité des chirurgiens militaires et de tous les personnels soignants portant écharpe blanche en signe de reconnaissance ainsi qu'un pacte de sécurisation des matériels d'ambulances portant un drapeau noir. Hippolyte Larrey ne donne pas suite ! C'est Henri Dunant qui, en voyage d'affaire à Solferino (1859), voyant le désastre humanitaire des combats reprit habilement l'idée française avec deux autres Genevois, G. Monnier, « président de la société d'utilité publique de Genève » et Louis Appia, médecin créateur d'un nouveau brancard. En 1863, ils

---

9. LARREY (Dominique, baron). *Mémoires et campagnes 1786-1840*, Bibliothèque napoléonienne, Tallandier, Paris, 2004.

vont fonder le Comité international de secours aux militaires blessés, transformé, en 1876, en Comité international de la Croix Rouge. H. Dunant, exclu de ce comité quelques années plus tard, recevra néanmoins le prix Nobel en 1901 et deviendra le fondateur de la Croix Rouge. Dominique et Hyppolyte Larey se sont fait doubler. En 1870 les personnels des ambulances porteront le brassard à croix rouge sur fond blanc !

Corbeil, nous l'avons vu sera un centre important d'ambulances (secondaires) qui sont divisées en deux parties, les ambulances militaires et les ambulances privées, dirigées par l'ordre de St Jean-de-Jérusalem.

La place de Corbeil est indépendante et est dirigée par le délégué en chef des étapes de la III<sup>e</sup> armée, le comte Goertz Schiltz<sup>3</sup>. Ce dernier, malade, sera remplacé, dès le 16 novembre, par le baron de Wardenburg, qui pendant toute la durée de l'occupation allemande, supervisera les ambulances tant intra, qu'extra muros. Pratiquement tous les châteaux et maisons de campagne des alentours de Corbeil étaient occupés par des ambulances privées ou si l'on préfère "volontaires". Les ambulances des villages de Petit Bourg, Saintry, Etiolles, Soisy et Coudray-Monceau sont installées et entretenues aux frais de la ville de Corbeil et des communes. Les réquisitions faites par Wardenburg sont nombreuses pour équiper ces ambulances. Par exemple, il va demander, dès son arrivée, 300 bois de lits pour les blessés en couchettes étroites. (100 pour le château des Tourelles, 100 pour le château de Beauvoir, 100 pour le château de Mousseau). Les ambulances de ces châteaux, situés sur la commune d'Evry-Petit-Bourg, comme celles d'Etiolles et Soisy ont en commun, de l'aveu même de Wardenburg, le fait d'offrir « une situation saine, de hautes salles, des conduites d'eau, des parcs remplis d'arbres, et des caves où l'on trouve des vins peu communs, d'une valeur inestimable pour donner des forces aux malades et aux convalescents... ». Le chef de la commission centrale des ambulances volontaires pour la France siège à Versailles. Il s'agit du grand chambellan héréditaire de Silésie, le comte von Maltzan-Militisch. Parmi les personnes déléguées aux ambulances on retrouve des diaconesses, des sœurs catholiques, des frères de l'ordre de Saint-Jean, des franciscains.

D'après le haut commandement allemand et le baron Wardenburg, Soisy et Etiolles regroupent six ambulances bavaoises de l'hôpital général de campagne n° V, sous la direction d'un médecin d'état-major, le docteur Besnard. Ces ambulances sont réparties en quinze maisons, dont dix à Soisy, ce qui fait environ 1 000 lits dont 500 à 700 seront successivement occupés. Le délégué aux ambulances est le comte Goertz junior, secondé par dix sœurs de Niederbronn, deux

sœurs de Pirma et deux ambulancières volontaires. Cette promiscuité de volontaires de confessions différentes ne se passait pas toujours dans la plus grande harmonie et le médecin directeur rapporte qu'au château d'Étiolles, à la suite de querelles internes, il a dû séparer les sœurs, les infirmières protestantes et un jeune médecin à l'étage supérieur et les sœurs catholiques au rez-de-chaussée. Pour Wardenburg, à Soisy comme à Etiolles, « ces grandes maisons semblables à des châteaux sont très avantageuses comme emploi d'ambulances, car leurs propriétaires, pour la plupart de riches Parisiens, s'étaient retirés à Paris et les autorités bavaroises ont donc eu toute facilité pour s'installer dans ces propriétés abandonnées.

A Etiolles et Soisy, le Dr Besnard, en charge des ambulances allemandes, écrit dans un rapport qu'« une bonne situation, des médicaments, l'excellente installation intérieure des ambulances, tout cela réuni, contribuait à donner des résultats favorables pour le rétablissement des malades ». On note cependant une grande mortalité en janvier, où le froid est intense, par suite du typhus de la dysenterie et des « fièvres brulantes ». Cependant, les chiffres d'une statistique dressée pour les hôpitaux de Soisy et Etiolles pendant le mois de janvier montrent une mortalité deux fois moindre pour le typhus et la dysenterie (4,5 % et 12 %) que pour l'hôpital bavarois n° IV, situé sur la rive gauche de la ville de Corbeil (7 % et 20 %). Le nombre de malades va d'ailleurs diminuer du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, où l'on passe de 664 malades à 365. Dans les premiers jours de mars, tous les lits seront pratiquement évacués.

Ces « ambulances » sont une sorte de plaidoirie pour les petits hôpitaux de campagne plutôt que les grands hôpitaux des villes (qu'ils soient civils ou militaires) en cas de guerre. Si Dominique Larrey, de façon empirique, avait déjà décrit leurs avantages, l'établissement de petites ambulances dans les châteaux et fermes lors de la guerre de Crimée ou de la guerre d'Italie sous le Second Empire avait permis, avec un certain succès, la prévention des épidémies, l'Académie de médecine de Paris, par la voie de médecins et chirurgiens célèbres comme Malgaigne, Michel Lévy, Renault, Dégerie, Gasselinet et Hippolyte Larrey, des 1862, avait souligné l'importance de cette prévention en ayant recours à ces petites ambulances en cas de conflit. N'oublions pas que nous sommes en pleine ère pasteurienne et que l'on découvre l'importance de l'hygiène hospitalière. En effet, l'infection hospitalière dans les grands hôpitaux est décourageante. « Tout suppure » dit Velpeau, « rien ne réussit » dit Denonvilliers.

Marcel Guivarc'h décrit bien l'ambiance qui règne alors dans les grands hôpitaux parisiens : « En dehors de Lariboisière (et de Sainte-Eugénie), tous ces hôpitaux datant du début du siècle ou même de la

Révolution, sont installés dans des vieux bâtiments civils ou religieux laïcisés, mal entretenus, sans égouts, sans eaux courantes, aux salles trop grandes, mal chauffées par un poêle central à charbon, aux lits à rideaux...et à punaises »

Essayons maintenant d'imaginer la prise en charge d'un malade dans une ambulance à Soisy ou à Etiolles. Pour cela aidons nous d'une thèse de médecine soutenue par Frédéric Miguet, le 15 juin 1872, intitulée : « Une ambulance pendant le siège de Paris, 1870-1871, au point de vue des hôpitaux temporaires ». Cette thèse est bien intéressante, car on y découvre le début de la mise en application de certains préceptes pasteurien. Interne durant 7 mois pendant le siège de Paris à l'ambulance de la Glacière, hôpital de 169 lits, il décrit à la fois la prise en charge et les conditions d'hébergement des blessés ou patients. Dès son entrée, chaque blessé était lavé et pourvu d'un gilet de flanelle. Les lits étaient éloignés des murs, écartés entre eux, dans des salles sans trop de hauteur de plafond. Sur le plan alimentaire, pour suppléer les carences, chaque patient avait droit à 150 ou 250 cc de vin de Bordeaux sucré par jour. On y associait du chocolat, du café, des biscuits, des confitures. Ce régime avait été recommandé par Boyer, Velpeau et Malgaigne. Une grande propreté était de rigueur et le lavage des mains commençait à être la règle.

Dès le 10 octobre 1870, la ville de Corbeil fut requise de fournir « 140 litres de vin, 200 livres de viande de bœuf, 30 livres de farine, 300 livres de pain » pour l'ouverture des lits de l'Hôpital n° V de Soisy et Etiolles. Les Allemands ont également profité des caves de nos concitoyens biens garnies d'après le baron Wardenburg.

D'après les archives municipales de Soisy-sous-Etiolles, les ambulances vont s'y installer à partir du 7 octobre et la commune va très vite être débordée comme le soulignent les trois lettres suivantes, dont l'une adressée au général commandant à Saint-Germain-lès-Corbeil et une autre au sous-préfet prussien de Corbeil, le baron Feilitzsch.

*Ce 10 octobre*

*Monsieur le Général,*

*Le conseil municipal de la commune de Soisy-sous-Etiolles à l'honneur de vous exposer que, depuis trois semaines, elle est surchargée de troupes (dragons et train d'équipage) dont le logement et la nourriture lui sont imposés. Jusqu'à ce jour, ladite commune a fait tous ses efforts pour subvenir aux lourdes charges conséquences de cet état de choses. Il y a trois jours, des ambulances très importantes sont venues s'y installer, mais par suite de nombreuses déprédations commises par les troupes (209 hommes et 100 chevaux) qui y résident, la commune se trouve dans l'impossibilité de*

faire face aux nécessités des ambulances qui sont encore venues aggraver notre position.

Les réquisitions pour l'entretien de ces troupes, et celles bien plus importante encore exigées par les troupes extérieures qui ont emporté toutes les denrées nécessaires aux besoins actuels, mettent la commune dans l'impossibilité de continuer à satisfaire plus longtemps à ces réquisitions. Il n'y reste plus que deux jours de vivres et elle n'a aucun moyen de s'en procurer ailleurs.

Nous venons en conséquence, monsieur le général, vous prier de nous aider en cette circonstance.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir favorablement la demande que nous avons l'honneur de vous adresser, nous vous prions monsieur le général de vouloir bien agréer l'hommage de notre considération distinguée.

A Soisy-sous-Etiolles, GARNIER, MOURET, ALLAIN, HOUDART

Le 16 octobre 1870.

Réponse à M. le commandant de l'hôpital général n° V

Monsieur le commandant,

Je viens vous transmettre le résultat des recherches que le conseil et moi avons fait pour répondre aux réquisitions qui nous ont été demandées.

La commune de Soisy-sous-Etiolles ne possédant ni quincailler, ni herboriste est dans l'impossibilité de fournir ce que ces commerçants vendent ordinairement.

D'un autre cote, les approvisionnements en épices étant presque épuisés et la difficulté que les marchands éprouvent à renouveler leurs denrées, mettent la commune dans le plus grand embarras pour fournir les objets demandés.

Néanmoins, la commune de Soisy ayant le plus vif désir de satisfaire aux réquisitions qui lui ont été faites, s'empresse de fournir les objets suivants qu'elle a pu se procurer.

A savoir :

trois cercueils en bois  
un quart de boules au pot-au-feu  
de la cannelle que l'on peut trouver,  
du raisin,  
deux paquets de chandelles de cinq kilos,  
un demi kilo d'huile fine,  
deux lanternes,  
un moulin à café,  
cinq kilos d'huile à brûler  
deux pièces en fer blanc,  
36 assiettes en porcelaine,

*la commune doit faire les dix cercueils demandés et les fournira, mais ii lui est impossible de fournir tous les objets nécessaires servant à ferrer les chevaux, les dragons ayant emporté tout ce qui peut servir à cet usage. Cependant, la commune met à la disposition de la cavalerie de l'hôpital la boutique du maréchal-ferrant et les outils que les dragons ont laissés.*

*Dans l'espoir que M. le commandant voudra bien reconnaître l'empressement de la commune de Soisy à répondre aux demandes de l'hôpital général, M. le maire le prie de bien vouloir agréer l'assurance de ses sentiments distingués*

*MOURET, ALLAIN*

*PS : toutes les recherches ont été faites pour se procurer les couchettes demandées par l'hôpital, et la commune doit pouvoir en réunir une trentaine en faisant observer toutefois que le nombre de matelas fournis et occupés déjà s'élève à environ 300.*

*Le 2 novembre 1870*

*Monsieur le sous-préfet,*

*J'ai l'honneur de vous informer que par la suite de consommations de toutes espèces de denrées et de fournitures requises par les nombreuses ambulances établies dans la commune de Soisy sous Etiolles (consommations hors de proportion avec l'importance de la localité), les réserves et les approvisionnements sont complètement épuisés et le renouvellement est devenu impossible. Le bois, l'huile à bruler, la chandelle, la paille, le charbon de bois sont surtout les objets qui sont complètement épuisés dans la commune et dans les environs. L'administration ayant déjà reconnu la justesse de mes réclamations à l'égard des fourrages s'est décidée à en chercher ailleurs, et vient de fonder un marché assez important pour l'acquisition de cette nature de denrées.*

*En conséquence, monsieur le Sous-Préfet je viens vous prier d'appuyer notre réclamation à cet égard auprès de son excellence le général commandant l'inspection des étapes de l'armée prussienne pour la circonscription de Corbeil afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour que les ambulances établies dans la commune de Soisy sous Etiolles ne soient pas exposées à manquer des objets de première nécessité que la commune se trouve dans l'impossibilité de se procurer à l'avenir.*

*PS : le brouillon de la lettre est adresse à Monsieur le Commandant de l'hôpital général n° V.*

Cette troisième lettre apporte des éléments importants sur les relations entre le général commandant à Corbeil et le sous-préfet prussien. En effet ce dernier apparaît plus accessible aux difficultés du village. Une grande partie de la correspondance retrouvée va dans ce

sens. Un courrier du sous-préfet, daté du 13 octobre, précise même : *Je vous prie, Monsieur le Maire ; de prévenir vos habitants que des employés spéciaux attachés aux magasins, achètent à prix débattu, toutes les denrées alimentaires et les bestiaux (bœufs, porcs et moutons) qui sont amenés, et que le prix en est immédiatement payé.* Les réquisitions du général sont plus directives, le français laisse plus à désirer et elles se terminent souvent par *En cas que la fourniture ne se fasse pas dans le temps prescrit, je me réserve de graves mesures ultérieures ou sous peine d'exécution militaire.*

Grâce aux artisans qui ont été réquisitionnés par la mairie pour fournir le matériel nécessaire aux ambulances, il est possible de mettre un nom sur les propriétaires dont les maisons ont été occupées par des lits. Le sieur Marcellin, blanchisseur, s'engage à prendre en charge le linge des ambulances tous les deux jours. Il déclare ne pouvoir prendre un engagement pour le temps qu'il mettra à le rendre « à cause du mauvais état de la saison et par suite de la difficulté à faire sécher le linge. » (Lettre du 7 novembre 1870). Il s'occupe de l'hôpital Morainville mais surtout du château du Grand Veneur et de la ferme de Soisy appartenant à Madame Cornelia Landau (veuve de Bernard Figdor) et du château de Soisy propriété de Madame Subervielle (veuve de Justin Victor Subervielle), l'une comme l'autre peut être réfugiées à Paris. M. Marcellin s'occupe également de l'ambulance Gilotain, appartenant à Madame Gilotain, dont le mari, réfugié à Paris, sera l'administrateur provisoire chargé des Soiséens réfugiés parisiens. Monsieur Vallois, menuisier, va fournir à ces ambulances entre octobre et novembre 1870, quatre cercueils et 50 lits ; M. Petit, trois pièces de vin et une feuille. Par contre, le charbon qui vient de l'étranger par le chemin de fer, de même que le charbon de bois qui vient par eau des forêts de Bourgogne ne sont plus livrés. La suppression des communications gêne également l'approvisionnement de l'huile à brûler et des bougies.

## Organisation administrative

### A Soisy<sup>10</sup>

Le conseil municipal va s'organiser autour du maire, M. Allain, de son adjoint M. Mouret, et des 3 conseillers municipaux restants,

---

10. Lettres et documents relatifs à l'occupation de Soisy-sous-Étiolles (1870-1871) : ambulances, frais de guerre, hygiène, indemnités de guerre, logement des Allemands et sépultures, réfugiés, municipalité provisoire de Paris, réquisitions... Arch. comm. de Soisy-sur-Seine.

MM. Houdart, Philippe et Garnier. Les 7 autres membres du conseil, MM. Chevalier, Levesque, Fournier, Traizet, Mauban, Subervielle et Huard, ont rejoint la capitale. Compte tenu de cette faible représentation, le conseil s'adjoit les principaux habitants de la commune. Dès leurs deux premières réunions<sup>11</sup>, du 20 octobre et du 4 novembre 1870, sont traités les problèmes relatifs à l'occupation.

Procès-verbal du 20 octobre 1870, 9 heures du matin :

*Étaient présents Messieurs Houdart, Philippe, Garnier, Moures, Allain maire. Le conseil étant réuni au nombre de cinq, par suite du départ de sept de ses autres membres, se sont adjoints les principaux habitants de la commune de Soisy sous Etiolles.*

*L'assemblée, composée comme il est indiqué ci-dessus, a pris connaissance de la demande de réquisition du 12 octobre 1870 de la somme de 2813 F à payer par la commune pour le mois d'octobre dont le versement doit être opéré le 20 de ce mois.*

*Considerant :*

*Que les plus forts imposés sont partis et qu'il est de toute impossibilité de connaître leur résidence actuelle,*

*Que la population ouvrière aisée a aussi émigré.*

*Que des habitants qui sont restés, on peut en évaluer le nombre à 200.*

*Que la classe ouvrière qui compose ce chiffre de la population n'a pas de ressource par suite de manque de travail, les propriétaires étant absents.*

*Attendu que la localité a eu à subir du 23 septembre au 15 octobre, les frais de la guerre et de nourriture de 98 hommes du troisième escadron des dragons, de 130 soldats du train d'équipage du 2 au 3 octobre, de 40 hommes qui ont séjourné du 16 au 19 octobre.*

*Vu le grand nombre de réquisitions de toute nature qui grève la commune depuis cinq semaines environ.*

*Vu les autres charges onéreuses qu'elle a eues à supporter pour le service des ambulances (10 des principales propriétés étant affectées à ce service et contenant un très grand nombre de malades).*

*Que toutes les fournitures qui ont eu lieu ne peuvent être fournies que sur le crédit communal déjà fortement engagé.*

*Les membres, bien qu'animés des meilleures intentions reconnaissent que la commune est dans l'impossibilité absolue de faire le versement de la somme de 2 813 F qui lui est réclamée par arrêté préfectoral à la date du 10 octobre 1870, et supplie le préfet provisoire du département de Seine-et-Oise de prendre en considération la situation de notre malheureuse commune.*

11. Arch. comm. de Soisy-sur-Seine.

(On retrouve en marge de ce procès-verbal une note : *vu la gravité des circonstances, l'administration de la commune a été dans la nécessité de cacher le registre des délibérations où ont été détachées des feuilles pour servir de minutes*).

#### Procès-verbal du 4 novembre 1870

*L'an 1870, le 4 novembre, à une heure de l'après-midi, les membres du conseil municipal de Soisy sous Etiolles se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Allain maire.*

*Etaient présents MM. Philippe, Houdar, Mourret adjoint, Allain maire ; M. Gamier absent. Les autres membres étant absents sans domicile connu.*

*Monsieur le maire ayant déclaré la séance ouverte, M. Mourret est nommé secrétaire. Monsieur le maire donne alors connaissance de la lettre de M. le Préfet prussien à Versailles, le comte Brauchitsh. Ce fonctionnaire enjoint la commune de Soisy sous Etiolles de payer avant le 20 novembre le 12<sup>e</sup> de la contribution. Le maire expose alors au conseil, qu'à son avis, le paiement aux autorités prussiennes des contributions réclamées, serait tout à fait illégal, ce paiement ne pouvant être fait qu'au gouvernement français.*

*Le conseil ayant plus tard à rendre compte de sa gestion, il lui semble qu'il ne doit prendre aucune mesure qui pourrait mettre la commune dans l'obligation d'avoir à payer pour le moins de nouveau au gouvernement français toute somme versée indirectement à l'autorité prussienne.*

*La commune pourra payer, comme contribution forcée, la somme que l'on exige d'elle à titre d'imposition de guerre, mais ce serait se compromettre gravement que de gérer le versement régulier comme impôt.*

*Le conseil s'associe à l'avis de M. le maire et proteste contre tous paiements de contributions régulières au gouvernement prussien.*

*Divers membres prennent ensuite la parole pour examiner les conséquences d'un refus et ensuite des difficultés que présente le paiement, tant en raison de l'absence de tous les principaux habitants de la commune qui se trouve ainsi privée de toute espèce de ressources et de l'épuisement du petit nombre d'habitants peu aisés, restés à leur domicile, par suite des réquisitions en logements militaires.*

*Le maire passe ensuite aux questions suivantes :*

*Le conseil peut-il refuser le paiement de la réquisition d'argent faite aujourd'hui à la commune de Soisy sous Etiolles au nom du gouvernement prussien ? Le conseil est massivement d'avis qu'il est impossible de refuser le paiement de la réquisition d'argent exigée.*

*Le conseil trouve-t-il dans les ressources ordinaires de la commune le moyen de faire face à cette réquisition ? Le conseil reconnaît qu'il était impossible de faire face à cette réquisition dans les ressources ordinaires de la*

*commune. Il ne doit cependant pas recourir à un emprunt amiable et refuse toute offre d'avancement d'argent faite par le gouvernement prussien.*

*Le conseil proteste contre tout emprunt contracté par des banquiers prussiens et invite M. le maire à se procurer la somme demandée auprès d'un Français autour de 5 % l'an pour un temps de deux ou trois années.*

*Le conseil décide ensuite, que les plus imposés seront convoqués de toute urgence, pour approuver cet emprunt ainsi que la voie et les moyens.*

*En conséquence le conseil vote l'emprunt aux clauses et conditions indiquées, de la somme de 2450 F laquelle jointe avec celle des 375 F, montant des sommes payées pour un mois de traitement d'employés de la commune pour le montant de la contribution exigée.*

*Nous, signés : Philippe, Houdart, Mourret adjoint, Allain maire.*

*En l'instant, sont introduits dans la salle du conseil, les contribuables les plus imposés restés dans la commune et qui étaient convoqués, lesquels ont approuvé à l'unanimité l'emprunt de l'argent ainsi que les clauses et conditions relatives.*

*Signe : Prevost, Bennard, Ribotton, Bailles, Hillez, Blaise, Rousse-  
ler, Vierset, Morizac, Ballet, Saumier, Delos, Gigouroux, Gauvry,  
Lecieux, Lignard. »*

La première réquisition de 2 813<sup>f</sup> semble particulièrement lourde pour le village sur une somme de 45 000<sup>f</sup> demandée à l'arrondissement et à répartir entre les communes, sachant que la contribution de Corbeil ne devrait pas dépasser les 5 000<sup>f</sup>. (CM de Corbeil du 4 octobre).

Progressivement, la commune va s'organiser. Le 6 décembre, elle autorise le maire à émettre des bons au porteur, jusqu'à concurrence de la somme de 1 000<sup>f</sup> pour venir en aide aux personnels des fournisseurs et aux ouvriers, lesquels bons seront payables en 1871 ou 1872. Dans la séance du 30 décembre 1870, le conseil municipal votera un nouvel emprunt de 1 596<sup>f</sup> et de 1 600<sup>f</sup> dans celle du 17 janvier.

En février, (19 et 20), le conseil avoue son impossibilité à réunir les fonds nécessaires pour la contribution du mois. En effet, le département de Seine-et-Oise est de nouveau frappé d'une contribution de 10 millions de francs par ordre du gouvernement général prussien de la France, la contribution exigée pour Soisy-sous-Etiolles s'élevant à 16 360<sup>f</sup>. Le conseil autorise alors le maire à contracter, au nom de la commune, un emprunt de 22 000<sup>f</sup> aux mêmes clauses et conditions que les emprunts contractés par la commune dans les délibérations des 4 novembre, 30 décembre, et 17 janvier précédents.

Les préliminaires de paix étant signés le dimanche 26 février 1871 à sept heures du soir, un avis inséré dans le journal officiel du même jour, informe, par l'intermédiaire du maire de Corbeil, M. Darblay, que l'argent versé par la mairie de Soisy-sous-Étiolles correspondant à sa part de la contribution de guerre des 10 millions de francs, doit lui être restitué, sauf une retenue de 1 290<sup>f</sup>, part proportionnelle de la commune de Soisy d'un compte de 33 552<sup>f</sup> que la commune de Corbeil a déjà dû verser. Après protestations sur cette retenue, le conseil l'accepte dans sa délibération du 19 mars.

Parallèlement aux sommes d'argent réclamées, les réquisitions de toute sorte sont imposées au village et sont de plus en plus difficiles à fournir. Dès le 24 septembre, l'inspecteur général de la III<sup>e</sup> armée exige : « Pour l'approvisionnement des troupes, la commune de Soisy fournira dans les 24 heures après remise de la présente lettre de réquisition : 14 850 kg de farine, 250 kg de café, 5 000 kg d'avoine, 2 500 kg de paille, 20 pièces de bétails et 100 moutons vivants ; le tout mis sur ses propres voitures dans sa commune prêt à être conduit après l'arrivée du détachement commandé dans le magasin à établir ici... En cas que (sic) la fourniture se fasse pas dans le temps présent, je me réserve de graves mesures. ». Sont réquisitionnées les voitures de 14 habitants, parmi eux les propriétaires de plusieurs châteaux.

Un des nombreux courriers adressé aux autorités prussiennes daté de novembre témoigne des difficultés rencontrées : « des réquisitions très importantes de chauffage et d'éclairage nous ont été faites depuis peu de temps ; nous y avons satisfait jusqu'à ce jour en fournissant déjà 23 stères de bois et en nous engageant à en fournir 20 autres pour la fin de ce mois. C'est tout ce qui nous est possible de trouver dans le pays. Nous avons aussi fourni du coke et du charbon de bois. Pour le charbon de terre qui nous était demandé, il nous est impossible de nous en procurer. De fortes commandes de lits, de cercueils, de chaises percées (230) sont prêtes. Nous avons déjà fourni plus de 900 matelas, nous faisons fabriquer les lits et cercueils, nous avons déjà livré un grand nombre et nous continuons d'en faire fabriquer chaque jour. ». Enfin, il est plaisant de noter que certains habitants ne perdent ni le sens du commerce, ni le sens de l'humour. M. Darblay (maire de Corbeil et propriétaire des grands moulins de Corbeil.) est prêt à fournir la farine à condition que le conseil municipal de Soisy lui donne les garanties pour être payé. Par ailleurs, une lettre non-signée précise : « Il y a à Soisy des épiciers, un herboriste (qui est parti comme militaire et n'a rien laissé), le Feldh<sup>o</sup>pital de Soisy peut donc s'y approvisionner. Certains épiciers n'ont plus de marchandises. Il n'y a pas de quincaillier. Il y a 2 menuisiers. »

## **A Paris**

Une administration provisoire de la commune de Soisy s'est mise en place à Paris pour aider les habitants réfugiés dans la capitale pendant le siège. Elle a fonctionné du 8 octobre 1870 à février 1871. M. Léon Chevalier a été nommé, par le gouvernement de la Défense nationale, administrateur de ladite commune. A la séance du conseil municipal de Soisy du 20 août 1871, il va rendre compte de son bilan :

« Messieurs,

Au mois de septembre 1870, lorsque les troupes allemandes envahirent le département de Seine-et-Oise, une partie des habitants de notre commune jugea prudent de chercher à Paris un refuge, dont la durée ne leur semblait pas devoir excéder quelques semaines. La prolongation inattendue du siège de la capitale et la rigueur du blocus amenait, pour la plupart d'entre eux, l'épuisement des ressources qu'ils avaient apportées et l'impossibilité de s'en procurer de nouvelles. Émues d'une situation si pénible, quelques personnes qui s'intéressèrent à nos malheureux réfugiés se réunirent spontanément et réclamèrent la constitution d'une municipalité provisoire destinée à remplacer le conseil municipal et le maire, restés courageusement à son poste avec l'adjoint de la commune. Le gouvernement de la Défense nationale a accueilli favorablement cette demande et rendit à la date du 9 octobre 1870 l'arrêté suivant :

*Le gouvernement de la Défense nationale, sur proposition du ministre de l'intérieur, vu le procès-verbal de la réunion tenue par les habitants de Soisy sous Etiolles (Seine-et-Oise) réfugiés à Paris, vu le rapport du 10 octobre sur l'administration provisoire des communes dont les habitants sont réfugiés à Paris et concernant les articles 15,16 et suivants de la deuxième section de la loi du 5 mai 1855 arrête :*

*article 1 : sont nommés membres de la commission municipale provisoire de la commune de Soisy-sous-Etiolles (Seine-et-Oise) établie à Paris : MM. Chevalier, Mauban, Macez, Traizet, Levesque, Patenotte, Laye, Gougard.*

*article 2 : M. Chevalier Léon, demeurant 226 rue de Rivoli est nommé administrateur provisoire de ladite commune*

*article 3 : le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté »*

*Fait à l'hôtel de ville le 9 novembre 1870 par le gouvernement.*

*Le vice-président du gouvernement, ministre des affaires étrangères, chargé par intérim du département de l'intérieur.*

*Signé Jules Favre.*

Je viens rendre compte au conseil municipal des opérations effectuées par cette administration provisoire :

le nombre de personnes secourues a été de 52, à savoir quatre hommes, 22 femmes, 26 enfants.

Les recettes se sont élevées à la somme de 1 809,60 <sup>F</sup> à savoir :	
bons de pain alloués par le ministère de l'Intérieur	1 338,35
bons de portion alloués par le ministère de l'Intérieur	45,40
subventions et souscriptions particulières	425,075
Les dépenses sont de	1 721,90 <sup>F</sup>
bons de pain	1 338,35
bons de portion	45,50
bois à brûler	47,50
aliments et médicaments	76,30
vêtements de	214,25
Soit une recette de	87,70 <sup>F</sup>

Ce reliquat de 87, 70 a été versé à M. le Maire pour la contribution des secours dont la levée du siège de Pris et le retour des réfugiés dans leur foyer n'a pas cessé l'utilité.

Je ne terminerai pas ce rapport sans rendre hommage au concours utile et dévoué de mes collègues de la commission provisoire. C'est à leurs recherches et à leurs renseignements sur les familles réfugiées que je dois d'avoir pu accomplir ma mission d'une manière qui vous paraîtra je l'espère, mériter votre approbation ».

Au total, en dehors d'un docteur en médecine, la plupart des habitants réfugiés sont de condition modeste et ont dû être logés par de la famille ou des amis. En effet, on retrouve : un vigneron, un entrepreneur, un domestique, un cantonnier, un tailleur de pierres, un blanchisseur, un journalier, un couvreur, un plombier (déjà la famille Gay), deux jardiniers, deux menuisiers, deux maçons, un garde forestier, un apprenti, un passementier et un marinier.

Sur 74 personnes recensées, 52 ont été secourues, une dizaine étant entrée dans la garde nationale était payée, les autres compte tenu de leurs métiers ont du pouvoir trouver quelque travail.

Les habitants des châteaux de Soisy ou des grandes maisons bourgeoises qui ne sont pas restés au village ne se sont pas fait connaître.

Sur les 74 personnes recensées, la moitié sont des enfants ou des personnes âgées.

## Bilan de l'occupation

### *Indemnités et remboursements*

L'Assemblée Nationale va nommer, dès les préliminaires de paix signés, une commission de 45 membres, pour constater la situation des départements envahis. Cette commission reconnaît qu'en toute justice, une répartition est due aux victimes de l'invasion, et que les départements non envahis doivent supporter leur part des désastres infligés aux départements envahis. Elle espère que l'Assemblée Nationale partagera son opinion. Elle adresse donc, sans plus attendre, le 27 mai, une enquête sous forme de formulaire, à chaque mairie. Chacune d'elle doit dresser de façon la plus fidèle et la plus honnête possible un tableau des misères et des ruines que la guerre a accumulé autour d'elle. Parmi les membres de la commission, 5 députés de Seine-et-Oise sont présents (Barthélémy-Saint-Hilaire, Rameau, Lefevre-Pontalis, Feray, Carnot). Le président de la commission étant un député du Nord, Kolb Bernard.

Le questionnaire demande de façon précise les réquisitions en denrées, fourrages et marchandises (avoine, foin, paille, blé, farine, objets divers de consommation courante), en charrois et transports, en bestiaux, animaux vivants (bœufs, vaches, moutons, porcs, chevaux, volailles), en argent (contributions de guerre, amendes, soit avant, soit après, le 2 mars) et les frais occasionnés par l'entretien et la nourriture des troupes étrangères.

La mairie va remplir et chiffrer scrupuleusement les demandes et souligne l'importance des frais occasionnés par les ambulances siégeant dans le village, le retard à la préparation des terres agricoles en vue des moissons, et les 4869 hommes des troupes étrangères dont elle a eu à assurer l'entretien et la nourriture.

Le 18 août, après étude de ce questionnaire, la commission fixe les charges supportées par la commune pendant l'occupation prussienne :

1/contribution de guerre et impôts : .....	+ 12 047
2/réquisitions de toute nature : .....	+ 21 602
3/dégâts aux immeubles :	
+ pertes d'objets mobiliers, fourrages, etc.....	14 5634
+ frais supportés personnellement par les habitants pour	
la nourriture des troupes et l'entretien des ambulances.....	18 200
	Total = 196 943 f

Le 21 novembre 1871, la commune va recevoir du préfet de Seine-et-Oise, A.Cochin, un avis indiquant que l'Assemblée Nationale a voté

des indemnités de guerre d'un montant de 100 millions. Le département de Seine-et-Oise, considéré comme celui qui a le plus souffert des malheurs de la guerre par rapport aux autres départements français, recevra comme première indemnité le chiffre le plus élevé, c'est à dire 20 millions 186 400<sup>f</sup>. La commune de Corbeil recevra 44 888<sup>f</sup>, et Soisy-sous-Étiolles 25 222<sup>f</sup>. Il revient au maire d'établir un projet de répartition au prorata des pertes de chacun, en priorité les victimes les plus nécessiteuses et les habitants les plus éprouvés par la guerre.

Cette somme ne comprenant pas :

1/ Les impôts, dont le remboursement a dû être, ou sera fait, en exécution de l'article 5 de la loi du 6 septembre 1871.

2/ Les réquisitions postérieures au 2 mars qui doivent être remboursées par le ministère de la guerre.

3/ Les frais de nourriture et de logement des troupes ennemies, qui représentent la charge la plus naturellement imposée aux habitants présents et surtout absents par la nécessité de la guerre.

Le préfet s'engage à une répartition ultérieure.

Le 26 juin 1874, une commission départementale va allouer à la commune la somme de 50 907<sup>f</sup>, ce qui compte tenu de la somme de 25 222 déjà reçue dans la première répartition, fait une nouvelle donation de 25 685<sup>f</sup>.

Nous sommes à cette date, à priori, loin du compte, d'autant que le Conseil général de Seine-et-Oise se demande s'il entend se substituer à l'état pour paiement de ces indemnités en un seul terme, ou se conformer à la loi du 7 avril 1873 qui stipule qu'elles doivent être acquittées en 26 ans moyennant 52 paiements semestriels.

### ***Etat du village à la fin de l'occupation***

Il ne semble avoir eu ni incendie, ni destruction de maison ou châteaux dans le village, mais l'état dans lequel il se trouve après le départ du plus important contingent de soldats allemands est déplorable. Dès la fin du mois de mars 1871, une commission diligentée par deux membres du Conseil municipal, messieurs Philippe et Traizet, a procédé à la visite des maisons et des lieux occupés par l'armée allemande. Des mesures urgentes sont alors prescrites afin d'éviter tout risque d'épidémie.

La plupart des mesures sont prescrites pour toutes les maisons :

– Séparer et aérer les matelas qui ont été entassés dans les chambres et les étendre au soleil.

– Les fenêtres des maisons ayant servi d'ambulance doivent être ouvertes, surtout côté soleil.

- Les fosses d'aisance doivent être vidées dans les plus brefs délais. Sont plus particulièrement soulignés :
  - le château de Madame Subervielle qui a été le plus éprouvé et dont l'assainissement est de la plus grande urgence.
  - La maison de Monsieur Chevalier qui a servi de boucherie et d'abattage des animaux et dans le jardin duquel ont été jetés le sang et les débris des animaux tués ; véritable danger pour la salubrité, surtout en cas de réchauffement de la température.
  - La ferme de Madame Figdor, longtemps occupée par de nombreux détachements de cavalerie. Plusieurs chevaux étant morts dans les écuries où ils ont été entassés, il conviendra de blanchir à la chaux ces écuries. Il faudra également enlever le fumier et curer le lavoir qui se trouve dans la basse-cour de la maison.
  - La maison Haime ayant servi d'ambulance, la paille mise dans une remise doit être brûlée afin de ne pas servir à nourrir les animaux. Une conduite d'eau remplie de détritus organiques doit être curée.
  - La maison Gillotin ayant également servi d'ambulance, la paille doit être brûlée, les détritus organiques enterrés profondément, l'écurie blanchie à la chaux.
  - Le puisard situé en face de la porte d'entrée du château, réceptacle des égouts de plusieurs maisons et appartenant à la commune, doit être vidé et curé avec précaution.
  - Un cheval mort se trouve depuis un mois à l'entrée de la forêt de Sénart, et dans un état de putréfaction avancé. Il devra être entièrement recouvert de terre sans être mobilisé.
  - L'état du cimetière où de nombreux cadavres ont été enterrés, est parfait et aucun travail n'est nécessaire, (il est à noter que le fossoyeur a été régulièrement payé par la mairie pendant l'occupation.

# Montlhéry dans la littérature

Frédéric Gatineau

*fregat65@hotmail.com*

La littérature essonnienne n'a, jusqu'à présent, fait l'objet que d'études partielles. On s'est souvent limité aux auteurs qui ont vécu dans le territoire de l'actuelle Essonne et qui en ont incidemment parlé. Le recueil de textes réunis et introduit par Marie Noëlle Cras-saiti sous le titre *Balade en Essonne sur les pas des écrivains* a connu trois éditions successives (1997, 2010, et 2015) sans guère d'ajouts. Montlhéry y est uniquement représenté par le biais de Paul Fort.

La modeste et très partielle étude que nous présentons recense plus de cent auteurs qui ont parlé de Montlhéry. Certains sont très connus d'autres sont totalement oubliés.

## « Paul Fort, de Montlhéry »

Avant d'entreprendre une typologie chronologique de la littérature montlhérienne, commençons par le poète dont le nom reste encore attaché si souvent à Montlhéry.

Paul Fort débarque pour la première fois à Montlhéry en 1911. Alors qu'il prépare un texte historique, il se rend dans le petit village où bataillèrent Louis XI et Charles le Téméraire. La légende veut qu'il écrivit « Montlhéry la bataille » au café de la tour en 1911. C'est en tout cas ce qu'affirme la plaque apposée sur le mur et qui existe toujours.

« Montlhéry la Bataille », treizième numéro de la série des ballades françaises est un curieux recueil. La bataille de Louis XI y est bien sur évoquée, parfois de bien jolie façon en particulier dans le chapitre intitulé « Aubry d'Argenlieu », *mais quoi c'est vivre en dieu qu'ainsi vivre au soleil. son âme s'élargit comme sa vision. et sous le beau Phébus au fou rire éternel, voici donc Montlhéry, ses flèches, ses maisons, dont les toits bleus ses*

*maisons dont les toits bleus et roses joyeuses ribambelles sautent à qui mieux-mieux sautent à saute-mouton aux sons des angélus* <sup>1</sup>

Mais « Montlhéry la Bataille » est aussi l'occasion pour Paul Fort de décrire finement le Montlhéry qu'il découvre. Dans un chapitre, intitulé « Montlhéry de nos jours ce que l'on y cultive », le poète analyse finement un Montlhéry provincial et pourtant si près de Paris, un Montlhéry dont l'identité se cherche entre maraîchage et tourisme. *Culture de la fraise et de la violette, de l'asperge et de la tomate, aussi culture de la vigne verte d'une rose piquette, mais plus encore que de ces beaux dons de Nature le dimanche, culture des parisiens en fête qui vont s'epalvaudant tout autour de la Tour, amants des longs repos sur l'herbe ou de l'amour, du vif amour sur l'herbe où cueillent les noisettes. Fanfares, société, brefs citoyens qui grouillent, mangeurs d'oublies, vide litrons, tombeurs de quilles, couples de rêveurs ou groupes chantants de familles, noce folle entourant l'engueuleur de grenouille.*

Paul Fort revient à Montlhéry en 1921. C'est sur la butte ouest qu'il construit sa maison de planche, le domaine d'Argenlieu. On trouve encore quelques allusions à Montlhéry parmi les publications postérieures. Citons la pièce *Louis XI, curieux homme*<sup>2</sup>, en 1921, ou bien *L'assaut de Paris*<sup>3</sup>, en 1933. En revanche Montlhéry reste curieusement absent de « L'Île de France » parue en 1925<sup>4</sup>

En 1944 le poète publie ses « mémoires ». Montlhéry, ses productions, ses paysages et ses savoureux patronymes locaux y tiennent une certaine place :

*« A tenez, je l'avoue, d'autres que nous cultivent et cultivent bien à Montlhéry ; c'est même un des endroits de la terre où l'on cultive le mieux, et non seulement des pommes, des poires, mais ces divins primeurs qui sont l'honneur fastueux – en temps normal – de nos tables parisiennes, mais on y cultive aussi des enfants ; Montlhiéry-la-Bataille pourrait s'appeler encore Montlhéry-des-Ecoles... on y cultive des potirons et des fleurs, mais aussi, autour de la Tour, des points de Vue : de là-haut (on voit Montmartre), Corbeil, Marcoussis et ma maisonnette. Ah ! chers lecteurs, on y cultive aussi les beaux noms, des beaux noms de famille, sonnante bien français, tels que (de grands ou petits négociants, entrepreneurs, maçons, forgerons, et cultivateurs, cultivateurs surtout) ceux de mes amis, de mes chers amis que j'ai, comme leur pays, tant aimés, de notre si bon maire Joseph Desgouillons., du vénéré Perdrigeon (contraction adorable de perdrix et de pigeon) ».*<sup>5</sup>

1. Paul Fort, *Les Ballades françaises*, Montlhéry la Bataille, Eugène Figuière 1912.

2. Paul Fort *Louis XI, curieux homme*, chronique de France en 6 actes, 1921.

3. Paul Fort *L'Assaut de Paris*, chronique de France en 4 actes, 1933.

4. Paul Fort *Ile de France* Cres 1925.

5. Paul Fort, *Mes Mémoires, toute la vie d'un poète, 1872-1943*, Flammarion 1944.

Dix ans plus tard Paul Fort publie *Ferveur française* où l'on trouve un nouvel hommage au vieux bourg dans un chapitre intitulé « Bouquet de provinces ballades montlhériennes et de mon Hurepoix » : *A Montlhéry sur la route d'Espagne, je suis le citoyen du vent qui va. Libre est mon coeur de la suivre en campagne vole, mon coeur volant, vole jusqu'à cet Argenlieu là haut sur la colline, d'où se voit la tour prends gard' qui m'est cousine et loin la tour Eiffel qui m'est voisine et où l'amour onques ne m'assassine.*<sup>6</sup>

Désormais, Paul Fort fera destin commun avec Montlhéry qui lui est associé. Le vieux poète désuet est un peu oublié tout comme le petit chef lieu de canton qui somnole à l'écart de la banlieue grouillante.

Son ami le poète Tristan Klingsor lui rend hommage de son vivant.

*« Mon cher Paul Fort de Montlhéry  
jusqu'en Milon la Chapelle  
il court sur toi un fâcheux bruit  
il court il court cette nouvelle<sup>7</sup>*

En 1960, l'année même où sort son album « Les funérailles d'antan » Georges Brassens assiste aux obsèques de son ami Paul Fort. Il nous laisse un texte sans complaisances pour les locaux.

*On comptait bien quelques pécores  
Quelques dindes à Montlhéry  
Quelques méchants que sais-je encore  
Des moches des mauvais esprits  
Mais qu'importe après tous les morts  
Sont à tout le monde tant pis  
Moi l'enterrement de Paul Fort  
Fut le plus beau jour de ma vie*

Paul Fort a eut le grand privilège d'être enterré dans le jardin de sa propriété d'Argenlieu à Montlhéry, sur la butte des Terres Fortes.

## Quand Montlhéry figure dans le titre !

Comment dénicher Montlhéry dans la littérature ? On pourrait s'en tenir aux œuvres dont le titre comporte le nom de la ville. La moisson est peu abondante mais certes pas inintéressante.

6. Paul Fort, *Ferveur française*, Flammarion 1954.

7. Cité par Pierre Béarn, *Paul Fort, Poète d'aujourd'hui* Seghers 1970.

Jean Pons Guillaume Viennet, de l'Académie Française depuis 1830, nous laisse, en 1833, un joli roman historique intitulé *La tour de Montlhéry, histoire du XII<sup>e</sup> siècle*.<sup>8</sup> Viennet connaissait Montlhéry puisqu'il a vécu au longtemps dans sa propriété du Val-St-Germain, où il est mort en 1868.

En 1841, Charles Rabou, publie *Le pauvre de Montlhéry*. C'est aussi un roman historique mais dont l'action se situe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Montlhéry y a, somme toute, peu de place : *je traversais il y a deux jours le petit bourg de Montlhéry... la tour, je n'y pris pas garde ... ce fut un mendiant qui s'approcha de moi sur la route pour me demander l'aumône, et dans lequel je reconnus M. Ticquet*.<sup>9</sup>

Auguste Villiers est l'auteur de quantité de romans et de nouvelles qui, comme c'est souvent le cas à l'époque, paraissent en feuilletons dans les journaux. L'hebdomadaire l'Omnibus publie en 1856 une nouvelle joliment illustrée, *La Tour de Montlhéry* »<sup>10</sup>. En voici l'incipit prometteur : *le 1<sup>er</sup> janvier de l'année 1848, André Pichot, du village de Linas, montait à Montlhéry, gêné et guindée dans son habit des dimanches. Il allait comme tous les ans à pareille époque, souhaiter la nouvelle année à son oncle Jérôme Sainfoin et à la petite Rose Sainfoin sa cousine. La suite met en scène un curieux puits, près des ruines, frappé de malédiction. Villiers s'est, par ailleurs, intéressé à notre région puisqu'il est aussi l'auteur de deux autres romans qui ne sont pas non plus sans qualité littéraire : *Le conscrit de Corbeil*<sup>11</sup> et *La Tour de Guinette*<sup>12</sup>.*

L'abbé Henri de Beugnon Bossuat, un des grands auteurs de la littérature d'édification morale, publie en 1865 sous le pseudonyme de Charles Guenot un autre roman historique *Blanche de Montlhéry*. L'action se déroule au XII<sup>e</sup> siècle du temps d'Hugues de Crécy. Une fois encore Montlhéry est un réservoir à clichés : *maintenant il faut que le lecteur nous suive au château de Montlhéry acheté par un vieillard et sa fille en deuil. Depuis la mort misérable d'Olive, l'antique demeure féodale est restée sombre et triste, les brillants tournois ont cessé, les ménestrels ont oublié le chemin si connu autrefois du puissant manoir. Les nobles habitants du château de Montlhéry sont en proie à une douleur qui ne s'éteindra qu'avec la vie*.<sup>13</sup>

8. Jean Pons Guillaume Viennet, *La tour de Montlhéry, histoire du XII<sup>e</sup> siècle*, Ledoux Paris 1833.

9. Charles Rabou, *Le pauvre de Montlhéry* Dumont Paris 1841

10. Auguste Villiers, « La Tour de Montlhéry » dans *L'omnibus* n° 37, 8 mai 1856.

11. Auguste Villiers, *Le conscrit de Corbeil*, Auguste Ghio 1882.

12. Auguste Villiers, *La tour de Guinette*, imprimerie Lejeune (Etampes), 1885.

13. Charles Guenot, *Blanche de Montlhéry*, Laroche, 1865.

Les publications de Célestine de Varreux connurent des tirages plus confidentiels. Elle habitait La Norville depuis une trentaine d'année quand elle publia, en 1862, *Hugues de Crécy ou le château de Montlhéry Histoire du XII<sup>e</sup> siècle*<sup>14</sup>. Célestine de Varreux complétera sa saga montlhérienne en 1892 avec « *Le connétable de Saint-Pol ou La bataille de Montlhéry : histoire du XV<sup>e</sup> siècle* »<sup>15</sup>. Dans ce dernier opus, l'auteur imagine toute une épopée où le connétable de Saint Pol se laisse entraîner à trahir le roi Louis XI en prenant parti pour le duc de Bourgogne.<sup>16</sup> La même Célestine de Varreux avait publié un recueil de poésies en 1864. La tour de Montlhéry lui inspira ces quelques vers : *la tour découronnée à la muraille noire est debout, grand cadavre ou vit encore l'histoire de Montlhéry le vieux...*<sup>17</sup>

Albert Monniot nous laisse une jolie nouvelle sentimentale intitulée « Les fiancés de Montlhéry », parue dans le *Soleil du Dimanche* du 28 juillet 1895. L'histoire a pour cadre la guerre de 1870 mais se déroule en fait à Sainte-Geneviève des Bois.

Une pièce de théâtre porte le titre évocateur des « brigands de Montlhéry ».<sup>18</sup> Son auteur est Charles Aubert. Né en 1851, on ne sait quel lien le liait à Montlhéry. Éditée à une date inconnue, la « tragédie comique » semble avoir été écrite dans les années 1900. Elle a pour cadre une mystérieuse auberge située au bas d'une côte et d'un virage bien dangereux. Les tenanciers de « l'auberge du tournant » (sise à Montlhéry), ne sont guère honnêtes et le clerc du notaire de Longjumeau va en faire les frais même si, comme dans les vaudevilles, tout va finalement s'arranger. La pièce est drôle, l'intrigue bien menée et mérite d'être rejouée.

Doit-on se limiter à ces huit titres pour dérouler la longue histoire de Montlhéry dans la littérature ? Certes non. La présente étude recense plus de 150 oeuvres qui parlent explicitement de Montlhéry. Nous les étudierons dans l'ordre chronologique de leur écriture sinon de leur publication car nombre d'entre elles n'ont connu des éditions que très récemment.

---

14. Célestine de Varreux, *Hugues de Crécy ou le château de Montlhéry Histoire du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris Mangars 2 volumes 1862.

15. Célestine de Varreux, *Le connétable de Saint-Pol ou La bataille de Montlhéry : histoire du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris' Cerf, 1892.

16. Marie Madeleine Thibierge, «Célestine de Varreux romancière et poétesse à La Norville (1808-1900) » dans *Art et Histoire du Pays de Châtres*, janvier 2001.

17. Célestine de Varreux, *Poésies*, Paris, Plon, 1864.

18. Charles Aubert, *Les brigands de Montlhéry Pièce tragi-comique en un acte* Emile Meuriot éditeur (sans date).

## Le Moyen Age

### *Les chroniqueurs médiévaux*

La première mention « littéraire » de Montlhéry pourrait se trouver dans la *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges achevée vers 1071. On y cite Montlhéry parmi les sites pillés par les normands : *Par mer s'en issirent, si vinrent en France, et destruisent abbeyes et moustiers et gens de reigion... Noion Saint Quentin St Maart, puis destruisent St Denis en France et Sainte Genevieve dehors les murs de Paris et puis Mont Leheri...*<sup>19</sup>

La chronique versifiée dénommée *le roman de Rou* et rédigé vers 1170 par Wace réutilise cette source de la *Gesta Normannorum* et cite à nouveau Montlhéry parmi les pays dévastés : *cels del Perche e cels de Chartain, cels de boschage e cels de plain de Boorges e de Berri, d'Estampes de Montliheri, de Gien e de Chasteillon, de Sanz e de Chastel Landon.*<sup>20</sup>

Suger, dans sa vie de Louis VI consacre un chapitre entier au château de Montlhéry et en particulier aux démêlés du roi avec les seigneurs locaux : *Gui, comte de Rochefort, homme habile et vieux guerrier, oncle paternel du susdit Gui de Truxel étant revenu de Jérusalem couvert de gloire et chargé de richesses .... Comme par suite d'une familiarité ancienne, et pour d'autres raisons encore, ce comte avait été sénéchal de ce prince, Philippe et son fils, le seigneur Louis, firent du sénéchal le chef de l'administration de l'État, afin de s'assurer pour l'avenir la possession tranquille du château de Montlhéry.*<sup>21</sup>

### *Les chroniqueurs de Saint Louis*

L'épisode du jeune Saint-Louis fuyant au château de Montlhéry avec sa mère la révolte des barons conspirés à Corbeil nous est rapportée par plusieurs chroniqueurs.

Le franciscain Guillaume de Saint-Pathus, qui fut confesseur de Marguerite de Provence, compose, vers 1290, *la Vie de Saint-Louis : Le Roi chevauchait dans les environs d'Orléans, quand il apprit que les seigneurs faisaient garder les routes pour le surprendre. Il donna ordre de hâter la marche et put se réfugier sans encombre dans le château de Montlhéry, où tout fut disposé immédiatement pour résister à un assaut...Chevaliers et soldats répondirent promptement à l'appel de Blanche de Castille et affluèrent de toutes parts dans la capitale. L'armée se*

19. *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre : publiée en entier, pour la première fois, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du roi.* Paris Renouard 1851.

20. Wace, *Le roman de Rou*, tome 1<sup>er</sup>, Paris, Picard 1970.

21. Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, Vita Ludovici grossi regis traduction Henri Waquet, 1964.

*dirigea, bannières déployées, sur Montlhéry. Les seigneurs, informés de son importance par leurs espions, ne voulurent pas s'exposer à un échec certain ; ils s'éclipsèrent tous chacun de son côté, et se réfugièrent dans leurs terres. L'armée de Paris gagna le château de Montlhéry, dégagea le jeune Roi et le ramena en triomphe auprès de sa mère.*<sup>22</sup>

Joinville nous raconte aussi l'épisode *Louis eut bien besoin en sa jeunesse de l'aide de Dieu, car sa mère, qui était venue d'Espagne, n'avait ni parents, ni amis dans tout le royaume. Si bien que les barons de France, voyant le roi enfant et la reine sa mère, étrangère, firent du comte de, Boulogne, oncle du roi, leur capitaine et le tinrent aussi pour leur seigneur. Lorsque le roi fut couronné, il y eut des barons qui réclamèrent à la reine de grandes terres. Comme elle n'en voulut rien faire, tous les barons s'assemblèrent à Corbeil. Le saint roi me conta que ni lui, ni sa mère, n'osèrent retourner à Paris, de Montlhéry où ils étaient, tant que les Parisiens ne vinrent les chercher en armes. Le chemin, entre les deux villes, était plein de gens, armés ou non, qui tous criaient à Notre-Seigneur de donner au roi bonne et longue vie, de le défendre et de le garder de ses ennemis.* Par ailleurs le même Joinville rapporte ailleurs un dialogue spirituel entre le roi et Guillaume, évêque de Paris. L'évêque qualifie le *chastel de Montleheri qui est au cuoeur de la France* comme le symbole de la fidélité sans faille. *Maistre, fist l'evesque, je vous certifie que mon cueur est semblable au chastel de Montleheri car je suis tout asseuré du saint Sacrement de l'autel, et des autres aussi, sans aucune doubte y avoir.*<sup>23</sup>

La retraite du jeune roi au château de Montlhéry sera souvent racontée par la suite. Il fait l'objet d'un jolie poème de Marguerite de Navarre écrit vers 1520 : *Montlhéry, estoit le chemin plein de gens à armes et sanz armes jusques à Paris, et que touz crioient à Nostre-Seigneur que il li donnast bone vie et longue et le deffendist et gardast de ses ennemis.*<sup>24</sup>

### **Les chroniques de la Guerre de Cent ans**

Les multiples prises et reprises de la forteresse montlhérienne durant la guerre de Cent Ans sont souvent racontées par les chroniqueurs. Elles figurent dans la fameuse *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis* rédigée en latin : *Post hec cum Gastineti et Belcie territoria pertransiens (sic) et transeundo Anglici castrum de Thoriaco igne*

22. *Vie de saint Louis* par Guillaume de Saint-Pathus, publiée d'après les ms par H.-François Delaborde A. Picard et fils (Paris) 1899.

23. Mémoires de Jean, sire de Joinville, ou Histoire et chronique du très-chrétien roi saint Louis, publiés par M. Francisque Michel, ... ; précédés de dissertations par M. Ambr.-Firmin Didot ; et d'une notice sur les manuscrits du sire de Joinville par M. Paulin Paris, 1858.

24. Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, poésies publiées sous le nom de Catherine de Médicis par M. Fremy, Leon Techener 1884.

*casuali inflammato, cepissent et opidanos 1418 : ne cremarentur successive aufugientes ad redemptionem posuissent, tandem obsesso Monte Leherii et ecclesia ville consumpta incendio, venerunt usque Parisiu.*<sup>25</sup>

Jean Froissart relate qu'après la prise d'Etampes en 1358 une compagnie de gens d'armes et de brigands assemblés de tous pays, et conquéroient et voloient de jour en jour tout le pays, entre la rivière de Seine et la rivière de Loire. Pourquoi nul n'osoit aller entre Paris et Vendôme, ni entre Paris et Orléans, ni entre Paris et Mont le Hery n'y osoit demeurer ; mais estoient tous les gens du plat pays enfuis à Paris ou Orléans... et ne demeura place, ni ville, ni forteresse, si elle ne fût trop bien gardée, qui ne fût adonc toute volée et courue. C'est à savoir : Saint-Arnoult, Galardon, Bonneval, Clois, Estampes, Chastres, Montlhéry, Pithiviers-en-Gastinois, Larchant, Milly, Château-Landon, Montargis, Yèvre et tant d'autres grosses villes.<sup>26</sup> Les combats de 1417 nous sont racontés par Charles Gouyon plus de cent ans après les faits : *L'an 1417, le duc de Bourgogne, se estant allié avec le roy d'Angleterre et approché de Paris avec une grande armée, pour faire la guerre au roy et à monseigneur le daufin, print plusieurs places, auxquelles il laissa garnison. Peu après, messire Tanneguy du Chastel, avec une armée que le roy luy bailla, assiégea et print d'assaut le chasteau de Montlehery, puis mint le siège devant Senlis.*<sup>27</sup>

L'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris* relate quant à lui, que *Comme les Armagnacs tuaient tous les Parisiens qu'ils rencontraient hors de la ville, personne n'osait sortir et les blés et avoines restèrent à moissonner. Alors le peuple s'émut, et les Parisiens marchèrent sur Montlhéry où ils restèrent environ dix ou douze jours, faisant de leur mieux.... En ayant tiré beaucoup d'argent, ils firent lever le siège, laissant entendre aux bonnes gens qu'un très grand secours allait sûrement arriver pour dégager Montlhéry, qu'ils se sauvent de leur mieux, qu'eux-mêmes ne seraient plus là, et ils s'en allèrent.*<sup>28</sup>

Christine de Pisan rapporte aussi que *riens ne pouvoit venir à Paris qu'il ne fust rançonne deux fois plus qu'il ne valloit, et toutes nuyts guet de feux de lanternes en my les ruës aux portes, faire gens d'armes, et riens gagnier, et tout chier (cher) plus que raison par les faulx Bandez, qui tenoient maintes bonnes villes d'entour Paris, comme Sens, Moret, Melun*

25. Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344) : suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364) / publiée pour la première fois pour la Société de l'histoire de France, par Jean Lemoine Renouard (Paris) H. Laurens (Paris) 1842. Réédition CTHS 1994 (en 3 volumes).

26. Chroniques de J. Froissart, publiées pour la Société par Siméon Luce Renouard 1869.

27. Mémoires de Charles Gouyon, baron de La Moussaye publiés, d'après le manuscrit original, par G. Vallée,... P. Parfouru, Perrin (Paris) 1901.

28. *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449 / Texte français moderne de Jacques Mégret*, coll. Le Roman de l'Histoire, éd. Horizons de France, 1944.

*Meaux en Brie, Crecy, Compiègne, Montlhery et plusieurs autres forteresses et chasteaulx où ils faisoient tous les maulx qu'on peust faire ne penser.*<sup>29</sup>

Il est aussi question des sièges successifs de la forteresse de Montlhéry ainsi que des combats à Etampes et Corbeil dans les *Chroniques de Enguerrand de Monstrelet*<sup>30</sup> ou bien dans celles rédigées par Gilles le Bouvier.<sup>31</sup>

### **La Bataille de 1465**

La bataille de Montlhéry a été l'objet de nombreuses chroniques. Parmi les auteurs il faut distinguer ceux qui sont issus de la cour Bourguignonne et par conséquent plutôt favorable à Charles le Téméraire. C'est le cas de Georges Chastellain pourtant intimement lié à Brézé un des chefs de l'armée de Louis XI qui mourut dans la bataille. Chastellain lui consacra d'ailleurs une longue et émouvante épitaphe.<sup>32</sup> Jean Molinet est un autre proche de la cour du duché de Bourgogne<sup>33</sup>, ainsi que Jacques du Clercq ou encore Jean de Wavrin qui relate les faits rapportés par son petit neveu « Philippe de Wavrin, seigneur de Saint-Venant » qui lui assistait à la bataille de Montlhéry.

D'autres chroniqueurs bourguignons rapportent la « journée de Montlhéry » en tant que témoins directs. C'est le cas de Jean de Haynin<sup>34</sup>, d'Olivier de la Marche<sup>35</sup> qui fut fait chevalier sur le champ de bataille en juillet 1465 et encore de Matthieu d'Escouchy<sup>36</sup> qui fut prisonnier à la même bataille.

Du côté de Louis XI les chroniqueurs sont plus rares. Jean de Roye, notaire du Châtelet de Paris, est l'auteur présumé des « *Croniques du tres chrestien et tres victorieux Loys de Valois, feu roy de France que Dieu absolve, unziesme de ce nom, avecques plusieurs aultres adventures advenues tant en ce royaume de France comme es pays voisins, depuis l'an mil quatre cent LX jusques en l'an mil quatre cent quatre vingts et trois* ».

29. Christine de Pisan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, Paris, Honoré Champion, 1977.

30. Chronique d'Enguerrand de Monstrelet : en deux livres, avec pièces justificatives : 1400-1444, publiée. pour la Société de l'histoire de France par L. Douët-d'Arcq, Paris, V<sup>ve</sup> de J. Renouard, 1857-1862.

31. Gilles Le Bouvier dit Le Heraut Berry, *Les chroniques du roi Charles VII*, Paris, Klincksieck, 1979.

32. *Chronique des ducs de Bourgogne*, publiés par J.-C. Delclos, TLF, Droz, 1980, et 1991.

33. Chroniques de Jean Molinet, publiées, pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par J.-A. Buchon. Paris, Verdière, 1827.

34. Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies... 1465-1477.... Édité par R. Chalon Hoyois Mons 1842.

35. *Mémoires de Messire Olivier de La Marche, Lyon 1562.*

36. Gaston du Fresne de Beaucourt, *Chronique de Matthieu d'Escouchy*, Paris, Renouard, pour le compte de la Société de l'Histoire de France, 1863.

On peut citer encore Jean Foulquart, le trinitaire Robert Gaguin ou l'évêque de Lisieux Thomas Basin<sup>37</sup> mais aussi Nicole Gilles Parisien, qui fut secrétaire de Louis XI. Le plus connu de ces chroniqueurs reste bien sûr Philippe de Commines. Il nous donne quantité de détails très évocateurs sur le déroulé précis et sur le site du champ de la bataille : *Le lendemain, qui estoit le tiers jour de la bataille (de Montlhéry), allasmes coucher au village de Mont-l'Héry (en parlant de Charles-le-Téméraire, comte de Charolois) ; le peuple s'en étoit fui au clocher de l'église et au chasteau. Il les fait revenir, et ne perdirent pas un denier vaillant, mais payoit chacun son écot comme s'il eût été en Flandres. Le château tint et ne fut point assailli. Le tiers jour passé, partit ledit seigneur par le conseil du seigneur Contay, pour aller gaigner Estampes (qui est bon et grant logis et en un bon pays fertile), afin d'y estre plus tost que les Bretons, qui prenoient ce chemin, afin aussi de mettre les gens Jas et blessez à couvert, et les autres aux champs, et fut cause ce bon logis, et le séjour que l'on y fist, de sauver la vie à beaucoup de ses gens...*<sup>38</sup>

Le savant érudit Antoine Le Roux de Lincy éditera au XIX<sup>e</sup> siècle un recueil de chansons populaires sur la bataille de Montlhéry toutes écrites très peu de temps après les faits. L'importance du corpus dénote la notoriété « littéraire » de l'événement.<sup>38 b</sup>

Il sera fait allusion à la Grande bataille de 1465 dans nombre de pièces littéraires bien postérieures au XV<sup>e</sup> siècle. Claude Expilly la cite dans un poème publié en 1624<sup>39</sup> La « journée de Monllehery » figure en français dans le texte d'un sermon latin de Michel Menot écrit en 1518.<sup>40</sup> La même bataille est racontée par Noël du Fail dans un texte daté de 1547.<sup>41</sup>

### **Les chansons de geste**

*Garin le Loherain*, une chanson de geste composée au XII<sup>e</sup> siècle et attribuée à Jean de Flagy mentionne deux fois Montlhéry. D'abord comme poste d'observation « *Garin a soin de poster un chevalier sur le tertre de Montlhéry pour les avertir de tout ce qu'il découvrira* »... puis, plus

37. *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, Thomas Basin, publiée par J. Quicherat, Paris, Renouard, 1855-1859.

38. Commines, *Mémoires*, texte intégral et bilingue (texte original, traduction et notes par Jean Dufournet), Paris, GF Flammarion, 2007.

38 b. Le Roux de Lincy *Chansons populaires sur la guerre du bien public et sur la bataille de Montlhéry, 1467*, in *Revue contemporaine et Athenæum Français*, Volume 29 (Bureau de la Revue Contemporaine, Paris, 1856) - *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*, Paris, Aubry, 1857.

39. Les Poèmes de messire Claude Expilly, impr. de P. Verdier (Grenoble) 1624.

40. Sermons choisis de Michel Menot, Paris, Champion, 1924.

41. Les propos rustiques de Noël du Fail, texte original de 1547, avec introduction, éclaircissements et index par Arthur de La Borderie, Paris, Lemerre, 1878.

loin comme lieu d'un combat mortel *l'heure est venue de venger la mort de mon cher frère Guillaume, que vous avez guetté et tué sous Montlhéry.*<sup>42</sup>

Une autre chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle dénommée *Renaut de Montauban* comporte pas moins de quatre mentions de Montlhéry *Desoz Monleheri avoit un val plenier : La entrent li baron por lor cors enbuschier... Ce fu el mois de mai, a l'entree d'este Li fiz Aymon estoient en.i. vergier entré ;*

*Desoz Monleheri mult i ot grant barné. Renaut a Amaugis belement apelé... qu'avec elx enmenerent tot le chemin ferré.de la vile s'en issent, n'i sunt plus aresté, droit vers Monleheri ont le chemin torné.... Certes ce dist Renaut bien fait a otrier devers Monleheri chevalchent li guerrier.*<sup>43</sup>

La célèbre *Chanson des Quatre Fils Aymon* cite par trois fois un certain verger « sous Montlhery » dans lequel entrent Renaud de Montauban et ses chevaliers.<sup>44</sup>

Henri d'Andeli compose vers 1250, un long poème de 461 vers, intitulé « la bataille des VII ars » Montlhery et Linas y sont citées comme le site d'une terrible bataille *lors se misrent tuit à la voie à ot maint paveillon de soie Soz Mont-Leheri lez-Linoies là se firent de cruels plaies.*<sup>45</sup>

Le trouvère, Adenet le Roi compose à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle *Li romans de Berthe aus grans piés*. La Tour de Montlhéry y est décrite comme une des merveilles de l'Île-de-France :

*La dame est à Montmartre, s'égarde la vallée ;  
Vit la cist de Paris qui est longue et lée.  
Mainte tour, mainte sale, et mainte chamenée ;  
Vit de Montleheri la grant tour crénelée.*<sup>46</sup>

## Le XVI<sup>e</sup> siècle

Le poète italien Ludovico Ariosto, dit L'Arioste, nous a laissé son célèbre récit épique *Orlando Furioso* (Roland Furieux), dont la première publication remonte à 1516. Le chant XVIII comporte une

42. Garin le Loherain une chanson de geste composée au XII<sup>e</sup> siècle / par Jean de Flagy ; mise en nouveau langage par A. Paulin Paris,... Claye (Paris): 1862.

43. *Renaut de Montauban*. Édition critique du manuscrit Douce par Jacques Thomas, Genève, Droz 1989.

44. *La chanson des Quatre Fils Aymon* : d'après le manuscrit La Vallière avec introduction, description des manuscrits, notes au texte et principales variantes, appendice où sont complétés l'examen et la comparaison des manuscrits et des diverses rédactions, par Ferdinand Castets, Montpellier, Coulet et fils, 1909.

45. *Œuvres de Henri d'Andeli, trouvère normand du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. A. Héron, Rouen, Cagniard, 1880 (Société rouennaise de bibliophiles).

46. *Li romans de Berthe aus grans piés*. Ed. de Paulin Paris, 1836.

mention de Montlhéry. Il s'agit du récit de l'expédition de Cloridan et de Médor contre le camp chrétien, au sud-ouest de Paris, le poète montre, sous la clarté de la lune qui éclaire tout à coup l'horizon et découvre Paris, d'un côté le donjon de Montlhéry, de l'autre les hauteurs de Montmartre.

*Con Parigi a quel lume si scoperse  
L'un campo e l'altro ; e 'l monte e 'l pian si vede :  
Si videro i duo colli di lontano,  
Martire a destra, e Lerì all'altra mano.*<sup>47 et 48</sup>

On trouve aussi une mention de Montlhéry chez Rabelais dans le chapitre 43 du *Tiers livre des faits et dits Héroïques du noble Pantagruel* paru en 1546 : *Epistemon dist à Pantagruel : histoire parallèle nous compte l'on d'un prévost de Monslehery.*<sup>49</sup> Montlhéry était effectivement le siège d'une prévôté depuis le roi Philippe Auguste. Quant à ce mystérieux prévôt de Montlhéry il n'est évoqué par Rabelais que pour moquer son jugement ridicule.

On sait que les chants de Noël étaient jadis très populaires. Chaque province cultivait le genre. Pour notre région il existe une vieille chanson composée au XVI<sup>e</sup> siècle par un certain Crestot, prêtre. Elle fait partie d'un recueil de chansons publiées chez *Jehan Bonfons rue Neuve Notre Dame à Paris* vers 1550. Notre chanson a pour cadre l'ensemble du Hurepoix. Elle met en scène les habitants du pays dans une sorte de joyeuse crèche vivante. La piété se mêle à la bonne chère. Ce chant, qui n'a rien de liturgique, comprend quatorze couplets. Le premier cite Montlhéry :

*Tous les bourgeois de Châtres et ceux de Montlhéry, menèrent une grande joie  
cette journée ici, que naquit Jésus-Christ de la Vierge Marie, près le bœuf  
et l'ânon, (...)  
(ils) laissèrent leurs troupeaux paissant parmi les champs, prirent leurs  
chalumeaux  
et droit à Saint Clément. Les pasteurs des Bruyères n'étaient pas endormis  
sortirent des tanières quasi tout étourdis, les rêveurs de Boissy passèrent la  
chaussée.*

47. *Roland Furieux* édition bilingue, introduction, traduction et notes par André Rochon, Les Belles Lettres, 1998-2002.

48. *L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVI<sup>e</sup> siècle* par Henri Hauvette, Paris, Champion, 1927.

49. Mireille Huchon, *Rabelais Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1994.

Enfin, dans un genre différent, qui fut aussi très populaire, signalons le 9<sup>e</sup> «centuries» « sur le duc d'Etampes » du pseudo-Nostradamus publié dès 1568 :

*Par la forest du Touphon essartée  
Par hermitaige sera posée le temple  
Le duc d'Etampes par sa ruse inuentee  
Du mont Lehoré prelat donera exemple  
in Les Prophéties de M. Michel Nostradamus. dont il y en a trois cens qui  
n'ont encores jamais esté imprimées. Adjoutées de nouveau par ledict  
Auteur. A Lyon par Benoist Rigaud 1568.*

## Le XVII<sup>e</sup> siècle

Vers 1610 le poète satyrique Mathurin Régnier qui passa une partie de son enfance à Angerville écrit son « discours d'une vieille maquerelle ». Monthéry y est cité comme le lieu de naissance d'un mari bien naïf :

*Un bon sot qui se nommait Blaise.  
Je ne fus onc tant à mon aise,  
Qu'à l'heure que ce gros manant  
Allait les restes butinant,  
Non pas seulement de son maître,  
Mais du chevalier et du prêtre.  
De ce côté j'eus mille francs,  
Et j'avais jà, depuis deux ans,  
Avec ma petite pratique,  
Gagné de quoi lever boutique  
De cabaret à Monthéry,  
Où naquit mon pauvre mari.  
Hélas ! que c'était un bon homme !  
Il avait été jusqu'à Rome,  
Il chantait comme un rossignol,  
Il ne recevait point d'escornes,  
Car il ne portait pas de cornes.*

De manière plus sage Vincent Voiture écrit vers 1630 la chanson « Apprenez notre voyage », Voiture y raconte, sur un ton burlesque, un voyage qu'il fit à Orléans. Ses vers sont adressés à la belle qu'il laisse à Paris. Il ne manque pas de mentionner la Tour, qui à cette époque, à défaut de jouer son ancien rôle de forteresse, reste un fameux repère pour l'imagination des voyageurs

*Nous vîmes dedans la nûe  
La Tour de Mont-le-heris,  
Qui pour regarder Paris  
Allongeaït son col de grüe,  
Et pour y voir vos beaux yeux  
S'eslevoit jusques aux cieux.<sup>50</sup>*

La ville de Montlhéry occupe une certaine place dans les rudes combats de la Fronde telles qu'ils sont racontés par Tavannes<sup>51</sup> ou par Dubuisson-Aubenay.<sup>52</sup>

Si Jean de La Fontaine ne parle pas de Montlhéry dans ses œuvres publiées le fabuliste nous laisse toutefois une lettre fort instructive datée d'août 1663 et adressée à sa femme « *On laisse, en sortant de Bourg-la-Reine, Sceaux à droite et, à quelques lieues de là, Chilly, puis Montlhéry du même côté. Est-ce Montlery qu'il faut dire ou Mont-le-Hery ? C'est Mont-le-Hery quand le vers est trop court et Montlery quand il est trop long. Montlery donc ou Mont-le-Hery, comme vous voudrez, était jadis une forteresse que les Anglais, quand ils étaient les maîtres de la France, avaient fait bâtir sur une colline assez élevée ; au pied de cette colline est un bourg qui en a pris le nom. Pour la forteresse, elle est démolie, non point par les ans, ce qui en reste, qui est une tour fort haute, ne se dément point, bien qu'on en ait miné un côté. Il y a encore un escalier qui subsiste et deux chambres ou l'on voit des peintures anglaises, ce qui fait foi de l'antiquité et de l'origine du lieu.*<sup>53</sup>

Les mêmes ruines de l'ancien château royal ont inspiré à Boileau ces vers du chant III du *Lutrin*, publié dès 1674. C'est de la tour de Montlhéry que Boileau fait sortir le hibou qui, à la faveur de la nuit, vient se placer dans le lutrin de la Sainte-Chapelle :

*Mais la nuit, aussitôt, de ses ailes affreuses,  
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses  
Revole vers Paris et hâtant son retour  
Déjà de Montlhéry voit la fameuse tour.  
Ses murs dont le sommet se dérobe à la vue,  
Sur la cime d'un roc s'allongent dans la nue,  
Et présentant de loin leur objet ennuyeux,  
Du passant qui le fuit ensemble suivre les yeux.  
Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres*

50. Vincent Voiture, *Poésies*, édition critique publiée par Henri Lafay, librairie Marcel Didier, 1971.

51. Mémoires de Jacques de Saulx comte de Tavannes, Paris, Jannet, 1858.

52. Journal des guerres civiles, Dubuisson-Aubenay : 1648-1652. Paris, Champion, 1883-1885.

53. *Jean de La Fontaine Voyage en Limousin*, Paris, Trédaniel Editeur, 1995.

### Les romans historiques

A côté de ces travaux historiques dont la qualité littéraire est bien réelle il faut bien sûr évoquer un genre très prisée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : le roman historique. On trouve de nombreuses références au Montlhéry féodal dans les romans « en costume ». Citons, *Raoul, ou Quinze jours de l'année 1228* de La Baume : *Proposez-lui de partir sur-le-champ, et prévenez-la qu'une force qui n'est pas à dédaigner protégera sa fuite jusqu'à Montlhéry*<sup>74</sup> ; Eugène Louis Guérin : *Enfin, elle se rassura quand nous eûmes atteint Montlhéry et pour me raconter, non sa fuite de la cellule maudite où elle croyait finir ses jours, mais ce qui s'était passé au couvent des Cordelières depuis la veille*<sup>75</sup> ; *Le Roi*, par Clémence Robert : ils avaient centuplé le nombre des assaillants dans le bois de Montlhéry, et ainsi on avait cru la comtesse enlevée par une troupe de Bohémiens armés, comme il s'en trouvait encore en France<sup>76</sup>, Eugène Sue dans *La Cour d'amour, ou Mylio le Trouvère*<sup>77</sup> ; Collin de Plancy. fait dire quelque part à son héros : *votre petit comte Charlotteau, qu'il s'en aille à Montlhéry se faire battre : il a le bec trop jaune pour entrer chez nous.*<sup>78</sup>

Les contes parisiens de Bernis évoquent aussi Montlhéry.<sup>79</sup>

La célèbre fantaisie gothique *Gaspard de la nuit* édité en 1842 n'oublie pas notre donjon *La feuillée verte et touffue un clerc du gai savoir qui voyage avec sa gourde et son rebec, et un chevalier armé d'une énorme épée, à couper en deux la tour de Montlhéry.*<sup>80</sup>

La bataille de 1465 inspire *Le chien de Jean de Nivelle*. par Fabre d'Olivet<sup>81</sup>, Paul Feval dans *L'homme de fer*<sup>82</sup>, Henri Conscience<sup>83</sup>, Bauchery<sup>84</sup>, Eugène Sue dans *Les mystères du peuple*<sup>85</sup> et encore François de Nion dans *L'Ange rouge*<sup>86</sup>. Flaubert évoquera incidemment la

74. Raoul, ou Quinze jours de l'année 1228, nouvelle parisienne, par G. de La Baume, Verdière (Paris) 1826.

75. Eugène Louis Guérin, *Le Louvre sous nos rois : chroniques galantes des châteaux royaux de France*, Lachapelle (Paris) 1840.

76. *Le Roi*, par Clémence Robert. G. Roux et Cassanet (Paris) 1844.

77. *La Cour d'amour, ou Mylio le Trouvère*, par Eugène Sue Docks de la librairie (Paris) 1869.

78. Jacques-Albin-Simon Le Sanglier des Ardennes, suivi de quelques récits de la Hesbaye... par J. Collin de Plancy. édition Société de Saint-Victor (Plancy), 1853.

79. *Les contes parisiens* de Bernis H. Boisgard Paris, 1854.

80. Aloysius Bertrand, *Gaspard de la nuit*, R. Pincebourde (Paris) C. Muquardt (Paris), 1868.

81. *Le chien de Jean de Nivelle*. par Fabre d'Olivet A. Dupont (Paris) 1839.

82. Paul Feval *L'homme de fer*. A. Lebègue (Bruxelles), 1856.

83. *La préférée ; Une voix d'outre-tombe* par Henri Conscience C. Lévy (Paris), 1877.

84. *Le Bourreau du roi*, par Roland (Bauchery) Roux (Paris), 1834.

85. Eugène Sue, *Les mystères du peuple et les mystères du monde ou histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges* (tome IX).

86. François de Nion, *L'ange rouge*, Paris, Simonis Empis, 1898.

Victor Hugo a fait au moins un court séjour à Montlhéry chez un hôtelier qui ne lui pas laissé un bon souvenir. Sur le carnet du deuxième voyage de 1834 on lit : *le 23 aout... Etampes 2 dîners un déjeuner (Au Grand Courrier), barbe et coucher, parti à 1 h le 23 pour Montlhéry, dîner à M (Montlhéry), coucher à M chez Colliot Chevalier, voleur, parti le 24 à 8 h du matin, Montlhéry à Palaiseau déjeuner.*<sup>67</sup>

On trouve par ailleurs deux occurrences de Montlhéry dans *Notre Dame de Paris*<sup>68</sup> mais c'est la Préface de *Cromwell* (1827) qui est pour nous la plus intrigante. Victor Hugo y cite les « dragons locaux de nos légendes » à savoir *la Gargouille de Rouen, le Gra-Ouilli de Metz, la Chair-Sallée de Troyes, la Drée de Montlhéry, la Tarasque de Tarascon, monstres de formes si variées et dont les noms baroques sont un caractère de plus.* A la différence des autres monstres, cités par Hugo, qui font en effet partie du folklore local, il est le seul à parler de cette mystérieuse « Drée de Montlhéry ».

Dans le même registre fantastique Frédéric Soulié fait dire à un des protagonistes : *il y a une femme à tête de chat qui vient de naître à Paris, et un veau à huit pattes, qui a été engendré à Montlhéry par une truie.*<sup>69</sup>

### **La plume des historiens**

Les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle ont fait un travail considérable en éditant les sources originales et en les commentant. Le Montlhéry médiéval tient une grande place dans les oeuvres monumentales de Guizot<sup>70</sup> Michelet<sup>71</sup> ou celles de Victor Duruy<sup>72</sup>. Ce dernier écrit non sans talent à propos des forteresses médiévales : *C'était en général d'énormes édifices ronds ou carrés, placés sur des hauteurs, pour voir de loin, massifs, sans architecture ni ornements, et percés à peine de quelques meurtrières d'où sortaient les flèches, et ayant parfois, comme celui de Montlhéry, cinq enceintes se dominant l'une l'autre...*

En revanche le vulgarisateur Léon Golzan décrit notre monument régional d'une façon assez dédaigneuse : *ni haute, ni vieille, ni respectable, ni tachée de sang royal, ni superbe sous un beau ciel.*<sup>73</sup>

67. Victor Hugo, Correspondances familiales et intimes tome 2 1828 1839 Robert Laffont.

68. Victor Hugo *Notre-Dame de Paris*, 1842, Éd. Samuel Silvestre de Sacy.

69. Un été à Meudon, par Frédéric Soulié. J.-P. Méline (Bruxelles) 1836.

70. François Guizot, Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France » Jean-Louis Brière, Paris 1825.

71. Jules Michelet *Histoire de France* (tome VI Louis XI et le Téméraire) 1844.

72. Victor Duruy, *Histoire de France*, Hachette, Paris, 1864.

73. Léon Golzan, la Revue de Paris (n° 229, juin 1836).

défaite.<sup>59</sup> Le même sens de la formule est exacerbé chez Voltaire : *qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié... La bataille donnée à Montlhéry contre le comte de Charolais et tant d'autres princes ne décida rien...*<sup>60</sup> Peu à peu Montlhéry devient le signe de l'inanité féodale.

Anne Claude Philippe Caylus nous laisse un de ces romans libertins, l'*Histoire de Mr. Guillaume, cocher*, écrit en 1740, dont une partie de l'action se passe sur la route d'Orléans, avec une station à Montlhéry *Ça n'empêcha pas que je ne rattrape- mes gens à Montlhéry, d'où nous arrivons à paris chez une blanchisseuse de ma connoissance, où mademoiselle Favotte & sa mère furent bien reçues.*<sup>61</sup>

## Le XIX<sup>e</sup> siècle

### *Chateaubriand, Stendhal, Hugo*

C'est d'abord en tant qu'historien du politique que Chateaubriand nous parle, par deux fois, du Montlhéry féodal.<sup>62, 63</sup> De façon plus littéraire dans la *vie de Rancé*, biographie romancée de la vie mondaine du futur abbé de la Trappe il est question d'une belle soupirante : *Julie d'Angennes apparut avec l'arc et le visage de Diane. Elle était si charmante qu'elle vainquit au chant un rossignol & que la tour de Montlhéry haussait le cou dans les nues pour apercevoir ses beaux yeux*<sup>64</sup> Enfin dans son autobiographie, les *Mémoires d'outre tombe*, Chateaubriand évoquant ses multiples et périlleux voyages égratigne un peu la référence à Montlhéry. *A la bonne heure ! mais revenir des Pyramides, c'est comme si vous reveniez de Montlhéry. A ce propos, je me souviens qu'un pieux antiquaire des environs de Saint-Denis en France, m'a écrit pour me demander si Pontoise ne ressemblait pas à Jérusalem.*<sup>65</sup>

Vers 1840 Stendhal évoquera lui aussi la bataille de Montlhéry.<sup>66</sup>

59. Pensées et fragments inédits de Montesquieu. publiés par le baron Gaston de Montesquieu, impr. de G. Gounouilhou (Bordeaux) 1899.

60. Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*. Cramer, Genève, 1756.

61. Caylus, Contes et facéties. E. Dentu, Paris, 1885.

62. Chateaubriand, *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français*, Le Normant (Paris) 1814.

63. Chateaubriand : *essai sur les révolutions, esquisses historiques, histoire de France Hingray* (Paris) Pourrat frères (Paris) 1838.

64. Chateaubriand, *Vie de Rancé* H.-L. Delloy (Paris) 1844.

65. Chateaubriand *Mémoires d'outre-tombe* (livre 18 chapitre 3) E. et V. Penaud frères (Paris) 1848.

66. Stendhal, *Courrier anglais, le Divan* (Paris), 1935-1936.

*De ces murs désertés habitent les ténèbres ;  
Là, depuis trente hivers, un hibou retiré,  
Trouvoit contre le jour un refuge assuré.*

*Des désastres fameux ce messenger fidèle  
Sait toujours des malheurs la première nouvelle,  
Et tout près d'en semer le présage adieu  
Il attendait la nuit dans ces sauvages lieux.<sup>54</sup>*

## Le XVIII<sup>e</sup> siècle

L'incontournable bataille de 1465 est plusieurs fois évoquée par Bossuet.<sup>55</sup>

Signe du relatif déclin de la bourgade chez les courtisans, les mémorialistes accordent peu de place à Montlhéry. Les célèbres historiettes de Tallemant des Réaux font seulement référence aux paroles du fameux Noël « *Tons les bourgeois de Chastres Et ceux de Montihery.*<sup>56</sup> On trouve par ailleurs deux mentions de Montlhéry dans le « journal » d'Edmond Jean François Barbier, tenu de 1718 à 1762. Il y évoque un certain *L'Héritier, qui étoit conseiller au Châtelet ; son père est secrétaire du Roi et trésorier des Invalides, venant de petite bourgeoisie de Montlhéry.*<sup>57</sup> Pas une seule référence à Montlhéry dans les mémoires de Saint Simon, portant si proluxe.

Montlhéry sera désormais un vestige évocateur mais signe d'un passé bien révolu. Les historiens tel Mezeray, raconteront, non sans lyrisme, les nombreux événements qui s'y rattachent.<sup>58</sup>

La bataille de 1465, sera encore brillamment évoquée par Montesquieu : *Pendant que le Roi attaquoit le duc de Bourbon, le comte de Charolois entra en France. Son armée rencontra celle du Roi à Montlhéri. Le Roi, qui avoit tout à perdre, ne désiroit pas la bataille ; le Comte, qui attendoit le duc de Bretagne, ne la cherchoit pas non plus ; mais elle fut engagée malgré eux. Les deux armées eurent toutes les marques, tous les désavantages d'une*

54. Œuvres poétiques de Boileau, avec des notes de tous les commentateurs, Paris, Garnier, 1900.

55. Œuvres complètes de Bossuet. Vol. 25, publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité, par F. Lachat, Paris, Vivès, 1862-1875.

56. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, éd. Georges Mongrédien, Paris, Garnier, 1932.

57. *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV* par Edmond Jean François Barbier, Paul Arthur Nouail de La Villegille, Renouard 1847.

58. F.E. de Mézeray, *Abrégé chronologique ou extrait de l'Histoire de France*, chez D. Thierry, Paris 1690.

bataille de Montlhéry à l'occasion d'une pathétique visite de la cathédrale de Rouen par Emma Bovary et son amant Léon. La visite est alors guidée par un insupportable sacristain : *puis, revenu à la chapelle de la Vierge, il étendit les bras dans un geste synthétique de démonstration, et, plus orgueilleux qu'un propriétaire campagnard vous montrant ses espaliers : « Cette simple dalle recouvre Pierre de Brézé, seigneur de la Varenne et de Brissac, grand maréchal de Poitou et gouverneur de Normandie, mort à la bataille de Montlhéry, le 16 juillet 1465 ».*<sup>87</sup>

Montlhéry est aussi une étape obligée sur la route historique d'Orléans. C'est le cas pour *Les amours romancés de Henri IV* par Buchardal : *Il avait dépassé Montlhéry depuis une heure, et déjà, il apercevait au loin, dans la brume, la silhouette noire des hauts clochers, lorsqu'à l'entrée d'un village de cinq à six maisons qu'il s'apprêtait à traverser, il tomba tout à coup dans un poste de gens d'armes, commandé par un bas officier*<sup>88</sup> ou pour Charles de La Varenne *songez que la nuit est longue, et que nous sommes encore loin de Montlhéry. – Mon cheval est habitué à fournir ainsi de rudes étapes, dit le capitaine en flattant son coursier de la main.*<sup>89</sup>

L'étape de Montlhéry est aussi citée dans les romans historiques d'Henry Bacques<sup>90</sup>, de Sixte Delorme<sup>91</sup> d'Auguste Barbier<sup>92</sup>, Raoul de Navery<sup>93</sup> ou encore de Raoul de Navery (alias Mme Chervet) *dès que nous aurons gagné Montlhéry, nous serons sur la route d'Espagne, et rien ne saurait nous arrêter.*

Après cette multitude de petits auteurs plus ou moins oubliés il convient de citer les maîtres du roman historique qui, eux non plus n'ont pas oublié Montlhéry. Les ruines de la forteresse sont quasi proverbiales pour Théophile Gautier : *Le toit effondré en vingt endroits laissait entrer et sortir librement ces aimables oiseaux, aussi à l'aise là que dans les ruines de Montlhéry ou du château Gaillard.*<sup>94</sup>

Le Quentin Durward de Walter Scott décrit la vie d'un mercenaire écossais. L'intrigue du roman toute entière est centrée sur la rivalité entre Louis XI et Charles le Téméraire. Naturellement, la bataille de Montlhéry y est plusieurs fois évoquée : *It usually happens in such cases, that the more sagacious general of the two gains the real fruit, though*

87. Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, 1857.

88. Les amours de Henri IV et de la Belle Mignonne par Buchardal impr. de Charaire et fils (Sceaux), 1850.

89. La Comtesse de Marciac, ou la Restauration de Henri IV, par M. Charles de La Varenne E. Dentu (Paris), 1853.

90. Henry Bacques *Une reine du cœur* E. Dentu (Paris), 1868.

91. Sixte Delorme, *Histoire véridique de madame Angot : Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, impr. de A. Pougin (Paris), 1875.

92. Auguste Barbier *Contes du soir* E. Dentu (Paris), 1879.

93. Raoul de Navery, *Le marquis de Pontcallec*, Paris, Blériot, 1878.

94. Théophile Gautier, *Le Capitaine Fracasse*, Paris, Charpentier, 1863.

*perhaps not the martial fame, of the disputed field. Louis, who had shown great personal bravery during the battle of Montlhéry, was able, by his prudence, to avail himself of its undecided character, as if it had been a victory on his side.*<sup>95</sup>

Alexandre Dumas, le maître incontesté du roman historique, ne pouvait ignorer notre forteresse du Hurepoix. Dans l'ordre des périodes historiques traités on retiendra qu'il est question de Montlhéry dans *Isabel de Bavière* pour le XIV<sup>e</sup> siècle : *c'est à peine si le roi et la reine en ont pour leur table royale : vous ferez bien mieux, au lieu de courir sans fruit à travers les rues de Paris, d'aller mettre le siège devant Marcoussis et Montlhéry,*<sup>96</sup> Dans *Charles le Téméraire* pour le XV<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup> ; dans *Le chevalier d'Harmental* pour la Régence : *D'Harmental et Valef se plaçaient près de lui on repartait au galop on traversait la Marne à Alfort, la Seine à Villeneuve-Saint-Georges on gagnait Grand-Vaux, et à Montlhéry on se trouvait sur la route d'Espagne*<sup>98</sup> ; dans *Le collier de la reine* pour le règne de Louis XVI<sup>99</sup> ; dans *Le comte de Monte Cristo* pour la période de la Restauration : *le comte de Monte-Cristo sortit par la barrière d'Enfer, prit la route d'Orléans, dépassa le village de Linas sans s'arrêter au télégraphe, qui, justement au moment où le comte passait, faisait mouvoir ses longs bras décharnés, et gagna la tour de Montlhéry, située, comme chacun sait, sur le point le plus élevé de la plaine de ce nom*<sup>100</sup> ; dans *Les mohicans de Paris* pour la période 1820 : *Puis, dominant tout le paysage, la tour de Montlhéry, qui, de loin, comme une sentinelle attentive, veille jour et nuit, l'arme au bras, l'oeil ouvert, au point le plus élevé de l'horizon*<sup>101</sup> ; dans *Fernande* pour la décennie suivante : *Cependant, la vue magnifique dont on jouissait de ce perron n'avait pas été saluée d'un seul regard de monsieur de Montgiroux, quoiqu'il eût l'habitude de s'y arrêter dans l'admiration de la campagne riche et variée qui s'étend depuis le bois de Verrières jusqu'à la tour de Montlhéry.*<sup>102</sup>

Jusque dans ses mémoires, Dumas, raillant les critiques stériles de la pièce de Victor Hugo *Le roi s'amuse* file la métaphore historique : *Souvenez-vous que cette représentation a été moins une représentation qu'une bataille, une espèce de bataille de Montlhéry, que l'on nous passe cette comparaison un peu ambitieuse, où les Parisiens et les Bourguignons ont prétendu, chacun de leur côté, avoir emporté la victoire.*<sup>103</sup>

95. Walter Scott, *Quentin Durward*, 1823.

96. Alexandre Dumas, *Isabel de Bavière*, Paris, Lévy, 1848.

97. Alexandre Dumas, *Charles le Téméraire*, Paris, Lévy, 1860.

98. Alexandre Dumas, *Le chevalier d'Harmental*, Paris, Dumont, 1842.

99. Alexandre Dumas, *Le collier de la reine*, Paris, A. Cadot, 1849-1850.

100. Alexandre Dumas, *Le comte de Monte Cristo*, Paris, Pétion, 1845-1846.

101. Alexandre Dumas, *Les mohicans de Paris*, Paris, A. Cadot, 1854-1855.

102. Alexandre Dumas, *Fernande*, Paris, Dumont, 1844.

103. Alexandre Dumas *Mes mémoires* (1802-1830 / 1830-1833) Collection Bouquins.

### Les romans populaires

Au XIX<sup>e</sup> siècle, nombres de romans populaires ont, en partie Montlhéry, pour cadre. C'est le cas de *Le vieux matelot* de Joseph Quantin : *Ce fut dans le trajet de Montlhéry au Beau-Moulin que Raoul et Madeleine se racontèrent, suivant l'immémorial usage des héros de roman, ce qui leur était arrivé depuis leur séparation.*<sup>104</sup> et aussi de Léo, par H. de Latouche : *Il erra dans la campagne et se trouva seul au milieu des ténèbres, près des ruines grisâtres de Montlhéry.*<sup>105</sup>

Hector de Montperreux nous laisse un roman sentimental *Mariée en blanc* dont une grande partie de l'intrigue se situe à Montlhéry<sup>106</sup> Montlhéry est aussi plusieurs fois cité dans les charmants contes d'Henriette de Witt : *Richard fit à Éva de si belles descriptions de la tour de Montlhéry, du pays environnant, et surtout du déjeuner qu'ils avaient fait à l'auberge, qu'Éva se promit bien de faire tous ses efforts pour se dépêcher la première fois qu'on irait faire une course à la campagne*<sup>107</sup> ou encore ceux de Michel Masson : *Cette maison est celle des Charmeaux qui, du haut de la butte dite les Denises, regarde à travers bois la vieille tour de Montlhéry.*<sup>108</sup> Jeanne Marcel évoque les environs : *il y avait donc une fois, dans la délicieuse vallée de l'Orge, entre LongPont et Savigny, à quelques lieues de Montlhéry, dont on apercevait la vieille tour à l'aspect sinistre, une charmante maison de campagne entourée d'un petit bois que bordait la capricieuse rivière.*<sup>109</sup> A Montlhéry se dénouent des intrigues : *Pendant qu'on dressait la table dans la chambre de Jeanne, Catafago rentra dans la sienne et tira, de sa valise, la robe de femme, qu'il avait retirée prudemment des orties où il l'avait jetée, à Montlhéry.*<sup>110</sup>

Dans « le roman de Nini »<sup>111</sup> Montlhéry est une retraite trop tranquille. Chez Pege de Cehel c'est une étape.<sup>112</sup> Chez Victor Cherbuliez c'est le site idéal pour une partie de campagne.<sup>113</sup>

Edgar Monteil, met en scène un brave garde champêtre de Montlhéry<sup>114</sup>. Jules Rouquette évoque une spécialité culinaire bien renommée au XIX<sup>e</sup> : le fromage de Montlhéry.<sup>115</sup>

104. Joseph Quantin, *Le vieux matelot, ou La famille Morin*, Paris, Brianchon, 1825.

105. H. de Latouche., *Léo*, Paris, Magen et Comon, 1840.

106. Hector de Montperreux, *Mariée en blanc*, Paris, Rouff, 1891.

107. *Contes d'une mère à ses petits enfants* par Mme de Witt, née Guizot, Paris, Didier, 1861.

108. Michel Masson, *La Gerbée, contes en famille*, Paris, Dentu, 1862.

109. Jeanne Marcel, *Histoire d'un cheval de bois*, Paris, Hachette, 1867.

110. Albert Blanquet, *Les belles dames du Pré aux clercs*, Paris, Dunon et Fresné, 1869.

111. Alfred Assollant, *Le roman de Nini, les femmes déclassées*, Paris, Dentu, 1879.

112. Pégé de Cehel, *De Paris à Nice en quatre-vingts jours*, Paris, Dentu, 1889.

113. Victor Cherbuliez, *L'art et la nature*, Paris, Hachette, 1892.

114. Edgar Monteil, *Etudes humaines*, Paris, Charpentier, 1881.

115. Jules Rouquette, *L'alcôve et le confessionnal*, Paris, Dubois, 1887.

Adrien Paul quant à lui met en scène la tour comme lieu d'expériences scientifiques.<sup>116</sup>

Enfin Pierre Alexis de Ponson du Terrail, un des maîtres incontes-tés, du roman feuilleton, évoque incidemment Montlhéry dans trois de ses ouvrages<sup>117-118 et 119</sup> et plus abondamment dans « la Messe noire »<sup>120</sup> Léon Gozlan cite également Montlhéry dans pas moins de trois de ses romans.<sup>121-122 et 123</sup>

Dans ces romans populaires c'est souvent notre tour qui fascine : *A partir de Saint-Michel, le pays, un peu plat jusque-là, s'accidente tout à coup : sur la droite se dresse la tour de Montlhéry, au sommet d'un rocher à demi boisé<sup>124</sup> de là le regard embrassait, jusqu'à la vieille tour de Montlhéry plantée sur les derniers renflements bleuâtres, un immense horizon, des villages, des villages et des villages<sup>125</sup> et enfin dans les bas fonds de Paris d'Aristide Bruant : Comme la voiture approchait du château, Anatole a eu le bonheur de voir le nègre qui s'en allait, à travers champs, du côté de la Tour de Montlhéry, avec son extraordinaire guitare, jouer son éternelle ballade des gueux, des va-nu-pieds, des claque-la-faim, de tous les sans-sou-nimaille... tandis que plus loin, sur son terre blanchi, la Tour de Montlhéry, antique témoin des âges disparus, semblait un squelette gigantesque se dressant hors du linceul d'hermine étendu à ses pieds.<sup>126</sup>*

### Souvenirs

Le genre « souvenirs » n'est pas à négliger pour une approche littéraire de Montlhéry.

Paul Lacroix raconte ses escapades en Hurepoix : *J'allai voir de près la vieille tour en ruines de Montlhéry, la seule qui soit encore debout des sept autres qui composaient l'ancien château-fort.<sup>127</sup>*

Alfred de Chaumont évoque ses souvenirs d'enfances : *j'avais fait la guerre aux grenouilles, aux scarabées dans les buissons, et, mon chien pour*

116. Adrien Paul, *Le Pilote Willis, pour faire suite au "Robinson suisse"*, Paris, Mame, 1855.

117. Ponson du Terrail, *Les amours d'Aurore*, Paris, Dentu, 1877.

118. Ponson Du Terrail, *La jeunesse du roi Henri*, Paris, Rouff, 1884.

119. Ponson du Terrail, *Le forgeron de la Cour-Dieu*, Paris, Rouff, 1888.

120. Ponson du Terrail, *La Messe noire*, Paris, Dentu, 1869.

121. Léon Gozlan, *Le dragon rouge*, Paris, bureaux du "Siècle", Paris, 1876.

122. Léon Gozlan, *Nouvelles*, Paris, Lemerre, 1880.

123. Léon Gozlan, *Les nuits du Père Lachaise*, Paris, Calmann-Lévy, 1890.

124. Louis Let, *Le petit docteur*, impr. de Charaire (Sceaux), 1876..

125. Albert Robida, *La part du hasard*, Paris, Librairie illustrée, 1888.

126. Aristide Bruant, *Les bas-fonds de Paris*, Paris, Rouff, 1892-1902.

127. Paul Lacroix, *Quand j'étais jeune, souvenirs d'un vieux*, Paris, Renduel, 1833.

*compagnon, souvent je m'étais égaré sur les collines d'Épinay, de Villemoisson, et jusqu'au pied de la tour de Montlhéry.*<sup>128</sup>

Hortense Allart de Méritens, également connue sous le pseudonyme de Prudence de Saman L'Esbat, connaissait bien la ville puisqu'elle y a vécu (elle est morte à Montlhéry en 1879). Dans les « enchantements » elle raconte comment *Chaque matin, à la tour de Montlhéry, je lisais les Études de la nature de Bernardin de Saint-Pierre.*<sup>129</sup>

Le Fèvre-Deumier, se souvient, nostalgique : *On touchait à la fin d'octobre, et j'étais assis au soleil, sous de grands arbres qui se dépouillaient, dans un petit jardin de Longpont, d'où l'on voyait la tour de Montlhéry.*<sup>130</sup>

### La poésie

Les pièces de poésie du XIX<sup>e</sup> siècle où l'on trouve « du Montlhéry » ne sont pas des chefs-d'œuvres

Il y a d'abord quelques remarquables exemples de poésies historiques du style « pompier »

Chez Raboteau en 1830 :

*Plus tard, s'abandonnant à de sombres fureurs,  
Et ramenant encor le carnage et les pleurs,  
Contre la tyrannie un effort tyrannique,  
Qui, pour le bien public, trouble la paix publique,  
Et ravage, sans fruit, les champs de Montlhéry.*<sup>131</sup>

Charles Sieurac en 1848 :

*Les champs de Montlhéry, les remparts de Péronne  
Le virent tour-à-tour fidèle à la personne...  
Conflans et Montlhéry présents à sa mémoire  
Lui rappellent combien le duc aime la gloire.*<sup>132</sup>

Maxime Guffroy, en 1865 :

*La Discorde aussitôt accomplit son dessein :  
Faisant siffler son fouet aux mordantes lanières,  
Elle franchit d'un vol plaines, monts et rivières,*

128. Alfred de Chaumont, *Les Rayons d'or de la vie des enfants, ou les Joyeux anniversaires des fêtes de la famille*, Paris, Fonteney et Peltier, 1860.

129. Saman L'Esbat, *Les enchantements de Mme Prudence*, impr. de E. Dépée (Sceaux) 1872.

130. Jules Le Fèvre-Deumier, *Les Mois et les jours*, Paris, Firmin-Didot, 1888.

131. Raboteau, *Le patriotisme français*. Poème chez l'auteur (Paris) 1830.

132. Charles Sieurac, *Charles-le-Téméraire, ou Le dernier des chevaliers* : poème épique en 2 parties et en 8 chants ; précédé d'une ode et d'une discussion sur la poésie, Masson (Paris) 1848.

*Atteint de Montlhéry la gigantesque tour,  
Et s'abat sur le cloître à la pointe du jour.*<sup>133</sup>

Dans un autre genre Viro tente de mettre en vers le parcours du chemin de fer :

*on court, on se rassied, essoufflé, hors d'haleine,  
La fougueuse vapeur a redoublé son cri,  
Et, laissant près de nous la tour de Montlhéry,  
De notre vol de feu nous dévorons la plaine.*<sup>134</sup>

Même tentative de promenade touristique rimée chez Amédée Métivié :

*D'où l'on aperçoit le Louvre  
Ou pour mieux dire Paris  
Lorsque le ciel n'est pas gris,  
Et d'où le regard découvre  
Melun, les tours de Blandy  
Et celle de Montlhéry.*<sup>135</sup>

Ou encore chez Albin de Berville :

*Aulnay, discret boudoir d'un noble solitaire,  
Chatenay, fier encor du berceau de Voltaire,  
Montlhéry, dont la tour insulte aux Coups du temps,  
Plus près rit Fontenay, qui, cher aux dieux des champs.*<sup>136</sup>

### **La chanson**

La chanson est un genre littéraire à part entière et qui fut très populaire tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Au moins trois chansonniers vont immortaliser Montlhéry. Morainville vers 1820 dans « La Foire d'Arpajon » cite les villages des environs et fait rimer Montlhéry... avec mari.

*D'Arpajon c'est la Foire  
Fillettes et garçons Vont danser rire et boire  
Et chanter nos chansons.*

*Je prends ma redingote Mon pantalon d'été  
Et de ce pas j'y trotte Plein d'amour, de gaité  
La moisson est finie Pour nous en délasser  
Viens-z-y ma Virginie Et je vais t'embrasser.*

133. Maxime Guffroy, *Les fastes de l'armée française depuis la campagne de Crimée jusqu'à celle du Mexique* Paris, Le Bailly, 1865.

134. Viro *Un touriste en Algéri*, Paris, Masgana, 1845.

135. Amédée Métivié *La Grande complainte de Fontainebleau par une société de savants et de poètes*, impr. de E. Jacquin (Fontainebleau) 1855.

136. Albin de Berville, *Mon ermitage* impr. de A. Lainé et J. Havard (Paris) 1866.

*D'la chapelle on s'empresse Et de la Vill'du bois  
 J'aperçois la jeunesse De Saint'Gen'vieuve des Bois  
 L'amoureux et l'amante La femme et le mari  
 Viennent d'humeur charmante De Linas, d'Montlhéry.*<sup>137</sup>

Beranger nous laisse les six couplets de sa nostalgique chanson intitulée les « lutins de Montlhéry.

*A PIED, la nuit, en voyage,  
 Je m'étais mis à l'abri,  
 Contre le vent et l'orage,  
 Dans la tour de Montlhéry.  
 Je chantais, lorsqu'un long rire  
 D'épouvante m'a glacé.*

*Puis tout haut j'entends dire :  
 Notre règne est passé.*<sup>138</sup>

Plus tard Lucien Delormel écrit « *A Montlhéry* » une chanson légère dont le refrain est très évocateur « *A Montlhéry, on voit des amantes, qui n'sont pas méchantes, le nuit le jour, on devise d'amour autour de la vieille tour, Dedans le foin, le blé, le sainfoin, on s'embrasse sans témoin, pendant qu'avec son profil noir, la tour féodal, colossal empêche la lune de voir ce que font les gendarmes à cheval.*<sup>139</sup>

## Le XX<sup>e</sup> siècle

Les littérateurs du XX<sup>e</sup> siècle traitent Montlhéry dans la continuité de ceux du siècle précédent. Dans les romans populaires Montlhéry devient une promenade favorite des environs de Paris. C'est le cas chez Strauss (*de jolis détails, à peine entrevus, frappaient leurs regards : le viaduc de l'Yvette, la tour de Montlhéry*)<sup>140</sup>, chez Fremine (*Partis bien avant l'aube du fond de leurs campagnes, de Deuil, de Limours, d'Antony, de Montlhéry, ils vont s'en retourner, le marché fini, par les mêmes chemins, au petit trot de leurs chevaux somnolents, blottis au fond de leurs dures charrettes où la bise et le froid des plaines les travaillent, et ce n'est que bien tard dans la soirée qu'ils pourront mettre pied à terre et se dégourdir aux tisons du foyer*)<sup>141</sup>, ou encore chez Houdebine (*Plus loin, c'est une contrée a, cimentée, boisée/gracieux pays de Légende et d'Histoire, que dominent*

137. Le Chansonnier Morainville ; par A. Jourdain, Petrot-Garnier (Chartres), 1861.

138. Pierre Jean de Béranger, *Chansons*, Perrotin, 1867.

139. Lucien Delormel et Léon Garnier, *Recueil. Chansons*, Paris, Clochard, 1888.

140. Renée Paul Strauss, *Au pays basque*, Paris, Hachette, 1903.

141. Charles Frémine, *Promenades et rencontres*, Paris, Librairie générale, 1905.

encore, sur leurs mottes féodales, les fiers donjons qui s'appelaient Montlhéry, Montfort-l'Âmaury et Étampes. Longtemps leurs épaisses murailles tinrent en échec la fortune des rois de France).<sup>142</sup>

La poésie montlhérienne début de siècle est toujours l'occasion d'envolée grandiloquente :

*Donjon de Montlhéry, vieille tour légendaire,  
J'ai gravi ton sommet, et de ce belvédère  
D'où la vue au lointain s'étend de toutes parts,  
Ma pensée agrandie, en évoquant l'Histoire,  
A revu le château dans son antique gloire,  
Et reconstitué ses murs et ses remparts.*<sup>143</sup>

Montlhéry c'est aussi la province tout près de Paris et certains vont dénoncer sans tendresse la médiocrité de la petite bourgade Le jeune Raymond Queneau s'installe avec son père à Epinay-sur-Orge en janvier 1921. Il en profite pour visiter les alentours à bicyclette. Il note son périple sur son carnet :

*23 février – Longjumeau.*

*27 février – Draveil.*

*2 mars – Longpont.*

*13 – Brétigny.*

*16 – Montlhéry. Ascension de la tour. hôtel Dieu à part ça bourg infect...*<sup>144</sup>

Le comédien Pierre Brasseur a été placé par sa mère dans une pension de Montlhéry. Il racontera plus tard ses souvenirs dans une autobiographie intitulée « *Ma vie en vrac* ». Un chapitre entier « la boîte » est consacré aux tristes souvenirs montlhériens

*A la suite de cela, ma mère ne tenant pas sans doute à ce que ce genre de scène se renouvelle, a décidé de me foutre en pension, loin de ses fredaines, de la vie merveilleuse des adultes et de ses recherches d'amour pour la vie. Elle va chercher mon oncle, l'oncle Marcel, frère de mon vrai père. Ils discutent, ils consultent les annuaires, les Bottins et dégotent l'Institution Prou, à Montlhéry.*

*Pan ! Plouf ! Ce sera là où je resterai enfermé jusqu'à l'âge de seize ans. Comme c'est vite fait de trouver une prison ! Les jurés prennent plus de temps pour se décider lorsqu'il s'agit d'un assassin.*

*On m'a fabriqué rapidement un petit trousseau pas cher et ma mère et mon oncle m'ont emmené, dans un petit train qui s'appelait l'Arpajonais,*

142. Au pays des cigognes : impressions et souvenirs de voyage par l'abbé Timothée-L. HoudebineSiraudeau (Angers) 1907.

143. Lucien Duc, *Les poèmes de ma vie : ma philosophie : "la Province"*, (Paris), 1911.

144. Raymond Queneau, *Journaux 1914-1965*, texte établi par Anne Isabelle Queneau, Gallimard.

*tout bêtement parce qu'il partait de la porte d'Orléans et allait jusqu'à Arpajon. Un train ridicule et charmant comme un dessin d'enfant. Il faisait beaucoup de bruit et n'allait pas très vite. L'ennui, l'angoisse, la crainte, le désespoir avaient largement le temps de vous tordre la gorge et le cœur pendant le voyage.*

*Arrivée à Montlhéry, triste halte pour omnibus, patache ou maraîcher. Rue montante, pavés, boutiques sinistres, re-rue descendante, re-pavés, re-boutiques. Visages hostiles, car pour les gens du pays nous étions des fils de riches qui dédaignaient la communale, qui avaient droit aux lits, aux dortoirs, aux sorties, aux uniformes. Pauvres cons ! S'ils avaient su ce que représentait, pour un enfant, cette prison blême et prétentieuse et terriblement triste !<sup>145</sup>*

A partir des années 1920 le nouveau Montlhéry se résume à trois entités : l'autodrome, la Nationale 20 et la caserne.

Le fameux « circuit de Montlhéry » est en fait établi depuis 1924 sur les communes de Linas, Bruyères le Châtel et Ollainville. Il en est question, entre autres, dans les souvenirs du pilote Maurice Trintignant<sup>146</sup>. Jean Pierre Beltoise évoquera, plus tard, le circuit des records dans une jolie formule « *la belle épreuve de volonté sur l'anneau lancinant de Montlhéry* ». <sup>147</sup> Dans le genre littéraire bande dessinée on ne saurait oublier les jolies cases consacrées à l'anneau mythique dans les aventure du pilote « Michel Vaillant ». Il s'agit d'abord du tout premier album de la série créée par Jean Graton en 1959 intitulé « le grand défi »<sup>148</sup> et de « Voltage », dans la nouvelle série parue en 2013 sous la direction de son fils Philippe Graton.<sup>149</sup>

A propos de la Nationale évoquons une jolie chanson parodique « la Vache à mille francs » dont les paroles sont signées Jean Poiret. Montlhéry figure bien entendu sur le parcours inflationniste du bovidé.

*Une vache à dix mille,  
En sortant de la ville,  
Pris' dans un tourbillon  
Deviens à Arpajon  
Par un calcul habile  
Une vache à vingt mille,  
Cent mille à Montlhéry,*

145. Pierre Brasseur *Ma vie en vrac* Ramsay poche cinema Calmann-Lévy 1972.

146. Maurice Trintignant *Pilote de courses*, Hachette 1957.

147. Jean Pierre Beltoise *Défense de mourir*, Solar, 1968.

148. Jean Graton, *Michel Vaillant le grand défi* 1959, Graton éditeur, 2003.

149. *Michel Vaillant : Nouvelle Saison Tome 2 – Voltage* ; Editions Graton 2013.

*Deux cents à Juvisy,  
Trois cent mille à Orly...*<sup>150</sup>

Pour plusieurs générations de jeunes gens, Montlhéry sera lié au nom d'une caserne même si, pas plus que pour l'autodrome, pas un mètre carré du terrain militaire n'est situé sur la commune de Montlhéry. On trouve la trace du « camp de Montlhéry » dans de multiples récits souvenirs tels ceux assez bien racontés par le chanteur Sacha Distel : *j'ai donc rejoins l'armée française au camp de Montlhéry ; pour rester dans cet endroit sinistre, logé dans des baraques en bois sans eau ni chauffage, j'avais duûrenoncer à faire les EOR. La seule ambition était d'être libre le samedi et le dimanche et surtout d'être près de Paris. Montlhéry me convenait donc parfaitement*<sup>151</sup>. Le roman *Le Signe* de Christophe Tarkos évoque aussi le camp de Montlhéry : *Les quatorze premiers mois de son service militaire, il les a passés à Montlhéry, pas loin de chez lui, une sorte de planque, jusqu'au jour où il a reçu sa convocation pour Alger.*<sup>152</sup>

## Le XXI<sup>e</sup> siècle

Pour les auteurs très contemporains, Montlhéry reste un lieu propice aux évocations historiques. Jean Teulé dans son roman à succès *Le Montespan* évoque un certain « concierge à l'accent de la région de Montlhéry »<sup>153</sup> Christine Goude évoquant la même période de l'affaire des poisons, situe à Montlhéry même un chapitre entier de son roman « Le souffre et l'arsenic ». <sup>154</sup>

Plus joyeusement Jacques Réda, un des bons spécialistes de la Fontaine, reprendra le bon mot du fabuliste dans son roman *Le sens de la marche* en y mêlant des considérations contemporaines : *Vous cherchiez vainement cette église, mais le donjon de Montlhéry existe toujours comme la dernière dent de la mâchoire qui tint jadis Paris dans son étau et croqua plus d'un téméraire. Le temps qui en axé l'orthographe, a privé du même coup les poètes d'une commodité. Car est-ce Montléry qu'il faut dire ou Montlehéry ? C'est Montlehéry quand le vers est trop court, et Montléry quand il est trop long. Faute d'assez d'arbres, peut-être, on ne rencontre plus de brigands dans les bois de Torfou. Mais, à peu de distance, on élève à Saint-Vrain des tigres et des lions.*<sup>155</sup> Quant à « *La Tour de Montlhéry* » dont il plusieurs fois question dans le joli récit à la quête d'Alphonse

150. La vache à mille francs, Pathé, 1961.

151. Sacha

144114 Distel, *Les pendules à l'heure*, Michel Laffont-Carrère 1985.

152. Christophe Tarkos, *le Signe*, POL, 1999.

153. Jean Teulé, *Le Montespan*, Julliard, 2008.

154. Christine Goude, *Le souffre et l'arsenic*, City Editions, 2015.

155. Jacques Reda, *Le sens de la marche*, Gallimard, 1990.

Boudard de Laurence Jyl, il s'agit en fait d'une enseigne d'en restaurant parisien.<sup>156</sup>

C'est seulement en 2011 que Raymond Gurême racontera les souvenirs poignants de son internement au camp des nomades de Linas-Montlhéry en 1940 : *Mais ça ne nous a empêché d'être transférés avec deux cents personnes dans des wagons à bestiaux de Darnétal vers le seul camp d'internement pour »nomades » de région parisienne, situé à Linas-Montlhéry. On nous avait dépouillés de tout. On avait dû laisser les roulottes, le matériel de mon père à Darnétal. Sur la colline glacée de l'autodrome, nous étions en majorité des enfants. Nous survivions, coupés du monde, sans nourriture, sans hygiène, sans chauffage. Le pire c'était la faim. En un an j'ai perdu vingt kilos et j'en ai gardé des séquelles à vie. Des nourrissons et des vieux mourraient. C'est la France qui nous enfermait et nous affamait. Nous ne voyions jamais un allemand.*<sup>157</sup>

Terminons par la poésie. Frédéric Lheureux nous laisse les alexandrins d'une de ses « historimes » sur le donjon.

*Dès le Moyen Âge, ce point géodésique  
marqua un intérêt en tout point stratégique  
Thibaud puis son fils Guy comte de Montlhéry  
dans un but défensif l'avaient tous deux compris.*<sup>158</sup>

Mais laissons la parole au poète Pierre Béarn qui après y avoir longtemps vécu mourut à Montlhéry en 2004.<sup>159</sup> Dans son dernier recueil intitulé *L'arc-en-ciel de ma vie*, on trouve « le Montlhéry de mon coeur », ultime hommage à la ville qu'il a choisi :

*...C'est à Montlhéry le Haut  
sur les terres que l'on dit fortes  
que j'habite depuis bientôt  
trente années qui réconfortent  
car j'aurai bientôt cent ans  
Montlhéry c'est mon printemps...*<sup>160</sup>

Cet échantillon des œuvres « montlhériennes ne prétend pas être exhaustif. Il est toutefois fort riche. Les diverses figures de Montlhéry à travers la littérature accompagnent l'histoire même de l'ancienne cité royale. Elle en est un reflet qu'il serait bien dommage de négliger.

Ce travail de recension pourra fort utilement être poursuivi pour d'autres localités essonniennes.

156. Laurence Jyl, *Ce que je sais d'Alphonse*, La Table Ronde, 2011.

157. Raymond Gurême et Isabel Ligner, *Interdit aux nomades*, Paris, Calmann-Lévy, 2011.

158. Frédéric Lheureux, *Ballade en Essonne*, Historimes, 2009.

159. Jérôme Garcin dans *Littérature vagabonde* (Flammarion 2009) consacre quelques lignes à la maison de Pierre Béarn à Montlhéry.

160. Pierre Béarn *L'arc-en-ciel de ma vie*, tome 3, Edinter, 2002.

# **Travaux et aménagements dans les églises de l'Essonne au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Frédéric GATINEAU  
*fregat65@hotmail.com*

**3<sup>ème</sup> partie<sup>1</sup> : les paroisses essonniennes relevant de l'ancien archidiocèse de Paris 1695-1790**

## **Les paroisses du doyenné du Vieux-Corbeil**

Partie intégrante du vaste archidiaconé de Brie, le doyenné du Vieux Corbeil couvrait en tout 67 paroisses. Seulement vingt églises étaient situées sur le territoire de l'actuel département de l'Essonne. Toutes étaient situées sur la rive droite de la Seine à l'exception notable de la paroisse du Coudray-sur-Seine. Ce premier échantillon d'églises parisiennes présente des particularités étonnantes. A côté des travaux d'entretien habituels qui nous sont souvent révélés par les registres de délibérations du conseil de fabrique (quand ceux-ci ont pu être conservés) on trouve quelques restaurations très importantes durant la période étudiée comme celle de l'église de Soisy. On relève aussi la pose de trois fonts baptismaux et de quatorze nouvelles cloches.

Deux de ces églises (Draveil et Saintry) ont été complètement reconstruite au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin l'église d'Yerres et surtout celle de Brunoy ont été ré-décorées de façon radicale, au goût de l'époque. L'influence des seigneurs locaux pour ces travaux est notable dans cette région. C'est le cas à Brunoy, Etiolles ou Saintry,

---

1. Les première et deuxième parties de cette étude sont parues en 2014 et 2015 dans les numéros 83 (p. 79-214) et 84 (p. 137-177) de *Essonne et Hurepoix*.

Enfin, triste statistique, sur ces vingt églises existantes au XVIII<sup>e</sup> siècle huit n'existent plus.

Cinq archevêques se sont succédé sur le siège parisien pour la période considérée.

- **Louis-Antoine de Noailles** devint archevêque de Paris en 1695. Il était précédemment évêque de de Chalons. Créé cardinal en 1700, il meurt en 1729. Réputé pieux, actif et zélé il nous laisse, pour la zone étudiée, en 1698, le *Règlement pour la paroisse de Saint Germain le vieux Corbeil*. On connaît de lui une visite personnelle à Vigneux en 1703 à l'occasion d'une confirmation : *L'an mil sept cent trois, le vingtième du mois de juin, Son Éminence Louis Anthoine, Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, a fait sa visite et administré le sacrement de confirmation dans l'église de la paroisse de Vigneux.*<sup>2</sup>
- **Charles Gaspard Guillaume de Vintimille du Luc** succède à Mgr de Noailles en 1729. Il meurt à son poste en 1746.
- **Jacques Bonne-Gigault de Bellefonds**, lui succède mais meurt au bout de quatre mois.
- **Christophe de Beaumont du Repaire** était archevêque de Vienne quand il fut nommé archevêque de Paris en 1746. Il restera 35 ans à la tête de cet immense diocèse. Il ne se déplacera pas même pour la consécration épiscopale de mgr Joseph Billard dans l'église de Bruno.
- A la mort de Mgr de Beaumont, en 1781, lui succède **Antoine Éléonor Léon Leclerc de Juigné**. On connaît une visite personnelle de Mgr de Juigné dans l'archidiaconé de Brie en 1783 (visite à Crosnes) et en 1784 à Soisy-sur-Seine.

## Boussy-Saint-Antoine (église Saint-Pierre)

1717

Le 30 septembre bénédiction de la *seconde de nos cloches suivant la permission accordée par son Éminence Mgr le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, laquelle a été nommée Marie, Madeleine, Catherine.*<sup>3</sup>

1740

L'église est restaurée pour assurer la solidité de l'édifice. On consolide le clocher et on reprend le couverture. Pour ce faire on n'hésite pas établir de gros cintres qui coupent la ligne des voûtes primitives.<sup>4</sup>

2. BMS Vigneux-sur-Seine.

3. BMS Boussy-Saint-Antoine.

4. COUBARD (Georges), *Boussy-Saint-Antoine: du passé au présent*, Imprimerie Royer, 1975.

1745

Des fonts baptismaux de marbre noir avec un couvercle en cuivre ont été posés le 17 juillet.<sup>5</sup>

1757

L'abbé Lebeuf, dans sa description de l'édifice, affirme, sans détail, que *la tour est récente*.<sup>6</sup>

### **Brunoy (église Saint Médard)**

St Médard de Brunoy constitue l'archétype de l'église entièrement transformée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son riche décor, toujours en place, est dû aux largesses des Paris de Monmartel. La séquence de ces extraordinaires aménagements est assez bien connue.<sup>7</sup>

1722

Jean Paris de Monmartel achète la seigneurie de Brunoy. Il est financier et homme d'affaire, il est extrêmement riche et il vient d'être anobli. Il va donc consacrer une partie de sa fortune à l'embellissement de l'église afin qu'elle soit digne de son rang. Il commence par aménager l'existant. Il refait entièrement les sols. Dans la nef il pose des carreaux octogonaux en pierre de liais clair. Dans le chœur il fait poser un décor de marbre blanc et noir très élégant. Dans le sanctuaire enfin c'est un véritable tapis de marbre polychrome. Il fait réaménager entièrement le mobilier de l'église. Dans le chœur il fait installer des stalles et un lutrin, dans la nef des bancs et de nouveaux fonts baptismaux. Il fait aussi construire une nouvelle sacristie.

1725

Le 28 mars bénédiction d'une nouvelle cloche offerte par Montmartel *Jeanne Antoinette Justine*.<sup>8</sup>

1731

Jean Paris de Monmartel fait venir des reliques de Sampigny-en-Lorraine (village dont il était également seigneur) et fait construire

---

5. COUBARD, *Boussy-Saint-Antoine: du passé au présent, op. cit.*

6. LEBEUF (Jean, abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, Féchoz et Le Touzet, 1754.

7. POQUIN (Jean-Jacques), *Une histoire de la construction et de la décoration de l'église Saint-Médard de Brunoy*, Office de tourisme, 2005.

8. ADE A 803.

une chasse pour les abriter. Le curé de Brunoy obtient par ailleurs de l'abbaye d'Yerres le don d'un fragment du fémur de saint Médard, lequel fragment fut également mis dans une châsse en bois doré.<sup>9</sup>

### Entre 1745 et 1750

Monmartel va offrir trois remarquables pièces de mobiliers d'une exubérance toute baroque : la chaire à prêcher, surmontée d'une magnifique gloire, chaque panneau de cette chaire est orné d'un motif végétal (lis, grappes, épis et palmes) qui sont liés par des nœuds d'esprit Louis XVI, l'abat-voix est bordé de draperies ; le banc d'œuvre qui fait face à la chaire présente une alternance de panneaux de coins sculptés d'esprit Louis XV et des panneaux Louis XVI ; le confessionnal est lui aussi richement orné (À l'origine Monmartel en avait fait poser deux, un pour le curé et l'autre pour le vicaire. Il n'en subsiste qu'un seul).

### 1748

Le 18 août, par acte passé devant Nouette, notaire à Brunoy, le curé et les marguilliers concédèrent à M. de Monmartel la chapelle de Saint-Roch, *pour lui donner une marque de leur reconnaissance*. En contre-partie Monmartel fait don d'une croix d'autel et de quatre chandeliers en cuivre argentés, d'un devant d'autel en tapisserie à l'aiguille. En outre, depuis que la chapelle Saint-Roch lui avait été concédée, il l'avait fait fermer et décorer.<sup>10</sup>

### 1750

Monmartel fait refaire les voûtes de l'église.

### 1756

Les réparations et couverture du chœur sont en principe à la charge du gros décimateur *mais M de Monmartrel en supporte la réparation*.<sup>11</sup> Ces travaux de charpente sont par ailleurs confirmés par une inscription gravée sur la charpente *1756 fecit Guichard*.<sup>12</sup>

### 1765

Réparation à neuf des abats-vents du clocher.<sup>13</sup>

9. LEBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, op. cit.

10. ADE A 803.

11. ADE A 803.

12. Article de Dubois Corneau paru dans *Bulletin de la commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise* (année 1935).

13. Registre de délibération du conseil de fabrique, arch. dioc. K 04-32.

**1766**

Jean Paris de Monmartel meurt. Son fils unique Armand hérite, à 18 ans, de tous ses biens. Il va compléter les travaux entrepris par son père.

**1769**

Le 11 juillet 1769, le marquis de Brunoy et Louis Gaudiveau<sup>14</sup> signent un accord pour la fonte de quatre cloches à livrer le 1<sup>er</sup> septembre de la même année. Le jeune marquis *est dans le dessein de donner à la paroisse œuvre fabrique de Saint-Médard une sonnerie convenable* ». Le clocher ne possédait à l'époque que deux cloches « modiques ». Il décide de former une sonnerie de quatre cloches qui puissent à l'avenir avertir suffisamment les habitants et fidèles de la paroisse les plus éloignés par leurs habitations des heures et offices divers en leur faisant connaître avec distinction les différents offices et autres cérémonies de l'église par des sonneries différentes, et éviter, par ce moyen, toute confusion. Le marquis de Brunoy regrette que le clocher ne puisse contenir que quatre cloches car il aurait pu donner *plus grandes preuves de sa générosité*.

Les parties estiment que le coût sera d'environ 12 000 livres.<sup>15</sup>

*Pour loger, ces nouvelles cloches le marquis se vit contraint de surélever la tour et de la surmonter de la flèche.*<sup>16</sup>

**Entre 1770 et 1772**

Construction d'un retable pour le maître-autel, Pose de lambris, boiseries blanc et or jusqu'à la naissance des voûtes. Établissement d'une galerie de tableaux avec des toiles signées Baader et Restout.

**1774**

Marché d'un jeu d'orgue : *Furent Présens Mre Armand Louis Joseph Paris Demonmartel Marquis de Brunoy... demeurant ordinairement en son château seigneurial de Brunoy d'une part,*

*Et Sieur Adrien l'Epine facteur d'orgues demeurant à Paris, rue et faux-bours St Martin paroisse St Laurent. Etant ce Jour audit Château seigneurial de Brunoy d'autre part. Lesquelles parties ont dit Scavoir Mondit Sieur Debrunoy que voullant de plus en plus contribuer à la Majesté du culte Divin et à la décoration de l'Eglise paroissiale de cedit lieu de Brunoy*

14. La famille des fondeurs Gaudiveau est originaire de Mormant (77720) et, surtout, de Lieusaint (77127). Ils ont fondu de nombreuses cloches en Brie et en région parisienne.

15. *Brunoy de la fin du duché pairie à la fondation de la République* SAHAVY 1990.

16. MOTTHEAU (Charles), *Brunoy, esquisse historique*, Mémoires et Documents de la SHAEH, T. VII, 1905.

*Principale paroisse de son marquisat. Et en ce faisant y faire poser un jeu d'orgue convenable et proportionné à Ladite Eglise, Ledit sieur l'Epine a promis et s'est obligé, comme par ces présentes Il s'oblige défaire fournir, et poser Ledit Jeu d'orgue et ses dépendances composé des quantités de Jeux dont le détail ensuit...<sup>17</sup>*

En cette même année, Armand Louis Joseph Paris de Monmartel vend le marquisat de Brunoy au comte de Provence.

### 1775

Visite de J B Desplaces, archidiacre de Brie.

*Nous sommes transporté dans le cimetière où nous avons observé qu'il est tout à fait inégal rempli de terres et de décombres qui occasionnent dans l'église et notamment dans la nouvelle sacristie une humidité considérable avons ordonné que le cimetière qui se trouve autr de l'église sera entièrement nivelée et s'il est possible en dessous de sol de l'église en conséquence toutes les terres nuisibles et superflues seront transportées avec le décence requise dans le nouveau cimetière dont nous devons faire la bénédiction solennelle demain 1 er octobre à l'issue de la messe...*

*Il sera ouvert une autre porte en face de la croix pour faciliter la sortie de l'église et de se rendre au nouveau cimetière.<sup>18</sup>*

Cette même année a lieu la réception de l'orgue nouvellement construit. Curieusement c'est toujours Armand Paris de Monmartel qui signe l'acte... *mondit sieur de Brunoy Reconnaît que Ledit orgue est parfaict et bien conditionné.<sup>19</sup>*

Ce nouvel orgue (aujourd'hui disparu) a nécessité l'établissement d'une tribune. Cette dernière est toujours visible, soutenue par deux colonnes corinthiennes cannelées et dorées, ornée d'une frise à enroulements. Elle abrite aujourd'hui un orgue construit en 2008.

### 1781

Dépense pour *raccomodage d'une cloche.*<sup>20</sup>

### 1784

Sur ordre de l'archevêque de Paris mise en vente par la fabrique de Brunoy de divers ornements « superflus » dus à la générosité de Paris de Monmartel. en tout 104 pièces dont deux chasses d'argent, deux

17. ADE 2E 14/33.

18. Registre de délibération du conseil de fabrique, arch. dioc. K 04-32.

19. ADE 2E 14/34.

20. Registre de délibération du conseil de fabrique, arch. dioc. K 04-32.

bénitiers de marbre, deux consoles de bois sculpté, un devant d'autel, un devant de banc d'œuvre.<sup>21</sup>

### 1788

*Nous curé marguillier en charge actuel ancien marguillier habits et fabri-  
cien de l'église et fabrique St Médard de Brunoy... Examine le devis à faire  
à l'église... descendre le coq du clocher et en reposer un autre qui sera fournie  
par la fabrique, rétablir la couverture du clocher, y faire des recherches et le  
remettre en bon état, faire une recherche sur l'église le portail les chapelles, les  
sacristies rétablir les couvertures et les mettre en état.*<sup>22</sup>

### 1790

Grosses réparations au comble de l'église et clocher.<sup>23</sup>

## Corbeil

Du point de vue ecclésiastique la ville de Corbeil relevait toute entière du diocèse de Paris mais elle était séparée par la Seine entre deux archidiaconé différents. Les nombreuses églises et couvents de la rive gauche relevaient de l'archidiaconé de Josas. Deux églises situées sur la rive droite relevaient de l'archidiaconé de Brie. Toutes les deux sont aujourd'hui complètement disparues.

## Saint-Jacques de Corbeil

L'église Saint-Jacques était devenue, au fil des temps, une simple succursale de la paroisse de Saint-Germain-lès-Corbeil. L'abbé Lebeuf nous apprend que sa construction *ressemble assez à celle des anciens réfectoires voûtés des grandes Abbayes, et elle n'est soutenue par le milieu qu'au moyen de trois colonnes très délicates ; les vitrages du fond sont du treizième siècle.*

## Saint-Léonard de Corbeil

L'église Saint-Léonard était, quant à elle, une annexe de l'église Saint-Pierre de la paroisse du Perray.

21. Registre de délibération du conseil de fabrique, arch. dioc. K 04-32.

22. Registre de délibération du conseil de fabrique, arch. dioc. K 04-32.

23. Registre de délibération du conseil de fabrique, arch. dioc. K 04-32.

Jusqu'en 1736 les registres confondent les deux églises puis le curé tient des registres séparés.

L'abbé Lebeuf nous donne une précieuse description de cette église dont il ne reste rien.

*Cette église de Saint-Léonard est située sur la pente de la montagne ; ce qui a pu être cause qu'elle est mal orientée ; en effet, sa longueur est du septentrion où est l'autel. Sa construction paroît être du treizième siècle. Elle est accompagnée d'une aîle à droite.*

On sait qu'en 1785 la fabrique a mené des travaux à la couverture de l'église.<sup>24</sup>

## **Le Coudray-sur-Seine (église Notre-Dame)**

La paroisse du Coudray quoique située sur la rive gauche de la Seine relevait de l'archidiaconé de Brie. Elle était en effet reliée par un bac très fréquentée à la paroisse de Morsang-sur-Seine. La commune du Coudray a finalement été réunie à celle de Montceaux en 1839 pour former la commune du Coudray-Montceaux.

L'église Notre Dame du Coudray déjà très modifiée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle s'est malencontreusement écroulée en janvier 2000 à l'occasion de travaux de réfection.

**1757**

Nous connaissons peu de choses concernant cette église pour la période du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'abbé Lebeuf note simplement « *L'édifice de l'Eglise du Coudray, titrée de la Sainte Vierge, n'est point ancien, mais il contient des choses anciennes.* »

## **Crosnes (église Notre-Dame)**

**1755**

Le conseil de fabrique présente une requête pour acheter un terrain attenant à l'église afin d'y construire une nouvelle sacristie « *au coin touchant le chœur et le mur du presbytère* ». <sup>25</sup>

24. ADE E dépôt 1 532.

25. VAYSSE (Germain), *Crosne - 558 à 1925*, Municipalité de Crosne, 1979.

1757

L'abbé Lebeuf décrit l'édifice en relevant des éléments qui lui sont contemporains et qui sont aujourd'hui disparus. « *L'Eglise est du titre de Notre-Dame... On y voit des tableaux mis sur chaque banc, suivant la dévotion des particuliers ; on a pratiqué au Sanctuaire derrière l'autel une Assomption en relief qui tire son jour du haut par le derrière sans que l'on voie aucune ouverture.*

1783

L'archevêque de Paris visite l'église de Crosnes et dresse un bilan préoccupant de l'état des lieux et de ce qu'il faut entreprendre. L'église est humide et malsaine : à chaque vitre il faut un panneau, et l'ouvrir en cas de beau temps *pour changer l'air* ; les boiseries sont usées, il faut les peindre d'urgence ; les vases sacrés sont fêlés, il faut les réparer ; la nef est trop sombre, et doit être reblanchie ; les fonts baptismaux doivent être protégés par une grille et mis en valeur par un tableau.<sup>26</sup>

L'église Notre Dame de Crosne a par ailleurs conservé une partie de son mobilier mis en place au cours du XVIII<sup>e</sup> s. A savoir un maître-autel et un retable orné d'une crucifixion, un autre autel retable (dans la chapelle Saint-Joseph) en bois sculpté et un troisième autel et retable pour la chapelle de la Vierge en bois peint.

## Draveil (église Saint-Rémy)

1696

La notice rédigée par l'abbé Lebeuf nous apprend que « *La tour qui soutient l'église vers le midi, n'est que de la fin du dernier siècle. On lit sur l'entablement le chiffre 1696, et sur la tour de l'église ces trois lettres P. C. L. qui signifient Pierre Charles.*

1760

L'église est en mauvais état. Une commission est désignée dirigée par François Buron, architecte-juré-expert des bâtiments de Paris. Elle opéra en présence de Messire de la Rocque, curé, de Messire Dubourg, vicaire, assisté des marguilliers. Considérant que Draveil était sur le point de compter un millier d'habitants, il fut constaté que l'église était de moitié trop petite et que la disposition des lieux n'en permettait pas l'agrandissement. En conséquence, il fut décidé qu'elle

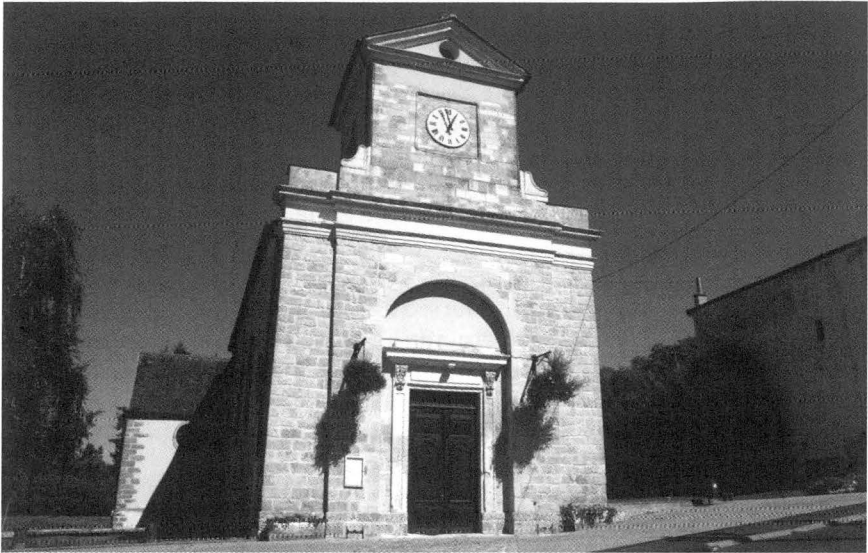
---

26. VAYSSE, *op. cit.*

serait démolie et reconstruite sur l'emplacement du cimetière sans toucher au clocher qui était en bon état puisqu'il avait été reconstruit à la fin du siècle précédent.<sup>27</sup>

### 1786

L'église est édifée d'après les plans de François Buron. Les travaux furent adjugés le 15 septembre 1786 à Antoine-Armand Roze, maître-maçon à Paris, pour la somme de 31 800 livres.<sup>28</sup>



*Eglise de Draveil, construite en 1786.*

## **Epinay-sous-Sénart (église Sainte-Geneviève)**

L'église d'Epinay a été démolie en 1821

L'abbé Lebeuf la décrit ainsi : *L'église de ce lieu n'est que comme une longue chapelle sans aucun côté. On n'y voit rien qui puisse faire croire qu'elle soit ancienne. Sainte Geneviève en est la Patronne. Elle y est représentée au tableau du grand autel avec Saint Guillaume de Dannemarc à genoux devant elle.*

27. FONTAINE (René), *Draveil et son histoire*, 1981.

28. FONTAINE, *op. cit.*

## Etiolles (église Saint-Martin)

1714

Etienne-Geoffroy Larcheveque, curé d'Etiolles, présentait à l'archevêque de Paris, une requête dans laquelle il exposait avoir « *fait construire à ses frais et dépens... un bastiment de la largeur du dit chœur et de cinq ou six pieds de profondeur pour y placer le dit autel et le sanctuaire* » concluant à « *ce qu'il permette au suppliant de démolir le dit autel et de le transporter dans le dit bâtiment* ». Ce nouvel autel et ce nouveau bâtiment seront solennellement bénis le 24 septembre de la même année.

1730

Les livres des comptes de l'œuvre et fabrique Saintt-Martin d'Etiolles nous livrent des renseignements précieux sur les aménagements et travaux de l'église parmi les dépenses de l'année *pour avoir fait une demi roue à la cloche... Adjudication de réparation de la couverture au clocher de l'église.*<sup>29</sup>

1733

*Ouvrage faits à la couverture sur la chapelle de M le Normand et celle de la Trinité et autres endroits par Jean Decouture maçon d'Etiolles.*<sup>30</sup>

Une nouvelle cloche est installée au clocher.

1735

*Ouvrages de couverture sur le clocher par Gautier couvreur de Champrosay, ouvrage de menuiserie fait à la sacristie pour un st esprit d'argent pour le devant du grand autel.*<sup>31</sup>

1737

*Ouvrage de vitrerie à l'église et serrurerie pour les vitraux de l'église et couverture à l'église.*<sup>32</sup>

1738

*Réparations des vitres de l'église.*<sup>33</sup>

1740

Ouvrage de charpenterie à l'église.<sup>34</sup>

---

29. ADE G 659.

30. ADE G 660.

31. ADE G 660.

32. ADE G 660.

33. ADE G 660.

34. ADE G 660.

1757

Ordonnance de M l'abbé Tandreau archidiacre de l'église de Paris dans le cours de sa visite à Etioles : *la sacristie sera réparée.*<sup>35</sup>

1769

*Il conviendrait de faire le ravalement du portail de l'église.*

*Il conviendrait de faire un tambour à la grande porte de l'église en dedans et un petit porche au dehors et par ce moyen clore et murer la petite porte du bas-côté de la dite église et ce pour ôter l'eau qui inonde ladite église dans les grandes pluies et la rendre plus chaude n'étant presque point possible d'y tenir dans les grands froids et dans les orages et les pluies abondants.*<sup>36</sup>

1773

Maçonnerie dans la baie d'un des vitraux du clocher attenant à l'horloge.<sup>37</sup>

1768

*Faire faire un coffre pour mettre les papiers et titres appartenant à notre église et d'y faire apposer 3 serrures ... Il y a quelques réparations à faire à la toiture du clocher à la sacristie et à l'église.*<sup>38</sup>

Au cours de cette même année on trouve dans le registre du conseil de fabrique d'Etiolles le début d'une procédure entamée par le seigneur local M Lenormant (le mari de Madame de Pompadour) concernant des travaux qu'il projette dans l'église à savoir la démolition du porche et le transfert de la chapelle St Jean.

*Propositions faite par m Lenormant seigneur de cette paroisse St Martin d'Etiolles à Mr le curé marguillier et anciens habitants de la dite paroisse.*

*.... l'intention dudit seigneur est de contribuer autant qu'il est en luy non seulement a la décoration de ladite église mais encore s'il est possible à l'augmentation des revenus de la fabrique dont les fonds doivent être employé à cet usage et ayant d'ailleurs reconnu qu'il est d'une nécessité indispensable de pourvoir incessamment à la réparation de la sacristie dont les murs ainsi que la charpente sont en très mauvais état et qui ne pouvoit manquer d'occasionner une dépense considérable si on n'y pourvoit incessamment et pour y parvenir avec le moins de frais qu'il est possible ledit seigneur propose.*

*1- de supprimer le porche de la dite église qui est plus onéreuse et plus nuisible qu'il n'est utile pour en employer les matériaux tant en pierre que*

35. ADE G 660.

36. Livre des délibérations de la fabrique de saint Martin d'Etioles ADE G 661.

37. ADE G 659.

38. Livre des délibérations de la fabrique de Saint-Martin d'Etioles ADE G 661.

*charpente et couverture qui seront démolis avec la plus grande économie a la réparation du local de ladite sacristie actuelle et le reste s'il y en a a être vendu au profit de la dite église.*

*2- de transporter ladite chapelle st Jean dans la dite sacristie et d'employer le terrain et emplacement de ladite chapelle en une nouvelle sacristie ou autre usage profitable à la dite église. ledit seigneur faisant don a M le curé marguillier et ancien habitant dudit lieu du terrain et emplacement au moyen de quoi et en abattant la cloison de plâtre qui sépare la sacristie actuelle du sanctuaire, la chapelle st Jean qui y sera substituée deviendra parallèle et construite de même forme que la chapelle de la vierge qui se trouve vis-à-vis en sorte que les deux chapelles et celle du maître autel formeront la croix ce qui sera beaucoup plus réguliers... ladite chapelle nouvelle demeurera et appartiendra en toute propriété audit seigneur et a ses successeurs en ladite terre et seigneurie d'Etiolles et comme ledit seigneur dans l'arrangement de décoration qu'il doit faire faire dans la chapelle ste Vierge se propose de construire un banc particulier pour luy qui occupera l'épaisseur du pilier de la dite chapelle dans toute la longueur de la face d'un pilier a l'autre il consent pour observer une décoration uniforme qu'il en soit construit un pareil qui sera destiné pour servir de banc d'œuvre dans l'épaisseur des deux piliers de la sacristie actuelle... le dit seigneur par de nouvelles marques de sa piété envers la dite église propose pour embellissement et la décoration d'icelle de construire à ses frais un banc pour son usage particulier du côté du sanctuaire et y attendant dans l'épaisseur et la longueur de deux piliers de la dite chapelle Ste Vierge et pour garder l'uniformité il consent qu'il soit construit un banc dans les mêmes longueur et largeur dans les deux piliers de la dite nouvelle chapelle St Jean qui sera destinée pour placer les marguilliers et servir à l'avenir de banc d'œuvre à l'effet de quoi la cloison de plâtre qui sépare ladite sacristie actuelle du sanctuaire sera démolie.*

*Enfin par le même esprit de piété et de religion ledit seigneur propose de faire don à l'église d'une table de communion qu'il fera faire construire à ses frais dans la largeur du chœur depuis la chapelle de la ste Vierge jusqu'à la dite nouvelle chapelle St Jean laquelle servira en même temps de séparation du sanctuaire et du chœur.<sup>39</sup>*

Suit l'acceptation par la fabrique.

## 1776

*Il a été exposé que la charpente qui est absolument nécessaire pour que la seconde cloche puisse sonner est tout à fait hors d'état de servir...<sup>40</sup>*

39. Livre des délibérations de la fabrique de Saint-Martin d'Etiolles ADE G 661.

40. Livre des délibérations de la fabrique de Saint-Martin d'Etiolles ADE G 661.

1784

La visite de l'archevêque de Paris nous laisse un procès-verbal détaillé de l'état du bâtiment et des préconisations pour y remédier.

*faire à chacune des vitres de l'église un panneau que l'on puisse ouvrir et fermer on aura soin de le tenir ouvert pendant le beau temps pour changer l'air et corriger l'humidité...*

*le portail principal de l'église étant crevassé de haut en bas et exigeant des réparations urgentes ainsi que le clocher on y fera travailler le plustot que faire se pourra...*

*les fonts baptismaux seront transportés à gauche de la principale porte d'entrée et entourés d'une grille de fer ou d'une balustrade.<sup>41</sup>*

L'église d'Etiolles a par ailleurs conservé une partie de son mobilier mis en place au cours du XVIII<sup>e</sup> s. A savoir : un bénitier de marbre rouge en forme de coquille, un tabernacle, un intéressant bâton de la confrérie Saint-Vincent en bois sculpté.

### Montgeron (église Saint-Jacques)

L'ancienne église Saint-Jacques a été démolie en 1857.

L'abbé Lebeuf rappelle que *le chœur et le sanctuaire avaient été boisés très proprement avant 1730.*

### Morsang-sur-Seine (église Saint-Germain de Paris)

1757

L'abbé Lebeuf la décrit ainsi : *L'édifice qu'on voit aujourd'hui est bas, sans ailes, avec un chœur voûté sans qu'on n'y aperçoive rien qui puisse en indiquer le temps, non plus que l'époque du clocher bâti hors d'œuvre vers le midi, et qui consiste en une tour carrée, basse, surmontée d'un hexagone de pierre.*

1774

A l'occasion de la déclaration des revenus de la cure, le curé de Morsang rédige une émouvante supplique sur la condition de sa paroisse *depuis 4 ans le fermier général a totalement ruiné la cure et fabrique de Morsang en détruisant la seule ferme qui était dans la paroisse en sorte que toutes les terres sont en friche, plus des deux tiers des habitants*

41. Livre des délibérations de la fabrique de Saint-Martin d'Etiolles ADE G 661.

*ont quitté la paroisse, il ne reste plus que 8 maisons... le tout sans vouloir entendre aucun dédommagement de sorte que la cure et la fabrique sont ruinée et qu'il est forcé pour pouvoir vivre d'abandonner sa cure.*<sup>42</sup>

### **Ormoy en Brie (église Notre-Dame)**

Cette minuscule paroisse (à ne pas confondre avec son homonyme près de Mennecy) était située sur le territoire de l'actuelle commune de Tigery (cette dernière localité n'était pas une paroisse avant la Révolution). La petite église Notre-Dame a été démolie au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

**1728**

*Revenu de la cure Notre-Dame d'Ormoy en Brie : le curé expose qu'il n'a pas de fabrique, qu'il n'a que son fermier de paroissien, qu'il est poursuivi pour les réparations de son presbytère et du chœur... le sieur curé déclare qu'en 1723 il lui a coûté plus de 600 livres de réparations ayant à rétablir le chœur à neuf.*<sup>43</sup>

**1757**

*Description de l'abbé Lebeuf : Ce n'est qu'une simple Chapelle avec un seul autel, mais presque toute remplie de tombes assez bien conservées. Elle est accompagnée d'une tour terminée par une espèce de pyramide en brique.*

### **Quincy-sous-Sénart (église Sainte-Croix)**

**1738**

Au départ Quincy est une simple dépendance de l'antique paroisse d'Epinay-sous-Senart. La longue et patiente lutte des habitants de Quincy pour obtenir leur indépendance va mener l'érection de Quincy en paroisse en 1738. A l'occasion il est dit de l'église qu'elle est décoré d'un principal autel et de deux autels latéraux.<sup>44</sup>

**1753**

17 septembre bénédiction de la cloche Claude Angélique Élisabeth. Elle a été fondue par Gaudiveau.

---

42. AN S 7541.

43. AN S 7541.

44. ADE A 803.

## Saint-Germain-lès-Corbeil (église Saint-Germain de Paris)

1698

*Règlement pour la paroisse de Saint Germain le vieux Corbeil : Il y est précisé que les habitants du faubourg Saint-Jacques de Corbeil ne pourront aussi se dispenser d'acquitter les charges de ladite Église Paroissiale de S. Germain avec les autres Habitans d'icelle ; et en conséquence seront tenus de subir, ... comme les Habitans d'une même Paroisse y sont obligés, soit pour réparations de la nef & Presbytère, ou autres charges de ladite Eglise, ... sans que les revenus de la Fabrique de ladite Eglise de S. Germain puissent être tenus de contribuer à l'entretien de ladite Eglise de S. Jacques, soit pour réparations, aqut du Service divin, achapt de linges, livres & ornemens ou autres charges...*<sup>45</sup>

1750

*Il y avoit une grille au chœur et un beau Christ que le tonnerre renversa vers 1750. A celle époque ou détruisit deux autels alors furent aussi enlevées beaucoup de figures en pierre et de peintures sur bois.*<sup>46</sup>

1757

*L'abbé Lebeuf s'émerveille de l'église Saint-Germain : C'est une des belles Eglises du Diocèse : elle est bâtie sur le haut de la montagne, ce qui fait qu'on l'aperçoit de fort loin.... Le côté septentrional de l'Eglise est soutenu par la tour du clocher surmontée d'une haute flèche d'ardoise. Saint Germain et Saint Vincent, Martyr, ancien Patron, sont représentés au grand autel, dont le retable est couvert d'étoffe comme dans les Cathédrales. On sait que ce beau clocher s'écroulera le 15 octobre 1793 sur une partie du bas coté.*

1766

*Un mémoire adressé en 1766, par un architecte parisien, à M. de Bretignerès, seigneur de Saint-Germain, et relatif aux réparations à faire à l'église de sa paroisse, parle de l'état de vétusté du porche ; il conclut à sa démolition.*<sup>47</sup>

45. VOLLANT (L.), *L'église de Saint-Germain-lez-Corbeil*, Imprimerie Crété, 1897.

46. GUIOT Bibliothèque de Rouen, fond Montbret, ms. 115.

47. VOLLANT, *op. cit.*

## Saintry-sur-Seine (église Notre-Dame)

1734

Une cloche dénommée Françoise est bénie.

1757

L'abbé Lebeuf nous donne une précieuse description de la primitive église de Saintry aujourd'hui disparue. *Il reste dans l'édifice, tel qu'on le voit encore aujourd'hui, des pilastres du treizième siècle, et des vitrages du même temps dans le côté septentrional du chœur. Elle n'a au reste que l'apparence d'une longue Chapelle qui finit en quarré et qui est sans ailes. La tour des cloches la fait apercevoir de plus loin, l'église étant tout-à-fait dans la vallée sur le bord de la rivière.*

1779

L'église menace ruine. Le maréchal Gaspard de Clermont Tonnerre, seigneur du lieu, la fait rebâtir sur un terrain provenant de l'échange avec les habitants de Saintry. La première pierre est posée le 21 octobre 1779.

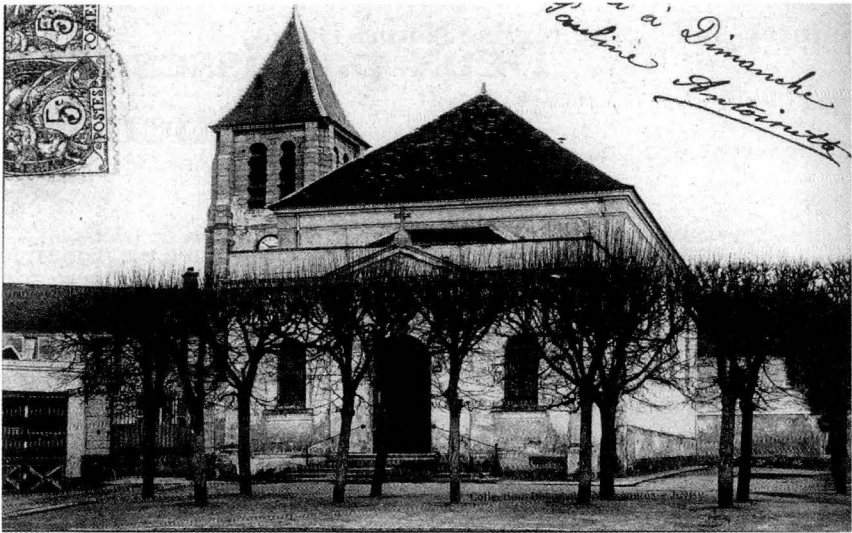
1780

La bénédiction de la nouvelle église est célébrée le 12 septembre. Elle est présidée par Jean-Louis Aymard de Clermont-Tonnerre, abbé commanditaire de Luxeuil, un des fils du maréchal.

*« nous nous sommes transportés en la nouvelle église paroissiale de Saintry diocèse de Paris, nouvellement construite que nous avons trouvée très propre et fournie de tout ce qui est nécessaire à la célébration des saints mystères et en vertu de la même commission avons fait la bénédiction de la lad. église, tabernacle et cimetière suivant les cérémonies prescrites par le rituel dud. diocèse et y avons célébré solennellement la sainte messe.<sup>48</sup>*

---

48. BMS Saintry-sur-Seine.



*Eglise de Saintry-sur-Seine, construite en 1780.*

## **Soisy-sur-Seine (anciennement Soisy-sous-Etiolles) (église Notre-Dame)**

**1697**

Le chœur est rallongé de 5 pieds et la nef de la sainte Vierge construite grâce aux dons de madame Bailleul afin d'y construire un monument à la mémoire de son mari.

**1719**

Le 21 septembre baptême d'une cloche Marie-Magdeleine.<sup>49</sup>

**1724**

Pose de fonts baptismaux, une cuve octogonale en marbre rosé veiné gris.

**1725**

le 15 juillet baptême d'une nouvelle cloche Nicole-Louise-Marthe-Clémence. Le parrain fut Monsieur de Bailleul, seigneur de Soisy, la marraine Madame de Courchamp.<sup>50</sup>

49. BMS Soisy-sur-Seine.

50. BMS Soisy-sur-Seine.

1728

Le clocher qui jusque-là se trouvait au milieu de l'église, est réparé mais, l'entrepreneur n'ayant pas pris les précautions d'usage pour l'étayer, il s'écroula le 29 mars, écrasant une grande partie de la nef et ébranlant le reste de l'édifice...<sup>51</sup>

1757

L'abbé Lebeuf dit de cette église : *C'est un bâtiment assez moderne, la nef principalement, laquelle a été rebâtie dans ce siècle-ci, avec une Chapelle à droite du chœur, au-dessus de laquelle on a pratiqué un dôme.*

1774

Quatre cloches nouvelles furent fondues ; elles portèrent les noms de Éléonore, Sophie, Césarine et Marie-Louise, et furent baptisées le 7 juillet de cette même année.<sup>52</sup>

### **Saint Pierre-du-Perray (église Saint-Pierre)**

L'ancienne église Saint Pierre a été démolie en 1819.

1744

Une cloche est fondue à Lieusaint par le fondeur Gaudiveau ; elle est nommée *Louise-Michel*. Elle est actuellement déposée dans la commanderie Saint-Jean de Corbeil.

### **Varenes (église Saint-Sulpice)**

1699

« *Compte que rend par-devant nous M le curé et les habitants de la paroisse de Varenes et Gercy (ou Jarcy), marguillier de l'église paroissiale de Saint Sulpice de Varenes et Gercy* ».

Parmi les dépenses : *Et à M Pascal vitrier à Brie pour avoir mis des carreaux et raccommoder le panneau de vitres de la sacristie.*

*Plus fait les dépenses de 8 livres payées à la soeur Marie Ballerie, religieuse à Gercy pour 3 bandeaux de tapisserie pour faire un devant d'autel au grand autel et un petit devant d'autel de brocard à fond noir et fleurs blanches pour la chapelle de la Ste Vierge.*

51. COLAS (E., abbé), *Les cloches de Soisy-sous-Etiolles*, Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, n° 2, 1896 ; p. 57.

52. COLAS, *op. cit.*

*Et travaux de couverture à la nef de l'église à neuf pour avoir crépi le pignon de la nef et pour avoir rétabli un des jambages de la porte du presbytère pour avoir rétabli les brèches au cimetière. Mis deux panneaux de vitres au pignon de la grande porte de l'église.*<sup>53</sup>

**1705**

Parmi les dépenses on trouve : *pour avoir raccommodé la grande porte de l'église... réparation au beffroi du clocher... pour avoir raccommodé les vitres.*<sup>54</sup>

**1723**

L'abbesse de Jarcy fait démonter les trois vitraux du chœur de la chapelle de son abbaye et en fait don à Varennes.<sup>55</sup>

*Au chaudronnier de Brie pour avoir raccommoder le coq, pour avoir placé le coq et la croix.*<sup>56</sup>

**1729**

Le curé irlandais Eugène Mac Mahon déclare les revenus de sa cure et stipule, parmi les dépenses, *un quart des réparations du chœur ancien.*<sup>57</sup>

**1731**

*Réparation aux vitres de la nef et de la sacristie.*<sup>58</sup>

**1732**

Assignment par le curé Eugène Mac-Mahon aux religieuses de Jarcy, pour les obliger à contribuer pour les trois quarts... à l'acquisition ou à la réparation d'un certain nombre d'objets désignés, au rétablissement des vitres du chœur...<sup>59</sup>

**1757**

L'abbé Lebeuf a vu les verrières installées par l'abbesse de Jarcy « *Au fond qui se termine en quarré ou en pignon, sont des restes de vitrages rouges du XIII<sup>e</sup> siècle.*

Parmi les dépenses : *Ouvrages faits à la couverture de l'église.*<sup>60</sup>

53. ADE G 981.

54. ADE G 982.

55. CURTIAT (Philippe), *Le village de Varennes et l'abbaye royale de Jarcy*, Combs-la-ville, 1991.

56. ADE G 982.

57. AN S 7541.

58. ADE G 982.

59. ADE G 985.

60. ADE G 982.

1774

*On fera faire une tranchée le long du mur de l'église du côté du cimetière pour garantir l'église de l'humidité qui y règne.*<sup>61</sup>

1781

*Sera fait les réparations au beffroy du clocher*<sup>62</sup>. Ces travaux ont lieu en vue de la pose d'une nouvelle cloche.

1783

*On achètera deux bancs longs des deux côtés de la nef avec des potences de fer.*

*Il sera fait un confessionnal.*<sup>63</sup>

### **Vigneux (église Saint-Pierre)**

L'ancienne église Saint-Pierre de Vigneux a été démolie en 1803. L'abbé Lebeuf nous en donne une description d'autant plus précieuse.

*L'édifice de l'église de Saint-Pierre, Patron de cette Paroisse, renferme beaucoup de parties qui sont de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il y a sous le clocher un petit pilier du treizième. Le portail et le Sanctuaire ont des ornements de ce temps-là ; le portail est assez bien travaillé pour ce siècle-là, étant composé de petites colonnes à double étage ; le Sanctuaire en a de plus grossières et dont les chapiteaux sont garnis de feuillages épais. Les Chapelles voisines sont sûrement du treizième siècle, si elles ne sont pas du douzième.*

### **Yerres (église Saint-Honest)**

1728

Le curé d'Yerres rédigeant la déclaration de revenu de sa cure précise que parmi les charges habituelles il faut compter les réparations concernant le chœur, la cancelle et la moitié du clocher.<sup>64</sup>

1782

Réalisation de la toile « L'Assomption ».

61. ADE G 979.

62. ADE G 979.

63. ADE G 979.

64. AN S 7541.

L'église Saint Honest a, par ailleurs, conservé une partie de son mobilier mis en place au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. A savoir la tribune et la montée d'escalier, le retable du maître-autel en bois sculpté et peint, en partie doré ainsi que la très jolie chaire à prêcher qui selon la tradition proviendrait de l'ancienne abbaye d'Yerres.

★

Cet article se poursuivra avec les paroisses essonniennes qui relevaient autrefois de l'archidiaconé de Josas, dans le diocèse de Paris.

# Le polissoir de la Garenne à Brières-les-Scellés

Alain Bénard

*alain.benard.gersar@orange.fr*

En 1929, G. Courty dirige une excursion archéologique à Étampes et Brières-les-Scellés<sup>1</sup> et montre un polissoir inédit : « A travers bois et champs, nous nous dirigeâmes vers Brières-les-Scellés où M. Courty nous fit découvrir une grosse roche ayant été utilisée comme polissoir. Cette roche, en grès de Fontainebleau, mesurant environ 2 mètres sur 1,50 m, est assez inclinée, très probablement postérieurement à son utilisation. Elle présente deux belle rainures parallèles de 80 cm de longueur environ, dont une assez profonde ; une autre plus petite et une surface polie, ayant servi sans doute pour les parties planes des outils ; on remarque encore quelques autres raies peu accentuées. Toute la roche était couverte de mousse et le temps nous a manqué pour y chercher d'autres traces ». Cette description n'est pas illustrée. G. Courty n'indique pas depuis quand ce polissoir est connu et qui est le découvreur. Ultérieurement, en raison de la localisation très imprécise de ce mégalithe, ni J. Peek<sup>2</sup> ni nous-même<sup>3</sup>, ne l'avons retrouvé ni même cherché. Ce n'est qu'au début de l'année 2016, qu'une prospection de Denis Fagueret a permis cette redécouverte. Nous le remercions pour nous avoir transmis l'information. Il se trouve sur le lieu-dit La Garenne, au nord-est du village, en lisière sud du bois dénommé Bois de la Garenne sur la carte IGN locale au 1/25 000<sup>c</sup> 4.

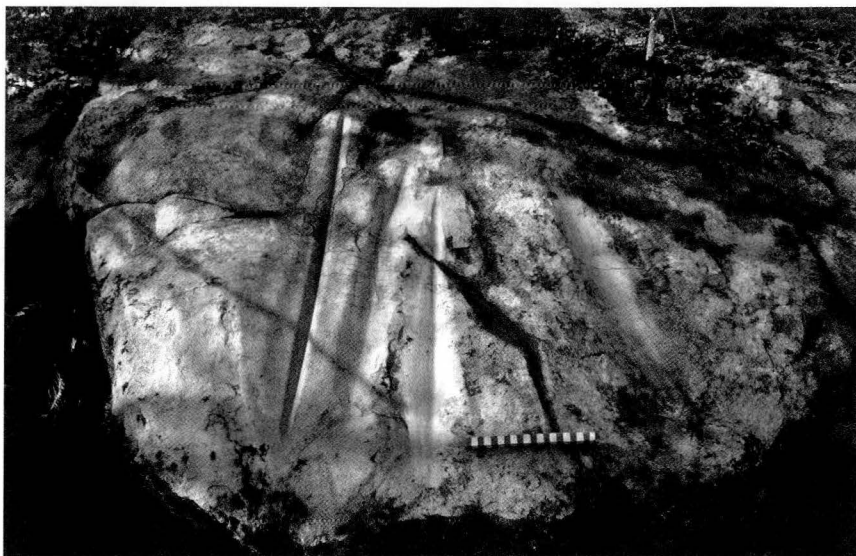
---

1. *Bulletin de la Société d'Excursions Scientifiques* (B. S. E. S), Tome XI, 1923-1931, Paris 1932, CXLV? excursion du 11 août 1929, p 97-101.

2. PEEK (John). *Inventaire des mégalithes de la France*. Tome 4. Région parisienne. 1<sup>er</sup> supplément à *Gallia Préhistoire*, Édition du CNRS, Paris, 1975, notice 404, p 308.

3. BÉNARD (Alain). *Les mégalithes de l'Essonne*. Mémoires et Documents de la S. H. A. E. H, Tome XXI, 2012, notice 17, p 20.

4. Section ZI du cadastre, feuille unique, parcelle 39. Position en coordonnées Lambert 1 : X 0586.566 ; Y 1084.655.



La face supérieure de ce rocher présente 7 rainures de polissage dont 6 sont coalescentes, séparées par des surfaces polies discontinues qui ne forment pas à proprement parler de cuvettes de polissage.

La rainure 1, très faiblement marquée avec une profondeur maximum de 2 à 3 mm, a une forme ovale dont la limite droite est formée par la rainure suivante.

La rainure 2 qui forme un ovale complet n'est pas plus profonde avec également 2 à 3 mm.

La rainure 3 est la grande et la plus caractéristique du polissoir. Sa longueur est de 80 cm pour une largeur maximum en son milieu de 4 à 6 cm. C'est la seule qui présente une arête de fond ce qui lui donne une section en V dissymétrique avec le flanc droit plus abrupt. Sa profondeur maximum est de 16 mm. Le poli de ses parois est bien conservé sauf au centre où une desquamation naturelle de la roche l'a légèrement dégradé.

En 4 nous trouvons une amorce ovale de rainure, profonde de 2 à 3 mm, entièrement entourée d'une surface polie.

La rainure 5 ressemble à une cuvette par sa profondeur de 15 mm, l'absence d'arête de fond et sa section évasée. Sa forme oblongue et sa longueur de 70 cm l'apparente plus à notre avis à une rainure bien que sa largeur de 10 cm au centre lui donne une morphologie de cuvette étroite. Néanmoins cette distinction entre rainure et

cuvette étroite peut toujours être discutée. Elles répondent à deux fonctions différentes dans l'élaboration des haches polies.

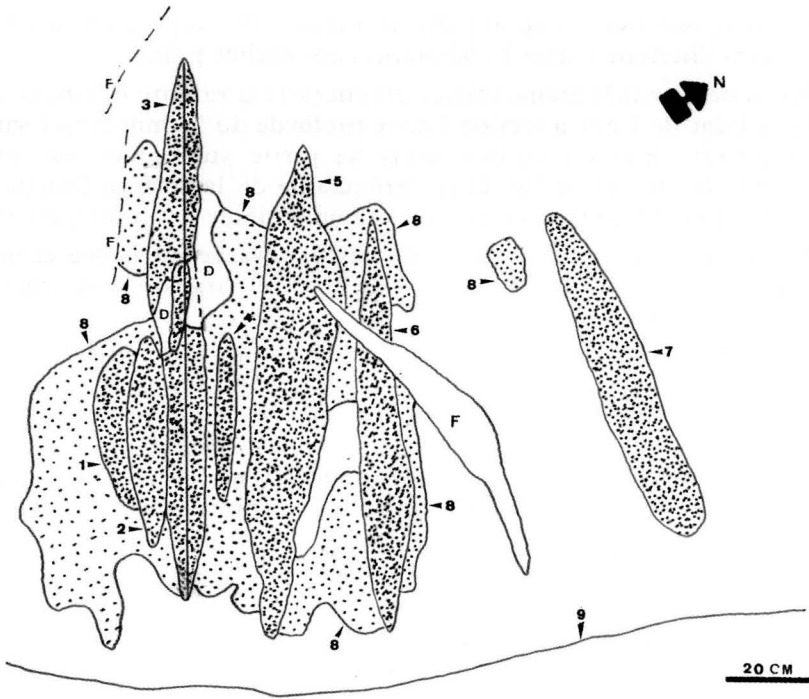
Nous tiendrons le même raisonnement pour la rainure 6, longue de 60 cm, large de 7 cm, à section évasée profonde de 10 mm et sa forme plus étroite. Elle est coupée dans sa partie supérieure par une profonde fissure naturelle. Cette irrégularité de la surface fonctionnelle de la roche ne paraît pas avoir été un obstacle à son utilisation.

Enfin en 7, une autre et dernière rainure évasée est isolée et non entourée de surfaces polies. Longue de 46 cm et large de 8, sa profondeur maximum est de 11 mm.

Bien que sommaire, la description donnée par G. Courty correspond bien au polissoir que nous venons de décrire. Il suggère que l'inclinaison actuelle de la surface fonctionnelle n'est pas d'origine. Celle-ci est faible, environ 15 ° et ne paraît pas incompatible avec sa fonction. La hauteur actuelle par rapport au sol est d'environ 1m. Cela semble particulièrement commode pour polir sans avoir besoin de se mettre à genoux.

L'attribution chronoculturelle précise des polissoirs en l'absence de contexte archéologique est délicate. Nous nous contenterons de placer celui de la Garenne au Néolithique comme il est de coutume de situer ce type de mégalithe et nous pouvons préciser, compte tenu de l'apparition de l'outillage poli à partir de Néolithique moyen, qu'il peut se situer entre 4700 et 2200 environ avant notre ère date de l'arrivée de l'Âge du Bronze dans nos contrées.

Nous noterons en dernier lieu la bonne conservation du polissoir de La Garenne qui n'est dégradé que très ponctuellement par les desquamations naturelles au milieu de la rainure 3.



*Polissoir de La Garenne.*

1 à 7 rainures de polissage ; 8 surfaces polies ;  
 D desquamations ; F fissures naturelles ; 9 bordure de la table de grès.

# Le site magdalénien d'Étiolles en 2015

Monique OLIVE

*CNRS et Université de Paris (UMR 7041)*

*monique.olive@mae.u-paris10.fr*

L'année 2015 fut riche en réalisations. Elle a vu l'accomplissement d'opérations annoncées dès le précédent programme triennal puis retardées en raison de la richesse archéologique du locus en cours de fouille. Il s'agit de deux opérations d'envergure qui ont nécessité l'intervention d'entreprises spécialisées. La première est l'extraction d'un très gros bloc dont la présence dans le secteur fouillé posait des problèmes de sécurité avec le creusement annuel des limons tardiglaciaires tout autour et était devenue gênante pour le décapage des niveaux magdaléniens. La seconde opération est le démontage du hangar métallique et son remontage sur un autre secteur. Ainsi, bien que située en milieu de programme triennal, 2015 marque une étape importante dans la progression des fouilles à Étiolles avec l'achèvement, ou presque, des recherches dans un locus, le locus 2-nord, que nous avons commencé à explorer en 2002 (fig. 1). Quatorze années de découvertes en continu, huit à neuf niveaux magdaléniens superposés sur une surface d'environ 150 mètres carrés et une épaisseur d'au moins trois mètres de limons tardiglaciaires. Ces quelques chiffres résument éloquemment la densité archéologique de ce locus. Le site d'Étiolles, avec sa conservation exceptionnelle, offre de multiples perspectives de recherche. Un enjeu majeur vise à exhumer des campements magdaléniens sur une surface la plus étendue possible et à comprendre leur implantation dans le paysage de la vallée de la Seine. En point de mire de cette approche extensive, on cherche à appréhender un groupe social et son organisation. Il n'est pas exclu que ces campements se développaient tout le long du ruisseau des

Hauldres sur une distance importante comme semble l'attester la concentration des découvertes de part et d'autre de ce ruisseau. Les découvertes faites cette année vont dans le sens de cette hypothèse. Un autre enjeu de la recherche actuelle à Étiolles privilégie la dimension chronologique : l'épaisseur des limons tardiglaciaires et la succession des niveaux magdaléniens qu'ils recèlent autorisent cette approche complémentaire. Les trois grands locus fouillés depuis la découverte d'Étiolles se caractérisent par une richesse comparable en occupations qui laisse augurer la conservation de campements à la fois vastes et récurrents.

Les travaux en cours s'inscrivent dans cette double problématique microsociologique et diachronique. C'est le cas de deux analyses paléolithologiques centrées sur des unités d'occupation qui ont déjà été présentées dans les rapports antérieurs. L'une concerne l'étude d'un niveau du locus 1 composé de deux habitations U5 et P15 associées à plusieurs foyers satellites ; l'autre a pour objet la comparaison de trois unités du locus 2 – les habitations D71. Parallèlement, les études géoarchéologiques et archéozoologiques visent à préciser la chronologie et l'environnement des occupations magdaléniennes. Une série de nouvelles analyses ont été récemment entreprises dans ce but (prospection géophysique, OSL, susceptibilité magnétique, micro-usure dentaires des rennes).

La campagne 2015 marque, donc, un tournant important dans l'avancée des fouilles à Étiolles. Nous avons pu concrétiser deux gros projets sur lesquels planait encore l'an dernier une incertitude faite d'être assurés de pouvoir réunir les moyens financiers nécessaires à leur aboutissement. Le plus important — et de loin le plus onéreux — était le déplacement du hangar qui protège les fouilles car cette action était décisive pour la suite de notre programme de recherche. L'attribution de crédits exceptionnels par le Conseil départemental pour financer ce travail a permis sa réalisation cette année. On pourra ainsi mettre en œuvre les projets d'extension des fouilles et la jonction entre les deux grands locus que l'on a affichés pour les années à venir.

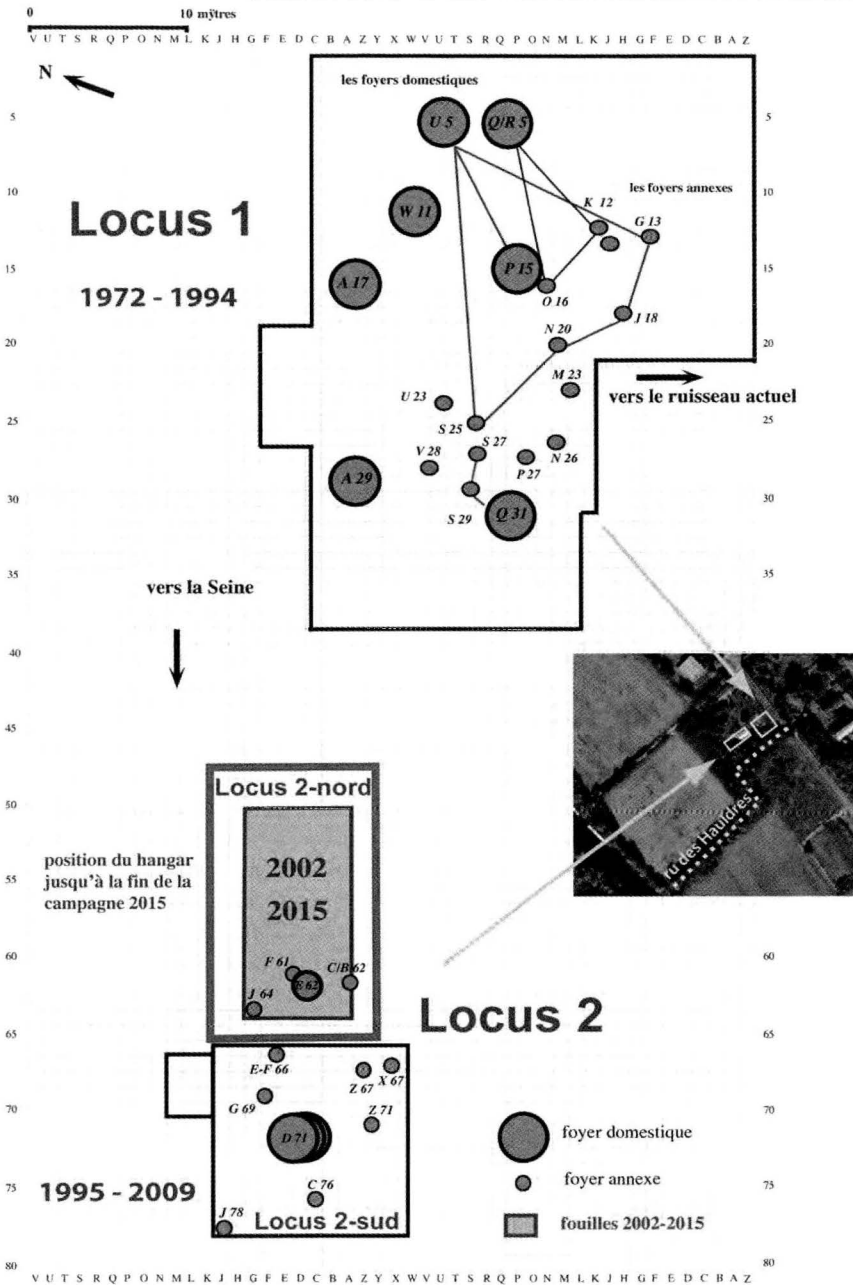


Fig. 1 : La progression des fouilles à Étiolles-Les-Coudray.

## Rappel des objectifs de la campagne 2015

A plus court terme, nous nous étions fixés l'achèvement des fouilles dans le locus 2-nord en 2015. Ce programme prévoyait :

1 – l'extraction du grand bloc mis en place à une époque indéterminée durant l'Holocène. Ce bloc très épais affleure dès le sommet des limons tardiglaciaires et tronque les niveaux supérieurs ; une fois enlevé, nous espérons pouvoir évaluer l'impact de son enfouissement sur l'occupation magdalénienne ;

2 – le décapage et le démontage du niveau d'occupation le plus profond (niveau 7) découvert en 2013 puis partiellement fouillé en 2014 ;

3 – l'approfondissement du sondage commencé en 2014 dans la partie centrale du locus pour vérifier l'existence éventuelle de niveaux encore plus profonds.

Ces trois opérations ont été accomplies. Il subsiste toutefois une toute petite surface à explorer pour pouvoir considérer que les recherches sont achevées dans ce locus. Il s'agit d'une bande étroite (une dizaine de m<sup>2</sup> sur les quelques 150 m<sup>2</sup> de la superficie totale du locus) correspondant à une banquette conservée pour faciliter l'accès aux secteurs plus profonds.

## Les opérations réalisées

Cette campagne, consacrée en grande partie à des sondages de vérification, fut moins productive en terme de quantité de vestiges découverts que les années antérieures mais pas moins intéressante par les résultats acquis, notamment en ce qui concerne la stratigraphie des occupations et le contexte sédimentaire. En particulier, la période de sécheresse estivale nous a permis d'approfondir et d'étendre au maximum le sondage grâce à la baisse de la nappe phréatique. Les dépôts tardiglaciaires ont ainsi pu être dégagés sur près de 3 mètres de hauteur, au-delà des derniers niveaux archéologiques atteints.

Le tableau ci-dessous quantifie la richesse en vestiges du locus 2-nord y compris les dernières découvertes. Précisons que les vestiges démontés cette année se concentrent sur une partie seulement de la surface ouverte, soit sur une soixantaine de m<sup>2</sup>.

Locus 2-nord	Surface fouillée	Nombre vestiges
<b>Total (2002-2015)</b>	148 m <sup>2</sup>	13144
<b>2015</b>	env. 100 m <sup>2</sup>	569

*Surface fouillée et nombre de vestiges découverts dans le locus 2-nord*

Sur les quelques 13000 vestiges numérotés dans ce locus, on dénombre un millier de restes de faune (1066). A titre de comparaison, 320 témoins osseux ont été enregistrés sur l'ensemble du locus 1 (soit environ 1000 m<sup>2</sup>), tous niveaux confondus, alors que l'ensemble des témoins lithiques excède les 150.000 pièces. Cette forte disparité met en relief une spécificité du locus 2-nord, sa richesse en restes de faune qui dénote un contexte taphonomique nettement plus favorable.

### ***L'éclatement du grand bloc***

Comme il est précisé plus haut, le sommet de ce bloc très volumineux est apparu dès l'ouverture du locus 2-nord, immédiatement sous la terre arable. A plusieurs reprises, nous avons essayé de le fragmenter, en vain. La dernière tentative réalisée avec un compresseur hydraulique fut également un échec en raison de la dureté particulière de la roche (un silex de très mauvaise qualité et très dense). Pour en venir à bout, nous avons dû faire appel à une entreprise spécialisée dans l'explosion de roches en milieu confiné, Le procédé utilise un produit pyrotechnique introduit au cœur du bloc à fractionner (procédé Safex).

Auparavant, il a fallu protéger soigneusement le sol archéologique car, rappelons-le, un niveau riche en vestiges, notamment osseux, était apparu en contrebas du bloc durant la campagne 2014 et nous n'avions pas eu le temps de le démonter totalement. Cette partie sensible a donc été recouverte d'un plancher, puis de plastiques, et enfin de deux couches de matelas, pour éviter que la chute des fragments de roche ne remanie gravement le niveau. La destruction du bloc fut un succès et s'est déroulée sans dommage pour le sol archéologique.

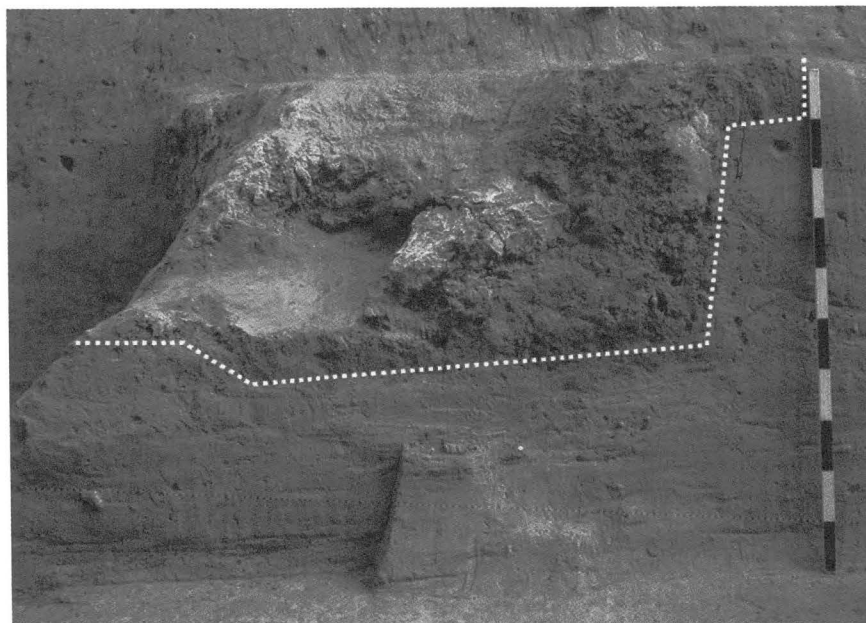
Les premiers jours de la campagne 2015 furent consacrés au nettoyage de la fouille et à l'enlèvement des très nombreux éclats provoqués par l'explosion. Les déblais occasionnés par cette opération ont été tamisés ; ils contenaient très peu de vestiges archéologiques.

### ***La fouille des limons sous le bloc***

Le nettoyage achevé, les limons intacts sous le bloc sont rapidement apparus et leur décapage a révélé la présence de vestiges appartenant à plusieurs niveaux archéologiques que nous avons déjà atteints et démontés alentour (fig. 2). La fosse dans laquelle le bloc était enfoui apparaît clairement en coupe (fig. 3).



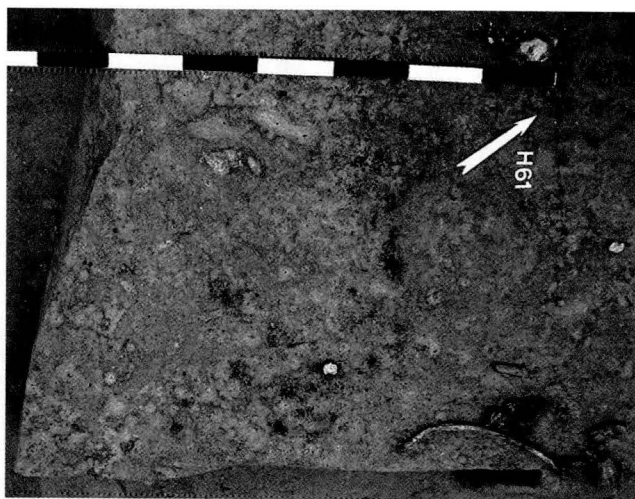
*Fig. 2 : La fouille des limons non remaniés sous le gros bloc.*



*Fig. 3 : Limite de la fosse dans laquelle se trouvait le gros bloc.*

Ainsi, plusieurs niveaux magdaléniens ont été entamés par le creusement récent (historique ?) de cette fosse (les trois niveaux supérieurs « sup renne », « renne », E62) mais les plus profonds, eux, n'ont pas été remaniés. Cette année, nous avons pu retrouver quelques vestiges diversifiés (restes osseux, silex, pierres chauffées) que nous attribuons, d'après leur altitude, à deux sols d'occupation (le niveau 5 et le niveau du foyer F61 sous-jacent), et peut-être à un troisième (le niveau du foyer J64, n° 4 dans la stratigraphie). Les remontages de silex et de pierres devront, à l'avenir, étayer cette attribution mais d'ores et déjà, la découverte de ces témoins apporte des précisions sur les relations stratigraphiques entre les sols apparus dans les locus 2 nord et sud.

Parmi les découvertes notables effectuées dans ce secteur, signalons la présence d'une tache légèrement charbonneuse et rubéfiée en H61 (fig. 4). Un prélèvement micromorphologique a été effectué pour en préciser l'interprétation (vidange ou combustion sur place brève et peu intense). Un burin, rattaché au niveau 5, un autre burin et un grattoir pouvant appartenir au niveau J64, ont aussi été mis au jour dans cette zone.



*Fig. 4 : La structure de combustion H61 associée à des restes osseux et rattachée au niveau 5.*

Rappelons que nous proposons d'associer le niveau 5 et celui du foyer F61, mis au jour dans la partie sud-est du locus, à deux sols s'étendant largement plus au nord sur la pente (fig. 5 et 6). Dans le rapport 2014, nous avons déjà avancé cette hypothèse tout en

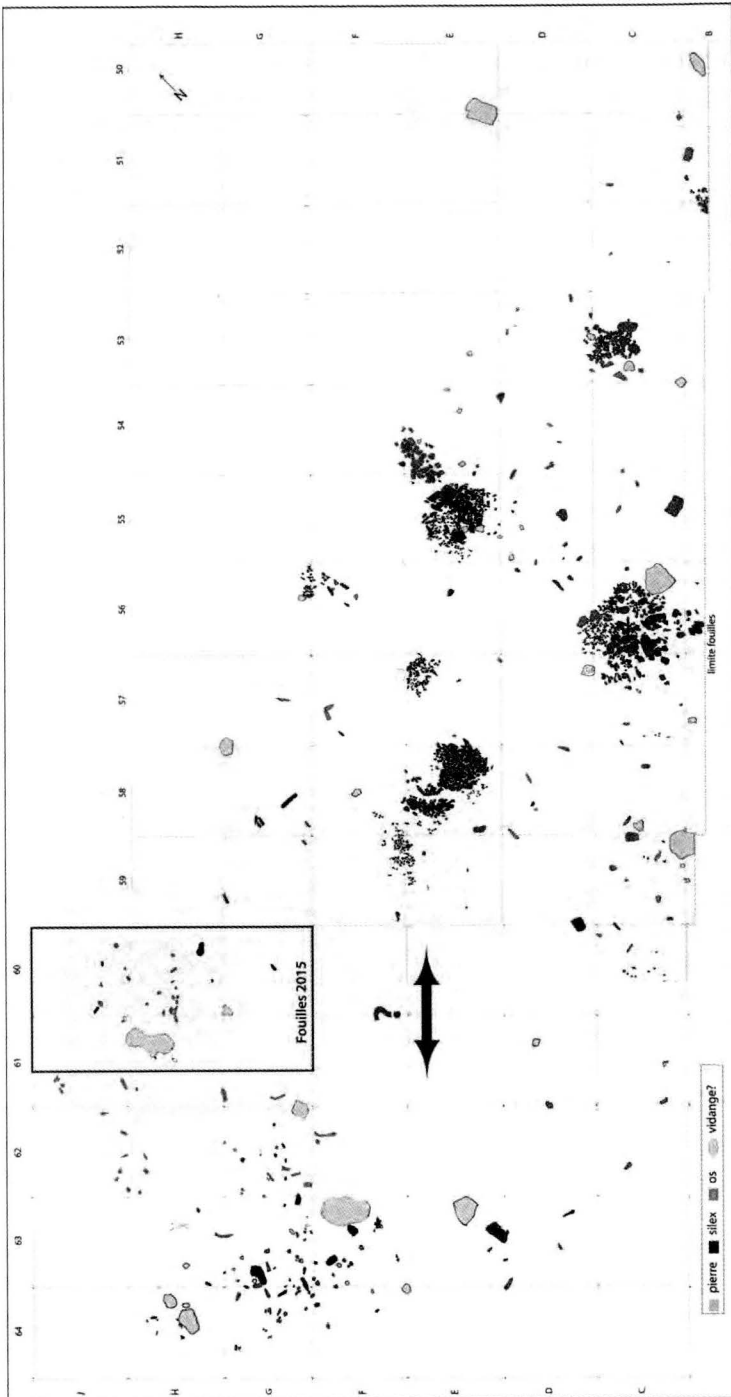


Fig. 5 : Le niveau 5 dans la stratigraphie du locus 2-nord.

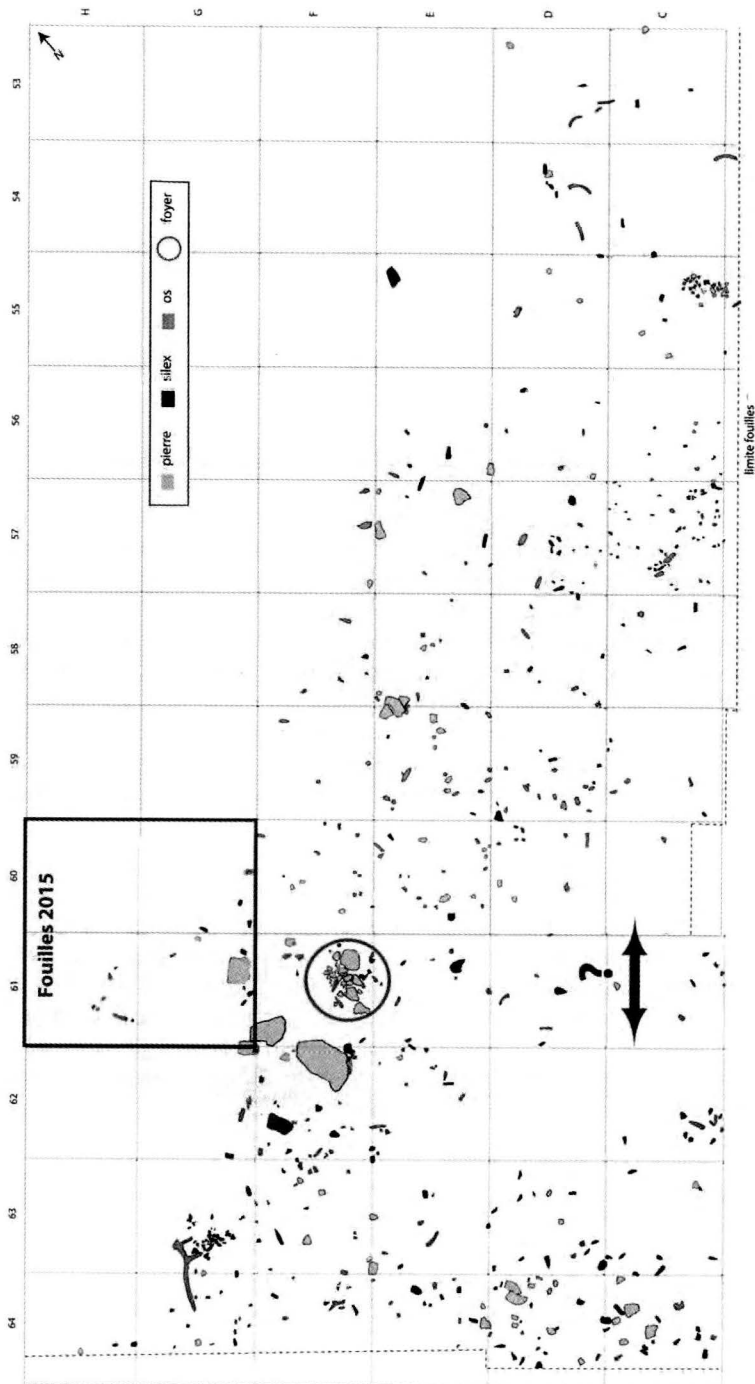


Fig. 6 : le niveau du foyer F61.

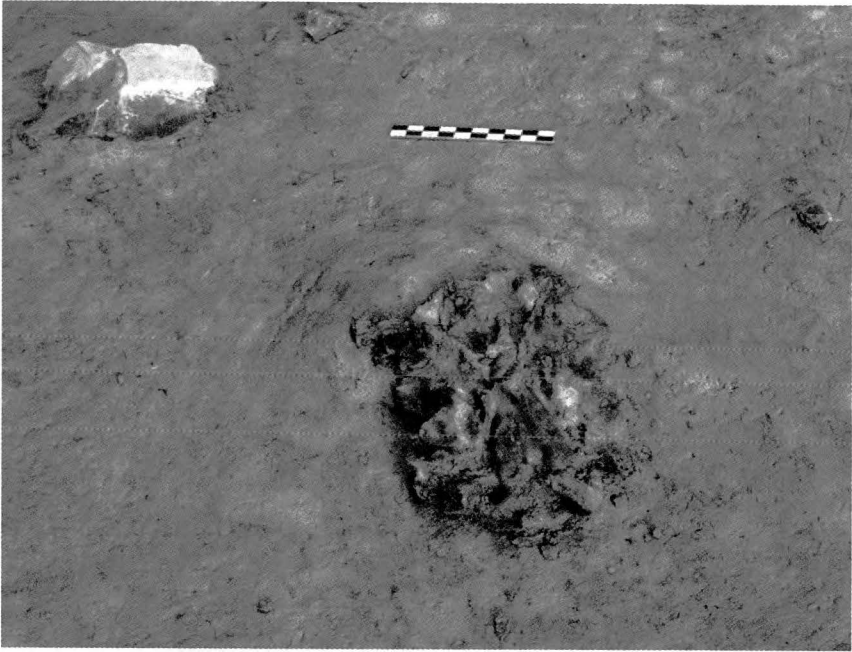
conservant une certaine prudence en raison d'une discontinuité dans la distribution des vestiges. Une fois encore, ces relations stratigraphiques devront être confirmées par les remontages.

Si l'on admet provisoirement cette association, il apparaît que ces deux ensembles, se succédant étroitement et couvrant une surface analogue, montrent une configuration dissemblable. Le niveau 5 se caractérise par le voisinage de deux espaces d'activité clairement distincts : au sud-est une aire de dispersion où se retrouvent des silex, des pierres et des restes osseux, au nord une aire de taille probable, matérialisée par des concentrations de silex. Le sol du foyer F61, moins riche en témoins de taille, montre une large diffusion des témoins variés (silex, pierres et faune, comme dans le niveau sus-jacent).

### ***Le décapage et le démontage du 7<sup>e</sup> niveau d'occupation***

Les premiers éléments appartenant à ce sol d'occupation sont apparus dès la fin de la campagne 2013. En 2014, il a été fouillé et partiellement démonté, notamment les témoins de faune les plus fragiles. Cette année, restait visible une zone encore riche en vestiges située dans la partie sud du locus. Ce niveau a été décapé sur une trentaine de m<sup>2</sup> et se développe le long de la grande coupe B comme l'ensemble des niveaux apparus dans ce locus. Nous n'en avons qu'une vision probablement très partielle car il se prolonge au-delà du locus 2-nord, à la fois vers le sud et vers l'ouest. Dans sa partie connue, ce sol se présente comme une surface assez riche sur laquelle se distribuent de nombreux restes fauniques

dont la plupart sont identifiables, associés à des silex et des pierres. Parmi les témoins osseux identifiables, signalons plusieurs mandibules, de nombreux éléments de pattes, parfois en connexion, et des os fragiles comme un crâne et des mâchoires de renne (fig. 8 et 9). Ces restes témoignent, avec ceux déjà retrouvés dans les niveaux plus récents, de l'excellente conservation de cette catégorie de vestiges dans ce locus. En particulier, l'importance des restes dentaires autorise la mise en oeuvre d'une nouvelle méthode d'analyse pouvant apporter des informations plus précises sur l'alimentation des rennes.



*Fig. 7 : crâne de renne appartenant au niveau 7 (démonté en 2014).*



*Fig. 8 : aire de dispersion de témoins osseux (dont plusieurs mandibules).  
Niveau 7.*

Notons en outre la découverte dans ce niveau de deux nouveaux bois de renne dont l'un est apparemment tronçonné (B55.39). Ces témoins portent à dix le nombre de bois mis au jour dans ce locus dont six montrent des traces de travail (4 déchets et 2 sagaies). Le fragment tronçonné sera confié pour restauration afin de favoriser la lecture des stigmates de travail.

Deux concentrations de silex encadrent cette aire de dispersion. L'une, localisée en C55/56, se présente comme un petit amas circulaire situé dans une dépression. Les éléments qui le composent, en particulier de nombreux produits laminaires, sont empilés les uns sur les autres, souvent très inclinés ou carrément sur chant. Son démontage, entamé en 2014, a été poursuivi cette année (fig. 9 et 10).



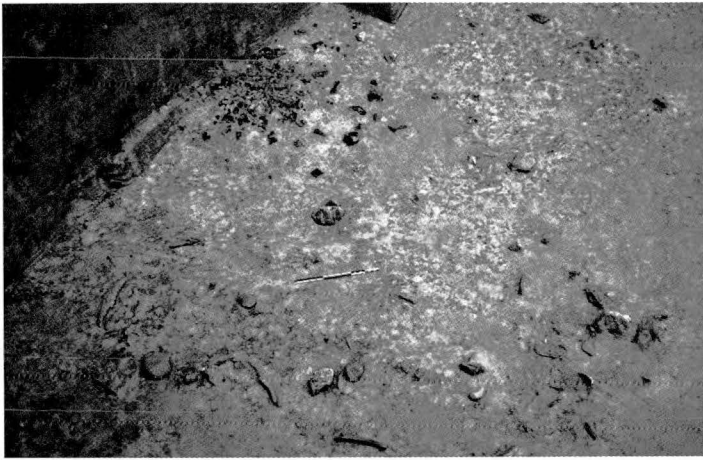
*Fig. 9 : l'amas C55/56 avant son démontage en 2014.*



*Fig. 10 : Le fond de l'amas C55/56 démonté en 2015.*

La seconde concentration de silex est située en E64 et passe sous la coupe (fig. 11). Elle est formée essentiellement de petits éclats et même d'esquilles et apparaît comme la périphérie probable d'une nappe plus étendue se prolongeant au-delà de la bande 64.

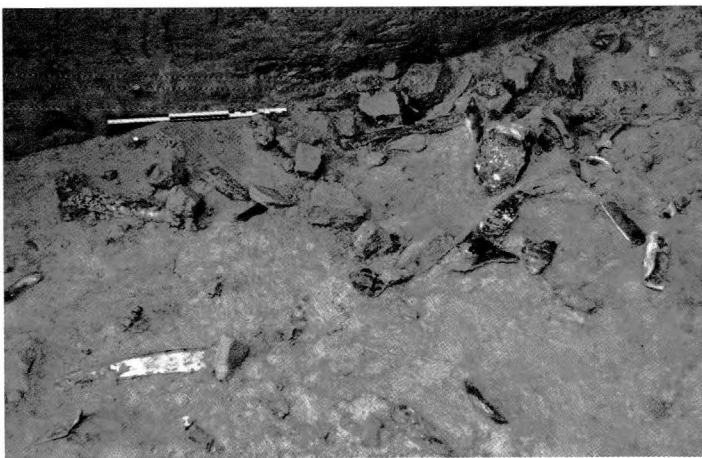
Une autre concentration remarquable, interprétée comme la bordure d'une possible aire foyère, a été mise au jour en 2014 dans la partie sud de ce sol d'occupation (en C62/63). Proche de la coupe, elle n'est, elle aussi, que partiellement connue. Son démontage, cette année, semble confirmer l'interprétation qui en a été faite (fig. 12). En effet, l'association de nombreuses pierres chauffées, de belles lames, d'outils façonnés (grattoirs, burins), de produits en silex allochtone, d'ocre et de charbon, est un indice fort en faveur de la présence d'un foyer à proximité. Pour mémoire, rappelons la découverte, dans ce



*Fig. 11 : La concentration de silex en E64 du niveau 7.  
Autour une dispersion de silex et de restes fauniques*

même secteur, des foyers E62, J64 et F61 rattachés à des niveaux plus récents. Ce rapprochement spatial apporte une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de la récurrence des installations magdaléniennes sur l'ancienne berge du ruisseau des Hauldres et d'une certaine stabilité dans l'organisation des campements.

La recherche de ce niveau un peu plus haut sur la pente, dans les bandes de mètres G à J 61/64, un des objectifs annoncés pour 2015, n'a rien donné. C'est donc vers le sud, plus bas sur la berge, que s'étend cette occupation.

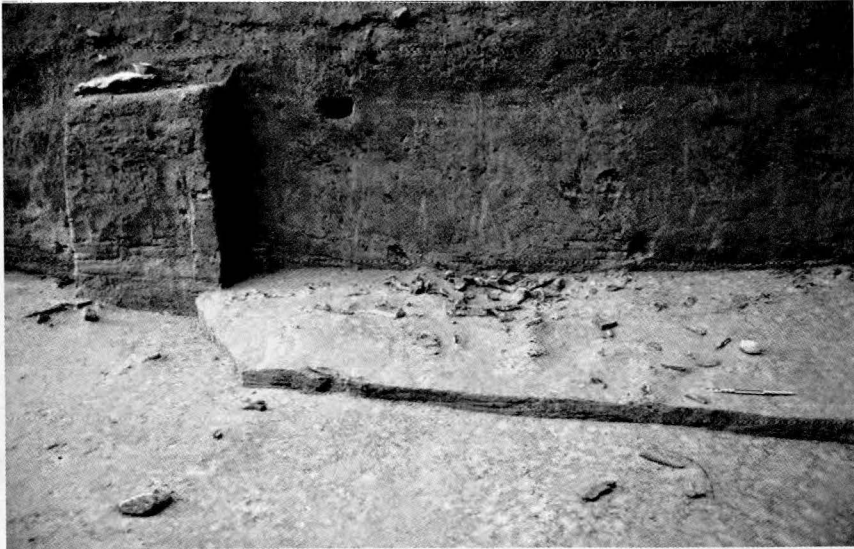


*Fig. 12 : Un probable foyer en E62, en bordure de coupe.  
On remarque l'association pierres chauffées, supports laminaires, faune.*

***Le bilan stratigraphique du locus 2-nord : une 9<sup>e</sup> occupation magdalénienne ?***

Les difficultés de lecture stratigraphique, liées à la succession rapide des niveaux archéologiques, ont été plusieurs fois soulignées. Le rapport 2014 faisait d'ailleurs état de l'évolution de nos hypothèses de corrélation entre différents secteurs du locus, fouillés à des rythmes variables et durant des campagnes successives. Fin 2014, le bilan s'établissait à huit niveaux stratifiés, de richesse inégale en témoins toutefois. Par exemple, le niveau qui pourrait être le plus ancien (niveau 8) est matérialisé par seulement quelques vestiges visibles dans la coupe de la bande de mètres 49, située à l'est de la surface fouillée.

Cette année, quelques pièces profondes ont été mises au jour dans les parties ouest et centrale du locus, à proximité de la longue coupe B, et semblent bien révéler un niveau supplémentaire dans ce secteur de la fouille (fig. 13). Cependant, ces pièces étant peu nombreuses (une trentaine) et assez localisées, il convient de rester prudent quant à leur attribution stratigraphique et ne pas écarter l'hypothèse d'une erreur d'interprétation, les sols d'habitat étant non seulement très rapprochés mais aussi discontinus. Par ailleurs, on s'interroge aussi sur la position exacte de cet ensemble nouvellement apparu dans la stratigraphie archéologique. S'agit-il de la 8<sup>e</sup> ou de la 9<sup>e</sup> occupation mise au jour dans ce locus ? Le relevé de la coupe B sur toute sa longueur par Christine Chaussé devrait permettre d'élucider cette question. Par ailleurs, il faut souligner que ces témoins, bien qu'en effectif réduit, sont divers (pierres dont certaines chauffées, faune, silex dont deux nucléus) et nous comptons aussi sur les remontages pour lever les incertitudes concernant le nombre et la stratification des occupations dans ce locus. A plus long terme, la réponse à ces questions viendra aussi de l'extension des fouilles vers le ruisseau envisagée dans les années futures.



*Fig. 13 : Le dernier niveau (n° 8 ou 9) apparu en 2015. Près de la coupe, le probable foyer E62.*

### **Les sondages profonds**

Dans la perspective du déplacement du hangar et de l'ouverture d'un nouveau secteur de fouilles, nous avons commencé en 2014 un sondage de vérification au nord et au centre de l'actuel locus. Cette vérification a été poursuivie et étendue cette année. La réalisation de sondages profonds a été favorisée par le climat qui régnait en juin/juillet, particulièrement sec. Car n'oublions pas que les points les plus bas atteints dans le locus 2-nord se trouvent dans la zone de battement de la nappe phréatique.

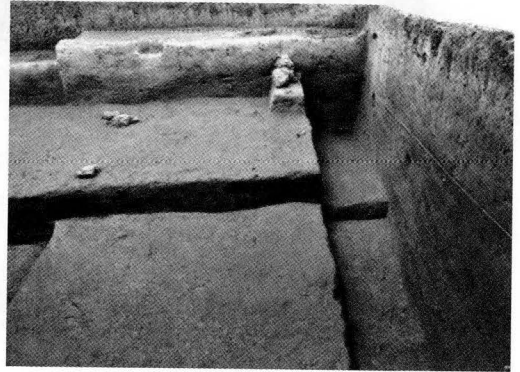
Ces sondages ont été creusés sur une surface de 30 m<sup>2</sup> environ et nous avons particulièrement insisté en bordure des coupes 49 et B afin de dégager les dépôts sur une hauteur maximale (fig. 14 et 15). De rares pièces (un petit ensemble composé d'un nucléus et de deux éclats en C/D 52, une lame isolée en D57) ont été découvertes durant cette opération. Leur isolement rend leur attribution stratigraphique difficile. Ces pièces pourraient appartenir au dernier niveau repéré évoqué plus haut (niveau 8 ou 9) ou encore être les indices d'occupations encore plus anciennes s'étendant hors du locus.

Rien n'est apparu dans les tranchées les plus profondes le long des coupes.

En conclusion, entre huit et dix occupations successives, ce décompte n'est pas très éloigné de celui effectué dans les autres locus : rappelons qu'au moins neuf niveaux ont été distingués dans le locus 1 et sept dans le locus 2-sud.



*Fig. 14 : Les sondages profonds dans le locus 2-nord.*



*Fig. 15 : La tranchée le long de la coupe 49 en limite nord-est de la fouille.*

### ***Les corrélations stratigraphiques entre les locus 2 nord et sud : une nouvelle donnée***

Les raccords de pierres chauffées sont justement un moyen de clarifier les relations entre les sols d'occupation mis au jour dans les parties nord et sud du locus 2. Près de deux mètres seulement séparent ces deux secteurs et nous savons, depuis l'ouverture du locus 2-nord, qu'une continuité existe entre eux. Des hypothèses de corrélation, s'appuyant sur les profils des bandes de mètres G et C, ont été proposées dans les rapports précédents.

Grâce au raccord d'un fragment de grès, découvert cette année au sein des limons non remaniés sous le gros bloc, avec d'autres fragments appartenant aux unités D71, une précision est apportée sur les corrélations possibles<sup>1</sup>.

1. L'auteur de ce raccord est Marianne Christensen qui, voyant les grès des unités D71 étalés sur une table, a pris l'heureuse initiative de prélever le fragment présent sur le terrain pour l'associer aux autres.

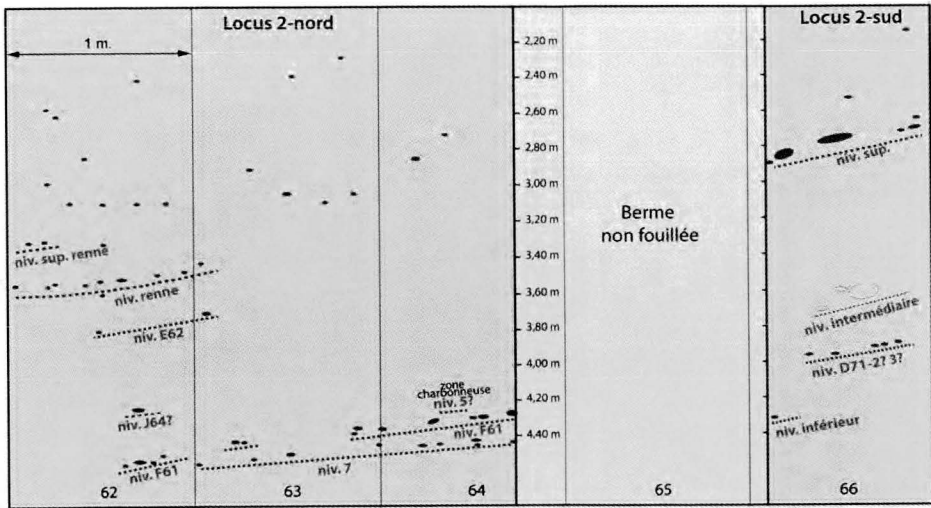


Fig. 16 : Stratigraphie archéologique dans la bande C dans les parties nord et sud du locus 2.

Une précision oui, mais pas encore une certitude. En effet, ce grès (G60.59), rattaché au niveau 5 du locus 2-nord, s'intègre dans la reconstitution, encore incomplète, d'un grès volumineux, associant des fragments appartenant aux unités D71-2 et 3 (fig. 17). Ce grès semble avoir connu une histoire complexe : d'abord apporté par les premiers occupants de l'habitation la plus ancienne D71-3, il s'est ensuite fragmenté durant l'occupation, puis un ou plusieurs fragments ont ultérieurement été récupérés lors du séjour suivant (D71-2) pour le réaménagement du foyer. Ainsi, une alternative subsiste encore : le niveau 5 du locus 2-nord pourrait être contemporain de l'unité D71-2 ou de D71-3.

La fouille de la berme séparant les parties nord et sud du locus 2, envisagée en 2016, et la poursuite des remontages de silex et de pierres devraient résoudre rapidement ce problème.



*Fig. 17 : Reconstitution d'un grès associant plusieurs fragments provenant des unités D71-2 et 3 avec un fragment du niveau 5 du locus 2-nord (G60.59).*

D'ores et déjà, cette donnée nous conduit à réviser légèrement nos précédentes hypothèses et à proposer de nouvelles corrélations stratigraphiques, encore à clarifier toutefois.

### ***En guise de bilan provisoire sur le locus 2-nord***

Au terme de l'exploration du locus 2-nord qui aura duré plus de dix ans, nous voudrions rappeler rapidement l'essentiel des découvertes effectuées dans ce locus. Des flottements existent encore, sur le nombre exact d'occupations, sur la validité de certaines correspondances stratigraphiques, néanmoins la comparaison des ensembles mis au jour fait apparaître des régularités. La première est l'intensité de l'occupation magdalénienne dans ce secteur avec une succession rapide des niveaux. Une seconde observation, sur laquelle nous avons déjà insisté, est le fait que tous ces niveaux ne représentent qu'une portion de campements s'étendant plus largement au-delà de l'emprise de la fouille. Les relations stratigraphiques établies entre les parties nord et sud du locus 2 en apportent la preuve. Mais c'est encore au-delà de ces deux secteurs de fouilles qu'il faut aller chercher la suite de ces campements.

Les sols successifs ne sont pas la copie conforme les uns des autres, comme nous l'avons souligné à propos des niveaux 5 et F61, mais tous révèlent un espace d'activités multiples, attestées par la présence conjointe de vestiges lithiques (pierres et silex) et osseux se déployant sur la berge de l'ancien lit des Hauldres. Cet espace semble plutôt se situer en marge des habitations. Une permanence des installations qui se succèdent rapidement, avec dans le détail une variabilité dans la proportion relative des témoins et dans leur organisation spatiale, c'est dans la résolution de ce paradoxe apparent que réside un des enjeux majeurs de la recherche à Étiolles. L'étude en cours des habitations D71 s'inscrit dans cette problématique palethnographique.

En outre, l'abondance des témoins de faune, essentiellement du renne, et leur très bonne conservation, constituent la spécificité de ce locus ; la comparaison faite plus haut avec le locus 1, pourtant beaucoup plus étendu, en témoigne. Ces atouts commencent à livrer des informations majeures sur la chasse sur laquelle nous avons auparavant fort peu de données. Les premières études indiquent une occupation estivale pour deux niveaux (« renne » et F61) avec une modalité d'acquisition du gibier orientée vers une chasse individuelle ou en petits groupes de quelques rennes<sup>2</sup>. Cette tactique de chasse, originale dans le Magdalénien du Bassin parisien, complète notre connaissance du cycle annuel d'exploitation des ressources par les Magdaléniens de cette région.

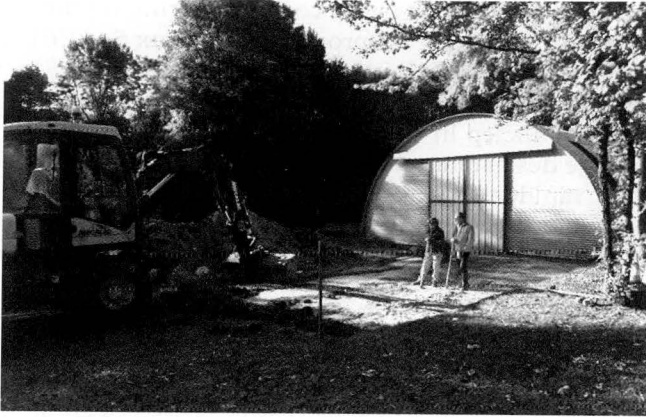
### ***Le déplacement du hangar***

Cette opération fait partie des objectifs de l'actuel triennal.

Auparavant, il a fallu procéder au décapage de cette surface d'implantation avec une pelle mécanique. Ce décapage, qui visait à enlever le sol arable et aplanir cette surface, a été réalisé en octobre (fig. 18). A cette occasion, quelques silex sont apparus au sommet des limons tardiglaciaires en place. Si l'on ajoute à cette découverte, celle d'un nucléus affleurant aussi au sommet de ces limons une dizaine de mètres plus à l'ouest, le futur secteur de fouilles promet de livrer les premiers niveaux magdaléniens immédiatement sous le sol actuel.

---

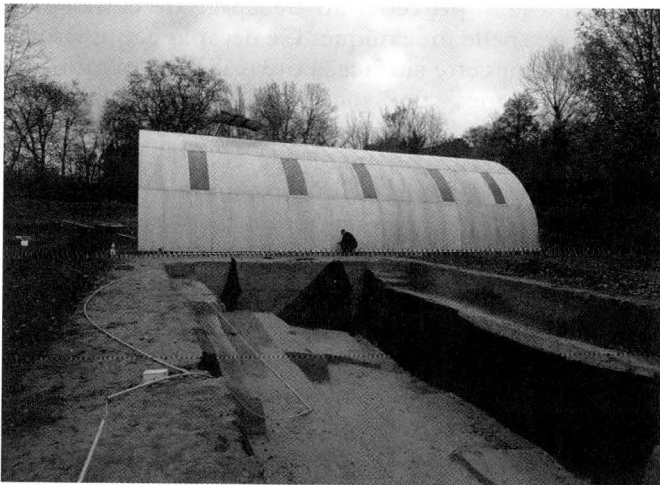
2. CHEVALLIER A, BIGNON-LAU O, « Chasse estivale du renne chez les Magdaléniens du Bassin parisien : étude archéozoologique des niveaux « renne » et « sup. renne », *Étiolles, Rapport 2010*, p. 32-50.



*Fig. 18 : Décapage du futur emplacement du hangar à la pelle mécanique.*

Cette préparation achevée, le démontage et le remontage de la structure métallique ont pu intervenir en novembre. L'opération a duré une dizaine de jours (fig.19).

La nouvelle implantation prévue se situe entre les locus 1 et 2, le but étant d'établir progressivement leur jonction. Cependant, la soudure ne sera effective que dans un second temps car nous avons dû conserver une berme de 3-4 mètres pour des raisons techniques et de sécurité. La jonction des locus 1 et 2, qui a motivé le choix du nouvel emplacement du hangar, fait également partie de nos objectifs à long terme.



*Fig. 19 : Le hangar en cours de montage.*

## La chronologie des occupations : de nouveaux résultats

Trois nouvelles dates 14C ont été obtenues sur des niveaux du locus 2-nord à partir d'os de renne (tabl. 2). Ces résultats portent à 5 le nombre d'échantillons analysés dans ce locus et à 14 le nombre total des dates réalisées à Étiolles-LC<sup>3</sup>. Une incertitude subsiste sur l'attribution stratigraphique de deux de ces échantillons pour lesquels on ne peut encore préciser leur appartenance au niveau F61 ou au niveau 7 sous-jacent. Cependant, ces deux niveaux étant très proches, cette ambiguïté a peu d'incidence sur la discussion concernant la chronologie des occupations magdaléniennes. Les résultats acquis récemment sont homogènes et font remonter les occupations les plus anciennes d'Étiolles avant le réchauffement du Bölling confirmant les analyses antérieures.

référence	labo	année	nature éch.	méthode	niv. d'occupation	locus	datations BP	cal. BC
OxA-12019	Oxford	2003	os (mammouth)	C14 AMS	Q 31	1	12.315 ± 55	[-12940, - 12045]
OxA-5995	Lyon	1995	os	C14 AMS	cheval	1	12.250 ± 100	[-12929, - 11892]
Gif-3871	Gif	1976	os	C14 conv.	U 5	1	4210 ± 70	
Gif-3870	Gif	1976	cendres	C14 conv.	U 5	1	8720 ± 160	
OxA-138	Oxford	1984	os	C14 AMS	N 20 (niv. U5-P15)	1	12.990 ± 300	[-14853, -12587]
Ox-A139	Oxford	1984	os	C14 AMS	N 20 (niv. U5-P15)	1	13.000 ± 300	[-14885, -12607]
OxA-173	Oxford	1984	os	C14 AMS	N 20 (niv. U5-P15)	1	12.800 ± 220	[-14451, -12 289]
OxA-175	Oxford	1984	os	C14 AMS	N 20 (niv. U5-P15)	1	12.900 ± 220	[-14651, -12628]
OxA-174	Oxford	1984	os?	C14 AMS	N 20 (niv. U5-P15)	1	19.900 ± 250	
Lyon-9040(SacA28250)	Lyon	2012	os	C14 AMS	S 25 (niv. U5-P15)	1	13.160 ± 60	[-14605, -13340]
Ly 1351	Lyon	1977	os (mammouth)	C 14 conv.	Q-R 5	1	12.000 ± 220	[-12901, - 11426]
OxA-8757 (Ly-924)	Lyon	1998	os	C14 AMS	D 71-2	2 s	12.315 ± 75	[-12947, -12030]
Lyon-1894 (OxA)	Lyon	2002	mat. organique	C14 AMS	sous foyer J78	2 s	13.625 ± 105	[-15061, -14507]
Lyon-2417(GrA)	Lyon	2004	os cheval	C14 AMS	niv "renne"	2 n	11.790 ± 60	[-11847, -11497]
Lyon-7843 (SacA 23329)	Lyon	2011	os renne	C14 AMS	niv "renne"	2 n	12.500 ± 50	[-13114, -12257]
Lyon-11624(GrA)	Lyon	2015	os renne	C14 AMS	F61	2 n	12.660 ± 60	[-13314 -12818]
Lyon-12376 (SacA 43204)	Lyon	2015	os renne	C14 AMS	niv.7? Niv. F61?	2 n	12.820 ± 60	[-13361, -13156]
Lyon-12375 (SacA 43203)	Lyon	2015	os renne	C14 AMS	niv.F61?	2 n	12.640 ± 60	[-13291, -12782]
Gif1	Gif		pierre	TL	P 15	1	15.500 ± 1000	
Gif2	Gif		pierre	TL	P 15	1	14.900 ± 1050	
Gif3	Gif		pierre	TL	P 15	1	13950 ± 1000	

Tabl. 2 : Les datations d'Étiolles-Le-Coudray.

La figure 20 replace les dates connues dans la succession stratigraphique des niveaux pour chaque locus de fouilles. Les données radiométriques apparaissent relativement cohérentes entre les locus 1 et 2 et indiquent une occupation du site d'Étiolles débutant dès la fin du Pléniglaciaire et perdurant jusqu'au Bölling. Rappelons que la date

3. Sont écartées de ce décompte trois dates manifestement aberrantes (cf. tab. 2).

très ancienne du locus 2 a été réalisée sur un dépôt très organique profond, sans lien direct avec un niveau d'occupation.

Dans le détail apparaissent néanmoins quelques incohérences pour lesquelles on peut avancer des explications. A la base du locus 1, la datation du niveau Q/R5 a été effectuée à la fin des années 70 par la méthode classique ; elle mériterait une confirmation (hélas, ce niveau est très pauvre en faune). Dans le locus 2, l'âge le plus récent du niveau « renne » provient d'un reste de cheval situé en position topographique assez élevée, donc davantage susceptible de contamination.

Ainsi, les dates radiocarbone récentes confortent les hypothèses déjà formulées sur la chronologie des occupations d'Étiolles<sup>4</sup>. Elles révèlent une certaine longévité de cet habitat et par ailleurs, elles attestent de son antériorité par rapport aux autres sites magdaléniens de la région. Soulignons en outre qu'elles sont conformes aux données environnementales obtenues par la malacologie<sup>5</sup>.

Pour préciser davantage cette question chronologique, nous attendons d'autres informations de l'étude de la coupe B du locus 2-nord entreprise par C. Chaussé, ainsi que des analyses complémentaires en cours sur cette coupe (datation OSL, micromorphologie, susceptibilité magnétique). En outre, l'abondance des vestiges osseux dans le locus 2 offre l'opportunité d'obtenir encore d'autres datations. Un échantillon provenant du dernier niveau mis au jour cette année (niveau 8 ou 9) doit être envoyé au laboratoire de Lyon pour analyse.

---

4. OLIVE M. 2013 – Quelques commentaires sur la position des occupations magdaléniennes d'Étiolles dans la chronologie climatique du Tardiglaciaire, *Étiolles, Rapport triennal 2011- 2013, Troisième année de l'autorisation triennale 2011-2013*, p. 46-48.

5. RODRIGUEZ P. 2013 – L'analyse malacologique : les données du locus 2, *Étiolles, Rapport triennal 2011-2013, Troisième année de l'autorisation triennale 2011-2013*, p. 38-45.

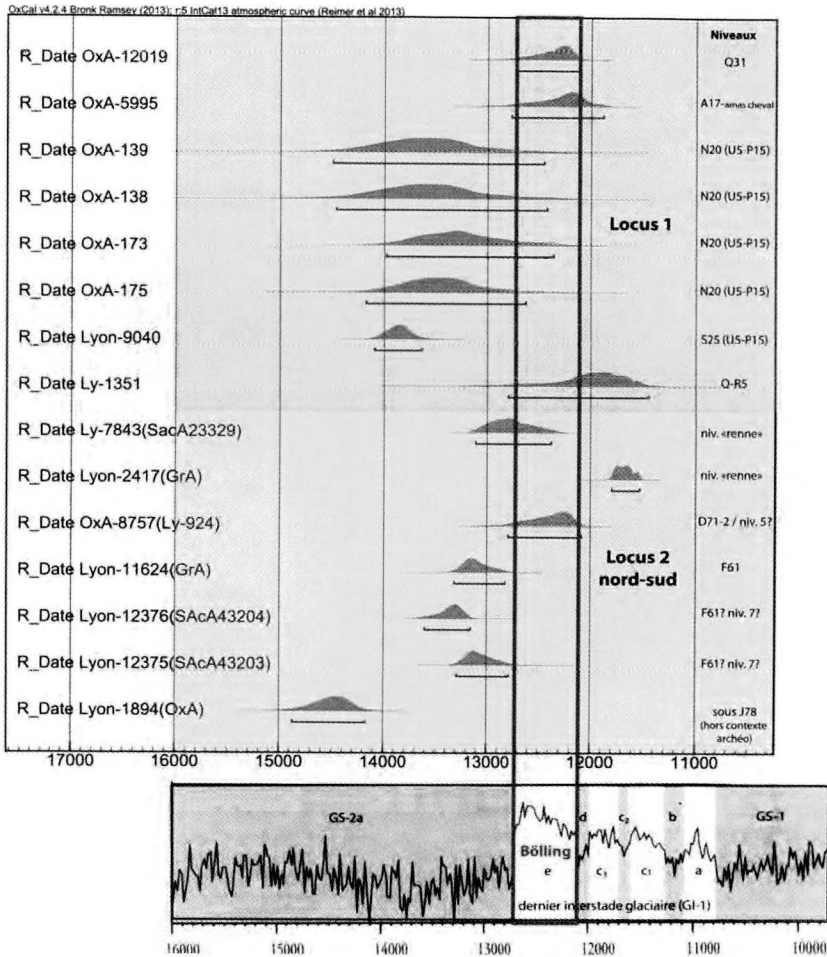


Fig. 20 : Les dates 14C des deux locus de fouilles à Étioilles-Le-Coudray.

## Notes archéologiques\*

### *Champcueil<sup>1</sup>*

Des sondages archéologiques réalisés dans l'église Notre-Dame<sup>2</sup>, en décembre 2015, ont permis d'identifier des restes mérovingiens ou carolingiens et des sépultures. Un mémoire de master est en cours.

### *Itteville<sup>3</sup>*

Au Bois Devau, à l'extrémité sud-ouest de la commune, une prospection de P. Bouillot, P. Kluska et R. Lebon a permis l'identification de trois abris ornés, modestement gravés de quelques sillons, de cruciformes et d'une représentation triangulaire. Ces abris ornés sont les premiers à être inventoriés sur cette commune.

GERSAR

### *Montereau-sur-le-Jard<sup>4</sup>*

Avant la construction, par Snecma, d'un nouveau bâtiment sur le site de Villaroche, la DRAC Île-de-France a prescrit des recherches archéologiques menées par l'Inrap. Le diagnostic, préalable à la fouille, a montré une répartition des vestiges archéologiques sur une surface de 3 000 m<sup>2</sup>. Seuls les 1 800 m<sup>2</sup> menacés par les travaux d'aménagement ont donné prospectés.

Les recherches, effectuées de juin à juillet 2015, ont démontré que le site a été occupé à plusieurs reprises au Paléolithique moyen (entre - 300 000 et - 40 000 avant notre ère). De nombreux outils en silex associés à des restes de mammouths datés de la dernière glaciation

---

\* Ces notes sont rassemblées par Paulette Cavailler avec la collaboration d'Alain Bénard et Alain Devanlay.

1. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Mennecy. (Ces indications prennent en compte le décret 2014-230 du 24/2/2014 portant délimitation des cantons dans le département de l'Essonne, publié au JORF du 27/2/2014, dont les articles détaillent les communes incluses dans les 21 nouveaux cantons (au lieu de 42 précédemment ; [www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2014/2/27](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2014/2/27))

2. *Essonne et Hurepoix*, n° 84 (2014) 2015, p. 208-209.

3. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Mennecy.

4. Seine-et-Marne, arr. et cant. de Melun.

(autour de 100 000 ans avant notre ère) ont été mis au jour. Ces découvertes sont d'autant plus inédites qu'elles sont faites en contexte de plateau. Elles éclairent de façon singulière les comportements de subsistance des groupes humains à cette période.

Le Paléolithique dure plus d'un million d'années et est marqué par des fluctuations climatiques (successions de périodes glaciaires et tempérées) qui modifient profondément les paysages. Situées au sud du plateau briard, les occupations ont été découvertes dans une ancienne dépression, aujourd'hui nivelée dans le paysage. Les sols contenaient des éléments organiques, charbons de bois et faune, généralement absents sur d'autres sites, car détruits. Ces différents éléments permettent une restitution fine de l'environnement et un calage chronologique relativement précis des occupations humaines associées.

La présence d'eau à la base de cette dépression a constitué un atout pour l'installation des hommes, d'autant plus en contexte de plateau où elle est plus rare qu'en vallée. Les sociétés nomades de chasseurs-cueilleurs structurent ainsi leur territoire en fonction de cette ressource indispensable à leur survie. L'eau exerce le même attrait sur les animaux et constitue donc un lieu privilégié pour les chasser.

La présence de galets de silex disséminés dans les sables tout proches et dans les vestiges d'une ancienne terrasse alluviale de la Seine (nappe de Sénart) a pu aussi attirer les hommes préhistoriques afin de produire armes et outils. La position abritée de ce site en cuvette est un autre atout dans ces milieux ouverts aux vents que sont les plateaux.

L'occupation principale, dont l'âge est estimé autour de 90 000 ans, se caractérise par la présence de nombreuses pointes en silex et de restes de mammoths. La conservation de la faune est exceptionnelle en contexte de plateau où l'acidité des sols détruit généralement toute matière organique ; ici, ces processus chimiques ont détruit totalement certains os, les plus fragiles, mais ont conservé les plus résistants, à savoir les dents. Ainsi neuf dents ont été retrouvées, appartenant à au moins deux individus, pour une seule défense et un fragment d'os long.

Près d'un millier de silex taillés était associé à ces restes, principalement des pointes, pièces aux bords convergents, dont l'usage reste à déterminer (arme de jet, outil de découpe ?). Au-delà de leur fonction, ces pointes pourraient indiquer l'existence d'une tradition technique particulière, observée uniquement auparavant sur un site de la même période à Villiers-Adam dans le Val-d'Oise.

Des occupations plus anciennes sont également présentes. Les silex taillés sont peu abondants, mais semblent montrer des différences : silex de meilleure qualité, outils plus grands...

Ces changements techniques sont encore plus évidents dans les occupations les plus récentes où les objectifs de la production changent : des lames, éclats allongés et étroits, sont recherchés et la production de pointe disparaît. Ces productions laminaires sont connues sur de nombreux sites contemporains, sur le plateau et plus généralement dans le nord de la France. De tels changements techniques au cours du temps marquent des ruptures importantes dans les sociétés préhistoriques. Ils peuvent résulter d'une évolution interne des populations autochtones ou bien de l'arrivée de nouvelles populations.

Cette découverte renouvelle les connaissances sur l'environnement et les comportements des hommes au début de la dernière glaciation. Si la présence de mammouths renvoie à la découverte récente (2012) de Changis-sur-Marne *a priori* proche en âge, elle s'en distingue par l'abondance des traces humaines et son contexte inhabituel, en plateau, amène un éclairage nouveau sur les comportements humains, leurs stratégies de subsistance et leur territoire au début de la dernière glaciation. Cette fouille permet aussi d'observer une évolution des traditions techniques sur un temps assez court grâce à une succession de niveaux inédits en Île-de-France.

INRAP (novembre 2015)

### **Orsay**<sup>5</sup>

En 1992 et 1993, à l'occasion de la construction de la "Maison de l'ingénieur" de l'Université Paris-Sud, les archéologues de l'AACCEA (membres de notre Société) ont mis au jour un ensemble de vestiges archéologiques inconnu auparavant. Ces découvertes les ont amenés à entreprendre des fouilles de 1994 à 1998 sur la parcelle contiguë où des aménagements étaient projetés. Ces fouilles ont révélé la présence d'un bâtiment édifié au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère et abandonné à la fin du siècle suivant. Cette chronologie se base, principalement, sur l'étude des objets recueillis (poteries, éléments d'architecture, outillage métallique, monnaies, objets de parure en bronze ou en os, éléments de décor (notamment des fragments de peintures murales), objets en verre. Il s'agit de la partie résidentielle d'une villa gallo-romaine, la *pars urbana*. A l'est du bâtiment principal,

---

5. Essonne, arr. et cant. de Palaiseau.

au-delà d'une cour empierrée, s'étendait la partie agricole de la villa, la *pars rustica*, sur près d'un hectare ; on y a repéré les restes de nombreuses constructions (granges, caves, étables, fondations diverses), un rapide diagnostic a été réalisé par l'INRAP, fin 2013, mais sans être suivi d'une véritable campagne de fouilles ; ces structures ont récemment été détruites par les travaux d'aménagement du quartier de Moulon.

La présentation des vestiges, notamment lors des journées du Patrimoine, a toujours suscité un grand intérêt auprès de la population. Il en est de même, tout au long de l'année, pour les visiteurs individuels ou en groupe et les scolaires. Les collectivités locales (et notamment la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) ont manifesté leur volonté d'entreprendre la restauration et la mise en valeur du site. Le chantier de fouilles n'a donc pas été rebouché à l'issue des recherches archéologiques.

Aujourd'hui, on ne connaît toujours pas l'avenir du site de la villa gallo-romaine de Moulon, bien qu'elle soit implantée sur un terrain de l'Université Paris-Sud.

L'association des archéologues du CEA Saclay a réalisé un dossier, très développé, de mise en valeur de ce site archéologique ; ce dossier a été adressé à l'aménageur (EPPS), aux responsables de l'Université, au SRA et aux élus locaux.

<http://archeoaccea.chez.com/moulon.htm>

### ***Palaiseau***<sup>6</sup>

Le projet d'aménagement du quartier Camille Claudel portant sur une superficie d'une quinzaine d'hectare au nord-est de l'École Polytechnique a entraîné la découverte d'un habitat rural qui couvre la seconde moitié du second âge du Fer. La géomorphologie de ce versant du plateau de Saclay, situé à la limite des limons de plateau et des argiles à meulières, est marquée par d'importants phénomènes de colluvionnement, liés à l'érosion des sols, au sein desquels quelques artefacts de la période néolithique ont pu être collectés.

Menée par une équipe de l'INRAP sur 1,8 ha, la fouille a permis de mettre en évidence différents modules de constructions sur poteaux, qui prennent place dans un ensemble de fossés orientés suivant le pendage naturel du terrain. Ce mode d'occupation et de mise en valeur de l'espace rural diffère des formes d'habitat, généralement délimitées par des enclos, qui ont été reconnues jusqu'ici sur le

---

6. Essonne, arr. et cant. de Palaiseau.

secteur. Deux carrières d'extraction gallo-romaines, les traces d'un réseau viaire de la période moderne et des vestiges des fortifications de Paris édifiées et remaniées entre 1870 et 1914 ont également été identifiés.

L'habitat rural des Grands Bilhaus se caractérise par une série de fossés parallèles, régulièrement espacés d'une cinquantaine de mètres, dont les profils à fond plat au sud se creusent progressivement pour prendre la forme d'un « V », large de 1 à 4 m et conservé jusqu'à 1,40 m de profondeur au nord de l'emprise.

Seul un fossé transversal de faible puissance souligne la rupture de pente entre le plateau et le versant et délimite en amont l'espace à l'intérieur duquel est implanté une dizaine de bâtiments édifiés sur 4 à plus de 12 poteaux, aux parois faites de torchis, qui reflètent des fonctions diverses : unité domestique, grange, remise, grenier... Les objets de la vie quotidienne et les traces d'activité des populations de l'âge du Fer qui ont vécu dans ces constructions ont été rejetés dans les fosses adjacentes, les fossés périphériques ou encore les trous de poteaux eux-mêmes : certains remplissages, riches en céramique et en torchis brûlé témoignent d'une destruction par le feu. Parmi le mobilier découvert, la coexistence de sept meules, à la fois va-et-vient et rotatives, témoignent de la vocation agricole de cet habitat dès la période de mutation que constitue la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les prélèvements réalisés au cours de la fouille permettront de déterminer quelles céréales étaient cultivées et consommées par les occupants des lieux.

Deux structures d'une longueur supérieure à 50 m de long qui couvrent une superficie de 1 000 à 2 000 m<sup>2</sup> ont été découvertes aux extrémités nord-ouest et sud-est de la fouille. Les sondages transversaux pratiqués dans leur comblement ont permis de mettre en évidence deux méthodes d'extraction de matériaux qui, en l'état actuel du traitement des données, ont été mises en œuvre à la période gallo-romaine.

La première carrière, au nord-ouest, prend la forme de deux creusements continus à fond plat très régulier et aux bords verticaux : aucun accès aménagé n'a pu être reconnu lors de la fouille. Ses niveaux de comblement, disposés en couches horizontales, n'ont livré qu'une quantité réduite d'artefacts, ce qui indique qu'elle est restée ouverte sur une période de temps assez longue et s'est peu à peu remplie naturellement.

À l'inverse, la seconde a connu une histoire beaucoup plus complexe. À son origine se trouve sans doute le creusement d'un puits découvert au centre de la carrière. Plusieurs lobes d'extraction périphériques se développent ensuite, en se juxtaposant ou se recoupant.

Certains d'entre eux, abandonnés, sont comblés volontairement par les déblais des creusements postérieurs ou utilisés en dépotoirs : le lobe situé à son extrémité sud a livré des quantités importantes de tessons de céramique du début de la période gallo-romaine.

La découverte de ce type d'habitat témoigne de la diversité des modes d'organisation et de mise en valeur de l'espace rural à la période gauloise. Sa présence en périphérie des installations agropastorales contemporaines qui structurent l'occupation du plateau de Saclay pose la question des relations fonctionnelles mais aussi hiérarchiques entre ces entités.

La fouille de ce site fournit ainsi des données nouvelles qui complètent et interrogent notre vision de l'habitat rural de la fin de l'âge du Fer.

INRAP (mai 2015)

# Patrimoine architectural

## Chilly-Mazarin<sup>1</sup>

L'église, classée à l'inventaire des Monuments historiques, a fait l'objet d'importants travaux de restauration des toitures : les chapelles latérales du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été couvertes en ardoise pour les distinguer des toitures médiévales qui seront rénovées l'an prochain.

## Dourdan<sup>2</sup>

*La restauration de la courtine nord du château de Dourdan:*

Le chantier de restauration de la courtine nord du château de Dourdan qui s'est achevé cette année poursuit le processus de restauration du monument engagé depuis trois décennies. La Conservation Régionale des Monuments Historique et le Service Régional d'Archéologie d'Île de France assurent un suivi scientifique des travaux, permettant de mener à bien des études archéologiques, en parallèle des chantiers de restauration et éclairant ainsi l'histoire de ce monument insigne de la fortification médiévale.

Le château de Dourdan, édifié dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, est le modèle abouti de la fortification royale philippienne. Il se présente comme un grand quadrilatère fortifié de 70 mètres de côté, ceint de douves sèches, ponctué de tours de défense situées aux angles et en partie médiane des courtines, sauf au nord-ouest où se trouve le donjon. Les logis, aujourd'hui disparus ou ruinés, étaient bâtis à l'intérieur de l'enceinte. Le château est partiellement détruit durant le siège de 1591 : les tours, battues par l'artillerie, sont dérasées en partie. A cette époque, des « garde-fous planchés » étaient « accrochés sur les murailles pour aller de tour en tour ».

---

1. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Massy.

2. Essonne, arr. d'Etampes, chef-lieu de cant.

L'édifice, tel qu'il se présente aujourd'hui et malgré de nombreuses modifications et mutilations, conserve encore son enceinte dominée par le donjon (seulement décoiffé de sa toiture en poivrière), ses tours de défense, dérasées pour la plupart, et son châtelet d'entrée. La tour de la Vierge (au sud-ouest) ainsi que la tour nord-est, conservent encore leur élévation médiévale : le premier niveau des tours est voûté alors que le second était couvert par l'enrayure des poivrières. Un escalier courbe, aménagé dans l'épaisseur des maçonneries des tours situées aux angles de la courtine, donnait accès à l'étage et au chemin de ronde ; l'étage des tours médianes n'était accessible que par des portes aménagées dans le pan droit des tours parallèle à la courtine, depuis un chemin de ronde crénelé. La tour des Chauffeurs (à l'ouest) est la seule tour médiane qui a conservé le plan de son 1<sup>er</sup> étage ainsi que son élévation sur un mètre de hauteur dans laquelle est inscrite l'amorce d'archères. L'intérieur de la tour est séparé du chemin de ronde par un mur et des blocs de pierres taillées forment l'encadrement de la porte. L'authenticité de ce vestige est toutefois douteuse du fait des restaurations. L'arase de la tour médiane nord, protégée par une chape en ciment, avait toutes les chances de révéler des vestiges authentiques.

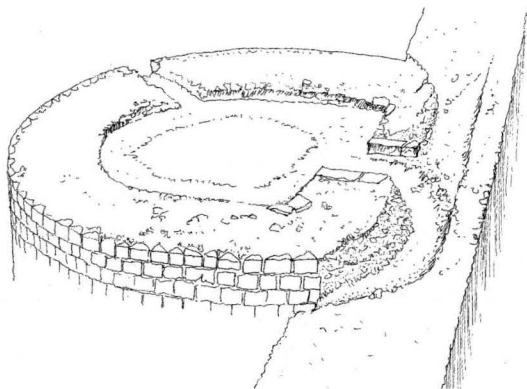
Avant toute intervention il a été établi un relevé pierre à pierre et une analyse des mortiers des ouvrages d'arase nouvellement dégagés, dans le but d'établir une critique d'authenticité des vestiges ; l'objectif étant de contribuer à l'analyse archéologique du bâti du château. Plusieurs mortiers différents ont été observés en élévation de la courtine et dans les garnis de la tour ; ces différences pouvant identifier différentes périodes de construction.

#### Critique d'authenticité des ouvrages de la tour nord :

La dernière assise de la tour nord est bâtie en grès alors que le reste de l'élévation, à partir du niveau de la lice, est bâtie en calcaire de Beauce. Ce changement de matériau qui se lit dans les parements des tours à différentes hauteurs, traduit l'épuisement progressif des carrières locales de calcaire, au profit de l'exploitation des grès, abondants mais plus difficiles à tailler. Seul le donjon est bâti entièrement en calcaire, la pierre la plus « noble » lui ayant été réservée. Comme cela avait été mis en évidence au stade des études préalables, le parapet ruiniforme en grès qui existait au sommet de la tour avant les travaux, était une invention « romantique » sans aucun caractère médiéval.

Le chantier qui s'est déroulé entre 2014 et 2015 a permis de dégager la première assise de l'élévation du 1<sup>er</sup> étage de la tour qui

témoigne de l'existence d'une salle au plan irrégulier. La porte d'entrée de la salle est similaire à celle de la tour des Chauffeurs (à l'ouest) mais le parement côté lice a été arraché quand est aménagé un chéneau canalisant les eaux de la terrasse sommitale de la tour.



*Croquis des vestiges de l'arase de la tour nord  
après dégagement des chapes de ciment (dessin AM, 2015).*

La porte donnait accès à l'étage de la tour depuis le chemin de ronde ou depuis un bâtiment adossé et, à nouveau – au XVII<sup>e</sup> siècle selon toute hypothèse –, depuis un chemin de ronde formé d'un plancher en bois. Le sol de l'ancienne salle est formé d'une « calade » en silex et en petits blocs de meulière.

Le plan intérieur de la tour est en fer à cheval à l'exception de son angle ouest qui est droit avec une surépaisseur du pan droit à gauche de la porte. Cette dernière correspond certainement à la paillasse d'un escalier maçonné formant un angle et qui permettait d'accéder à une latrine, une bretèche ou aux hourds qui couronnaient la tour à l'origine.

#### Inventaire des différents mortiers retrouvés et interprétation archéologique :

Le corps de mur de la courtine nord est bâti en blocage hourdé à l'aide d'un mortier beige-ocre riche en chaux. Les parements intérieurs et extérieurs en moellons, liés à l'aide d'un mortier très pauvre de teinte beige-ocre s'est avéré ne pas être solidaire avec le corps de mur. L'interprétation la plus plausible de cette absence de liaison est une reconstruction du parement postérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui explique aussi l'absence de toute trace, pourtant attendue, des bâtiments adossés à la courtine dans son élévation côté lice.

### Le parti de restauration retenu :

La conservation des arases de la tour et de la courtine nord imposait la mise en place d'une protection efficace des vestiges anciens retrouvés sans que soit altérée leur lisibilité depuis le donjon qui domine l'ensemble du château. Les protections créées consistent en un béton de gros agrégats qui permet de comprendre qu'il s'agit d'un niveau dérasé, une lause en calcaire de Beauce ayant été ajoutée en rive pour protéger les élévations en maçonnerie.

### Autres découvertes en cours de chantier :

Le dégagement de l'arase de la partie est de la courtine nord a permis de dégager deux baies étroites correspondant, peut-être, à des ouvertures de tir percées dans la maçonnerie du XIII<sup>e</sup> siècle, apparemment dans l'urgence tant l'exécution est sommaire. Ces baies étaient accessibles depuis un niveau de plancher d'un bâtiment adossé à la courtine. Cette découverte a permis de confirmer que les parements en moellons du rempart ont bien été remontés sur un corps de maçonnerie plus ancien puisque ces baies ont été bouchées lors de la mise en œuvre de ce parement.

Une disposition étrange intriguait les spécialistes depuis toujours : les deux « chambres de tir » avec leur bouche à feu présentes dans la partie ouest de la courtine nord ; elles se sont révélées être un aménagement romantique du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces chambres correspondent à d'anciennes fenêtres, aménagées un temps dans la courtine avant d'être murées, et qui éclairaient l'étage un bâtiment adossé (sans doute les écuries bâties du XVI<sup>e</sup> siècle). Ces fenêtres ont été bouchées du côté du fossé dans un premier temps (pour une raison de sécurité ?) et transformées en « niches » ou alcôves.

Des clichés de la courtine nord de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, montrent la serre de Joseph Guyot, alors propriétaire du château, adossée à la courtine nord et qui succède à l'ancien bâtiment qu'il avait fait démolir. Les deux niches, orientées vers le sud, étaient alors garnies de porte-fenêtre à petits bois pour servir de petites serres dans lesquelles étaient conservées des collections de plantes. Ces niches étaient accessibles grâce à un passage situé au-dessus de la serre. Plus tard, lorsque la serre est démolie, ces niches sont murées à fleur du parement de la lice. Les bouches à feu en pierre (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>) intégrées dans la maçonnerie de bouchement par pure fantaisie proviennent du rempart de la Ville. Il s'agit finalement d'un des derniers restes des aménagements romantiques du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il nous est apparu important de conserver.

Antoine MADÉLENAT, architecte du patrimoine.

### **Guigneville<sup>3</sup>**

Depuis 2009, l'association « Artis », présidée par Michel Jouardet, ancien membre de la commune, réhabilite les vitraux de l'église Saint-Firmin. Le premier a été achevé en 2013 et béni par Mgr Dubost en octobre. L'équipe s'est remise au travail à la demande de la municipalité de Mondeville pour refaire les vitraux de l'église qui sont en très mauvais état.

### **Janville-sur-Juine<sup>4</sup>**

L'église Notre-Dame construite, en 1899, après la création de la commune, suite à sa séparation d'avec Auvers-Saint-Georges, a été rajeunie : charpente, couverture, ravalement, serrurerie ont été réparés.

### **Marcoussis<sup>5</sup>**

L'association « Rempart », comme chaque année, a organisé un chantier solidaire et international pour la restauration des joints de la contrescarpe des douves du château de Montagu, poursuivant ainsi l'œuvre de notre regretté collègue Nicolas Payen. Ces treize jeunes (dont deux Espagnols, deux Polonais et un Russe), âgés en moyenne de 20 ans, ont été épaulés par les bénévoles de l'Association historique de Marcoussis.

### **Saint-Escobille<sup>6</sup>**

Une convention, permettant la défiscalisation de tous les dons faits pour la restauration de l'église Saint-Denis<sup>7</sup> a été signée entre la Fondation de France (représentée par Fabrice Ollier), l'association « Saint-Escobille histoire et Patrimoine » (représentée par son président, notre collègue Jean-Pierre Liénasson) et la municipalité. Fabrice Ollier a souligné que « les églises de Beauce ont, habituellement, des

---

3. Essonne, arr. d'Evry, cant. de Mennecy.

4. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon.

5. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. des Ulis.

6. Essonne, arr. et cant. d'Étampes.

7. *Essonne et Hurepoix*, n° 80 (2010), 2011, p. 37-41.

clochers dont le toit est à deux pans (“en bâtière”), ici nous nous avons un clocher en pierre, ce qui est rare en Île-de-France et en Essonne ».

### **Saint-Germain-lès-Corbeil<sup>8</sup>**

L'église, construite au XII<sup>e</sup> siècle, s'est offert une cure de jouvence : charpente, toiture et fondations ont été renforcées.

### **Saint-Pierre-du-Perray<sup>9</sup>**

La nouvelle église est sortie de terre. Deux cloches élaborées par la fonderie Paccard d'Annecy (n<sup>o</sup> 1 mondial, créé en 1796) ont été baptisées le 21 novembre. Christophe Marchesi lui a fait don de d'une statue de la Vierge dans son berceau « Maria Santissima Bambina » qui a orné, jusqu'en 2012, le monastère des Ursulines de Vannes-Ménimur (Morbihan).<sup>10</sup>

### **Valpuseaux<sup>11</sup>**

La chapelle de Varennes<sup>12</sup> a retrouvé sa “Fresque”. Celle-ci, située à l'intérieur, au dessus de la porte d'entrée, et qui n'est attestée que par une photographie ancienne, était, sans doute, très abîmée quand elle a été détruite, dans les années 70, alors que la chapelle était dans un piteux état, au point que la toute neuve association des « Amis de la chapelle » avait lancé une souscription pour sa rénovation<sup>13</sup>. Refaite, à l'identique, par Bernadette Bonvallet, la fresque a été inaugurée et bénie par Monseigneur Dubost, le 27 septembre, le jour où l'on fête saint Vincent de Paul, qui est présent sur la fresque, avec saint Martin (à qui est dédié l'église du village). Notons que la date de la canonisation de Vincent de Paul (1737), dont le chef est ici auréolé, ne plaide pas en faveur de la très grande ancienneté de la fresque d'origine.

8. Essonne, arr. d'Evry, cant. de Draveil.

9. Essonne, arr. d'Evry, cant. d'Épinay sous Sénart.

10. MARCHESI (Christophe), *Maria Santissima Bambina, histoire et formation spirituelle d'une dévotion miraculeuse au berceau de la Vierge Marie, enfant.* (christophemarchesi@live.fr).

11. Essonne, arr. et cant. d'Étampes.

12. *Essonne et Hurepoix*, n<sup>o</sup> 81 (2011), 2012, p. 65-71 et n<sup>o</sup> 82 (2012), 2013, p. 170.

13. *La Gazette de l'Île de France*, n<sup>o</sup> 107 daté du 16 mai 1973.

A cette occasion, l'association « Valpuseaux Histoire », a présenté une exposition de photographies et documents sur cette chapelle et sur saint Vincent de Paul qui la fréquenta pendant la Fronde.



*La nouvelle fresque de la chapelle de Varennes, à Valpuseaux.*

## Bibliographie\*

AMOUROUX (Dominique), *André Wogenscky*. Editions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2014. Collection de carnets d'architectes.

Parmi les réalisations figure l'usine Snecma de Corbeil.

AUDIBERTI (Marie-Louise), *Sur les pas de mon père*. L'Amourier éditions, 2014.

La maison de Lozère à Palaiseau figure parmi les nombreuses demeures de l'écrivain Jacques Audiberti.

*Autodrome de Linas-Monthéry. C'était hier, 1924-1926*. Malesherbes (45330), Maury impr., 2015, in-4°, 192 p., nombr. ill.

L'association « Patrimoine et traditions de Linas » présidée par Michel Petit, a réalisé, grâce aux travaux de notre regretté confrère Roger Bertel et aux collections de passionnés de l'auto, un ouvrage magnifiquement illustré pour raconter la création par Alexandre Lamblin, ainsi que la vie de 1924 à 1926 de ce fabuleux autodrome.

BAUDIN (Anne-Laure), *Campus d'Orsay, l'université au cœur de la ville : Esquisse d'alternative au projet du plateau de Saclay*. Editions Universitaires Européennes, 2014, 72 p.

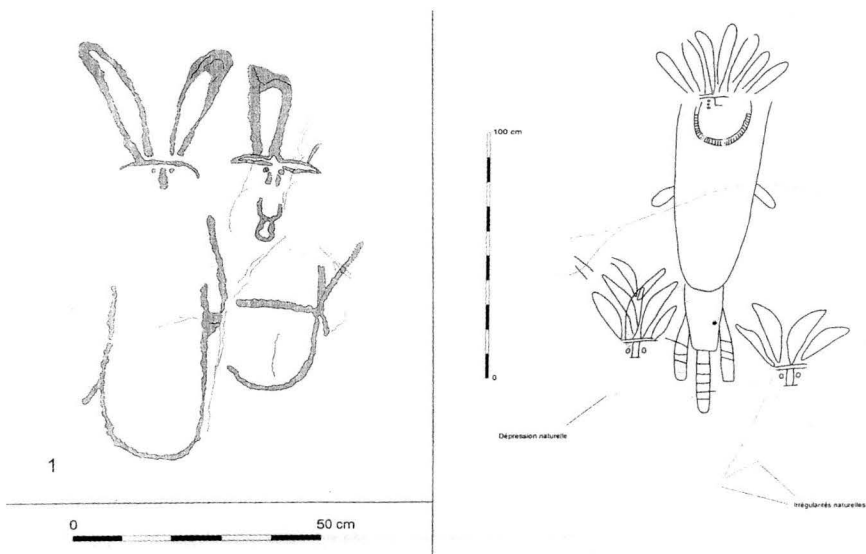
BÉNARD (Alain), Daniel SIMONIN et Jacques TARÊTE, *Les stèles et rochers gravés néolithiques de la moyenne vallée de l'Essonne dans Statues-menhirs et pierres levées du néolithique à aujourd'hui*, Acte du 3<sup>e</sup> colloque international sur la statuaire mégalithique, Saint-Pons-de-Thomières 12-16 septembre 2012, sous la direction de Gabriel Rodriguez et Henri Marchesi, Coédition DRAC Languedoc-Roussillon et Groupe archéologique du Saint-Ponais, Saint-Pons-de-Thomières, 2015.

Sur plusieurs stèles découvertes dans l'espace, géographiquement restreint, de la moyenne vallée de l'Essonne on été observés des visages surmontés

---

\* Cette bibliographie est établie par Paulette CAVAILLER, avec la collaboration de Denise POULTON, Frédéric GATINEAU et Alain DEVANLAY. La mise en page a été réalisée par Laureline LE ROUX/CROSNIER.

d'une coiffe à plumes. C'est nettement le cas à Maisse, sur la stèle de l'Ouche-de-Beauce (réemployée dans un coffre funéraire daté du Néolithique final), à Malesherbes sur la dalle de Rouville, à Milly-la-Forêt, sur le menhir du Paly et, vraisemblablement à La-Chapelle-la-Reine, sur le menhir de La Haute-Borne. Ces stèles portent des représentations humaines, extrêmement schématiques, avec des cupules pour les yeux, un tracé dessinant le nez, des traits sus-orbitaires matérialisant probablement la base d'une coiffe, constituée d'éléments allongés ressemblant à des plumes et un contour courbe pouvant constituer l'ovale du visage ou le tronc des personnages ; enfin, la présence d'éléments de parure, collier ou pendeloque, est plus ou moins explicite.



*Gravures des stèles de l'Ouche de Beauce à Maisse (face A) et de Rouville à Malesherbes (relevé : A. Bénard ; DAO : D. Simonin).*

Malgré des différences dans les techniques utilisées pour leur réalisation, ces représentations présentent de nombreux points communs quant au style et cet ensemble est d'une évidente originalité. Il n'est pas inconcevable de penser que ces monolithes gravés de personnages à coiffe de plumes aient été associés à des monuments funéraires comme des menhirs ou des sépultures sous dalle, ce qui permet d'envisager un lien avec la culture de Cerny, datée du Néolithique moyen 1, soit aux environs de 4 500 ans avant notre ère. Les stèles gâtinaises, avec leurs étonnantes gravures de « personnages emplumés », constituent des marqueurs culturels importants qui relèvent, probablement, d'une certaine communauté de croyances ou d'une conception du monde assez voisine.

D'autres gravures rupestres piquetées, des haches emmanchées notamment, sont également répertoriées dans la région ; elles pourraient aussi se rapporter

à une phase ancienne du Néolithique. Même si les pierres dressées et gravées de la moyenne vallée de l'Essonne n'offrent que des possibilités de comparaison limitées avec leurs homologues d'Armorique, certains types d'objets fréquemment représentés sur ces dernières comme les haches, sont aussi bien connus dans les massifs gréseux du Gâtinais.

Alain DEVANLAY

BISENSANG (Nicolas), *Dans les pavillons ; pour une médiation « intrusive » d'un paysage ordinaire*. Mémoire de fin d'études de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV), 2013. Archéologie de situations pavillonnaires (autour de l'aqueduc de la Vanne), lotissement du Contin de Paray.

BORDE (Frédéric), *Valpuseaux et la Grande Guerre, Hommage à nos poilus*. Association Valpuseaux 10

1.01.01 Histoire, collection Valpuseaux et son histoire, 368 p.

BOURDAN (Pierre), *Carnet de retour avec la division Leclerc*. Paris, Payot, 2014.

Ce récit comporte des détails inédits sur le passage de la division Leclerc à Arpajon, Montlhéry, Longjumeau et Palaiseau en août 1944.

BOUTARIC (Jean-José), *Ornella ou l'enfance retrouvée*. Anfortas, 2015.

Une grande partie de l'action du roman se situe à Brunoy.

BUISSON (Jeannie) et CADOU (Gérard), *Viry-Châtillon et ses habitants dans la première guerre mondiale*. Auto édition, 2014.

Notre collègue, Jeannie Buisson, demeure à Viry-Châtillon.

CAMPA (Laurence), *Album Cendrars*. Paris, Gallimard, 2013.

Mention détaillée du séjour de l'écrivain à Méréville.

*Catalogue de l'exposition Jean-Félix Bapterosses, fondateur de la manufacture des émaux de Briare*. Bièvres, Association archives vivantes, 2013.

Jean-Félix Bapterosses est né à Bièvres en 1813.

*Catalogue de la vente du vendredi 30 octobre 2015*. Lancry et Camper, commissaires-priseurs, Guy Martin, expert. Paris, Hôtel Drouot, 2015.

Une lettre du comte de Provence datée du 4 mai 1776, contient un ordre de paiement de 9002 livres, pour travaux au château de Brunoy.

CENDRARS (Blaise), *Les armoires chinoises*. Fata Morgana, 2015.

Texte inédit de Cendrars écrit en partie durant son séjour à Méréville en 1917.

CENDRARS (Blaise) et POULAILLE (Henry), *Lettres 1925-1961*. Zoé, 2014.

Une carte postale envoyée par Cendrars à l'écrivain Henry Poulaille « 34 rue M. Berteaux, Palaiseau Seine-et-Oise » le 15 septembre 1955, fait allusion à la mort récente de Fernand Léger (à Gif-sur-Yvette), son plus vieux copain.

CHAILLER (François), *Société Nautique de la Haute Seine, 1912-2012 : 100 ans d'aviron sur la Seine*. Juvisy-Draveil, Société Nautique de la Haute Seine (S.N.H.S), 2012, 111 p.

CHALJUB (Bénédicte), *Georges Candilis (1913-1995), Alexis Josic (1921) et Shadrach Woods (1923-1973)*. Editions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2010.

Collection de carnets d'architectes.

Parmi les réalisations figure un immeuble à Corbeil.

*Château du Petit-Bièvres (pavillon Marie-Antoinette)*. Bièvres, Association archives vivantes, 2015.

COCHETEUX (Marc), *Le roman de Bouquin, une histoire du parc du Grand Veneur à Soisy-sur-Seine*. Mairie de Soisy-sur-Seine, 2010.

CRÉPU (Michel), *Un jour*. Paris, Gallimard, collection Blanche, 2015. 160 p., 140 x 205 mm. Né à Etampes, en 1954, Michel Crépu, essayiste et romancier, actuel directeur de La Nouvelle Revue Française (NRF) chez Gallimard, a publié cet ouvrage après la mort de son père, Roger. C'est l'histoire de Roger Crépu, appartenant à la "petite bourgeoisie" d'après-guerre, très attaché à ses convictions démocrates-chrétiennes et à sa ville d'Etampes.

DEBIESSÉ (Martine), *Terres précieuses, témoignages de femmes et d'hommes qui font l'agriculture du plateau de Saclay*. Grand Carroi, 2015.

DELACOURT (Frédéric), *Bestiaire d'Essonne, histoires d'animaux d'ici et d'ailleurs*. Chez l'auteur, 13 rue Manet 91480 Quincy-sous-Sénart, 2015, in-8°, 126 p., ill.

Depuis le cheval représenté sur une plaque de grès préhistorique de Boutigny-sur-Essonne jusqu'aux animaux sculptés par Maurice Prost en passant par la Girafe de Méhémet-Ali, trente-quatre histoires d'animaux qui évoquent la vie en Essonne au cours des siècles.

DELANNOY (Michel), *Capitaine Longuet, officier artilleur de la Grande Guerre*. Auto édition, 2013.

La famille Longuet est bien connue à Viry-Châtillon où Henri a laissé un grand souvenir.

DELBOURG (Patrice), *l'Odysée Cendrars*. Ecriture, 2010, 222 p.

Un chapitre est consacré au séjour du poète à Méréville.

DOUCET (Claude) en coordination avec la CGT SNECMA Corbeil, *Des femmes et des hommes debout, essai biographique de militant(e)s*. Editions Helvetius, 2015, 205 p.

DOUSSON (Xavier), *Jean Bossu*. Editions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2014. Collection de carnets d'architectes. Parmi les réalisations figure le grand ensemble de Saint-Michel-sur-Orge.

DUVAL-STALLA (Alexandre), *Claude Monet, Georges Clemenceau : une histoire, deux caractères, biographies croisées*. Paris, Gallimard, 2010. Claude Monet a vécu et peint à Montgeron.

*Dynamique et résilience des réseaux routiers : archéographes et archéologues en Ile-de-France*, sous la direction de Sandrine Robert et Nicolas Verdier. Revue archéologique du Centre de la France, supplément n°52, 2014, 259 p.

*Echappées autour de Saint-Germain-lès-Corbeil*. Dix fiches établies par l'association Histoire et Patrimoine de Saint-Germain-lès-Corbeil, 2011.

*Edouard Béliard (1832-1912), le maire et libre penseur*. Etampes, musée intercommunal, 2014.

*Edouard Béliard (1832-1912) le peintre*. Etampes, musée intercommunal, 2014.

*Eglise (l') de Janville-sur-Juine*. Histoire locale Janville Lardy, octobre 2015, 18 p.

*Eglise (l') de Bondoufle au fil du temps*. Bondoufle, Association historique, Notre Patrimoine, 2014.

*Fernand Léger – Reconstruire le réel, Paris, RMN, 2014*.

Mention de la réalisation de Fernand Léger dans la maison de Michel Leiris à Saint-Hiaire.

GACHOT (Eric), *La libération de Milly-la-Forêt et de sa région, 1939-1945*. Les Amis de Milly et de ses environs, 2015, 120 p.

GARCIN (Jérôme), *Littérature vagabonde*. Paris, Flammarion, 2009. Belles évocations des maisons de Jean-Louis Bory à Méréville et de Pierre Béarn à Montlhéry.

GARRIOT (André), 1914-1918. *Histoires d'une guerre, la vie dans le Dourdannais*. Saint-Thonon (29800), impr. Cloître, 2015, in-8°, 216 p., très nombr. ill.

La première partie (154 p.) est consacrée à l'histoire générale de la guerre. La seconde raconte la vie à Dourdan (32 p.) puis dans les dix communes du Dourdannais (15 p.).

GONCOURT (E. et J. de), *Œuvres complètes, œuvres romanesques*, Alain MONTANDON direct., t 2 *Sœur Philomène*. Ed. critique établie par Alex LASCAR. Paris, H. Champion, 2015, in-8°, 368 p.

*Grande Guerre (La) à Bièvres, 1914-1918*. Bièvres, Association archives vivantes, 2014.

*Guide de l'exposition permanente*. Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Palais de la Porte Dorée. Paris, 2013.

Deux pages bien illustrées concernent la maison russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

*Guide des cantons 2015 en Essonne*. Le Républicain, in-4°, 62 p., ill.

Très utile recueil donnant pour chacun des nouveaux cantons, créés par décret du 24 février 2014, une carte, un bref résumé historique et les noms des conseillers départementaux élus en 2015, avec une courte notice biographique ainsi que la liste des conseillers généraux depuis 1884.

GUILLERM (Elise), *Jean Dubuisson*. Editions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2014. Collection de carnets d'architectes. Parmi les réalisations figure la mairie de Bures-sur-Yvette.

*Île-de-France. Au cœur des villages de France*. Paris, Ed. Atlas, 2014, 102 p.

Quatre villages essonniers font l'objet de pages très bien illustrées : Chamarande, Courances, Saint-Cyr-sur-Ourdan et Saint-Sulpice-de-Favières.

JACQUET (Annie) et FAUDOT (Gérard), *Lavoirs du pays de Limours*. Limours, Office de tourisme, 2015, 62 p.

JOURDAN (Marie-Francine), *De pierre et de verre, les saints du pays chartrain*. Rencontre avec le patrimoine religieux, 2014.

Un chapitre sur la légende de Sainte-Même à Ourdan.

KLEIN (Richard), *Robert MALLET-STEVENSON*. *Agir pour l'architecture*. Ed. du Patrimoine, 2014, in-8,

Ce grand architecte a laissé maintes réalisations dans la banlieue sud de Paris.

LAINÉ (Brigitte), *Guide des sources judiciaires. Les juridictions ordinaires et d'exception du département de la Seine puis du département de Paris et des départements du ressort de la cour d'appel de Paris. Fonds 1790-2010. Documents XIV-XX<sup>e</sup> siècles*.

Paris, direction des services d'archives, 2011, in-°, 672 p., 63 pl., h. t. et cartes.

Ce fonds contient une foule de documents annexes souvent inattendus. Un index très détaillé facilite la recherche.

LAMMING (Clive), *Les trains de Banlieue 1837-1914*. Collection : La grande histoire des transports urbains, Editions Atlas, 2011.

Un chapitre très documenté est intitulé : « le progrès arrive à Juvisy ».

LAMMING (Clive), *Les trains de Banlieue 1918-1950*. Collection : La grande histoire des transports urbains, Editions Atlas, 2012.

LAMMING (Clive), *Les trains de Banlieue 1951 à nos jours*. Collection : La grande histoire des transports urbains, Editions Atlas, 2012. Analyses très documentées de l'évolution du trafic sur toute la banlieue parisienne. La partie sud du réseau est bien représentée.

LARPIN (Dominique), *Diagnostic mise hors d'eau et consolidation du clocher Basilique Notre-Dame de Bonne Garde de Longpont-sur-Orge*. Chez l'auteur, 2014.

LEBAS (Antoine) et AUDUC (Arlette), *Architecture de brique en Île-de-France, 1850-1950*. Somogy Editions d'art, 2014.

Des notices sur Juvisy-sur-Orge (église Notre-Dame-de-France), Corbeil-Essonnes (p.160), et Evry, (cathédrale).

LECLECH-CHARTON (Sylvie), *Les vies de Jacques Angot*. Paris, 2013. Jacques Angot fut seigneur à Auvers-Saint-Georges.

LECLERC (Michel), *Morigny-Champigny, regards et découvertes*. Ville de Morigny, 2015, 96 p., 140 ill.

LEFORT (Edouard), *Souvenirs de guerre 1915-1920*. ([www.societedesecrivains.com](http://www.societedesecrivains.com)).

Souvenirs d'Edouard Lefort, habitant de Cerny, rédigés au cours des années 1930, accompagnés de très nombreuses cartes postales et photographies du front et de l'hôpital.

*Libération (la) de Milly-la-Forêt et de sa région, 1939-1945*. Milly-la-Forêt, Les Amis de Milly-en-Gâtinais et environs, 2015, nombr. ill.

MALLET (Etienne), *Oberkampf, vivre pour entreprendre*. Paris, Télémaque, 2015, in-8°, 368 p.

Le créateur de la fameuse toile de Jouy, prénommé Christophe, acheta, en 1769, pour son frère Frédéric, un terrain à Essonnes, avenue de Chantemerle, où il créa une fabrique textile dite « l'Indienne » qui devint plus tard une annexe de la manufacture de Jouy. Il acquit, en 1804, le domaine de Chantemerle où il installa une filature de coton. L'ensemble échut en partage à la famille Féray. Deux rues de la ville évoquent ces illustres personnages.

MANESSE (Jacques), *Bures-sur-Yvette, 1944-1945. Résistance et Libération*. Bures-sur-Yvette, Atelier d'histoire locale, 2015.

*Manufacture (La) des Lumières. La sculpture à Sèvres de Louis XV à la Révolution*, sous la direction de Guilhem SCHERF. Editions Faton, 2015, 432 p., 500 ill.

MARTIN (Michel), BINVEL (Bernard), BAEZA (Antonio), *Les corps de métiers dans la région d'Etampes du XII<sup>e</sup> siècle à la Révolution. Métiers du métal, du bois, et du bâtiment*. Etampes, Archives municipales, collection mémoire d'Etampes, volume 4, 2015.

MATHIS (Rémi), *Le solitaire et le ministre. Autour de la correspondance entre A. d'Andilly et A. de Pomponne (1646-1674)*. Paris, Nolin, 2012, in-8°, 272 p.

Deux membres de la famille Arnould, fervents de Port-Royal.

MELON (Jacqueline), *Paroisse de Morsang-sur-Orge, sept siècles d'histoire*. Morsang, chez l'auteur, 2015.

1906-2006. 100 ans de grands prix de France. Fédération française de sport automobile, l'Equipe, 2006.

De très belles photos inédites du circuit de Linas-Montlhéry.

Montgeron, *l'almanach*. Montgeron, 2014.

Trois cent soixante quinze anecdotes recueillies par Renaud ARPIN, Joël JACQUET et notre collègue Michel CHANCELIER. Disponible à l'office du tourisme.

MORARD (Louis-Alexandre), *Vert-le-Grand, guerre de 1870. Récit des événements journaliers accomplis en cette commune au cours de l'invasion*. Association « Vert-le-Grand autrefois », 2014.

Précieuse édition du cahier rédigé par l'instituteur de Vert-le-Grand présent au moment de l'invasion.

PAYEN (Roger) et GARCIN (Martine), *Parcours Santé. 250 dessins de prison de Roger Payen résistant interné à la prison de la Santé de mars 1943 à août 1944*. Editions Soleils en Chantiers, 2007.

Il est précisé que l'auteur a passé son enfance à Corbeil puis à Vigneux.

PEREIRA (Benjamin), *Le site ferroviaire de Juvisy-Athis-Mons pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945) : Quotidiens, résistances et destructions d'un des principaux triages de la région parisienne*. Evry, Université Val d'Essonne, 2014, 352 p.

Mémoire de master histoire réalisé en partenariat avec l'AHICF (association pour l'histoire des chemins de fer).

PIO (Ghislaine), *Changement de lune*. Editions Amalthée, 2014, 262 p. Une partie du roman se situe à Yerres.

PRILLEUX (Gilles) et CEREGHINI (Elisabeth), *Juvisy-sur-Orge, Etude historique du site du parc des Grottes*. Juvisy-sur-Orge, 2013, 108 p.

Etude très détaillée sur le parc des Grottes réalisée dans le cadre d'une commande de la ville de Juvvcdisy.

RINUY (Paul-Louis), *Patrimoine sacré XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Les lieux de culte en France depuis 1905*. Editions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2014.

De nombreux exemples essonniers très bien analysés.

*Ris-Orangis en 1914, 100 ans déjà*. Ris-Orangis, Groupe d'Histoire Locale, 2014, 40 p.

*Ris-Orangis, le château de Fromont*. Ris-Orangis, Groupe d'Histoire Locale, 2015, 40 p.

ROGER (Marie-Françoise), *Solidarités nouvelles pour le logement, une aventure humaine*. Paris, l'Harmattan, 2011.

Un chapitre est consacré à l'expérience de la communauté du Rotoir à Boissy-Sec, communauté née dans les années 1930.

*Saint-Louis* sous la direction de Pierre-Yves LE POGAM. Ed. du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2014.

La peinture du palais de justice d'Etampes est citée.

SCHNECK (Colombe), *Sœurs de miséricorde*. Paris, Stock, 2015.

Le roman s'achève à Ris-Orangis.

*Seine (La) à pied en Ile-de-France*. FFRP (Fédération française de Randonnée Pédestre), 2015.

Courtes notices sur la partie essonnienne des bords de Seine.

SHONG (Bokshub), *Concours et production urbaine : l'aventure de la ville nouvelle d'Evry*. Editions universitaires européennes, 2014, 292 p.

SIGNE (Raymond), *Eglise Notre-Dame de l'Assomption de la Ferté-Alais, première église gothique* ([www.mieux-connaître-nos-églises.fr](http://www.mieux-connaître-nos-églises.fr)), 2015.

Sans doute, une des premières églises gothiques.

SINIAKOV (Alexandre) et NABEREZHNY (Daniel), *Eglises Saint-Martin et Sainte-Geneviève du séminaire orthodoxe russe à Epinay-sous-Sénart*. Ville d'Epinay-sous-Sénart, Séminaire orthodoxe russe, 2014, 111 p. ill.

STOCK (Geneviève), *De la rue à la lutte. Vous avez dit « phénomène »*. Paris, l'Harmattan, 2015.

Les souffrances d'une enfant de la Ddass dans une famille d'accueil en Essonne.

STRATFORD (Neil), HARTMUT (Atsma), BERCE (Françoise), CAZES (Quitterie), *Cluny 910-2010. Onze siècles de rayonnement*. Editions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2010.

Mention du site clunisien de Longpont-sur-Orge.

THOMAS (Chantal), *L'échange des princesses*. Paris, Ed. du Seuil, 2013.

Un long chapitre du roman est consacré au passage de l'infante à Etampes.

TIGE (Maxime), *Nouveautés et relais de la consommation dans le monde rural, l'exemple de la Beauce au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de master, Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2015.

L'étude concerne en partie le bourg d'Angerville.

TOKUNAGA (Katsuhiko), MICHELIN (Rémy), PARINGAUX (Alexandre), *La Patrouille de France, 60 ans à ciel ouvert*. Ed. Zéphyr, 2013.

Deux pages sur la patrouille d'Etampes.

*Trente (Les) des archives vivantes*. Bièvres, Association archives vivantes, 2015.

*Vêtements et objets liturgiques de l'église du Val-St-Germain*. Le Val-Saint-Germain, Association Art Religieux et Patrimoine, 2015.

VIETTE (Philippe) et FAURE-NOUVELLE (Blandine), *Promenade géologique à Méréville*. Ed. Biotop, 2015, 42 p.

VILAIN (Ambre), *Matrice des sceaux du Moyen-âge*. Bibliothèque Nationale de France, département des monnaies, médailles et antiques, 2014.

Analyse de la matrice de la paroisse Saint Basile d'Etampes.

VILATO (Xavier), *Elie Lascaux un enfant du Paradis*. Paris, Skira Flammarion, 2009.

Concerne Saint-Hilaire.

*Villabé au fil du temps*. Tome 3. *Les fermiers, les commerces, les moyens de locomotion*. Mémoires vives de Villabé et Ed. Amatteis, 2015, in-8°, 224 p.

Cet ouvrage abondamment illustré, comme les précédents, évoque brillamment la vie au village.

*Vitrail V<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles* sous la direction de Véronique DAVID et Michel HEROLD. Ed. du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2014.

Trois églises essonniennes font l'objet d'une courte étude dans cet ouvrage monumental : les verrières médiévales de Saint-Sulpice-de-Favières et les vitraux contemporains de la cathédrale d'Evry et de l'église de Varenne-Jarcy.

WINGLER (Clément), *La Grande Guerre des Etampois. Les prisonniers en Allemagne (1914-1919)*. Etampes, Archives municipales. Collection « Mémoire(s) d'Etampes », n°6, 2015.

### Périodiques

BUAT (Nicolas), « Le rôle des marchés dans l'approvisionnement en céréales de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle d'après la mercuriale » dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 169, 2011, p. 499-529.

Il était interdit aux marchands d'acheter du grain dans la zone de huit lieues autour de Paris. Corbeil, qui recevait, par la Juine, tout le blé de la Beauce pour l'envoyer à Paris par la Seine, était juste à la limite de cette zone.

*Dynamique et résilience des réseaux routiers : archéogéographes et archéologues en Île-de-France.*

(Sandrine Robert et Nicolas Verdier, direction) dans *Revue archéologique du Centre de la France*, supplément n° 52, FERACF, Tours, 2014.

Un article passionnant est consacré à la voie d'origine antique à Massy-Palaiseau.

PIOZZOLI (Christian) avec la participation de Véronique PISSOT et Sylvain DUCHÈNE, « Un probable sanctuaire de confins gallo-romain aux marges des cités carnute, sénone et *Parisii* : la *Cave Sarrazine* à Souzy-la-Briche (Essonne) » dans *Revue archéologique d'Île de France (RAIF)*, n<sup>os</sup> 7-8, 2014/2015, p. 255-307, ill.

Cet article développe l'idée que cet ensemble constitué d'au moins quatre corps de bâtiments – où des bassins, des piscines et de nombreux éléments de décor (mosaïques) ont été reconnus, prouvant le caractère somptueux et raffiné des édifices) – se rapporte à un ensemble thermal, conçu pour accueillir un grand nombre de personnes, d'une ampleur inusitée en contexte rural.

Les comptes rendus de fouilles archéologiques de Paulette CAVAILLER et de prospections aériennes de Daniel JALMAIN (à la mémoire de qui cet article est dédié), publiés dans notre bulletin, sont indiqués dans les références.

SCHERF (Guilhem), « Les sculptures en porcelaine de la manufacture des Lumières » dans *Grande galerie, le journal du Louvre*, n° 33, sept.-nov. 2015, p. 88-89, ill.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France a publié le tome 66 de ses *Mémoires*. Il nous intéresse grandement à cause de deux très bons articles : p. 62-94, « La navigation sur la Seine et ses affluents à la fin du Moyen-Âge » par Marc SUTTOR et, p. 95-111, « Jacques Amyot en son siècle » par Nicole LEMAITRE qui décrit la carrière de cet homme d'église, de lettres et de cour qui posséda trois fiefs à Auvers-Saint-Georges (voir bulletin de notre société, 1972, p. 51-56).

Dans le *Papyvore*, organe des Archives départementales, nous avons remarqué dans le n° 41 (premier semestre 2015) : p. 3 : Achat par les Archives de *Barres parallèles*, par Michel VAUCAIRE, illustré par Foujita ; p. 4 -5, « Le domaine de Cheptainville, une aventure de

poires et de pommes à croquer » ; p. 6-7, « Présences, mémoires des exilés chiliens », p. 8-9, « Les géorgiens de Leuville-sur-Orge, une immigration singulière » ; p. 15-18, « Le cinéma amateur en Essonne » par Laurence BAZIN et, p. 19-23, « Nicolas Tarkhoff (1871-1930) : Moscou-Paris-Orsay ».

Dans le n° 42 (deuxième semestre 2015), p. 3, « Souvenirs de mes promenades par Célestine de Varreux (1846-1850) » présentés par Lisbeth PORCHER ; p. 4-5, « Un album photographique de Méréville en 1874 » par Yves MORELLE ; p. 8-9, « Histoire et caricature, l'exemple de mai 1968 » par Isabelle LAMBERT ; p. 16-19, « saint Pierre et saint Paul : un tableau peut en cacher un autre » par Laurence MAYEUR.

La « Maison de Banlieue et de l'Architecture » d'Athis-Mons a publié son bulletin n° 22, *Le grand pari des p'tites maisons* (in-8°, 120 p., ill. couleur) qui nous invite à une vaste ballade urbaine du XIX<sup>e</sup> à nos jours afin de redécouvrir les idéaux et les initiatives qui ont façonné les quartiers pavillonnaires essonniens mais aussi de s'interroger sur leur évolution.

La « Société historique de Dourdan en Hurepoix » a fait paraître ses bulletins n°s 68 et 69, essentiellement consacrés à la publication du journal tenu par un notaire de Dourdan, Jules Curot, pendant l'invasion allemande de la région en 1870.

« Etampes histoire » a fait paraître le n° 12 de ses *Cahiers*, intitulé *Témoins étampois de la Grande Guerre*, qui rassemble des documents inédits confiés à l'association à l'occasion de la préparation de l'exposition « Le Pays d'Etampes et la Grande Guerre ». Nous avons, particulièrement, noté l'article, p. 36-42 consacré à Marguerite Van Loo, par notre collègue Raymonde AUTIER-LEJOSNE.

Le « Groupe d'études de recherches et de sauvegarde de l'Art rupestre (GERSAR) » a publié les n°s 66 et 67 de son bulletin *Art Rupestre*. Dans le dernier, nous avons noté, p. 15-38, un « surprenant » article de Laurent VALOIS sur *La question des triangles publiens dans l'art rupestre de Fontainebleau (1<sup>e</sup> partie)*. Nous attendons la seconde partie. Le GERSAR a également réimprimé le n° 7 de ses *Cahiers* consacré à *L'Art rupestre en forêt domaniale de Fontainebleau*.

« Mennecy et son histoire » a distribué son n° 99. On y trouve : p. 6-9, « Jean-Jacques Rousseau et la famille de Villeroy » par Pierre BLANCHOT ; p. 10-23, « Gabriel de Neufville et Jeanne d'Aumont : un couple très spécial » par Nicole DUCHON ; p. 24-39, « Mennecy au temps du Roi-Soleil » [conte historique et musical présenté le 19 septembre 2015 en l'église de Mennecy] ; p. 40, « Hommage à

Pierre Blanchet » [décédé le 8 juillet 2015] et p. 41-45, Index des numéros 1 à 99 de la revue.

« La société d'histoire locale de Montgeron » (SHLM) a publié le premier numéro de son bulletin le *Gatinot*. On y trouve : des articles sur la vie politique à Montgeron de 1944 à 1958, sur le carré militaire du cimetière de Montgeron ainsi qu'un article intitulé « A Concy sur les traces de Pierre Larousse ».

« L'Historique de Verrières-le-Buisson » a publié, en 2015, un numéro double (n° 57-58) de son bulletin *Connaissance de Verrières-le-Buisson et de sa région* consacré entièrement à la Propriété Villemorin : « Verrières-le-Buisson, la propriété Vilemorin, histoire de 1650 à 2015 », 226 p., nombr. ill.

Totalement réalisé (y compris la mise en page) par notre collègue Michel COLONNA CECCALDI, cet ouvrage nous rappelle que « la maison de Verrières » a eu une dizaine de propriétaires successifs, depuis 1650, avant son acquisition, en 1815 par Philippe-André Levêque de Vilmorin. La première partie de cet ouvrage est, logiquement, consacrée à cette dizaine de personnes et l'auteur a bénéficié des recherches de Sosthène de Vilmorin, membre de notre société depuis 1988, ce qui lui permet la publication de nombreux documents anciens. La seconde partie est dévolue à l'histoire de ce domaine depuis 1815, ainsi qu'à celle de la famille Vilmorin et de la société Vilmorin-Andrieux.

L'association « Valpuiseaux-Histoire » a publié le quatrième numéro de *AVE Gazette*. On y trouve, comme d'habitude, de nombreux articles et documents concernant ce petit village du Sud-Essonne qui vont de 1298 à 1954, des apiculteurs aux carriers, des pompiers aux poilus, de la sculpture à la fresque...

*Publications des sociétés savantes avec lesquelles nous avons un accord d'échange*

« La société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins » a publié son bulletin 2015, n°69. Un article de Daniel et Danielle BULLOT sur « La Fronde dans le baillage de Provins » évoque abondamment les conséquences du siège d'Etampes en 1652.

La « Société Dunoise d'archéologie, d'histoire, des sciences et arts » a publié le n° 305 de son bulletin, qui continue la nouvelle série (numéro annuel) et contient un bien intéressant article de Bernard ROBREAU *et alii*, *Habitat, population et société en Beauce*, p. 117-164 La Société a, également, fait paraître le premier volume des Actes du colloque du 17 mai 2014, organisée pour son 150<sup>e</sup> anniversaire.

Le *Cahier* n° 1 de 2015 (nouvelle formule du cahier annuel) de la « Société archéologique d'Eure-et-Loir » comporte un article de Laura HAMANT sur « SAINT-LUBIN, empreintes d'un culte dans la cathédrale de Chartres ».

Richarville est cité parmi les églises dédiées à saint Lubin.

# Chronique\*

## Congrès des sociétés savantes

Le 140<sup>ème</sup> congrès s'est tenu à Reims, du 27 avril au 2 mai 2015, sur le thème « Réseaux et sociétés ».

## Colloque à Montlhéry

Dans le cadre de la célébration du 550<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Montlhéry, la Société historique de Longpont, la Société historique de Montlhéry, le Comité de recherches historiques des révolutions en Essonne et notre Société ont organisé un colloque consacré au XV<sup>e</sup> siècle en Essonne qui s'est tenu le 7 novembre au centre culturel de Montlhéry. Les communications seront publiées soit dans un prochain bulletin soit dans un volume des Mémoires.

## Notes d'histoire littéraire et artistique

Bernard Baschet, inventeur d'instruments de musique et tout spécialement du « cristal Baschet », est décédé le 17 juillet. Son atelier se trouvait dans une petite rue du vieux Saint-Michel-sur-Orge. Cette ville lui a rendu hommage, en 2013, en donnant son nom au centre culturel.

Six études aquarellées pour vitraux réalisées par Jean Bazaine (1904-2001), mort à Clamart, ont été offertes au musée de Quimper<sup>1</sup>.

Bruno Ulmer a réalisé un film évoquant les lieux de vie, les correspondances et les œuvres de Pierre Bonnard (né à Fontenay-aux-Roses

---

\* Cette chronique est établie par Paulette CAVAILLER, avec la collaboration de Denise POULTON et Alain DEVANLAY. La mise en page a été réalisée par Laureline LE ROUX/CROSNIER.

1. Voir *Revue des musées de France*, 2015, n° 2, p. 29.

en 1867)<sup>2</sup>. Un tableau de cet artiste *Danseuses à l'Opéra* (v.1895) a été acquis par le musée d'Orsay qui a présenté, du 17 mars au 19 juillet, une exposition : « Pierre Bonnard, peindre l'Arcadie »<sup>3</sup>.

Pierre Buraglio, né à Charenton-le-Pont, en 1939, a offert au musée de Rouen, un ensemble d'œuvres qu'il a réalisées au cours d'une résidence dans ce musée<sup>4</sup>.

Le musée Fabre de Montpellier a acheté un double portrait de Jean Cocteau réalisé au crayon, sur papier, par Jean Hugo, en 1923. Ce musée possédait déjà une lithographie représentant le poète, achetée en 2011<sup>5</sup>.

Le musée Delacroix s'est associé au Printemps des poètes, du 7 au 22 mars, pour souligner l'importance de la création littéraire chez ce peintre. Il a présenté ses acquisitions depuis 2002 « Un musée, une collection, douze ans d'acquisition ». Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, il a proposé « Delacroix chez lui », grâce à des cartels associés aux œuvres, et, à partir du 5 octobre, il a présenté un nouvel accrochage de ses collections sur le thème « Picasso chez Delacroix ».

Au musée de la vie romantique, on a pu voir, à partir du 3 novembre, « Visages de l'effroi. Violence et fantastique de David à Delacroix » ; et au musée de Leipzig, du 11 octobre au 17 janvier, « Eugène Delacroix et Paul Delaroche, l'histoire mise en scène ».

À Toulouse, « Les Abattoirs » ont accueilli une exposition consacrée aux mosaïques et aux sculptures de Fernand Léger<sup>6</sup>. Le musée Fernand Léger de Biot a présenté une exposition évoquant la part de cet artiste dans la décoration des façades monumentales, puis, à partir du 28 novembre « Fernand Léger et Paul Eluard, un dialogue entre poésie et peinture »<sup>7</sup>. Une toile de cet artiste, mort à Gif-sur-Yvette en 1955, *Troncs d'arbres*, peinte vers 1933-1934, a été acquise par le musée de Biot<sup>8</sup>.

Une toile de Maximilien Luce *La Seine à Issy-les-Moulineaux* (1920), évoquant l'évolution de cette ville que l'artiste connaissait bien, a été acquise par le musée de la Carte à Jouer d'Issy<sup>9</sup>.

Une aquarelle sur papier d'Alexandre Manceau (*Trappes 1817-Palaiseau 1865*), *Smolensk, 9 novembre 1812* évoquant la retraite de Russie a été offerte au musée de Caen<sup>10</sup>.

2. DVD chez Arte éditions.

3. *Revue des musées de France*, 2015, n° 2, p. 85.

4. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 34 et 106.

5. *Ibid.*, 2015, n° 3, p. 92.

6. *Ibid.*, 2015, n° 3, p. 107.

7. *Ibid.*, 2015, n° 3, p. 100.

8. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 91-92.

9. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 94.

10. *Revue des musées de France.*, 2015, n° 2, p. 14.

Le Petit Palais a présenté, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, une exposition « L'estampe visionnaire de Goya à Redon » en passant par Delacroix et Gustave Doré<sup>11</sup>.

Un bronze de François Stahly (mort à Meudon en 2006) *Vénus Hottentote*, crée en 1974, a été acquis par le musée de Dijon<sup>12</sup>.

Une tapisserie de la manufacture de Beauvais *Scène de chasse d'après Oudry* offerte par Louis XV à Germain-Louis Chauvelin, marquis de Grosbois, seigneur de Boissy-Saint-Léger, a été achetée par le musée de la chasse de Paris<sup>13</sup>.

Une assiette en faïence noire et blanche créée entre 1824 et 1836 à la manufacture Paillart et Hautin de Choisy-le-Roi est entrée au musée de Brou à Bourg-en-Bresse<sup>14</sup>.

Cinq éléments de forme géométrique en bois teinté de noir, fabriqués de manière artisanale ainsi qu'un dessin hexagonal de l'ensemble, reprenant le plan des bâtiments de la prison de Fleury-Mérogis, le tout réalisé par John Cornu (art minimal) ont été acquis par le musée de Rennes<sup>15</sup>.

Le musée de la Toile de Jouy, à Jouy-en-Josas a présenté deux expositions : « Avatars, les réincarnations de la Toile de Jouy » en octobre et novembre 2014 et « Christophe-Philippe Oberkampf, 1738-1815, les Toiles de Jouy une aventure humaine, industrielle et artistique » du 15 septembre au 27 décembre 2015. De même, le musée Lambinet de Versailles a illustré cette manufacture en novembre-décembre : « La fibre des Héros. L'histoire racontée par la Toile de Jouy ».

À Sèvres, la cité de la céramique a proposé du 16 septembre 2015 au 18 janvier 2016 « La manufacture des Lumières. La sculpture à Sèvres de Louis XV à la Révolution ». On a pu admirer terres cuites et biscuits qui n'avaient jamais été exposés<sup>16</sup>. Elle a fait l'acquisition de deux biscuits en porcelaine dure : « Hébé nouvelle » et « Ganimède » d'après Boizut édités par la manufacture à partir de 1782<sup>17</sup>.

Un coffre en forme de nuage, en porcelaine tendre, de cette manufacture, crée par la canadienne Kristin McKirdy est entré dans ses collections<sup>18</sup>. Le musée du château de Fontainebleau a acheté un compotier à pied « dauphins » du service à dessert dit « fond rouge,

11. *Ibid.*, 2015, n° 3, p. 106.

12. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 93.

13. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 70.

14. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 13.

15. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 104.

16. *Ibid.*, 2015, n° 3.

17. Voir reproduction dans *La Revue des musées de France*, 2015, p. 10 et 73.

18. *Ibid.*, 2015, n° 2, p. 103.

papillons et fleurs » en porcelaine dure livré au château en 1809. Il rejoint trois assiettes récemment entrées dans ses collections<sup>19</sup>.

La table de Teschen du château de Breteuil a été acquise par le musée du Louvre avec l'aide de la Société des Amis du Louvres<sup>20</sup>.

### Manifestations culturelles locales

Aux archives départementales, parmi de nombreuses activités, nous avons noté quatre conférences : le 11 avril « Autodrome de Linas-Monthéry, le pari fou d'Alexandre Lamblin » par Pascal Pannetier et Patrick Police ; le 30 mai « Les recours populaires aux troubles du comportement à l'âge classique » par Jacky Gélis ; le 6 juin, « Les exilés chiliens en France » illustrée par une exposition du 4 mai au 11 octobre ; le 10 octobre « Nicolas Tarkhoff (1871-1930) une passion de peintre » et le 5 décembre « le château du Mesnil-Voysin ».

Au musée de Sceaux, le 21 janvier, David Beaurain a donné une conférence sur « Hubert Robert, peintre de ruines » au cours de laquelle il a évoqué les nombreuses représentations du domaine de Méréville réalisées par le peintre (dont une est conservée au musée de Sceaux ; très ancien abonné).

Au musée de Préhistoire d'Île de France à Nemours – fort ancien abonné également – dans le cadre de l'exposition « Neandertal, l'Européen », a été donné, en janvier, une conférence consacrée au comportement de l'Homme de Neandertal face à la mort intitulée « Neandertal et ses morts : nouveaux résultats, nouvelles hypothèses, nouvelles controverses ».

A l'occasion de la signature de la convention « Pays d'art et d'histoire » entre la communauté de commune de l'Etampois et le préfet, plusieurs animations ont eu lieu dans cette région, les 5 et 6 septembre : exposition de photographies et de peintures sur le patrimoine, promenade dans Angerville avec la visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Eutrope, visite du parc de Méréville, projection de films amateurs.

Comme l'an dernier, la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale a été l'occasion de nombreuses expositions comme à Ballancourt, Boussy-Saint-Antoine, Gometz-le-Châtel, Janville-sur-Juine, Marcoussis et Montgeron. Certaines évoquaient essentiellement la vie des soldats (Cerny, D'Huisson-Longueville, Itteville, Longpont-sur-Orge, Saint-Chéron, Sermaise, Villabé), d'autres la vie au village (Cerny, Guillerval, Limours, Ris-Orangis, Valpuseaux, Vigneux, Viry-

19. *Ibid.*, 2015, n° 3, p. 84, ill.

20. Voir notre bulletin 2014, p. 228.

Châtillon). A Marolles-en-Hurepoix, on a mis les usines de guerres en valeur. A Athis-Mons, la Maison de banlieue et de l'architecture a lancé un atelier de recherche sur le quotidien des habitants d'Athis, Juvisy, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge.

Les archives départementales avaient, également, organisées une journée d'étude « Commémorer le centenaire de la Guerre 1914-1918 », le 21 novembre, dans le cadre du théâtre du centre hospitalier de Bligny. Après l'introduction de notre vice-président, Serge Bianchi, et de Pierre Quernez (directeur des archives départementales de l'Essonne), plusieurs de nos collègues ont présenté des communications (dont notre président, Frédéric Gatineau, Annie Jacquet, Alain Senée, Maurice Gelbard, Claude Breteau et Jean-Pierre Durand).

Pour le soixante-dixième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, plusieurs expositions ont évoqué quelques aspects de cette époque (Le Plessis-Pâté) ou plus spécialement la Résistance (Ballainvilliers, Corbeil-Essonnes), la déportation (Vigneux, Yerres) et la Libération (Milly-la-Forêt).

### **Arpajon**

Les 7 et 8 mars, une conférence a rappelé les vies de deux grandes résistantes : Germaine Tillon et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Le 3 mai, a été proposée une promenade en ville « autour du comte Philippe de Noailles (1715-1794).

### **Athis-Mons**

La Maison de banlieue et de l'architecture a participé, du 1<sup>er</sup> au 30 juin, à la première édition du mois de l'architecture en Ile-de-France. Elle a présenté du 31 janvier au 11 juillet, une exposition « Le grand pari des p'tites maisons : histoire et projets des pavillonnaires en Essonne ». De nombreuses excursions ont été proposées autour de ce thème. Du 10 octobre au 19 décembre, une autre exposition était consacrée aux « Femmes en Essonne, combats pour l'égalité », accompagnée d'un film de 25 minutes réalisé par Cinéam et d'une conférence de notre collègue Odile Nave.

### **Bièvres**

Le musée de la photographie crée par le Conseil général grâce au don, par Jean Fage en 1986 de sa riche collection, sera réaménagé. Un nouveau site consacré à la photographie et à l'imagerie scientifique sera installé sur le plateau de Saclay.

### **Boissy-la-Rivière**

L'association « Arbre de vie » a proposé en septembre, une exposition sur la vie et l'œuvre de Marc Sangnier, le créateur des auberges de jeunesse qui fut maire de ce village.

### **Boussy-Saint-Antoine**

La Société d'histoire et d'art de Combs-la-Ville (77) a réuni les éléments d'une exposition très documentée, présentée du 20 au 29 mai, sur le parcours et la carrière des frères Moreau, aviateurs et constructeurs d'avions qui disposaient d'un hangar à Quincy-sous-Sénart.

### **Boutigny-sur-Essonne**

Notre collègue, Pierre Gérard, a proposé, cette année encore, conférences et promenades concernant ce village et ses environs : le 18 mars « Gravures et peintures dans la nature » ; le 15 avril « Depuis quand les villages existent-ils ? » ; le 20 mai « Questions archives » ; le 17 juin « Les chemins anciens » ; le 24 octobre « Grottes ornées du côté de la Roche aux fées » ; le 14 novembre « la Justice, le Gibet et la grotte de l'Equidé » ; le 18 novembre « Les peuples gaulois et nous » et le 9 décembre « Que reste-t-il de la préhistoire à Boutigny ? »

### **Brétigny-sur-Orge**

L'association historique et archéologique a présenté, du 17 au 25 septembre, une exposition de photographies et de cartes postales sur le thème du chemin de fer à Brétigny.

### **Brunoy**

Le musée Robert Dubois-Corneau a organisé deux très riches expositions : du 13 février au 31 mai « Le quartier des Hautes Mardelles » et, du 14 novembre au 20 décembre « Galerie de portraits » qui a présenté quelque huit cents portraits sur toiles, sur assiettes, gravés, photographies...

### **Cerny**

Les 19 et 20 septembre, le domaine de Presles a ouvert exceptionnellement ses portes aux visiteurs qui ont pu admirer le parc mais surtout une exposition sur les hommes illustres de la famille Carnot, principalement Lazare, Hippolyte et Sadi.

A l'aérodrome Jean-Baptiste Salis on se réjouit de la signature, le 20 octobre, d'un contrat avec Crédit Agricole d'Île de France Mécénat pour compléter le financement de la remise en état de vol de l'unique exemplaire au monde du Caudron Luciole, construit en 1932, un fleuron du musée de l'aérodrome.

### **Chalou-Moulineux**

Le 19 septembre, ont été projetés des petits films tournés dans les cantons de Dourdan et d'Etampes à la suite de quoi un échange animé a eu lieu entre spectateurs et réalisateurs. Le 14 novembre, l'association « Les Amis de Notre-Dame-du-Fort » ont proposé une conférence sur le thème « Un village templier » par Michèle Mazure.

### **Champcueil**

L'association « Musique et patrimoine » propose des visites-découvertes de l'orgue de l'église. Le nombre de participants à chaque visite est limité à six. Il convient de s'inscrire à l'adresse courriel : [musiqueetpatrimoine@gmail.com](mailto:musiqueetpatrimoine@gmail.com)

### **Courcouronnes**

A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Comité d'histoire locale (présidée par notre collègue Didier Larivière) a organisé une randonnée historique dans la commune par la rue de l'Eglise, le sentier de Thorigny, le Bois de la Garenne, l'Aqueduc de la Vanne et la rue des Mathurines.

### **Corbeil-Essonnes**

L'association « Mémoire et Patrimoine vivant » a poursuivi ses multiples activités : tout d'abord, le recueil de témoignages (quatorze personnalités du monde du travail, de la politique ou de l'art ont été enregistrées) puis l'intégration des enregistrements dans le disque

« Mémoire » des Archives départementales qui a demandé trois ans de travail pour adapter l'ensemble des travaux au format informatique des Archives départementales ; enfin la présentation de films au public, une fois par mois, au cinéma Arcel.

Le 5 janvier « L'industrie à Corbeil-Essonnes », le 2 février « Mémoire de l'eau » ; le 7 mars, « Mémoires des photos de famille » ; le 13 avril « Les associations sportives », le 4 mai « Les amis de Decauville », le 1<sup>er</sup> juin « Témoignages de deux déportées de Ravensbrück », le 5 octobre « L'école », le 2 novembre « L'accent de la ville d'Essonnes » et le 7 décembre « Les papeteries Darblay ».

### **Dannemois**

« Dannemois se raconte » a présenté, du 10 au 18 octobre, une exposition consacrée à l'eau, « De puits en mares, de marais en tourbières dans le Parc Naturel Régional du Gâtinais », préparée par Ghislaine Paty et son équipe.

### **Dourdan**

Le musée a proposé, d'octobre à décembre, une exposition « Les feuilles envolées : du manuscrit à l'imprimerie », titre d'un recueil de poésie composé par Joseph Guyot (1864-1924). Elle a permis de redécouvrir les riches collections de cet historien.

L'office du tourisme a présenté, du 15 au 27 septembre « Du moulin au lavoir, rivière et patrimoine à Dourdan ».

### **Draveil**

Les propriétaires de la maison d'Alphonse Daudet ont organisé, le 15 mai, une veillée de contes autour des *Lettres de mon moulin* et, le 19 juillet, une visite de la maison de l'écrivain.

### **Etampes**

« Etampes-Histoire » a proposé, comme chaque année, de nombreuses conférences : le 14 mars, « Paroles de poilus » ; le 11 avril « L'eau et les moulins, des patrimoines à préserver », par Christian Speissmann ; le 12 septembre « Hippolyte Carnot, la défense d'un héritage républicain (1823-1843) » par Evelyne Lejour ; le 10 octobre « Vivre la première guerre mondiale dans le canton de Méréville » par Anne-

Marie Firon ; le 14 novembre « L'art à l'épreuve de la guerre, être peintre en 1914-1918 » par Thomas Crosnier et le 12 décembre « René de Saint-Perier, le témoignage d'un médecin hospitalier (1914-1918) » par Jacky Gélis ainsi que « Les grèves de 1908 » par Serge Bianchi.

Les Amis de Notre-Dame-du-Fort ont proposé le 14 mars, une conférence sur les églises disparues : Sainte-Croix et Saint-Pierre par Bernard Gineste.

A la bibliothèque Diane de Poitiers, Jacky Gélis a parlé, le 7 février, des « thérapeutiques populaires des troubles du comportement ». On a pu, en outre, y visiter trois expositions en février-mars, sur la guerre 1914-1918, accompagnée d'une conférence « Jacques Vaché et la guerre 1914-1918 » par Georges Sebbag, le 14 février, de juillet à août, « Le dragon des mers » qui présente des illustrations par Foujita du livre de Jean Cocteau sur son voyage au Japon. Enfin, en septembre, « Etampes peint par Narcisse Berchère comparée par la ville actuelle ».

Au théâtre d'Etampes, le 19 mai, « Cinéam » a organisé une projection de quelques trésors de son patrimoine cinématographique concernant la Beauce et le Hurepoix.

### **Etiolles**

A l'occasion des journées nationales de l'archéologie, en juin, le Conseil départemental et les archéologues ont ouvert au public le site de campement saisonnier de chasseurs de rennes magdaléniens (il y a 13000 ans), découvert il y a plus de quarante ans, l'un des mieux conservés et des plus connus d'Europe.

### **Evry**

« Mémoire de la ville nouvelle » a organisé, du 4 mai au 12 juin, une exposition retraçant l'évolution de la ville et montrant ses perspectives pour l'avenir.

Le musée Paul Delouvrier a proposé, en septembre, une exposition consacrée à la cathédrale et à son architecte Mario Botta.

### **La Ferté-Alais**

La municipalité a proposé, les 7 et 8 novembre, une exposition consacrée au dessinateur, journaliste et illustrateur fertois, Georges Hautot, intitulée « 1914-1918, un crayon face à l'horreur ».

A l'occasion de la cent-dixième année de la disparition de Maxime Lisbonne, homme de théâtre et journaliste (1839-1906) qui joua un rôle important lors de la Commune, mort à la Ferté, a été inaugurée, le 20 juin, une rue à son nom dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

### **Fontenay-le-Vicomte**

L'association « Autour de Saint-Rémi » a organisé, le 15 novembre, une conférence animée par maître Maurice Buttin sur l'affaire Ben Barka, suivie par la projection du film *29 octobre 1965 j'ai vu tuer Ben Barka* réalisé par Serge Le Péron, dont plusieurs scènes ont été tournées à Fontenay. Maître Buttin a ensuite dédicacé son livre : *De Gaulle, Hassan II, Ben Barka*.

Le 21 novembre, Stéphane Berhault, architecte du patrimoine, a présenté le diagnostic des travaux à réaliser dans l'église Saint-Rémi.

### **Forges-les-Bains**

Le 19 septembre, la projection d'un film tourné par Céline Gapais a été l'occasion d'aborder l'histoire du village.

### **Guillerval**

La visite de l'église Saint-Gervais-Saint-Prottais a été organisée, le 17 juin, par le service animation du patrimoine de l'Etampois qui a, également, présenté, du 7 au 15 novembre, l'exposition « Vivre la guerre de 14-18 dans le canton de Méréville » réalisée par nos collègues de la Société historique et archéologique du canton de Méréville.

### **Itteville**

L'association du patrimoine d'Itteville a présenté, les 10 et 11 octobre, une exposition de cartes postales et de documents historiques sur la commune.

### **Lardy**

Le 7 novembre, le centre culturel (CCVJ) de la vallée de la Juine a célébré son cinquantenaire. Un diaporama et une exposition ont rappelé l'histoire de cette association créée en 1963 par André Holleaux sous le nom de Centre culturel de Lardy, devenu C.C.V.J. en s'étendant sur Janville.

### **Lin**

Du 21 mai au 13 juin, la médiathèque a proposé une exposition sur les poètes essonniers dont l'œuvre est influencée par l'environnement local.

Le 11 septembre, Frédéric Gatineau et Denis Petit ont présenté l'histoire religieuse de l'Essonne, du III<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle en insistant sur le site mérovingien de Linas. Le 12 septembre, l'association « Patrimoine et traditions de Linas » a organisé une visite de Linas, guidée par Michel Petit. Pendant ces deux jours, Michel Petit a présenté l'église Saint-Merry des origines à nos jours.

### **Longjumeau**

A l'occasion des journées du patrimoine, l'association « Renaissance et culture » a organisé une visite du musée municipal d'histoire et d'archéologie qui rassemble les résultats des fouilles réalisées par l'association. On a pu également voir une exposition sur les ponts et les ouvrages d'art en Essonne.

### **Longpont-sur-Orge**

La société historique a proposé, le 29 mai, une conférence du professeur Olivier Mattéoli sur la bataille de Montlhéry (1465), qui s'est déroulée, en partie, sur le territoire de Longpont. Le lendemain, à la basilique, a eu lieu une évocation poétique et musicale de cette bataille.

### **Maise**

A l'occasion des journées du patrimoine, on a pu visiter une exposition sur « le cycle de l'eau » et faire une balade historique au bord de l'eau, « Histoire des moulins et des cressonnières ».

### **Marcoussis**

Le 18 avril, l'Agence des espaces verts d'Ile-de-France a organisé un jeu de piste pour inaugurer le parcours Corot qu'elle a mis en place. Seize reproductions de tableaux rythment cette promenade dans les rues de la commune et dans la campagne environnante qui ont inspiré le peintre habitué des lieux depuis 1850. Il y retrouvait des habitués des lieux dont le géographe Malte-Brun. Marcoussis lui inspira une trentaine de tableaux.

Les 20 et 21 juin, l'association historique (AHM, membre de la SHAEH) a proposé plusieurs visites : sur les pas de Jean de Montagu ; sur les pas de l'amiral Granville et celle de l'église.

Du 19 au 27 septembre, cette même association a monté une exposition sur le thème des carrières, accompagnée d'une conférence le 23 ; en effet, si la vallée de Marcoussis a été façonnée au XV<sup>e</sup> siècle par Jean de Montagu et l'amiral de Granville, elle a été bouleversée sur ces coteaux, au siècle suivant, par les exploitations de grès et de meulières. Aujourd'hui, encore, une carrière de sablon est en activité sur la commune.

### **Massy**

Deux expositions ont été proposées le 10 août « De Vilmorin à Vilmorin : mutation d'un quartier », réalisée par les Amis du Vieux Massy, qui permet de découvrir l'histoire de l'entreprise à Massy ; la seconde présente le quartier actuel vu par des photographes du Massy-photo-club.

### **Méréville**

Le 16 mai, Etampes Histoire a organisé la visite de la ferme de Mennessard, remarquable à la fois pour ses bâtiments anciens, ses hangars et ses silos d'acier ultra-modernes.

Les 20 et 21 juin, c'est le service d'animation du patrimoine de l'Etampois qui a proposé la visite du moulin de Boigny.

Les 19 et 20 septembre, outre une exposition et une conférence par Cécile Travers sur les fouilles archéologiques réalisées en 2014 au domaine seigneurial, Bernard Binvel a proposé une promenade insolite du quartier Saint-Père.

Enfin, le 10 octobre, la société historique et archéologique du sud-Essonnes a offert une conférence par Anne Firon « Vivre la guerre de 14-18 dans le canton de Méréville », thème du bel ouvrage que la Société a publié l'an dernier.

### **Mespuits**

L'exposition « Le patrimoine de l'Etampois vu d'en haut » a été présentée le 22 mars.

Le samedi 6 juin, notre collègue Sylvain Duchêne (conservateur délégué des antiquités et objets d'art de l'Essonne) a présenté les objets protégés au titre des monuments historiques.

### Milly-la-Forêt

Comme chaque année, Jean Cocteau a été mis à l'honneur : le 7 février, a été projeté le film « Cocteau, demeure et compagnie » réalisé par l'association « Une ville, des livres », qui a proposé également, du 7 au 22 février, une exposition des photographies des intervenants présents dans le documentaire.

En outre, du 24 septembre au 1<sup>er</sup> novembre, la maison de l'artiste a accueilli une autre exposition d'œuvres et de portraits intitulée « Une donation américaine : Robert Rubin ».

La célèbre sculpture de Jean Tinguely *Le Cyclop* a fait l'objet de plusieurs manifestations : expositions, concerts, films, vidéos... Sa restauration est assurée grâce au mécénat du Crédit Agricole qui apporte une aide de 100 000 €. « La Face aux miroirs » réalisée par Niki de Saint-Phalle sera privilégiée : ses milliers de miroirs seront remplacés par des miroirs solaires plus résistants. A cette occasion, a été projetée tout l'été, une vidéo « Niki de Saint-Phalle, un rêve d'architecte ».

Enfin plusieurs expositions ont été proposées tout au long de l'année : du 21 février au 5 mars « La mémoire dans la pierre » conçue par le Parc naturel régional du Gâtinais (PNR) et accompagnée d'une conférence de Patrick de Wever ainsi que « Les rois de France dans le Gâtinais et les personnages historiques dans les villages du Gâtinais » montée par « Les Amis de Milly-en-Gâtinais et Environs » et « Danne-mois se raconte ».

En septembre, les sapeurs-pompiers du XIX<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet d'une exposition et d'animations.

A partir du 26 octobre, une exposition permanente a été consacrée à « l'agriculture à travers les âges ».

Depuis 2014, le PNR collecte de la documentation sur les carriers et les carrières. En novembre, Pauline Sauveur, écrivaine, photographe et architecte a été choisie pour occuper la résidence d'écrivain afin d'animer rencontres et ateliers.

Enfin, le Lions Club a organisé, le 8 mars, une conférence sur les Templiers et la chapelle de Fourches au Vaudoué par Claude Clément Perrot, au profit de la sauvegarde de cette chapelle.

### Moigny-sur-Ecole

Le 20 septembre, la commune a reçu son cinquième prix régional des Rubans du Patrimoine pour la restauration complète de l'église Saint-Denis.

### **Montgeron**

La municipalité et la Société d'histoire locale ont fait appel aux habitants afin de réaliser un album-photo retraçant l'histoire de la commune depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Montlhéry**

Pour commémorer le cinq cent cinquantième anniversaire de la bataille (le 16 juillet 1465), exposition et conférence ont été proposées le 13 novembre suivies de visites des lieux historiques de la ville les jours suivants.

Le 7 novembre, dans le cadre de la célébration du 550<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Montlhéry, s'est tenu le colloque sur l'Essonne au XV<sup>e</sup> siècle organisé par la Société Historique de Longpont, la Société Historique de Montlhéry, le Comité de recherches historiques des révolutions en Essonne et la Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix.

### **Morigny-Champigny**

Le comte Louis Dufresne de Saint-Léon s'est éteint le 6 février. Nous tenons à lui rendre hommage pour le rôle éminent qu'il a tenu dans la mise en valeur de son domaine de Jeurre, acquis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par son arrière-grand-père, grand prix de Rome de sculpture, qui acheta et sauva quatre des principales fabriques du parc de Méréville ainsi que divers vestiges menacés. Le domaine fut classé monument historique en 1957 et le comte promu en 2006 au grade d'officier des Arts et Lettres. Nous avons eu l'avantage d'y être très amicalement reçus à deux reprises en 1963 et en 2004.

### **Ormoy-la-Rivière**

L'association pour la sauvegarde des moulins de l'Essonne a organisé une rencontre le 21 janvier au moulin de la Planche sur le thème de la continuité écologique sur les rivières Ecole et Juine.

## Orsay

Le comité d'histoire locale (Chloe) a proposé, le 1<sup>er</sup> décembre, trois exposés : « Charles Péguy en vallée de Chevreuse » par Claire Daudin (présidente des Amitiés Charles Péguy), « Le patrimoine d'Orsay disparu » par Pierre Cathala (président de Chloe) et « Le parc Charles Boucher, qui est donc Charles Boucher ? » par Monique Wachthausen (vice-présidente de Chloe).

## Palaiseau

L'association « A la découverte du plateau de Palaiseau » (ADPP) a accueilli, le 30 mai, la réunion annuelle des associations d'histoire locale du Nord de l'Essonne (où notre président nous représentait). A l'issue de cette réunion, l'ADPP a invité les participants à participer à une visite guidée de la batterie de la Pointe dans laquelle l'ADPP est très impliquée. Ce site militaire – qui fait partie du système défensif de Paris décidé après la défaite de 1870 et la prise de la ville par les Prussiens – a été édifié avec la pierre meulière extraite du plateau.

L'association « Mémoire de Lozère » <http://memoiredelozere.free.fr/>, en collaboration avec l'AAJA (Association des Amis de Jacques Audiberti) <http://www.audiberti.com/> a organisé une série de manifestations avec le soutien de la Ville de Palaiseau pour commémorer le cinquantième anniversaire de la disparition du poète, romancier et dramaturge antibois, né le 25 mars 1899 et mort à Paris le 10 juillet 1965.

Le 19 septembre, une plaque commémorative a été inaugurée sur le pavillon qu'il avait acheté en 1951 au n° 31 de la rue du Moulin à Lozère, et où il séjourna régulièrement jusqu'à la fin de sa vie, en présence de Monsieur Grégoire de Lasteyrie, Maire de Palaiseau, de plusieurs membres de la famille Audiberti, au premier rang desquels Madame Marie-Louise Audiberti, fille cadette de l'écrivain, des présidents des deux associations précitées, de plusieurs élus et personnalités locales et de nombreux Palaisiens. Le vendredi suivant 25 septembre, Madame Marie-Louise Audiberti, a évoqué la mémoire de son père au cours d'une conférence à la Maison de quartier voisine qui porte le nom du poète. Elle y a dédié son dernier ouvrage « *Sur les pas de mon père* » (Ed. L'Amourier 2014), où elle évoque sa figure à travers les différents lieux où il a vécu.



*De gauche à droite : Grégoire de Lasteyrie (maire de Palaiseau), Marie-Louise Audiberti (fille cadette de l'auteur), Hervé Martin et Jacqueline Bizet (respectivement vice-président et présidente de Mémoire de Lozère)*  
 (Photo Daniel Carric Le Républicain de l'Essonne)

### **Saint-Chéron**

Du 24 juin au 2 août, l'association « Rencontres familiales » a proposé une exposition retraçant la création de la ligne de chemin de fer Paris-Tours.

### **Saint-Germain-lès-Corbeil**

En février, notre collègue, Arlette Brigat (de l'association locale « Histoire et Patrimoine », membre de la SHAEH depuis fort longtemps) a fait paraître dans le journal local ; une étude sur Eustache Thibeuf (1661-1712), seigneur de Saint-Germain-le-Vieux-Corbeil au temps de Louis XIV.

Le 11 octobre, à l'église, un concert de musique baroque a précédé une conférence de notre président Frédéric Gatineau « Trois lieux de culte disparus : Saint-Guinefort de Tigery, Notre-Dame d'Ormoien-Brie et Saint-Pierre du Perray ».

Le groupement d'études et de recherches archéologiques de Melun-Sénart et de l'Essonne présidé par Daniel Gérard a présenté, du 3 au 28 novembre, une exposition de paléontologie comportant des fossiles des quatre ères géologiques.

### **Saint-Michel sur Orge**

Le 2 juin, au Centre Social Nelson, notre président, Frédéric Gatineau, a donné une conférence « Ils ont parlé d'Essonne, l'Essonne dans la littérature » qui, citant sur les ouvrages qui parlent de nos territoires essonniers (des romans de chevalerie jusqu'aux auteurs contemporains), était une invitation à un voyage littéraire pour revisiter notre banlieue.

### **Saint-Vrain**

Du 16 septembre au 17 octobre, la municipalité a convié le public à la visite de l'exposition « Saint-Vrain, pierre et nature » réalisée par l'artiste Pierre Rovasio, qui réunissait des photographies d'éléments historiques et naturels du village.

### **Savigny-sur-Orge**

Le 9 mars, Alain Bénard, président du GERSAR, a fait une conférence sur l'art rupestre en forêt de Fontainebleau.

### **Soisy-sur-Seine**

Le parc du Grand-Veneur a accueilli, les 19 et 20 septembre, une grande exposition sur le Premier Empire ; le point d'orgue du weekend fut le grand bal de l'Empire qui fut l'occasion pour de nombreux participants (habillés de costumes qui leur étaient prêtés) de s'essayer aux danses de l'époque.

L'exposition montée par l'Office National des Forêts sur les ouvrages militaires aménagés en forêt de Sénart pour la défense de Paris a été visible à la médiathèque au cours du mois de novembre.

### **Les Ulis**

Une exposition consacrée à la mosaïque « Sur les traces de Niki de Saint-Phalle » a été visible du 12 au 27 février.

### **Le Val-Saint-Germain**

Le 11 octobre, à l'occasion de l'arrivée d'une nouvelle souche (porte cierge autrefois porté lors des processions), don de la paroisse de Viry-Châtillon, Jean-Paul Vernet, membre de l'association « Art religieux et patrimoine » a rappelé l'origine de la collection de souches de l'église qui en compte 140, une collection unique en France.

Parmi les conférences que proposent les châtelains du Marais, nous avons noté, le 19 septembre, « Image du Hurepoix » qui rassemblait les très belles photographies de Jean-Maurice Sattonnay. Enfin, le 28 novembre était proposé une exposition « Le vieux Val-Saint-Germain et son école ».

### **Vauhallan**

Le syndicat d'initiative, membre de la SHAEH, avec le concours de plusieurs associations, a proposé, le 21 juin, dans l'église Saint-Rigomer et Sainte-Tenestine, une exposition « Le Moyen Âge encore parmi nous » qui fut suivie d'une visite commentée de la crypte mérovingienne de l'église.

### **Verrières-le-Buisson**

Pour fêter le bicentenaire de l'installation de la famille de Vilmorin, la commune et « l'Historique de Verrières » présidée par Christian Gautier ont multiplié les manifestations : le 24 janvier, a été fêtée la réunion des trois statues de marbre des membres de la famille, réalisées au début du XX<sup>e</sup> siècle et dispersées jusqu'alors. Une exposition sur ce thème était visible jusqu'au 14 février. Du 6 au 28 mars, une exposition a illustré l'histoire de la société Vilmorin. Du 3 au 25 avril, une autre exposition a présenté l'histoire des recherches sur les blés accomplis par l'entreprise. Le 6 septembre, a eu lieu la moisson, sur le sol d'un hectare de blé tardif semé au printemps. Du 11 septembre au 3 octobre, une exposition était consacrée à Antoine Parmentier. Du 20 novembre au 4 décembre et du 4 au 20 décembre, deux expositions supplémentaires ont clos le bicentenaire.

### **Vert-le-Grand**

Le 13 septembre, l'association « Cineam » a organisé une projection sur le thème « Ils ont filmé l'Essonne »

### Videlles

« Videlles passé-présent » a proposé le 1<sup>er</sup> mars, une vidéo-conférence sur les débuts de l'aviation de guerre présentée par le groupe d'histoire de D'Huison-Longueville.

### Villeneuve-sur-Auvers

Le 29 juin, notre président Frédéric Gatineau a organisé une vidéo-conférence sur l'église Saint-Thomas Becket.

### Viry-Châtillon

Les Archives municipales poursuivent leur mise en valeur du patrimoine culturel de la ville en organisant des visites commentées. Cette année, à l'occasion des vingt-cinq ans de la disparition d'Henri Longuet, industriel et maire particulièrement actif (constructions, modernisation, sports) une exposition lui a été consacrée.

### Wissous

Le 19 septembre, à l'initiative de l'association d'histoire locale (APEPAW), a été inaugurée la place « Abbé Varaigne » en hommage à ce prêtre, curé de cette paroisse, auteur de *Wissous et son église* (1955).

### Yerres

Dans la propriété Caillebotte – où la restauration de la chapelle, construite à l'initiative du père de l'artiste, lors de l'achat de la propriété en 1860, est achevée – une exposition « Les Rouart : de l'impressionnisme au réalisme magique » a retracé, à travers 130 œuvres, l'aventure picturale de ce clan de collectionneurs et mécènes qui a donné trois générations de peintres de talent : Henri (1833-1912) élève de Corot, son fils Ernest (1874-1942) élève de Degas et époux de Julie Manet, et son petit-fils Augustin (1907-1997) proche de Maurice Denis, peintre Nabi des années 1930.

## Nécrologie\*

Le Père Jean Laplace est décédé le 29 janvier 2014 à Saint-Satur dans le Cher où il s'était retiré après une vie bien remplie. Né, en 1920, à Montgeron, ordonné prêtre le 6 avril 1946 à Versailles, il a été nommé dans plusieurs paroisses du diocèse de l'Essonne, à Chilly-Mazarin, à Saint-Cyr-la-Rivière (où il est resté quinze ans) à Saulx-les-Chartreux et enfin aux Molières (dont la cure incluait aussi les villages de Gometz-la-Ville, Gometz-le-Château, Saint-Jean-de-Beauregard et Boullay-les-Trous) où il est resté seize ans, jusqu'à l'âge de sa retraite, à 75 ans. Il était des nôtres, fidèlement, depuis 1977.

---

\* Ce nécrologue a été établi à partir des informations parvenues à notre connaissance. Il ne prétend pas à être exhaustif.

---

---

*Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :*

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix  
Archives départementales de l'Essonne  
91730 Chamarande

Cotisation annuelle (2016) :

membre ordinaire : 23 €

membre bienfaiteur : 30 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

**C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M**

---

---

## LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

### BULLETINS

Année 1973	Année 1980	Année 1990	Année 2000	Année 2010
Année 1975	Année 1981	Année 1991	Année 2001	Année 2011
Année 1976	Année 1982	Année 1992	Année 2002	Année 2012
Année 1977	Année 1984	Année 1993	Année 2003	Année 2013
Année 1978	Année 1985	Année 1994	Année 2004	Année 2014
Année 1979	Année 1986	Année 1995	Année 2005	
	Année 1987	Année 1996	Année 2006	
		Année 1998	Année 2007	
		Année 1999	Année 2008	
			Année 2009	

Les bulletins antérieurs à 2000 sont soldés à 15 €.

Le prix est de 20 € pour les autres.

Les frais d'expédition sont compris.



### MÉMOIRES ET DOCUMENTS

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII<sup>e</sup> siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines*, 1975, 178 p., 20 pl., 10 €
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan*, 1979, 85 p., 22 pl., 10 €
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX<sup>e</sup> siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838*, 1983, 74 p., 10 pl., 10 €
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789*, 1988, 143 p., 26 ill., 10 €
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799*, 1990, 160 p., 27 ill., 10 €
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, 1993, 160 p., 23 ill., 10 €
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées* (D. GIGANON, *Archéologie aérienne au sud-ouest de Paris* ; Y TABORIN, *Identification du territoire exploité par chaque groupe magdalénien d'Étiolles* ; V GOUSTARD et D. ORSSAUD, *Diagnostics archéologiques aux « prisons de Montlhéry »* ; G NIQUET, *Nouveau regard sur les monnaies d'Étampes*) 1998, 96 p., 53 ill., 10 €
- XVIII – Louis BRUNEL, *Vincent DUVAL (1722-1807, un curé de Corbeil dans la tourmente. Contribution à l'histoire du Jansénisme et de la Révolution* 2005, 106 p., 6 ill., 10 €
- XIX – Jean-Marie FAYE, Nicole GOUTRAY, France LÉOTARD, Gérard LEROY, Jacqueline & Jean-François MÉLON, Dominique NOTTEGHEM, *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, 2008, 212 p., 26 ill., 20 €
- XX – Élise BAILLIEUL (dir.), *Art et Architecture à Étampes au Moyen Âge*, 2010, p. 197, 145 ill., 20 €
- XXI – Alain BÉNARD, *Les mégalithes de l'Essonne*, 2012, 120 p., 80 ill., 20 €
- XXII – Jean-Marie BREMAR, Pierre GAILLARD, Maurice GELBARD, Gérard LEROY, Dominique NOTTEGHEM, Françoise PAYEN, Jean-Pierre QAEGEBEUR, Maïté ST ÉPANSKI, *L'Essonne, un berceau de l'aviation*, 2013, 167 p., 99 ill., 20 €



TABLE GÉNÉRALE 1895-2014 (75 p. + 20 p. + 20 p. + 20 p.) : 15 €



# ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2015 – BULLETIN N° 85

## TABLE DES MATIÈRES

---

VIE DE LA SOCIÉTÉ : Conseil d'administration, nouveaux membres, sortie d'été et Assemblée générale au château de Briis-sous-Forges, Colloque de Montlhéry : <i>L'Essonne au XV<sup>e</sup> siècle</i> . Liste des membres au 31/12/2015 .....	3
FIRON (Anne-Marie) et GINESTE (Bernard) : <i>Le baillage d'Etampes se prépare à la troisième guerre de religion</i> .....	21
WAREMBOURG (Jean-Marc) : <i>Censive des Dames de Longchamp (1268-1752)</i> ....	37
WITTMER (Pierre) : <i>Le XV<sup>e</sup> siècle de l'abbaye d'Yerres (1380-1498)</i> .....	59
ROUFFLET (François) : <i>Une année terrible à Soisy-sous-Etiolles (septembre 1870 – septembre 1871)</i> .....	75
GATINEAU (Frédéric) : <i>Montlhéry dans la littérature</i> .....	101
GATINEAU (Frédéric) : <i>Travaux et aménagements dans les églises de l'Essonne au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. [3<sup>ème</sup> partie : les paroisses relevant de l'ancien diocèse de Paris (le doyenné du Vieux Corbeil)]</i> .....	131
BÉNARD (Alain) : <i>Le polissoir de La Garenne à Brières-les-Scellés</i> . .....	153
OLIVE (Monique) : <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2015</i> .....	157
NOTES ARCHÉOLOGIQUES .....	181
PATRIMOINE ARCHITECTURAL .....	187
BIBLIOGRAPHIE .....	195
CHRONIQUE .....	209
NÉCROLOGIE .....	229